TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11368 — MARDI 18 AOUT 1981

M. Bani Sadr laisse prévoir des attentats contre les dirigeants du régime iranien

(Lire page 3 un entretien avec l'ancien chef de l'Etat.)



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 8,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 L ; Liban, 325 P ; Luxembourg, 20 f ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 PARIS Télex Paris n° 650572 Tél. : 246-72-23

Durcissement de Moscou dans la crise polonaise

Normalisation

Le communiqué soviéto-polonais publié samedi dernier à l'issue des entretiens entre les dirigeants du Kremlin et ceux de Varsovie, constitue une étape importante dans le processus de la normalisation de la Pologne que Moscou appelle de ses vœux depuis maintenant près d'un an. Pour la première fois, les autorités de Varsovie approuvent explicitement l'analyse de la situation faite en U.R.S.S.

Selon le communiqué, le chaos qui règne dans le pays « n'est pas seulement le résultat des erreurs faites auparavant, mais aussi celui des différentes actions destructrices des forces hostiles au socialisme ». L'ennemi n'est donc plus telle ou telle tendance de Solidarité, telle ou telle personnalité, mais le syndicat indépendant pris en bloc.

Jamais les Soviétiques n'ont accepté l'esprit des accords signés à Gdansk le 31 août 1980. Ce refus d'une évolution démocratique de la société polonaise est une constante des analyses proposées par la presse soviétique. Il est devenu une évidence depuis que l'on connaît les termes de la lettre envoyée par le comité central soviétique au comité central polonais le 5 juin dernier. Dans ce texte, le P.C.U.S. demandait tout simplement aux dirigeants communistes polonais de « renverser le cours des événements ».

A l'époque, la démarche soviétique n'avait pas abouti : elle avait même renforcé la position de MM. Kania et Jaruzelski. Les voici contraints, deux mois et demi plus tard, de cautionner un communiqué qui affirme notamment : « Les communistes et la population soviétique surveillent attentivement et très sérieusement les développements de la situation en Pologne. »

La menace est implicite. Au cas, fort improbable, où elle n'aurait pas été entendue, les manœuvres militaires de toutes sortes sont là pour l'appuyer : manœuvres navales, qui se poursuivent à un niveau encore jamais atteint dans la Baltique, mais aussi exercices conjoints des troupes est-allemandes et polonaises, qui viennent d'avoir lieu en R.D.A., et manœuvres prévues du 4 au 12 septembre dans les pays baltes et en Biélorussie, c'est-à-dire le long de la frontière orientale polonaise. Bien plus que d'impressionner l'OTAN, il s'agit de rappeler à la population polonaise quelques données « géopolitiques ».

Le communiqué de Crimée rappelle en fait celui qui fut signé par M. Dubcek à Bratislava, à la fin de juillet 1968, trois semaines avant l'invasion de la Tchécoslovaquie dont on va célébrer le sinistre treizième anniversaire. La signification est claire cette fois-ci : les Soviétiques ont pris acte d'un début de normalisation en Pologne, mais ils entendent que les dirigeants polonais la mènent jusqu'au bout. Pour ce faire, tous les prétextes seront bons. Et Dieu sait s'ils peuvent être nombreux en dépit du sang-froid et de l'esprit de responsabilité des dirigeants de Solidarité.

Cette nouvelle situation sera sans doute au centre des entretiens qu'a, ce lundi après-midi, M. Joseph Czyrek, le ministre polonais des affaires étrangères, avec M. Mauroy. La visite, qui a lieu à la demande des autorités polonaises et dont les modalités ont été précisées avant la publication du communiqué soviéto-polonais, devrait permettre à la partie française d'exprimer quelque inquiétude quant au déroulement des événements. Mais ces préoccupations auront surtout une valeur symbolique.

• L'U.R.S.S. surveille la situation « attentivement et très sérieusement »
• Le ministre des affaires étrangères de Varsovie est reçu par M. Mauroy

Alors que M. Czyrek, ministre polonais des affaires étrangères, est reçu ce lundi 17 août par M. Mauroy, la tension est vive en Pologne, dont les dirigeants ont signé avec ceux du Kremlin un communiqué dénonçant les « différentes actions destructrices des forces hostiles au socialisme » et mentionnant la surveillance « attentive et très sérieuse » dont la situation fait l'objet de la part des « communistes et de la population soviétique ». Ce texte annonce aussi que Moscou a décidé de repousser jusqu'en 1986 le remboursement de la dette polonaise et d'accroître ses livraisons de matières premières et de certains biens de consommation à la Pologne.

Ce communiqué a été publié samedi dans l'après-midi. Dimanche soir, les organisateurs d'une marche sur Varsovie en faveur des prisonniers politiques ont annulé leur manifestation, mais bien d'autres points de friction demeurent.

De notre envoyée spéciale

Varsovie. — Le contenu du communiqué sur le voyage éclair en Crimée de M. Kania et du général Jaruzelski, rentrés à Varsovie dans l'après-midi du samedi 15 août, n'a pas détendu la situation en Pologne. La semaine qui s'ouvre risque d'être mouvementée, même si la « marche sur Varsovie » a été annulée dimanche dans la soirée pour préserver *« l'unité du syndicat »* (qui s'y opposait) et en raison de l'appel du primat de Pologne. Cette marche *« pour la libération des prisonniers politiques »* devait commencer ce lundi 17 août, alors que reprend à Varsovie le procès des dirigeants de la Confédération pour une Pologne indépendante. D'autre part, les 19 et 20 août, une grève des imprimeries et des messageries de presse aura lieu si d'ici là Solidarité n'a pas obtenu le droit de répondre à la télévision aux accusations dont le syndicat indépendant fait l'objet.

Le communiqué de Crimée confirme le durcissement des autorités polonaises noté pendant les deux dernières semaines. Le chef du parti et celui du gouvernement polonais se rangent au point de vue soviétique sur la situation socio-politique dans leur pays, condamnent les *manifestations d'antisoviétisme* et promettent de *« contrôler les manifestations d'anarchie »* et de *« lutter contre les dangers contre-révolutionnaires »*.

L'ajournement du paiement de la dette polonaise à l'U.R.S.S. jusqu'au prochain quinquennat et l'aide matérielle promise sont certes appréciables, mais constituent aussi un moyen de pression.

AMBER BOUSOGLOU.

(Lire la suite page 4.)

LIRE PAGE 11 :

Un entretien avec Andrzej Wajda
à propos de « l'Homme de fer » : un grand film porté par l'histoire

La deuxième phase de l'action gouvernementale

• Les nationalisations font l'objet d'ultimes arbitrages
• Le parti socialiste prépare son « congrès de la victoire »

Après une semaine passée à Latché (Landes), M. Mitterrand est revenu lundi 17 août à Paris, mais il n'avait aucun rendez-vous avant le 19 août. Il présidera ce jour-là le conseil des ministres, qui ne s'est pas réuni depuis le 5 août, et recevra le vice-président irakien.

Un sondage sur le bilan des premiers cent jours du nouveau pouvoir montre que les Français réagissent favorablement aux mesures sociales et aux projets de décentralisation et de nationalisations. Ils sont plus réservés sur la situation économique et à l'égard des réformes concernant la peine de mort, la libération des détenus et le droit de vote aux immigrés.

Une étape importante dans la mise au point du projet de loi sur les nationalisations qui doit être présenté lors de la prochaine session extraordinaire du Parlement pourrait être franchie cette semaine. Le gouvernement devrait en effet trancher entre les différentes propositions qui ont été présentées, tant en ce qui concerne le champ de l'extension du secteur public que l'indemnisation des actionnaires et le sort des filiales dites « stratégiques ». (Lire page 17.)

Tandis que le gouvernement met au point les mesures et les réformes de la deuxième phase de son action, le parti socialiste prépare, au niveau de ses fédérations et de ses courants internes, son prochain congrès, qui se tiendra en octobre à Valence. Congrès d'un parti de gouvernement et non d'opposition, comme ce fut le cas si longtemps. Les partisans de M. Mitterrand comptent bénéficier, par rapport aux autres courants, de ce changement pour conforter leurs positions à l'intérieur du parti.

L'heure de la synthèse

La préparation du congrès du parti socialiste doit entrer, avant la fin d'août, dans une phase plus active. Les « contributions » des différents courants du parti doivent en effet être diffusées auprès des militants aux alentours du 20 août. La réunion du comité directeur chargé d'examiner si, à partir de ces textes, il est possible d'arriver à une « synthèse », est prévue pour le 12 septembre. D'ores et déjà, il semble acquis que cette synthèse est possible, mais encore convient-il de déterminer immédiatement où elle interviendra.

A priori, tout indique que le congrès de Valence sera exceptionnel. Ne serait-ce que parce que, rarement, une formation politique a pu s'enorgueillir d'un bilan aussi favorable. La position dominante qu'occupe désormais le parti socialiste dans la vie politique française, dans la foulée de la victoire de son chef de file le 10 mai, impose aux différents courants non seulement de réfléchir au rôle du parti par rapport au gouvernement mais aussi sans doute à l'existence des courants eux-mêmes.

Traditionnellement, un congrès est, pour le P.S., l'occasion de redéfinir ou de confirmer une ligne politique et de renouveler ses instances dirigeantes. A cette fin, les courants soumettent à la réflexion des militants des textes, appelés « contributions ». Les membres du comité directeur examinent ensuite s'il est possible d'en faire la synthèse avant le congrès. Jusqu'à présent, ce n'avait pas été possible. A ce stade, c'est-à-dire après la réunion d'un comité directeur dit de synthèse, les contributions deviennent des « motions » qui sont elles-mêmes soumises au vote des militants et à la discussion des congrès des fédérations.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 6.)

La peur et l'illusion

Globalement satisfaits des débuts du septennat, comme ils le furent à l'aube du précédent, les Français, s'il faut en croire les sondages, estiment cependant que le franc est difficilement défendu et la lutte contre le chômage peu efficace.

Les derniers chiffres ne permettent guère de dire qu'ils se trompent. Ne peut-on dire en revanche qu'ils ont été trompés par la nature des questions qui leur étaient posées sur les libertés ?

N'aurait-on pas dû, par exemple, préciser que la libération des détenus provenait, dans sa plus grande proportion de la traditionnelle loi d'amnistie... tant attendue par les automobilistes ?

N'aurait-on pas dû préciser aussi que la France demeure le seul pays d'Europe de l'Ouest à n'avoir pas aboli la peine de mort ? Les « sondés » seraient peut-être convenus que son maintien était moins nécessaire.

Durant la décennie 1960-1970, les abolitionnistes sont majoritaires dans l'opinion ; tendance qui est inversée depuis lors. Bien que le camp des partisans de la peine capitale semble aujourd'hui marquer une décrue. Or, l'importance des variations ne s'explique pas seulement par celle de la criminalité.

Cela dit, les réponses ne peuvent surprendre. Ce n'est malheureusement pas lorsque l'économie languit et menace l'emploi de chacun, lorsqu'un pays, naguère encore, était gavé de discours sur sa propre insécurité qu'il faut s'attendre à le voir généreux, ou même avisé.

La philosophie du bouc émissaire risque toujours de l'emporter, qui est aussi celle de l'illusion qu'il faut couper des têtes, sceller les prisons, expulser les étrangers.

Telle était la philosophie passée. Bientôt révolue pour ce qui concerne la guillotine, elle doit aussi s'effacer pour ce qui concerne l'action contre la délinquance et la considération des étrangers.

Si l'opinion attend légitimement des actes, elle peut être dans le même temps sensible à un discours nouveau qui chercherait l'apaisement des peurs plutôt que leur exaspération.

Autrefois tant moqué, le ministère de la parole a, dans ce but, un premier rôle à jouer. Car gouverner, c'est éduquer, c'est-à-dire expliquer ; tout comme la démocratie passe par l'éducation.

(Lire page 6.)

La Commission européenne se saisit du conflit franco-italien sur les vins

Sous l'égide de la Commission européenne, se tiendra, mardi 18 août à Bruxelles, une rencontre bilatérale franco-italienne, au niveau des hauts fonctionnaires, portant sur l'examen du différend viticole qui oppose les deux pays. Ce sera, pour la Commission des Communautés européennes, l'occasion de s'informer sur les mesures prises à Paris, afin d'en contrôler la conformité avec les règles communautaires. Du côté français, on affirmera la nécessité de revoir le règlement viti-vinicole, en faisant valoir toutefois que ce règlement ne poserait pas de problème d'adaptation si l'Italie avait été en mesure de l'appliquer.

Cependant, les douanes françaises n'ont pas autorisé le débarquement du chargement des trois pinardiers italiens ancrés à Sète, ayant constaté que les pièces de régie ne comportent pas la mention d'origine du produit. En Italie, le maire de Marsala a pris un arrêté qui prévoit un contrôle sanitaire particulièrement serré des produits « made in France ». Pour sa part, M. Jacques Chirac a déclaré, dimanche 16 août, à Meymac (Corrèze), que « la fermeture de nos frontières aux vins italiens ou leur contingentement risque d'avoir des répercussions graves pour les agriculteurs français ».

« Derrière les viticulteurs il y a tout le Sud »

De notre envoyé spécial JACQUES GRALL

Montpellier. — *« Il ne faudrait pas que Mauroy fasse des complexes devant les Italiens, que la France se sente accusée. »* Dans le Midi viticole, l'agitation qui s'empare des vignerons siciliens est aussi suspecte que la qualité des vins arrivés récemment dans le porte de Sète et qui ont fait éclore la colère du Languedoc.

L'homme qui conseille ainsi le premier ministre, c'est M. Jean Huillet, président du Comité d'action viticole de l'Hérault. Militant baroudeur, fondateur du *MIVOC* (Mouvement d'intervention viticole occitan) en 1975 et vice-président de la F.D.S.E.A., les événements de Sète et l'occupation de l'*Ampelos* ont fait de lui une vedette, à son corps défendant.

Autrefois, son entourage l'appelait *« Mao »*, bien qu'il n'ait jamais été pro-chinois. Epaules de déménageur bronzé, cheveux mi-longs tombant en frisettes, une quarantaine d'années, il est considéré par M. Emmanuel Maffre-Baugé, parlementaire européen apparenté au groupe communiste, de quelque vingt ans son aîné, comme son fils spirituel, mais aussi comme le seul militant aujourd'hui capable de mobiliser le Midi des vignerons, comme de le démobiliser.

Donc, pas de complexe ni vis-à-vis de Rome ni vis-à-vis de Bruxelles, car, enfin, la question viticole se poserait-elle si l'Italie appliquait le règlement communautaire ? A la lecture des questions soulevées par M. Maffre-Baugé sur les aides siciliennes, les présomptions de fraude ou l'inefficacité de l'administration italienne, le doute est permis, renforcé encore par le récent scandale du détournement par la Camora napolitaine de l'aide communautaire aux producteurs de tomates. Le parlementaire européen vient de proposer au président de la Commission européenne une enquête sur ces questions.

Le directeur de la chambre d'agriculture de l'Hérault, M. Dubin, confirme : *« Le règlement communautaire actuel est très bien, s'il fonctionnait en Italie. Au lieu de cela, on distille en France des vins qui ne sont pas mauvais, et on habitue le négoce à acheter des vins de coupage. On en est arrivé à demander à la Communauté d'installer des fonctionnaires européens en Italie. »*

(Lire la suite page 18.)

AU JOUR LE JOUR
PRIX

En juillet, la hausse des prix de détail est élevée, mais juillet est traditionnellement mauvais, nous dit-on. Si les Français ont voté pour le changement, c'était pour changer précisément ce genre de tradition.

Il faut croire que ceux qui la maintiennent sont ceux qui souhaitaient que rien ne change... sauf les prix, bien entendu !

HENRI MONTANT.

ITINÉRAIRES

Les enfants de Mustapha Kemal

Lire page 7 le début d'un reportage de GILBERT COMTE.

UN ENSEMBLE H.L.M. DE GAUDIN

Géométries curvilignes

L'architecte Henri Gaudin vient d'achever, à Saint-Quentin-en-Yvelines, un ensemble de logements H.L.M.

« Molle et poilue » et même *« cariée »* : Salvador Dali, lorsqu'il *chantait* l'œuvre de Gaudi, trouvait naturellement les métaphores du corps. L'architecture, alors, pouvait encore être langoureuse, indolente, contradictoire surtout : parfois austère et puritaine, ou bien, au contraire, envahie de sensualité et d'émotion.

Mais, depuis, il a fallu qu'elle se tienne à carreau sur ses trames régulières. Elle s'est inventé une morale, une rectitude dont elle se flattait. Nette, parfaitement lisse, elle s'est mise à croire aux vertus de l'hygiène, du soleil et du grand air, de la discipline et de l'effort.

Elle a proscrit la courbe, jugée divagante, et déclaré que la droite était *« saine à l'âme des villes »* ; elle a fui l'ambiguïté, la langueur, le bouillonnement confus ; elle a traqué l'inopiné, le bizarre. Tout devait désormais être contrôlé, logique, *« correct »* et implacable. Il fallait éviter le tortueux, le labyrinthique, le malsain, l'ombreux, les coins et recoins. « Pittoresque » était devenu un qualificatif de mépris, comme « baroque » jadis et comme « gothique » à l'âge classique.

Il en naquit l'ennui que l'on sait.

Or voici qu'à la faveur de ce grand mouvement de critique, de remise en cause et d'effondrement de tabous que connaît l'architecture, émergent à nouveau toutes sortes de comportements, d'envies inavouées, d'images interdites.

FRANÇOIS CHASLIN.

(Lire la suite page 11.)

Le Monde

idées

RADIOS LIBRES

Les déclarations de M. Georges Fillioud, ministre de la communication, sur la limitation des émissions des radios dites libres ont provoqué colère, amertume et perplexité. Daniel Populus s'interroge sur un véritable statut des radios locales. Hugues Hotier craint que les pouvoirs publics ne s'en tiennent à des radios de convivialité, en voulant se préserver de l'anarchie à l'italienne. Un journaliste de radio locale fustige le ministre... Pierre Schaeffer voudrait que la libération des ondes soit une occasion d'innovation pour les professionnels.

Un service public local

par DANIEL POPULUS (*)

A travers les problèmes des radios locales, les pouvoirs publics sont confrontés à *l'organisation* et à *la gestion* d'une liberté et d'un droit nouveau : liberté et droit de communiquer et de s'exprimer, liberté et droit trop longtemps ignorés et *souvent* réprimés. La tâche est difficile car il faut savoir éviter plusieurs types d'écueils :

— Tout d'abord celui de sombrer *dans ce qu'il est convenu* d'appeler la « voie italienne » où l'anarchie de l'occupation des ondes profite, en fait, aux plus *forts*, et où l'émergence de grands réseaux liant les radios locales entre elles compromet fondamentalement leur liberté ;

— Celui de reproduire une or*ganisation et une gestion de cette* liberté nouvelle à l'image des médias audio-visuels tels que nous les avons connus jusqu'à présent, où *la centralisation* parisienne et la concentration privent, en fait, le « local » d'autonomie et de moyens (1) ;

— Celui, ensuite, de se satis*faire d'un simple aménagement* de la législation actuelle par trop liée aux rapports de forces régissant aujourd'hui le monde des médias audio-visuels, réglementation qui ne *pourrait* que *livrer* ce nouveau champ de la communication à *la loi du marché* et aux seuls acteurs qui la régissent déjà. Il serait grave, en effet, de ne pas favoriser l'émergence de partenaires nouveaux : groupes d'usagers, collectivités locales, syndicats du monde du travail et du cadre de vie, associations, etc. ;

— Celui, enfin, de ne pas pro*fiter de la dynamique, même* confuse, que présente la situation actuelle pour élaborer, avec les différents partenaires concernés, un *cahier* des charges d'un nouveau type de *service* public local. Il est indispensable de susciter dès aujourd'hui sur ce problème l'imagination collective et de faire *en sorte que la législation soit* à la fois contrainte et garantie mais surtout condition de cette imagination collective. Ceux qui ont vécu et vivent sur le terrain l'*expérience de radio locale* libre savent que cette imagination existe parce qu'elle trouve sa source dans un besoin fondamental *de notre société : faire que* la parole de chacun et particulièrement de ceux qui sont habituellement exclus des processus de décisions puisse participer à la *vie collective*.

Moyens et autonomie

La réflexion sur cette nouvelle *forme de communication doit* s'orienter, à notre avis, autour de trois grands principes :

— Non-lucrativité et moyens de fonctionner ;

— *Localisation effective des* services, des programmes et des équipements ;

— Régionalisation de toutes les instances de décision.

Il faut, en effet, permettre aux radios et TV locales de se donner les moyens de bien fonctionner et donc de faire appel à des fi*nancements diversifiés : fonds* publics pour les radios locales, subventions, souscriptions, mais aussi recettes publicitaires réglementées. *C'est évidemment* ces dernières qui effraient et qui semblent soulever au moins deux types de problèmes :

— Tout d'abord celui de voir des projets de nature essentielle*ment commerciale ne viser que* le profit et non pas la communication locale. Le danger est réel, mais ne peut-on pas imaginer *par différentes contraintes*, de le *prévenir : transparence des* comptes d'exploitation (analogue aux société d'économie mixte), taxes fiscales lourdes sur les bé*néfices et affectées* à un *fonds* pour la radio locale, attribution des fréquences pour des durées limitées dans le temps et surtout limitation stricte du volume des *messages commerciaux et des* émissions sponsorisées...

— Autre danger, celui d'enlever à la presse et surtout à la presse *locale* des recettes publicitaires importantes.

Avant de prendre parti, ne serait-il pas plus raisonnable de se donner les moyens d'analyser le *marché publicitaire local*, d'y découvrir que, s'il n'est pas extensible à l'infini, il est loin d'être totalement exploité et que la naissance de radios locales peut au *contraire* le développer.

Deux problèmes donc que les pouvoirs publics, s'ils le souhaitent vraiment, peuvent régler *sans difficulté dans le cadre* même de la prochaine loi. On pourrait ainsi ouvrir une voie contraignante et dissuasive, mais nécessaire, aux financements publicitaires, qui s'ajouterait aux financements publics : fonds pour les radios et télévisions locales alimenté par une ponction sur la *redevance et par une taxe fiscale* sur les recettes publicitaires, subventions des collectivités, qui pourraient aussi être complétées par des *souscriptions* possibles d'auditeurs.

Cette diversification des financements est une des sources de *garantie de l'indépendance de ces* nouveaux médias ; les auditeurs et leur fidélisation feront le reste. Il faut aussi s'assurer que les *radios* locales *soient effectivement* locales.

Puissance et rayonnement des émetteurs, taux de programmes d'origine locale, unicité de struc*ture émettrice, programmatrice* et productrice, etc., autant de contraintes qui doivent tenir compte de la réalité géographique et *sociologique* du « pays » *auquel elles s'appliquent* : ce qui est vrai à Paris ne l'est certainement pas dans une ville du Massif Central et encore moins en milieu rural.

Quels contenus locaux ? Question malheureusement mise en arrière-plan par les préoccupations juridiques et financières, et pourtant question-clé. Il faudra, là aussi, *qu'une volonté* de développement de ces contenus locaux soit fortement affirmée, et que des moyens soient dégagés pour la recherche, l'expérimentation et la *formation professionnelle* : *quelles formes* donner aux paroles multiples locales, comment développer les musiques locales, comment faire que les différentes catégories de la population et plus *particulièrement* celles exclues des médias traditionnels, puissent s'exprimer et être entendues ; quels professionnels et quelle formation ?

L'échec relatif des médias communautaires au *Québec*, ne se donnant pas les réels moyens d'exister, doit nous inspirer et *nous prémunir contre une tenta*tion généreuse mais peu lucide : celle de croire que l'éclosion de petites radios de voisinage, même appuyées *sur une vie associative*, pourrait, elle, et elle seulement, modifier la situation culturelle des médias locaux.

Il y a enfin un dernier problème *qui préoccupe* les « provinciaux » : celui de la décentralisation *effective* de toutes les décisions touchant ces nouveaux médias. *Serait-il* possible d'imaginer aujourd'hui que le plan de fréquence de Bergerac soit géré à Paris, ou que les fonds publics d'aide aux *radios* des pays *bretons soient* dans les mains d'une administration centrale ?

La loi, qui, nous l'espérons, prendra la forme d'une loi-*cadre*, *devra donner* à des commissions régionales, composées des pouvoirs publics, d'élus, de professionnels et d'usagers, compétences dans au moins trois domaines : la gestion des plans de fréquence locaux pour des attributions toujours *limitées* dans le temps (un an la première *fois*, de *deux ans* en *deux* ans ensuite), la gestion des fonds publics pour les radios locales et pour les différentes actions d'expérimentation, de recherche et de *formation touchant* les contenus.

Ces commissions régionales pourront faire appel, chaque fois qu'elles le souhaitent, à des processus d'audition analogues aux enquêtes d'utilité publique afin de préparer leurs décisions et surtout de diagnostiquer l'assise *sociale* et culturelle des *dossiers* qui leur seront *présentés*. Ce sont elles qui seront amenées à examiner les cahiers des charges des radios et TV locales ainsi que les *comptes d'exploitation* avant l'attribution ou le renouvellement des fréquences. Ce sont elles, enfin, qui, aidées par T.D.F., seront garantes du bon fonctionnement technique de la diffusion.

Il y a là, bien entendu, un processus *social* radicalement différent de celui inauguré il y a plusieurs mois par *Radio-France* dans la mise en place de radios locales, et, sans préjuger des intentions formulées par la direction de cette radio *nationale* sur les *projets à venir*, on peut être inquiet de la mise en place de radios locales, décidée à Paris, dirigées de Paris. *Le service public local*, c'est-à-dire le service des publics locaux, mérite une autre démarche.

(1) Il est *aujourd'hui* pénible pour les provinciaux de voir la situation *spécifique* posée à Paris par les radios locales, occulter totalement la réalité des villes de province et du milieu rural.

(*) Président de la Fédération nationale des radios et télévisions locales et *indépendantes*.

Désenclaver les médias

par PIERRE SCHAEFFER (*)

« *TU causes, tu causes, c'est tout ce qui tu sais faire* », répétait l'immortelle Zazie. Après cinquante ans, on peut en dire autant des médias actuels, images *comprises. Il s'y fabrique une* substantifique moelle, dénommée information, artificiellement isolée de la communication traditionnelle, qui *était, elle, toujours mêlée d'action.* Au détriment des partenaires, le phlogistique audiovisuel a été « chosifié » sous forme de « produit » : *productions, programmes, chaînes, quota de qualité et de créativité*, mots qui en disent long sur la confusion dominante entre communication et consommation, le tout enrobé de *clinquant culturel*.

On annonce alors le *remède miracle*, les *nouveaux* gadgets de la prolifération électronique : câbles et satellites, fibres et cassettes, banques et terminaux, *comme s'il ne s'agissait pas là*, l'*informatique* aidant, de l'accentuation du processus tendant à substituer à la parole immédiate et active, au contact des *hommes entre eux, à l'expression* vivante, et incarnée, la fallacieuse sécurité du stockage culturel et des massives télécommunications.

La question n'est pas de refuser ces nouveaux moyens. *Mais plutôt que de les accrocher en locomotive* au seul impératif de la production industrielle ou en wagon de queue à celui de la consommation, on peut songer à *une réorientation volontaire* Il s'agit là — *le mot n'est pas trop* fort — d'une révolution culturelle.

Cette révolution culturelle s'inscrit en préalable à toute réforme *légale, institutionnelle ou professionnelle*. Elle refuse les pièges alternatifs du monopole et du privé, du global et du local, de la censure *et de l'anarchie. Il s'agit tout d'abord* de *redécouvrir* la perversité intrinsèque du média de masse (à petite ou grande échelle) : que quelques-uns (et quels qu'ils soient) disposent si *aisément d'un auditoire indistinct* et passif. La multiplication des canaux ou des postes, sous prétexte d'émulation et de choix, ne fera que ca*moufler le même produit standard en* quête de la même clientèle de badauds : l'audience qui paie.

Puisque de multiples fréquences *canaux, messages et messageries* sont disponibles, il faut reconstituer la communication dans son intégralité : que ce soient des citoyens qui *se concertent au sein de diverses* collectivités vouées à des intérêts communs, professionnels ou culturels, justifiés par le travail, le loisir, *la culture, les idées*.

Réseaux et créneaux

Tout dosage *local*, dit représentatif, *ne fera que pallier le vide fonctionnel* rendu plus médiocre par l'exiguïté des affrontements. Non : l'affinement des réseaux postule leur différenciation, leur insertion dans les milieux *prioritaires : par exemple ceux* du *travail, ceux* de l'enseignement et ceux de la culture, dans son expression locale.

Désenclaver les médias par de *telles articulations, c'est aussi désenclaver ces milieux*. Au lieu du ronron informatif (communiqués, déclarations et tables rondes des leaders), il s'agit de mobiliser les médias sur le tas pour qu'ils révèlent des coopérations *concrètes, des exemples utiles*, et que de vrais responsables aient l'initiative du contenu. L'Université aussi a bien besoin d'une ouverture et d'un dialogue avec les entreprises. *Quant à la décentralisation culturelle, elle va de pair* avec celle des médias : *mêmes* gens, mêmes ressources, développements liés, du moins si l'on *désire éviter que la mise en boîte* audiovisuelle *n'exténue* l'art vivant.

Un mot pour finir sur les tabous professionnels. Les *professionnels* de la communication font parfois penser à des conducteurs de transports en commun qui confondraient *compétence et destination ; ou encore — métaphore au choix* — à des accoucheurs qui voudraient faire eux-mêmes les enfants. Il ne s'agit pas de se priver des professionnels, bien au contraire, *mais d'en imaginer la dissémination*, la *mission*, en de multiples lieux où, bien davantage que dans leurs studios morts, dans leurs équipes claquemurées, on a besoin d'eux. Le direct, *vous vous souvenez ? Ils seront doublement bienvenus*, les *professionnels*, s'ils ne ferment pas sur eux leur citadelle s'ils préfèrent leur vocation à leur magistère : celle d'être les vicaires de la parole *d'autrui*.

(*) Ancien chef du service de la recherche de l'ex-O.R.T.F.

Nouvelle communication... ou cibi améliorée ?

par HUGUES HOTIER (*)

D'APRES le peu que l'on connaît du projet gouver*nemental, on semble s'ache*miner vers un maintien du monopole, compensé par la concession de quelques fréquen*ces à* portée limitée. Pourquoi tant de réserves après tant d'espoirs ? Pourquoi tant de déconvenues et de déceptions que même la presse favorable au parti socialiste et au *gouvernement exprime* avec amertume ?

La réponse est évidente. Georges Fillioud craint, avec quelque raison, que *ne s'instaure en* France une anarchie à l'italienne. Il n'a pas tout à fait tort. Chez nos voisins, sept cents chaînes de télévision et trois mille sta*tions de radio occupent les fré*quences au petit bonheur la chance. Elles se regroupent et forment peu à peu des oligopoles dont le moteur est l'argent ou l'idéologie. En France, déjà Radio 7 se déclare très inquiète de la présence de radios libres à proximité de sa fréquence et des troubles d'écoute qui *s'ensuivent*. Et quand cette radio d'Etat, née de la volonté du précédent pouvoir d'occuper le terrain, demande à ses voisins de faire preuve *d'une « autodiscipline qui garantira la possibilité d'utiliser la bande MF dans des conditions de concurrence loyale »*, le propos ne manque pas de saveur. Quoi*qu'il en soit*, le danger est réel et l'on sait que, pour ne l'avoir pas mesuré, le gouvernement italien a été incapable de le maîtriser. En Italie, comble de l'invraisemblance, c'est ceux-là mêmes qui ont fait sauter le verrou qui tentent d'en mettre un autre en place et, comme le fait l'ANTI (Associazione Nazionale Telediffuzione Independante), exigent du Parlement le vote d'une loi permettant de mettre de l'ordre dans le brouhaha des *ondes et... d'éviter* l'arrivée de nouveaux concurrents.

Radio communautaire

En fait, on se trouve en présence d'un choix sociologique plutôt que politique. Il s'agit bien, semble-t-il, pour Georges Fil*lioud*, de permettre l'instauration d'un moyen de communication à technologie relativement simple au niveau des quartiers ou des *ZUP. C'est*, à proprement parler, le concept de radio communautaire qui est ainsi privilégié.

Mais alors, quelques questions restent posées dans cette période où, *faute d'informations*, on ne peut que se répandre en conjectures. Et d'abord, qu'est-ce qu'un réseau, puisque la cons*titution de réseaux sera interdite ?* Si la C.G.T. a une radio dans chaque ville ou dans chaque cité ouvrière, lui reprochera-t-on d'entretenir un réseau de radios ? Pourra-t-elle échapper à *cette* accusation en fondant des associations à but non lucratif mais à *idéologie* commune, *tout à fait* indépendantes les unes des autres ? Si une municipalité d'une grande ville met en place une radio dans chaque quartier faute *de pouvoir implanter* un seul émetteur trop puissant au regard de la loi, dira-t-on d'elle qu'elle crée une concentration locale ?

Où commence la notion de monopole si les ressources financières sont inexistantes ? On sait bien que Lorraine-Cœur-d'Acier *et Radio-Quinquin ont été installées* grâce à la générosité des militants et que, tout au moins pour cette dernière, le fonctionnement a toujours reposé sur *le bénévolat* des techniciens et des animateurs (cf. : « La voix de la C.G.T. », *le Monde* du 13 avril 1980). Mais on imagine mal un tel engouement pour les radios *n'ayant ni support idéologique ni* référence dans la mémoire des auditeurs. Seuls les amateurs fortunés pourraient donc solli*citer une dérogation et émettre* avec un matériel acheté personnellement ou par le biais de ces fameuses associations à but non lucratif, dont on sait qu'elles *permettent de tourner la législation* et qui sont parfois de véritables sociétés commerciales où les « salariés » sont plus nombreux que les adhérents. Ainsi fonc*tionnent certains clubs sportifs* ou certains établissements d'enseignement privé.

En d'autres termes, pourquoi — autant qu'on puisse faire reposer une analyse sur les quelques éléments dont on dispose actuellement — s'acheminer vers un statut aussi restrictif et d'ores et déjà appelé à être combattu et contourné ? Verra-t-on les mêmes C.R.S. investir les mêmes installations, l'ordre venant de gauche après être venu de droite ? Doit-*on s'attendre à* la création de nouvelles Radio-Riposte ?

Il est légitime que le gouvernement prenne des précautions pour garantir la qualité, l'impartialité et la pluralité de l'information radiophonique. Il est indispensable qu'il mette l'auditeur à l'abri du pouvoir de l'argent, aussi bien que de l'intoxi*cation des groupes de pression*. Il est bon qu'il utilise la radio comme un moyen de communication entre les membres d'une même communauté. Mais quand *cessera-t-on d'enfermer* l'imagination dans des carcans ? Quand donnera-t-on aux citoyens le pouvoir d'innover dans la liberté et de créer où *ils le veulent* ? Même si c'est en dehors des centres d'animation culturelle et des émanations de Radio-France ou de FR 3 !

Il serait quand même *dommage* que les radios locales ne soient que des cibis passant des disques...

(*) Enseignant-chercheur en sciences de l'information à l'université de Compiègne.

Georges Fillioud et moi sommes brouillés !

TOUT avait si bien commencé. Laurent Fabius traîné hors du siège du *parti socialiste, baptisé pour un* soir Radio-Riposte, s'écriait : « *Liberté ! Liberté !* » Le président du changement devenait, *après le général de Gaulle, le plus célèbre animateur de radio libre.* Les élus d'aujourd'hui défilaient dans nos studios, conspuant *le monopole*, les médias d'Etat *s'offusquaient de ce leitmotiv* socialiste d'alors : « *Liberté d'expression.* »

Si mes souvenirs sont exacts, c'est vers le 10 ou le 11 mai que j'eus une première *surprise*, une *sorte de sifflement continu ou* intermittent venait perturber la réception en modulation de fréquence de notre émetteur, grosse *boîte bourdonnante sur* laquelle *étaient posées*, entre autres, quelques coupes de champagne vides.

Ce sifflement, je l'avais déjà entendu, non pas lors d'un voyage au Chili ou en U.R.S.S., mais dans *la France* de l'avant *10 mai. Il signifiait monopole,* censure, bâillon, étouffement, négation. Illégal en soi, il était comme un bruit de bottes électroniques écrasant les dissi*dences. Une paire de ciseaux traversait l'éther pour lacérer* nos tympans, elle symbolisait le mépris et la violence d'un régime disparu.

J'ai tout d'abord pensé qu'il *s'agissait d'une sorte de rétro*spective, les répressions auxquelles vous avez échappé, un son sans la lumière. Mais le signal *mutilant* persistait.

L'idée me vint ensuite qu'il s'agissait d'un excès de zèle à retardement provenant de fonctionnaires récalcitrants ou *mal informés.* Cette farce *tran*quille ne pouvait durer, la presse déjà s'émouvait, qu'allait-il advenir de la révolution médiatique *et culturelle que représente la* radio locale ?

Mais le nouveau ministre, écume essentielle de la vague *populaire qui* trouvait son as*sise sur le thème des libertés*, allait arranger les choses. Mes oreilles, qui n'ont pas de paupières, n'entendraient plus le thème célèbre de « Massacres à *la tronçonneuse* ». Avec *le retard* qu'on lui connaît, la France sortirait de l'un de ses nombreux Moyens Ages.

Il est nommé et nous savons *qu'une antenne d'émission* a longtemps trôné sur le toit de son appartement. C'est gagné ! L'on va pouvoir enfin parler et chanter sur les ondes sans recevoir la *semelle cloutée* d'un brouilleur en pleine *figure.*

Erreur. On nous expliquera que, pour parler, il nous faudra chuchoter, que l'on pourra dire ce que l'on veut, sauf faire de la politique, et que, surtout, il nous faudra *être entendu* du moins de personnes possible. Surprise.

Aujourd'hui, pourtant, tout a *changé*. Je *suis un nouveau ci*toyen, la censure hertzienne a cessé. M. Fillioud et moi sommes réconciliés. L'émetteur, un *ancien talkie-walkie gonflé* à bloc, ronronne dans la salle de bains. Nous tenons l'antenne quinze heures par jour, moi, *mon oncle et deux anciens* copains de régiment. Notre association, les Amis des ondes du treizième, tient bien le coup, les quelques membres du comité de *quartier du renouveau natio*nal, qui sont devenus adhérents donateurs, ont renfloué la trésorerie.

Je passe tous mes disques et, *petite entorse au règlement*, je parle de la pizzeria d'à côté. Il faut dire qu'une fois par semaine ils nous offrent le déjeuner.

Le fameux sifflement a *sauvé* le pays. A propos, je vais partir travailler à Radio-Kaboul libre, il paraît que là-bas ils ont réussi à éviter une situation à la française.

P. B.,
Journaliste de la presse audiovisuelle locale.

Le Monde

étranger

LES DÉVELOPPEMENTS DE LA CRISE IRANIENNE

Malgré des centaines d'exécutions et d'arrestations

Les dirigeants ne parviennent pas à enrayer la vague d'attentats

Malgré l'exécution de quelque six cents « *terroristes* » et « *contre-révolutinaires* » depuis la destitution du président Bani Sadr, il y a tout juste deux mois, la principale préoccupation des dirigeants iraniens demeure le problème de la sécurité.

Dans sa première allocution radio-télévisée depuis son accession à la magistrature suprême, M. Ali Radjaï a appelé le peuple, samedi 15 août, à être « *courageux, déterminé et ferme face à la vaste campagne terroriste déclenchée par les Mounafigin* » (textuellement « *hypocrites* », terme usuel pour désigner les moudjahidin du peuple)). Les *Moudjahidin*, a-t-il poursuivi « *veulent désespérer les gens, puis à l'aide de l'impérialisme, instaurer un gouvernement américain et occidental en Iran* ». S'adressant directement aux Moudjahidin, le président Radjaï a déclaré : « *Aujourd'hui, la France, l'Allemagne et les Etats-Unis veulent que la révolution échoue. C'est pour cela qu'ils vous accueillent et mettent des moyens à votre disposition. Mais un vrai Moudjahed devrait de demander pourquoi Massoud Radjavi* (le chef des Moudjahidin, réfugié en France), *a accepté de devenir le premier ministre de Bani Sadr. (...) On tue certains d'entre vous dans les rues ou par des explosions, mais vous aussi vous remportez des succès. Vous arrêter par centaines des contre-révolutionnaires, leur infligeant des coups sévères.* »

Le rythme des attentats ne paraît pas pour autant se ralentir. Samedi, deux dignitaires religieux ont été assassinés, l'un à Sanandaj, capitale du Kurdistan, l'autre à Babol, dans le nord. A Arak, dans le centre du pays, un responsable de la « *Fondation des déshérités* » a été tué et quatre autres blessés. Le même jour, à Téhéran, deux hommes armés ont lancé des grenades et ont ouvert le feu d'armes automatiques sur la résidence du président de la Cour suprême, l'ayatollah Moussavi Ardebili. Dimanche, le hodjatoleslam Akhlaghi, responsable du comité central de la révolution islamique de la ville de Sabzever (à l'est du pays), a été grièvement blessé dans un attentat.

Les agences de presse ne parviennent plus à dénombrer avec exactitude le nombre des exécutions capitales. Celles-ci sont en effet annoncées, en ordre dispersé et dans la confusion, par les diverses cours révolutionnaires à travers le pays. *L'Agence France-Presse* indique que vingt-sept personnes ont été passées par les armes, samedi, dans quatre villes ; à quoi s'ajoute la mise à mort de vingt-six trafiquants de drogue, ce qui porte le nombre total des exécutions dans la *seule journée de samedi* à cinquante-trois. Un communiqué officiel, diffusé dimanche soir, fait état de l'exécution, « *samedi et dimanche* », de dix-sept « *terroristes* », sans que l'on sache la répartition numérique pour les deux jours. Si l'A.F.P. a recensé, en deux mois, six cents exécutions, l'agence Reuter n'en a compté que trois cent cinquante.

Selon l'A.F.P., la moitié des opposants exécutés depuis le 20 juin dernier sont des membres ou des sympathisants des Moudjahidin du peuple, les autres appartenant à diverses organisations « gauchistes » : le Peykar, les Fedayin minoritaires, « la Voie ouvrière » et les organisations kurdes du Komaleh et du parti démocrate de M. Ghassemlou. Il faudrait ajouter à ces derniers la vingtaine de monarchistes qui ont été fusillés.

Parallèlement aux exécutions, les autorités ont annoncé, ces derniers jours, un nombre sans précédent d'arrestations frappant plusieurs centaines d'opposants. Dimanche, Radio-Téhéran a indiqué que plus de deux cents moudjahidin et autres « terroristes » (quatre cents, selon Reuter, citant la même source) venaient d'être arrêtés dans diverses villes du pays.

Les dirigeants iraniens ont tenu dimanche soir une réunion consacrée à la sécurité intérieure du pays, qui a duré plus de quatre heures. Ce « conseil de guerre » était présidé par le chef de l'Etat et comprenait, outre le premier ministre, les représentants de la police, de la gendarmerie, des « *gardiens de la révolution* » et de l'armée. On ignore les décisions qui ont été prises mais on sait, en revanche, que les responsables ont discuté des diverses critiques formulées au Parlement et dans la presse à l'égard des forces de sécurité.

Le président du conseil, M. Djavad Bahonar, qui présentait dimanche matin le programme de son gouvernement s'est heurté d'emblée à diverses interpellations passionnées. M. Bahonar a dû défendre le ministre de l'intérieur, l'ayatollah Mahdavi Kani, qu'il a reconduit dans ses fonctions, en révélant qu'il avait dû contraindre ce dernier à conserver son portefeuille. Le premier ministre a fini par admettre l'incapacité des forces de sécurité qui, a-t-il dit, seaient « *corrigées et éacttivées* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

L'incertitude persiste sur la destination de la vedette arraisonnée

L'incertitude persiste toujours sur la destination de la vedette iranienne de fabrication française détournée jeudi 13 août par un commando d'opposants monarchistes iraniens au large de la côte sud de l'Espagne. Samedi soir, le ministère espagnol des *affaires étrangères* a affirmé, dans un communiqué, que le bâtiment était bien entré dans le port marocain de Tanger. « *Aucun doute n'est possible à ce sujet*, a précisé un porte-parole officiel espagnol, qui a ajouté « *que l'équipage d'un hélicoptère avait vu le bateau entrer dans le port* ». Ces affirmations ont cependant été démenties par les autorités marocaines, et le consul d'Espagne à Tanger a déclaré, à la radio nationale espagnole, n'avoir pas vu le navire.

Les deux autres vedettes de Cherbourg ont effectué dimanche une escale technique dans le port algérien d'Oran, où elles se trouvaient encore ce lundi matin. En principe, les deux *navires*, qui doivent emprunter le canal de Suez pour gagner l'Iran, effectueront une nouvelle escale technique pour se ravitailler en carburant avant Port-Saïd. Compte tenu de leur rayon d'action, environ 1 500 milles nautiques à 15 nœuds, cette escale devrait se situer en Libye, à Tripoli ou Bengazi.

A Paris, un porte-parole du mouvement d'oppostion iranien *Azadegan*, qui a revendiqué le détournement de la vedette, a indiqué que celle-ci se trouvait « *dans les eaux internationales* ». Il a toutefois refuser de donner d'autres détails tant que l'opération e ncours ne sera pas terminée. Il a précisé *toutefois* que le commando qui avait pris possession du bâtiment comprenait quarante personnes, vingt militaires et vingt civils, et qu'une femme en faisait partie.

« *Il s'agit*, a-t-il poursuivi, *d'un début d'opérations dirigées contre le régime de l'ayatollah Khomeiny* », indiquant que le général Bahram Aryana lui avait fait parvenir un message « *depuis la frontière iranienne où il se trouve* » dans lequel il affirme que la vedette est devenue « *le premier siège du gouvernement de l'Iran* ».

A Téhéran, le ministère des affaires étrangères a accusé samedi la C.I.A. d'être impliquée dans ce détournement. Le ministère a également mis en cause le Maroc, affirmant que la vedette « *a été remise au Maroc dépendant de l'Amérique, par les pirates qui s'en sont emparés* ».

Au Caire, un porte-parole de Reza II, a affirmé que le fils du chach n'était pas impliqué dans l'arraisonnement de la vedette iraienne. « *Face à la politique de répression et de terreur que pratique le régime actuel en Iran*, a-t-il dit, *il est normal que des réactions se produisent de la part de différents groupes d'opposition, y compris des monarchistes.* » — *(A.F.P.)*

UN ENTRETIEN AVEC L'ANCIEN PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« Les attentats contre les personnalités du régime sont inévitables » *nous déclare M. Bani Sadr*

Bien que l'imam Khomeiny ait minimisé, la semaine dernière, l'importance de la vague d'attentats qui déferle sur la République islamique, les dirigeants iraniens manifestent de sérieuses inquiétudes et des critiques sont formulées à l'égard des services de sécurité. Tout en se désolidarisant des attentats « aveugles » qui frappent la population, M. Bani Sadr semble annoncer, dans l'interview qu'il nous a accordée, l'intensification des opérations armées contre le pouvoir. *Il juge en effet* « *inévitables* » *les attentats visant les* « personnalités du régime ». Par ailleurs, il révèle qu'un Conseil national de la résistance a été formé sur le territoire iranien et élargi à d'autres membres que ses propres partisans et les Moudjahidin.

« Je suis toujours le président légitime de la *République iranienne.* » *M. Bani Sadr n'a guère changé : à peine quelques cheveux gris trahissent-ils les épreuves des derniers mois et la fine moustache qu'il avait rasée au moment de sa fuite a repoussé. Il estime que, en dépit des réserves auxquelles Paris est tenu dans ses relations internationales, les autorités françaises le tiennent pour le vrai chef de l'Etat iranien. Il n'a d'ailleurs plus l'intention de quitter la France.* « Je ne sollicite pas, *dit-il*, un appui politique de la part de la France, mais seulement la possibilité de pouvoir travailler pour parvenir à mon objectif qui est le rétablissement des libertés dans mon pays. »

En toute hypothèse, les autorités françaises apportent beaucoup de rigueur dans la protection de l'ancien président iranien et de son « premier ministre », M. Massoud Radjavi, chef des Moudjahidin. Plusieurs dizaines de gardes républicains, mitraillette en bandoulière, talkie-walkie à la main, effectuent des rondes vigilantes dans le secteur d'Auvers-sur-Oise où est situé le pavillon qui sert de résidence aux deux dirigeants iraniens en exil. Après avoir franchi, après de multiples vérifications, le barrage qui obstrue l'entrée de la rue des Gords, les journalistes subissent de la part des policiers en civil une fouille corporelle particulièrement sévère. « C'est normal, *nous dit M. Bani Sadr.* Toutes les tendances pro-Khomeiny et pro-américaines cherchent à se débarrasser de moi. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles j'ai hésité à quitter le pays. En Europe, je cours plus de dangers qu'en Iran : la C.I.A., l'Intelligence Serviec, la K.G.B., la Mafia... »

Deux tendances dans la dictature

« Pourquoi avez-vous donc quitté l'Iran ?

— Il faut vous dire que j'ai hésité longtemps. Ce sont les Moudjahidin qui ont proposé mon départ. Je m'y suis opposé, mais devant leur insistance j'ai demandé aux Moudjahidin et à mes collaborateurs de décider à ma place et je n'ai fait que me plier à leur décision. M. Massoud Radjavi avait d'abord suggéré que je quitte l'Iran le 21 juillet, soit trois jours avant l'élection du nouveau président. Je voulais savoir si le peuple allait, en participant aux élections, voter contre moi. Or le peuple n'a pratiquement pas pris part à la consultation. L'abstention a été générale. Selon un rapport secret du ministère de l'intérieur, tombé en notre possession, seulement deux millions sept cent mille électeurs sont allés aux urnes, alors que les autorités ont annoncé officiellement une participation de plus de quatorze millions. C'est cette approbation populaire qui m'a convaincu de quitter l'Iran.

— Quand allez-vous former le Conseil national de résistance ?

— C'est déjà fait. Si nous n'avons pas encore rendu publique sa composition, c'est uniquement pour des raisons de sécurité. Tout ce que je peux vous dire à ce sujet est que ce Conseil a été formé en Iran même et non à l'extérieur et comprend plusieurs tendances révolutionnaires autres que les Moudjahidin et mes partisans. De toute manière, ce ne sont pas les groupes qui sont essentiels, l'important c'est que le peuple est avec nous.

— Quels moyens comptez-vous utiliser pour reprendre le pouvoir à Téhéran ?

— Notre ligne d'action nous est diffuser en Iran, le samedi 15 août, un communiqué dans lequel je *communiqué dans lequel* je demande la constitution « par tous les moyens » de cellules de résistance et de lutte. Depuis ma destitution, il y a eu plus de six cents exécutions. On montre à la télévision des scènes horribles de mères se félicitant de l'exécution de leurs fils. Ce n'est pas acceptable. Il faut répondre par les mêmes moyens qu'utilise le régime et cela pour rétablir les libertés.

— Comment analysez-vous la situation actuelle en Iran ?

— Il existe actuellement en Iran une dictature et deux tendances qui se disputent la direction de cette dictature : d'une part, Khomeiny, et, de l'autre, les pro-américains, dirigés de l'étranger. A mon avis, il n'y a pas de différence fondamentale entre ces deux tendances. La tâche du Conseil national de la résistance (C.N.R.), c'est de libérer l'Iran de ces deux tendances pour que le peuple devienne souverain. Les citoyens n'acceptent plus d'être traités en mineurs. Les dirigeants viennent d'exécuter six cents personnes et ne se sont pas encore rendu compte que le peuple est devenu conscient et capable de décider de son sort. A l'étranger, les opposants royalistes font la même chose. Ils ne parlent pas du peuple et de sa volonté, mais uniquement du rôle de l'armée, *de la force* et de leur propre action, comme si le peuple n'avait jamais existé.

— Vous avez vous-même souvent parlé de l'armée et assuré qu'elle vous était favorable à 90 %. Comment expliquez-vous qu'elle n'ait pas bougé lors de votre destitution ? Comptez-vous sur elle pour reprendre le pouvoir ?

— L'armée ne pouvait pas bouger parce qu'elle était sur le front. J'ai moi-même demandé qu'elle poursuive la lutte. J'étais et je demeure opposé à l'idée d'un soulèvement militaire. C'est le peuple qui doit changer son propre destin. D'autre part, c'est moi-*même — et j'en suis fier —* qui ai changé la mentalité de l'armée, qui est maintenant aimée par le peuple et prestigieuse parce qu'elle a participé, pour la première fois dans son histoire, à la défense de l'indépendance de l'Iran.

— La guerre totale que vous menez contre le régime en place à Téhéran ne contribue-t-elle pas à affaiblir le combat que mène cette même armée ?

— L'armée ne se bat pas pour défendre le régime, mais pour protéger le pays. N'importe quel militaire en Iran vous dirait la même chose.

— Certains affirment que vous êtes devenu le prisonnier des Moudjahidin, que vous condamniez naguère...

— C'est faux. J'étais pour une participation des Moudjahidin au *Conseil de la révolution*, et c'est ce que, précisément, Khomeiny m'a toujours reproché. Il est vrai que j'ai critiqué certains aspects de leur idéologie. Mais je l'ai fait en tant que théoricien. De toute manière, cela n'empêche pas une collaboration politique. Khomeiny disposait, au début, du soutien de 99 % de la population. En dépit de ses atouts, il n'a pas réussi à s'imposer. De même, tout groupe qui s'imagine qu'il pourra gouverner seul et m'utiliser commettrait un suicide. Je ne serai jamais un prince Sihanouk, et l'Iran n'est pas le Cambodge.

Il y a attentat et attentat

— Approuvez-vous les attentats ?

— Il y a attentat et attentat. Selon un rapport confidentiel qui m'est parvenu d'Allemagne, certaines personnalités de l'ancien régime étudient la possibilité d'utiliser les attentats à l'explosif à la fois pour affaiblir le régime de Khomeiny et ternir l'opposition révolutionnaire. De toute façon, c'est Khomeiny qui est le grand responsable de *ces* attentats. C'est lui-même qui a créé la violence. Je lui avais proposé de mettre un terme aux exécutions pour trois mois et de les remplacer par un débat libre. Pour toute réponse, il a exigé des tribunaux révolutionnaires plus de fermeté. Si ceux qui sont au pouvoir à Téhéran mettent un terme à ces actes illégaux et anti-islamiques, je pense que les attentats cesseront. De toute façon, nous condamnons les attentats aveugles dirigés contre la population. Mais il y a des attentats organisés par les Moudjahidin et autres groupements. Ils sont imposés par le comportement de Khomeiny.

— Avez-vous approuvé le dynamitage du siège du P.R.I. ?

— J'ai publié, le lendemain même, un communiqué condamnant cet attentat, ainsi que les exécutions.

— Et les attentats contre les personnalités du régime ?

— Ils sont inévitables. Comment voulez-vous faire autrement ?

— Ne pensez-vous pas que ce genre d'action ne sert à rien, à moins que l'on s'attaque à la tête même ?

— Non, quand on a assassiné *Razmara (1) en 1951, sans pourtant* atteindre le chah lui-même, le pétrole a été nationalisé peu après et Mossadegh nommé premier ministre. Dire que c'est bon ou mauvais ne sert à rien. La réalité est que quarante à cinquante personnes *sont exécutées* par jour. Je pense que les choses vont changer. Une fois que les dirigeants auront compris qu'ils ne peuvent pas sauver leurs têtes, ils céderont.

— Vous croyez-donc que le régime est condamné ?

— Le régime n'existe pas vraiment. Il constitue seulement un obstacle. Si nous réussissons à le jeter bas...

— Ne craignez-vous pas alors que les monarchistes reprennent le pouvoir ?

— A court terme, non. Mais à longue échéance, c'est possible, grâce au désespoir créé par la crise économique, la paralysie du pouvoir, la guerre extérieure et intérieure. Un jour, les gens estimeront que tout est préférable à une telle situation ! C'est là *ou* réside le danger.

L'imam a perdu de sa popularité

— Vous agissez et parlez comme si le P.R.I. n'avait plus d'influence dans le pays. En êtes-vous sûr ?

— C'est Khomeiny lui-même qui le démontre. Sinon, pourquoi poursuit-il avec tant d'acharnement les exécutions, dont le nombre augmente tous les jours. Il est évident que l'imam a perdu de sa popularité. *En fait, il* n'a avec lui que de 15 % à 20 % de la population.

— Etes-vous sûr de ce chiffre ? Rappelez-vous que, au lendemain de votre élection, vous aviez dit : « Le P.R.I. n'existe plus », et pourtant...

— Vous faites erreur. Le P.R.I. n'existe pas. Ce n'est pas lui qui règne. Ce n'est que l'équivalent du parti Rastakhiz sous le chah, une couverture qui n'a pas de réalité politique, mais justifie et légitime l'action des institutions islamiques, des Pasdarans, des tribunaux révolutionnaires, des comités, des organisations des Moustazafin (déshérités).

— Et l'affaire des otages américains ?

— Parlons-en justement. C'est cette affaire qui m'a ouvert les yeux et fait comprendre que la tendance était à la dictature. L'histoire des otages a changé beaucoup de choses, notamment le rapport de forces entre les mollahs et les intellectuels. Auparavant, les intellectuels se servaient des mollahs et, après *cette affaire, ce sont les mollahs* qui se sont servis des intellectuels. J'ai commencé à expliquer cette évolution au peuple. Malgré mes fonctions de président, je suis devenu chef de l'opposition et, dans ce rôle, j'ai réussi à changer beaucoup de choses, et c'est pourquoi je ne m'estime pas vaincu, mais vainqueur.

— On vous a accusé, à ce propos, d'être pro-américain.

— L'affaire des otages a été utilisée par les Américains pour remettre à flot la dictature en Iran. J'explique, dans un livre que je suis en train de rédiger, comment les Américains ont réussi, à partir de l'affaire des otages à modifier les choses en Iran et à faire de la révolution une contre-révolution... J'estime que c'est cette même politique qui a instauré la dictature en Iran et favorisé l'élection de Reagan aux Etats-Unis. C'est pourquoi je ne voulais pas prendre la responsabilité du changement intervenu dans l'opinion publique américaine. Un peuple, qui, depuis la guerre du Vietnam était plutôt convaincu qu'il ne fallait pas intervenir dans les *affaires* des autres, est *soudain* devenu agresseur. La bombe à neutrons représente un grave danger et l'affaire des otages a été pour beaucoup dans ce changement de la psychologie du peuple américain. Je me suis opposé à la prise d'otages, parce que j'étais persuadé qu'elle avait été suscitée par l'administration américaine à des fins strictement intérieures pour détruire notre révolution. Vous savez également qu'une des raisons du processus qui a abouti à ma destitution était l'affaire des otages... On a voulu me museler parce que je m'étais opposé à l'accord d'Alger. J'estimais que c'était pour nous une honte, une faiblesse et une trahison... En fait, dans cette affaire, nous avons perdu au moins 80 milliards de dollars et ce sont les Américains qui ont gagné. Donc, les pro-américains sont ceux qui ont déclenché la crise des otages et non Bani Sadr. »

Propos recueillis par
JEAN GUEYRAS.

(1) Premier ministre du chah.

Israël

M. Begin annonce la prochaine levée de l'embargo américain sur la livraison des F-15 et F-16

Les avions F-16 et F-15 bloqués aux Etats-Unis seront livrés à Israël à la fin de cette semaine, a déclaré, dimanche 16 août, M. Menahem Begin, à l'issue du conseil des ministres à Jérusalem.

Cette première grande réunion du nouveau cabinet était consacrée en tout premier lieu aux relations d'Israël avec les Etats-Unis, qui traversent une grave crise depuis la suspension de la livraison des quatre premiers F-16 bloqués, au lendemain du bombardement par Israël du réacteur Osirak à Tamuz.

Selon des sources américaines, Israël aurait dû toutefois, pour débloquer les avions, accepter de faire certaines concessions. Il se serait engagé à ne pas utiliser les avions et toutes les autres fournitures militaires américaines à des fins offensives.

Cette information est démentie à Jérusalem, où M. Begin a souligné que les Etats-Unis « *avaient causé le plus grand tort à Israël en maintenant sur le sol américain des appareils qui nous appartenaient déjà.* »

Au cours de la réunion du cabinet, M. Begin a d'autre part, selon la radio, vivement critiqué l'attitude de certains dirigeants juifs américains qui, lors de la visite du président Sadate, ont fait meilleur accueil à ses idées qu'à celles d'Israël.

Dans une interview publiée dimanche par le *Sunday Times*, le président Sadate affirme avoir promis au président Reagan de lui fournir « *toutes les facilités* » pour une action d'urgence dans l'éventualité d'une nouvelle crise dans le monde arabe ou islamique.

Selon l'hebdomadaire britannique, M. Sadate a fait cette promesse dans une lettre remise à M. Reagan, au cours de sa visite à Washington. « *Je ne veux pas voir se reproduire ce qui est arrivé en Afghanistan*, déclare le président égyptien. *Ceci est un engagement crucial car l'Egypte se trouve au point de rencontre de trois continents : l'Afrique, l'Asie et l'Europe. Cela signifie que les Américains auront toutes facilités pour atteindre n'importe quel pays, fût-il aussi éloigné que l'Indonésie. Dans le passé, l'Egypte était un agent. Il y a une grande différence entre un agent et un partenaire à part entière.* » — *(A.F.P.)*

EUROPE

LA SITUATION EN POLOGNE

Nouveau durcissement de Moscou

(Suite de la première page.)

De plus, le rappel par les Soviétiques de la constance de « *leur attitude internationaliste* » à l'égard de la Pologne et le souhait que « *les communistes polonais et la nation fraternelle entière puissent appliquer avec succès* » les résolutions du congrès, c'est-à-dire renforcer le POUP « *en tant que parti marxiste-léniniste* » et « *consolider les positions du socialisme* », montrent bien que la Pologne est en liberté de plus en plus surveillée.

Un ours pensif coiffé d'une casquette ornée d'une étoile à cinq branches, avec, à ses pieds chargés de chaînes, des étiquettes Pologne et Afghanistan, assorti de la légende : « *Les forces du progrès et de la paix vues par les impérialistes* » ; un ours au visage de M. Brejnev étouffant dans son bras droit l'ourson Pologne avec la légende : « *L'U.R.S.S. ne permettra pas que l'on porte atteinte à la Pologne socialiste* » ; ou encore M. Brejnev posant pour un peintre qui le voit en vautour : telles sont quelques-unes des caricatures imprimées à Katowice — dans une imprimerie utilisée par la section de Solidarité des aciéries du Huta-Katowice — qui, plus que toutes les revendications du syndicat indépendant, risquent de déclencher, si elles ne l'ont déjà fait, un processus dramatique en Pologne. Le sens de l'humour n'a jamais été l'apanage des dirigeants communistes, et surtout pas de ceux de l'U.R.S.S.

La fermeture de l'imprimerie a été ordonnée le samedi 15 août par le procureur, parce que, « *malgré des avertissements répétés, les responsables du bulletin préparaient un nouveau numéro contenant des matériaux similaires* » et une instruction judiciaire est en cours sur l'affaire. A Czestochowa, le jour même où quelque 300 000 pèlerins étaient venus pour l'Assomption, un homme a été arrêté parce qu'il placardait des affichettes antisoviétiques.

Si les autorités sévissent si rapidement contre toute action de ce genre, c'est que, comme le dit l'organe de l'armée, le *Zolnierz Wolnosci*, ces caricatures sont « *le symptôme d'un mode de pensée exceptionnellement dangereux qui nuit aux intérêts nationaux les plus vitaux* ».

Autre signe du durcissement du pouvoir : les véhicules officiels et ceux des entreprises ne pourront plus être utilisés à des fins « *menaçant l'ordre social* ». Par exemple pour des activités syndicales, pour diffuser la presse syndicale ou pour bloquer les rues en cas de manifestation. Seule exception prévue : faciliter les pèlerinages ou l'exercice du culte.

L'inextricable dilemme de Solidarité

La semaine qui commence va mettre Solidarité à rude épreuve. Le pouvoir continue à faire pression sur le syndicat indépendant pour restreindre son rôle et tous les *mass media* continuent à critiquer Solidarité. Ainsi, le *Zolnierz Wolnosci* (organe de l'armée qui exprime les vues du premier ministre, également ministre de la défense) est même allé jusqu'à affirmer que le fait de lier l'appel lancé à la population pour qu'elle travaille pendant huit samedis libres, à l'exercice ces jours-là de l'autogestion dans les entreprises, est en fait « *une déclaration de lutte pour le pouvoir* » ; le journal affirme que Solidarité aimerait étendre cette autogestion à l'administration régionale, voire au Parlement. Et il ajoute que « *la Pologne est un pays tragique non seulement à cause de la situation économique, mais avant tout parce que presque chaque Polonais a son propre programme différent de celui du gouvernement* ».

Comme l'a dit samedi, à Czestochowa, le primat de Pologne, Mgr Glemp, distribuant le blâme à parts égales et offrant les bons services de l'Eglise, « *la Pologne est comme un bateau à la dérive où chacun tire le gouvernail à soi. On s'accuse mutuellement de fautes, on recherche le salut et on tombe au premier pas. S'il est difficile de trouver des actions communes qui permettraient de faire sortir le bateau de la tourmente, nous avons pourtant suffisamment de force pour le faire, mais nous n'en profitons pas* ».

La direction de Solidarité, qui fait pourtant montre de pondération et de sang-froid, qui a obéi à l'interdiction des manifestations de rue en organisant, pour célébrer l'anniversaire des grèves de l'an dernier, un marathon entre les trois villes sœurs de la Baltique, est obligée aussi de tenir compte des réactions de sa base. Ainsi, en Silésie, le cœur minier et industriel du pays, le premier accueil fait à la proposition de travailler ces samedis libres, pour lesquels on s'était tant battus, favorable. La base ne paraît pas accueillie. La base ne semble pas avoir compris l'importance de la possibilité de tester des systèmes d'autogestion. De plus, à Katowice, la température monte en raison des poursuites contre les auteurs des caricatures.

Nombreux sont ceux qui avaient décidé de se joindre à la marche pour la libération des prisonniers politiques. L'annulation de cette marche est intervenue tard dans la soirée de dimanche, alors que l'on remarquait des convois de police inhabituels sur les routes polonaises. Les maires de Gdansk, Bialystok et Bydgoszcz avaient déclaré illégales les branches régionales du Comité de défense des prisonniers politiques, qui organisait cette manifestation. Les organisateurs s'étaient résignés dans un premier temps à ne faire partir la marche que de trois villes au lieu de cinq et ils signalaient que plusieurs organisateurs et personnes s'apprêtant à participer aux marches avaient été interpellés et interrogés. Dans l'une des trois villes d'où devait partir cette marche, Radom (là où eurent lieu les désordres en 1976), dans l'après-midi du dimanche, des « paniers à salade » de la milice sillonnaient déjà les rues. En annulant cette marche, les organisateurs ont convoqué pour le 22 août le cinquième congrès du Comité pour la défense des personnes poursuivies pour leurs opinions. Ils ont aussi demandé à la commission nationale de coordination de Solidarité de les protéger contre tout répression de la part des autorités La façon dont celles-ci ont traité cette affaire ne permet plus aucun doute. La Pologne entre de nouveau dans l'ère où, pour le pouvoir, « qui n'est pas avec nous est contre nous ». Mais le pays l'acceptera-t-il ?

AMBER BOUSOGLOU.

LE COMMUNIQUÉ COMMUN

« L'amitié polono-soviétique est l'une des pierres angulaires de l'équilibre des forces en Europe »

Les entretiens que M. Kania et le général Jaruzelski, chefs du parti et du gouvernement polonais, ont eus en Crimée, le vendredi 14 août, avec M. Brejnev, secrétaire général du P.C. soviétique, sont ainsi présentés dans un *communiqué* dont voici les grandes lignes.

M. Kania et le général Jaruzelski « ont présenté les problèmes à la solution desquels le parti ouvrier unifié travaille, à la lumière des travaux du neuvième congrès du POUP. Ils ont souligné que le congrès s'est prononcé pour le maintien et le renforcement des principes marxistes-léninistes de l'activité du parti, pour le renforcement de son rôle dirigeant dans la société, pour le rétablissement et le développement des liens avec la classe ouvrière et les travailleurs, et qu'il a défini les lignes du développement de la démocratie socialiste et de la stabilisation de la situation économique. Le parti a montré l'initiative en élaborant un programme général pour sortir de la crise.

» La ligne du programme élaboré par le neuvième congrès reçoit l'appui de plus en plus large de millions de travailleurs. Toutefois, la situation dans le pays continue à être compliquée et difficile. La production industrielle et le revenu national baissent. Des pénuries dans le ravitaillement de la population sont enregistrées.

» Tout cela n'est pas seulement le résultat des erreurs faites auparavant, mais aussi celui de différentes actions destructrices de forces hostiles au socialisme. Ces forces agissent pour accroître les difficultés et utilisent celles-ci contre le parti et le pouvoir populaire. Les grèves et les démonstrations qui ont eu lieu ces dernières semaines et les nombreux cas de propagande anti-étatique créent de sérieux dangers pour la sécurité de l'Etat, pour son indépendance et pour les intérêts vitaux de la nation polonaise.

» Dans ces conditions le parti ouvrier unifié polonais et le gouvernement de la République populaire polonaise estiment qu'il est de leur devoir, en premier lieu, d'unifier toutes les forces patriotiques au nom du salut national, du salut de la patrie, afin de prévenir une crise profonde, de rétablir un fonctionnement normal de l'économie nationale, de contrôler les manifestations d'anarchie et de lutter avec décision contre les dangers contre-révolutionnaires. Tout cela devrait assurer le développement de la Pologne socialiste et la renforcer en tant que maillon durable de la communauté des Etats socialistes.

» Leonid Brejnev a souligné que les communistes et la population soviétique surveillaient attentivement et très sérieusement les développements de la situation en Pologne. L'Union soviétique s'en tient de manière constante à une attitude internationaliste à l'égard de la Pologne socialiste et souhaite que les communistes polonais et la nation polonaise fraternelle entière puissent appliquer avec succès les résolutions du neuvième congrès visant au renforcement du POUP en tant que parti marxiste-léniniste et à la consolidation des positions du socialisme en Pologne.

» Ce n'est pas une coïncidence si les ennemis extérieurs et intérieurs du socialisme en Pologne utilisent l'arme de l'antisoviétisme. Ils croient qu'ils pourront ainsi creuser un abîme entre la Pologne populaire et l'Union soviétique et ses autres amis et alliés indéfectibles, pour miner les fondements du développement pacifique et sûr de l'Etat polonais indépendant.

Des livraisons supplémentaires de matières premières

» L'existence d'une Pologne socialiste forte et souveraine est dans l'intérêt de l'Union soviétique, de même que la puissance et le haut prestige international de l'U.R.S.S. sont dans l'intérêt de la Pologne populaire.

» L'amitié entre les deux pays trouve une nouvelle confirmation dans ce moment difficile pour la Pologne. Le P.C. de l'U.R.S.S. et le peuple soviétique tout entier sont sincèrement de tout cœur avec le POUP et les forces de la nation polonaise qui luttent pour contrer les intentions des ennemis du socialisme, pour surmonter la crise et améliorer les conditions de vie de la population.

» Les problèmes relatifs au développement d'une coopération vaste et générale entre les deux pays ont été examinés. Compte tenu de la difficile situation économique de la République populaire de Pologne, l'Union soviétique lui prête une assistance matérielle considérable. La décision a été prise à présent de repousser au prochain quinquennat le remboursement de la dette de la Pologne à l'U.R.S.S. et de fournir des livraisons supplémentaires de matières premières à l'industrie légère polonaise et de certains biens de consommation. L'Union soviétique aidera aussi à une utilisation plus complète du potentiel industriel de la Pologne. La direction du POUP et le gouvernement polonais sont sincèrement reconnaissants pour cette assistance fraternelle.

» **Les deux parties ont souligné que l'amitié polono-soviétique était l'une des pierres angulaires de l'actuel équilibre des forces en Europe. L'U.R.S.S. et la Pologne sont fermement décidées à continuer à faire tout ce qui est nécessaire pour renforcer la communauté socialiste, bastion de la sécurité et de la paix en Europe et dans le monde.**

» Les participants à la réunion ont déclaré que les forces de l'impérialisme mondial continuent à mener une dangereuse politique de militarisation dans le cadre de leurs tentatives de stopper le progrès social et à accroître les dangers pour la paix par leur action dans l'arène internationale.

» Il y a des tentatives d'ingérence dans les affaires intérieures des pays socialistes, c'est seulement ainsi que peut être interprétée la récente résolution adoptée sur la situation intérieure en Pologne par la Chambre des représentants du Congrès des Etats-Unis. L'Union soviétique appuie pleinement l'attitude adoptée en la matière par la Pologne populaire. De tels actes d'ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats apportent de nouvelles complications à la situation internationale actuelle tendue.

» Une constante augmentation des tensions, une course incontrôlée aux armements, voilà ce que l'impérialisme tente d'imposer à l'humanité. Une telle politique est incompatible avec les intérêts de toutes les nations.

» Les participants à la réunion ont exprimé le désir réciproque de l'U.R.S.S. et de la Pologne de poursuivre sur la voie du développement général de la coopération polono-soviétique et de la réalisation en commun d'une ligne pacifique dans les affaires internationales.

» La réunion s'est passée dans un esprit de parti d'amitié fraternelle et de compréhension mutuelle. »

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

● LE PROCUREUR DE LA COUR MARTIALE du Bangladesh a réclamé la peine capitale contre les trente et un officiers accusés d'avoir participé à la mutinerie de Chittagong et à l'assassinat du président Ziaur Rahman, le 30 mai dernier, indique le rapport sur ces événements communiqué, samedi 15 août, par le gouvernement. Le procureur a demandé qu'un châtiment exemplaire soit infligé aux mutins, qui, en tant que militaires, devaient obéir et respecter la discipline de leur pays. — *(A.F.P.)*

Chine

● DES TROUPES VIETNAMIENNES ont été repoussées par des gardes-frontières chinois après un accrochage à la frontière sino-vietnamienne, dans la nuit du samedi 15 au dimanche 16 août, a annoncé l'agence Chine nouvelle reçue à Hongkong. L'agence, citant des sources militaires de Nanning (sud de la Chine), a ajouté qu'une compagnie d'infanterie vietnamienne, couverte par l'artillerie, a envahi « *une nouvelle fois* » le front de Fakashan dans la région de Guanxi (sud du pays). Les soldats chinois, a ajouté Chine nouvelle, ont repoussé trois attaques vietnamiennes, et tué des soldats vietnamiens. — *(A.F.P.)*

Djibouti

● UN NOUVEAU PARTI D'OPPOSITION, le parti populaire djiboutien (P.P.D.), vient d'être créé à Djibouti, selon un communiqué du P.P.D. parvenu dimanche 16 août à Paris. Ce nouveau parti est dirigé par M. Moussa Ahmed Idriss et son comité directeur comprend notamment deux anciens premiers ministres, MM. Ahmed Dini et Abdallah Kamil. Le P.P.D., dont les statuts ont officiellement été déposés au ministère de l'intérieur, samedi 15 août, se veut un « *parti légal d'opposition regroupant toutes les tendances et les ethnies* ». Ses objectifs, selon ses dirigeants, sont « *l'instauration de la démocratie, l'égalité et la justice, la bonne gestion des affaires du pays, ainsi qu'un développement économique approprié, sans gaspillage* ».

Grande-Bretagne

● QUINZE POLICIERS ONT ETE BLESSES, le samedi 15 août à Liverpool, au cours d'une manifestation qui a rassemblé plusieurs milliers de personnes. Répondant à l'appel du « *comité de défense de Liverpool* » et soutenus par le parti travailliste, les manifestants protestaient contre l'attitude de la police lors des troubles du mois de juillet et réclamaient la démission de M. Ken Oxford, son responsable local. D'autre part, à Sheffield, au nord de l'Angleterre, des affrontements se sont produits samedi entre des jeunes, en majorité noirs, et la police. Dix-sept personnes ont été arrêtées. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

Guatemala

● TRENTE GUERILLEROS ET CINQ SOLDATS ont été tués lors d'une embuscade tendue par la guérilla à un convoi de l'armée guatémaltèque dans la province occidentale de Quiche, a-t-on annoncé récemment de source militaire. Dix soldats ont été blessés. Dans la capitale, un réduit révolutionnaire aurait été détruit par l'armée le 13 août ; deux guérilleros auraient été tués. Enfin, plusieurs bombes ont explosé, sans faire de victimes, à Guatémala, dans la nuit du 12 au 13. — *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

● UN NOUVEAU PRISONNIER REPUBLICAIN, M. Jackie McMullan, a commencé, le lundi 17 août, une grève de la faim à la prison de Long Kesh. M. McMullan, condamné à la prison à vie en 1976, « remplace » Tom McElwee, mort le 8 août après soixante-deux jours de jeûne. M. Michael Devine, autre prisonnier républicain qui en est à son *cinquante-septième* jour de grève de la faim, est maintenant totalement aveugle. D'autre part, M. Paddy Quinn, qui avait été alimenté à la dedande de sa famille après quarante-sept jours de jeûne et alors qu'il avait perdu conscience, a fait savoir qu'il renonçait à la grève de la faim. — *(A.F.P.)*

Pakistan

● LES AUTORITES MILITAIRES ont libéré, vendredi 14 août, huit dirigeants politiques, dont trois anciens ministres d'Ali Bhutto, à l'occasion de la Fête de l'indépendance, a-t-on appris de source autorisée. Les huit détenus avaient été arrêtés en mars, après le détournement d'un apareil des lignes pakistanaises vers Kaboul. D'autre part, les autorités ont interdit toute activité syndicale au sein de la compagnie aérienne nationale P.I.A. et fait savoir qu'elles s'arrogeaient les pouvoirs de mettre éventuellement à pied ses vingt-deux mille employés. Ces mesures, annoncées à l'issue du conseil des ministres, ont été rendues nécessaires, précise-t-on de source autorisée, par la détérioration des services de la P.I.A. Cette dernière n'est pas rentable en termes purement financiers et se trouverait même « *au bord d'un effondrement général* ». Plusieurs dirigeants syndicaux de la compagnie ont été arrêtés et la police a investi plusieurs aéroports du pays. — *(Reuter, A.F.P.)*

R. F. A.

● L'EVEQUE DE MUNICH, Mgr Matthias Defregger, a été légèrement blessé le samedi 15 août par une inconnu qui lui a jeté de l'acide dans les yeux. En 1969, l'hebdomadaire *Der Spiegel* avait révélé que, en juin 1944, alors qu'il était capitaine dans l'armée allemande, Mgr Defregger avait fait procéder, sur ordre, à l5exécution, par représailles, de dix-sept personnes habitant le village de Filetto, dans les Abruzzes. — *(A.F.P.)*

U.R.S.S.

● UN HISTORIEN UKRAINIEN, M. Evgueni Antsoupov, a été condamné à Kharkov pour « *agitation et propagande antisoviétiques* » à six ans de camp, suivis de cinq ans de relégation, après avoir demandé à émigrer en Israël. — *(U.P.I.)*

Yougoslavie

● MORT DE M. ALEC BEBLER. — Ancien sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, ancien ambassadeur à Paris et à Djakarta M. Alec Bebler est mort à Ljubljana, à l'âge de soixante-quatorze ans. de 'soixante-quatorze ans.

[Né en 1907 à Idrija (Slovénie), M. Bebler était docteur en droit de l'université de Paris. Entré au parti communiste yougoslave en 1929 (il sera membre du comité central en 1952, puis du conseil de la Fédération en 1967), il prend part à la guerre d'Espagne, où il est blessé dès les premiers jours. Après un séjour en U.R.S.S., il est parachuté, en 1941, en Slovénie, où, sous le nom de « Primoz » (prénom du poète slovène Primoz Trubar), il est l'un des organisateurs de la Résistance. Délégué permanent à l'ONU après la Libération, il est ensuite nommé sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, avant de devenir, en 1955, ambassadeur à Paris. En 1966, il sera élu président de la Fédération mondiale des associations des Nations unies.]

● CINQ ALBANAIS DU KOSOVO, considérés comme les « meneurs » des *manifestations* « contre-révolutionnaires » et « nationalistes » qui ont eu lieu à Podujevo en avril dernier, ont été condamnés dimanche 16 août à Pristina, capitale de la province, à des peines allant de quatre à onze ans de prison. — *(A.F.P., U.P.I.)*.

● QUATRE MEMBRES DU MOUVEMENT DE LIBERATION NATIONALE DU KOSOVO ont été condamnés, jeudi 13 août, à Pec, à des peines de prison allant de trois à neuf ans pour « *activités hostiles mettant en péril l'intégrité territoriale de la Yougoslavie* », ce qui porte à soixante-dix-sept le nombre des personnes condamnées depuis le début du mois de juillet, au cours de treize procès, pour leur participation aux manifestations du Kosovo en mars et avril derniers. — *(A.F.P.)*

Zimbabwe

● UNE SERIE D'EXPLOSIONS s'est produite, dimanche 16 août, dans un cantonnement des anciens partisans de M. Nkomo, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Salisbury, où sont entreposées des munitions et des armes de l'armée nationale du Zimbabwe. La police n'a pas fait état de blessés, mais a toutefois indiqué que toutes les ambulances de Salisbury avaient été dépêchées au cantonnement. Les alentours de la caserne ont été ceints d'un cordon de sécurité tandis que les explosions se poursuivaient dimanche en milieu d'après-midi. — *(A.F.P.)*

Portugal

Le parti social-démocrate invite M. Balsemao à former le nouveau gouvernement

De notre correspondant

Lisbonne. — Au terme d'une réunion-marathon de deux jours, les dirigeants du parti social-démocrate portugais ont demandé, le dimanche 16 août au petit matin, à M. Francisco Pinto Balsemao, premier ministre démissionnaire, de rester au pouvoir pour résoudre la crise politique. La motion de soutien à M. Balsemao a été adoptée par 58 voix contre une seule. Deux membres du conseil national se sont abstenus. Plusieurs adversaires de l'ancien premier ministre avaient quitté la salle avant le scrutin.

Ayant remporté une première manche dans son combat pour la « clarification », M. Balsemao s'apprête maintenant à négocier avec les autres dirigeants de l'Alliance démocratique qu'il doit rencontrer d'ici à mercredi. Pour reprendre ses fonctions de premier ministre, M. Balsemao exige en effet l'engagement loyal du C.D.S. et du P.P.M. Du côté des monarchistes, M. Teles acceptera tout ce qui lui sera proposé. La situation est plus délicate pour le leader du C.D.S. Lors de la formation du gouvernement, en décembre dernier, M. Freitas do Amaral avait refusé d'en faire partie. Ainsi il gardait les mains libres pour critiquer le gouvernement et échappait aux conséquences des mesures impopulaires prises par l'exécutif, surtout en matière économique.

La victoire de M. Balsemao, dans le cadre du P.S.D., représente aussi une défaite de M. Freitas do Amaral, qui, quelques jours auparavant, s'était félicité de la démission du premier ministre.

La motion du conseil national sur la stratégie future du P.S.D. est assez laconique. « *La ligne politique du parti, approuvée lors du 8e congrès national, sera réaffirmée* », lit-on dans le document distribué à la fin de la séance. Mais le retour de M. Balsemao représente sans doute l'acceptation sans équivoque, aussi bien par le P.S.D. que par l'A.D., d'une stratégie basée sur la « normalisation » des relations avec la présidence de la République. « *Il faut, certes, respecter les résultats des législatives du 5 octobre, mais il faut respecter également les résultats des présidentielles du 7 décembre* », précisait M. Pimentel, ministre de la justice, et un des collaborateurs les plus proches du premier ministre.

Le président Eanes commence ce lundi ses consultations.

JOSÉ REBELO.



Inde

LE TRENTE-QUATRIÈME ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Le pays traverse une période critique, *déclare Mme Gandhi*

New-Delhi. — La célébration, samedi 15 août, du trente-quatrième anniversaire de l'indépendance, n'a pas dérogé à la tradition qui veut qu'à cette occasion les Indiens, tout en prenant acte des progrès accomplis pendant cette période, constatent avec tristesse que leur pays offre toujours le spectacle de *« minuscules îlots de prospérité au milieu d'un vaste océan de pauvreté »* (1), tandis que les dirigeants expriment la préoccupation que leur inspire les problèmes, voire les dangers, auxquels la nation se trouve confrontée.

C'est ainsi que le président de l'Union, M. Sanjiva Reddy, a, dans son message, invité ses compatriotes à s'inspirer de *« l'esprit de sacrifice et de désintéressement témoigné par ceux qui prirent part à la lutte pour l'indépendance »*. Evoquant les affrontements fréquents entre diverses composantes de la société indienne, il a craint que cette violence et ces divisions ne mettent en péril l'unité nationale.

Se félicitant de l'augmentation de la production agricole au cours des dernières années, il a souhaité que cette évolution se poursuive. Encore faut-il, a-t-il ajouté, que cette production accrue bénéficie également aux consommateurs et que ces derniers puissent obtenir régulièrement, et à des prix raisonnables, ce dont ils ont besoin.

Aussi a-t-il appelé de ses vœux un système qui, d'une part, assure un prix rémunérateur aux producteurs, d'autre part élimine les abus commis par de *« cupides intermédiaires »*. D'où la préoccupation du président face à l'actuelle hausse des prix des produits alimentaires et des biens de consommation essentiels, flambée qui, a-t-il constaté, frappe durement les classes les plus défavorisées ainsi que les salariés. A son avis, le remède réside dans une augmentation de la production, qui passe notamment par une meilleure utilisation du potentiel industriel existant.

Un réveil national

S'adressant également à la nation (pour la première fois son discours était télévisé dans l'ensemble du pays grâce au satellite de télécommunications indien *Apple*, lancé en juin dernier par la fusée européenne Ariane), le premier ministre, Mme Indira Gandhi, qui a souhaité *« un réveil national »* et *« un sens accru des responsabilité à l'égard de la société »*, a évoqué le danger que constitue à ses yeux la course aux armements, notamment dans le sous-continent indien.

Réaffirmant la volonté de son pays d'entretenir des relations amicales avec ses voisins, elle a noté qu'une telle attitude ne devait en aucun cas être considérée comme un signe de faiblesse. Constatant que le pays traversait actuellement une période critique, elle a dénoncé *« l'action d'éléments antisociaux »* et appelé chacun à aider le gouvernement à démasquer et à combattre vigoureusement *« les spéculateurs et ceux qui profitent du marché noir »*. Tout en reconnaissant que le niveau des prix était très élevé et qu'il en résultait de multiples privations pour le peuple, elle a estimé que l'inflation était désormais enrayée. Elle a toutefois reconnu que tous les efforts entrepris pour accroître la production nationalee resteraient sans effet tant que la croissance démographique ne serait pas contrôlée.

L'inquiétude ainsi manifestée par les deux plus hauts responsables du pays ne devrait pas manquer de s'exprimer également, mais cette fois sur un registre plus polémique, au cours des cinq semaines de la session parlementaire (la session de mousson) qui s'ouvre ce lundi à New-Delhi. Une session qui s'annonce des plus tumultueuses même si l'opposition est plus divisée et discréditée que jamais. Cette dernière, il est vrai, outre sa dénonciation d'un pouvoir *« autoritaire et dynastique »*, ne manquera pas de *« munitions »* pour ouvrir le feu contre le gouvernement de Mme Gandhi, un gouvernement qui bénéficie cependant d'une écrasante supériorité numérique au Parlement (2).

La conversion des intouchables

Les sujets brûlants ne manquent pas, en effet, qu'il s'agisse de la hausse des prix, déjà évoquée, des conséquences des traditionnelles et dramatiques inondations provoquées par la mousson, de la ratification de plusieurs ordonnances gouvernementales, dont celle, très controversée, interdisant les grèves dans les secteurs économiques essentiels (*le Monde* du 29 juillet) et au sujet de laquelle l'opposition devrait mener une bataille acharnée.

Quant à la conversion récente et massive à l'islam (et, dans une moindre mesure, au bouddhisme) de plusieurs milliers de *« harijans »* — les intouchables — de l'Etat de Tamil-Nadu, elle devrait susciter les passions dans la mesure où elle remet en cause les fondements même de la société indienne, dont la section la plus défavorisée semble avoir trouvé là le moyen d'échapper à un système, celui des castes, qui en fait la victime de discriminations et d'atrocités répétées. Une ténébreuse affaire, aussi, dans la mesure où d'aucuns n'ont pas hésité à mettre en cause une ingérence étrangère. Ainsi a-t-on entendu dénoncer *« un complot international destiné à convertir quatre-vingt millions d'harijans, grâce à l'argent fourni par des pays du golfe Persique dans le but de doubler la population musulmane du pays »*.

Au cours de cette session, un ministre sera particulièrement sur la sellette, celui des chemins de fer, puisqu'il devra répondre de l'augmentation des accidents, l'un d'entre eux (sans doute le plus meurtrier de l'histoire ferroviaire indienne) ayant entraîné la mort de plusieurs centaines (deux cent soixante-dix selon le bilan officiel) de passagers (*le Monde* des 9 et 10 juin). D'autant qu'il sera amené à solliciter du Parlement de nouveaux crédits pour son ministère.

Une procédure qui pourrait d'ailleurs également permettre à l'opposition d'engager un mini-débat budgétaire, prétexte à un examen critique de la situation économique du pays au cours duquel devrait être évoquée la décision du gouvernement indien, confronté à un sérieux problème de balance des paiements, de solliciter du F.M.I. un prêt record (près de 6 milliards de dollars). Un recours qui suscite de vives critiques quant à son opportunité, ses modalités et ses implications financières.

Restera, enfin, le réservoir illimité des sujets de politique étrangère, qu'il s'agisse de la fourniture de matériel militaire américain au Pakistan et de la menace ainsi ressentie par l'Inde, de la situation en Afghanistan, de la reprise du dialogue avec la Chine (*le Monde* du 30 juin), du sort des immigrés indiens en Grande-Bretagne, de la conférence Nord-Sud ou de l'impasse dans laquelle se trouve les discussions concernant les livraisons d'uranium enrichi américain pour la centrale de Tarapur, livraisons interrompues par l'administration Reagan.

Mais au-delà de ce menu chargé, chacun observera avec intérêt, tout au long de cette session, le comportement d'un nouvel élu à la chambre basse : celui du fils du premier ministre, Rajiv Gandhi, qui succède à son frère Sanjay, mort dans un accident d'avion en juin 1980. Certains ne voient-ils pas d'ores et déjà en lui le futur premier ministre de l'Inde.

PATRICK FRANCÈS.

(1) Rappelant que l'Inde demeure l'un des pays les plus pauvres du monde, un éditorialiste notait récemment que 48 % des 658 millions d'Indiens (soit plus que la population totale de l'Europe occidentale) ne disposait toujours pas des 2 400 calories quotidiennes, estimées comme un minimum par les organisations internationales.

(2) Sur les 527 sièges de la Chambre basse actuellement pourvus, le Congrès en détient 352, contre 36 au groupe le plus important de l'opposition, le parti communiste marxiste. Le parti de Mme Gandhi ne détient cependant que 112 des 244 sièges de la Chambre haute.

Les enfants de Mustapha Kemal

I. — Turquie-sur-Seine en Cappadoce

Par dépliants touristiques, photographies d'art, larges panneaux publicitaires, quelques panoramas illustres poursuivent désormais l'homme occidental jusque dans sa maison, ou l'assiègent sous ses fenêtres. Prodigieux sphinx de Guizeh sur papier de luxe ! Rayonnante baie de Rio à la télévision ! Cet hiver, Istanbul s'installa dans nos rues par affiches avant d'envahir le métro. *« C'est bosphormidable ! »*, jurait l'une d'elles sur fond de mosquées dans le crépuscule. Mais, à côtoyer si souvent l'extraordinaire par procuration, l'œil moderne garde-t-il assez de fraîcheur pour s'émouvoir encore à la première merveille ? Question fatale quand la profusion fatigue et remplit le monde de grands blasés.

Un semis de piques géantes

Environ 600 kilomètres à l'est d'Istanbul, la Cappadoce fournit le terrain idéal pour se mettre à l'épreuve. Cinq, six, dix beaux albums, peut-être, représentent en quadrichromie ses incomparables roches lunaires, cônes rugueux, gigantesques, parfois tordus comme des cagoules folles soudain saisies par une rigidité minérale. Quel passionné de voyages, quel inguérissable amoureux de randonnées lointaines, ne se berça jamais de leur fantasmagorie ?

Rassurons-les tous ! Cohortes scandinaves, hollandaises, allemandes, françaises, défilent en vain, à leurs pieds, d'avril à septembre. Leur magie opère encore comme un miracle dès qu'elles se profilent dans la plaine onduleuse, pareilles à un semis de piques géantes tombées à l'envers d'un ciel en courroux.

Aux origines, les volcans du voisinage projetèrent là un déluge de laves tendres où le soufre se mêlait au basalte. Plus tard, les intempéries usèrent, découpèrent, sculptèrent cette matière friable jusqu'à en dégager des couloirs, des éperons, des tours, puis ces hautes concrétions en aiguilles dites cheminées de fée, percées d'ouvertures, de portes, de fenêtres, par d'anciennes populations troglodytes. Par pointes fines ou fortes protubérances aux teintes intermédiaires entre l'ocre et le gris, elles jaillissent d'une campagne poussiéreuse, coupée de ravins aux flancs arrondis par des boursouflures blanches comme la neige. Fascinantes ou cocasses, elles défient la réalité comme un rêve.

Au loin, le massif montagneux de Zelve barre puissamment l'horizon de reliefs blancs, ocres ou rose tendre. A son approche, l'asphalte tourne, puis s'enfonce vers des gorges rébarbatives, aux parois criblées d'orifices mystérieux. Des ermites les creusèrent aux premiers âges du christianisme. Des moines chassés de Syrie par les Arabes s'y réfugièrent à leur tour, suivis plus tard par des Byzantins victimes des grandes persécutions iconoclastes. Ages terribles ! Depuis la lointaine Asie centrale, Seljoukides, Mongols, Ottomans déferlèrent tour à tour sur le pays et laissèrent chaque fois derrière eux une traînée de mort.

A leur approche, les populations s'engouffraient précipitamment dans ces bizarres alvéoles entretenues à 10 ou 20 mètres du sol par la main des hommes. Les ravins de Göreme et de Zelve dressent encore, dans le silence de ces habitations abandonnées, les étonnantes reliques de deux villes fantômes. Accessibles par échelles, encoches, leurs entrées débutent par des boyaux obscurs, où le visiteur n'avance qu'à petits pas, plié en deux, avant d'atteindre des pièces étonnamment spacieuses.

Un cimetière de Dieux

Du dixième au dix-neuvième siècle, des générations de Grecs, d'Arméniens, vécurent là entre la terre et les nuages. Industrieux, mystiques, ils aménageaient entre deux alertes des chapelles, des entrepôts, des monastères, mais surtout des églises enluminées comme des châsses. L'ocre dans toutes ses nuances, des rouges, des bleu antique servirent à peindre pieusement, inlassablement la vie de Jésus, l'histoire des martyrs, celle de l'empereur Constantin, de l'impératrice Hélène, telles qu'elles arrivaient par la tradition orale et le proto-évangile de Jacques.

A Göreme, les sanctuaires portent les noms pittoresques et naïfs d'un autre âge : église de la pomme, église obscure, église cachée, église aux sandales, chapelle aux tombeaux, etc. Le Christ grave et barbu de la liturgie orthodoxe règne aux plafonds, sur les murs, dans les coupoles, parmi les anges, les apôtres, les soldats du jardin des Oliviers, les témoins désolés de son supplice, coiffés de tiares, vêtus de tuniques byzantines.

En 1923, des transferts massifs de population chassèrent du pays les derniers chrétiens. Dès le départ, les musulmans détruisirent, retournèrent leurs maisons, transformèrent les églises en citernes, en étables, non sans s'attaquer aux images et leur lacérer spécialement les yeux. Avant de s'en aller, Arméniens et Grecs, fous de rage, procédèrent eux-mêmes aux déprédations. Pour ne rien laisser à détruire, ils grattèrent parfois jusqu'au plâtre les chefs-d'œuvre de leurs aïeux.

Un Orient de rêve

Tandis qu'à Göreme et Zelve, mille ans de moyenâgeuses tragédies s'endorment à jamais dans l'éternité des pierres, une vieille Turquie encore assez miraculeusement intacte s'accroche aux villages d'Uchisar, Urgüp et Ortahisar de toute sa robustesse paysanne. Pourtant, l'usure des jours ne la ménage pas non plus. Des débuts du printemps à l'automne, les autocars internationaux déversent à grands flots leurs cargaisons de touristes hilares, blouses et pantalons clairs. Le seul bourg d'Urgüp, habituellement peuplé d'environ neuf cents âmes, concentre pour eux quatorze magasins d'antiquités, bimbeloteries, sur 100 mètres de trottoir, et cinq banques où les mots *Change, Exchange, Wechsel* flamboient comme la tentation.

Bon connaisseur en affaires, le *Club Méditerranée* entretient un hôtel sur un ravin d'Uchisar, à 10 kilomètres. Ses balcons dominent un panorama grandiose. Massif, puissant comme une citadelle, le bourg s'adosse à un roc formidable, couvert de crevasses, déchiqueté par l'âge, et dresse dans l'azur vingt-deux étages de tunnels, escaliers ou habitations en ruine. Encore nombreuses, les maisons intactes s'encastrent dans la pierre, et forment avec elle un bizarre assemblage de toits, murs et mamelons rocheux où les cheminées de fées pointent leurs cônes fantastiques.

Tout un Orient rustique s'attarde ici comme un rêve dans la rocaille des sentiers sinueux. Le long des pentes, des chèvres broutent l'herbe rare, et de petits ânes gris braient à fendre l'âme sous d'opulentes matrones soigneusement voilées. En larges pantalons bouffants, les jeunes filles aux

par GILBERT COMTE

cheveux en nattes s'emmitoufflent de tuniques à fleurs, tricotent sur les terrasses, ou fixent des couffins aux flancs des chevaux. Coiffés de la casquette qu'imposa naguère à la place du fez Mustapha Kemal, légendaire fondateur de la République, les hommes trapus, rugueux, moustachus, le visage farouche, souvent prématurément vieillis dès la trentaine, mettent dans leurs gestes lents et lourds le sérieux de toutes les paysanneries du monde.

Une francophonie clandestine

Tandis qu'en autocar les clients de M. Trigano sillonnent la région, beaucoup de Turcs rejoignent chaque mois quelques-uns de leurs trois cent mille compatriotes émigrés comme travailleurs entre le Pas-de-Calais et les Bouches-du-Rhône. Impossible de marcher en pleine campagne sans tomber à l'improviste sur les conséquences de ce double brassage. Vers Zelve, une inscription sur la roche recommande impérativement : *« Apprenez la poterie chez Ismaël à Avanos. »* Sur la place d'Uchisar, deux magasins de cartes postales et bibelots-souvenirs pour étrangers s'appellent *Au Tapis de Cappadoce* et *Au Bon Marché*. Des fillettes accourent, les mains pleines des gracieux petits personnages qu'elles confectionnent avec du bois et du tissu : *« Achète-moi une poupée, Monsieur ! »* Quelques pas plus loin, la boutique *Au Tapis volant* propose par affiche une *« démonstration sur métier artisanal et conférence sur l'histoire du tapis sans obligation d'achat »*. Le paysan rencontré sur un chemin perdu salue tout naturellement l'étranger qu'il croise d'un *« bonjour »* sonore et cordial. Sur un marché voisin, le vendeur de courgettes s'exclame, tout attendri : *« Vous êtes Français ! Moi, j'ai travaillé sept ans à Roubaix. J'étais très bien. Ici, c'est mieux ! On travaille trois jours par semaine. Les autres, on se repose. »*

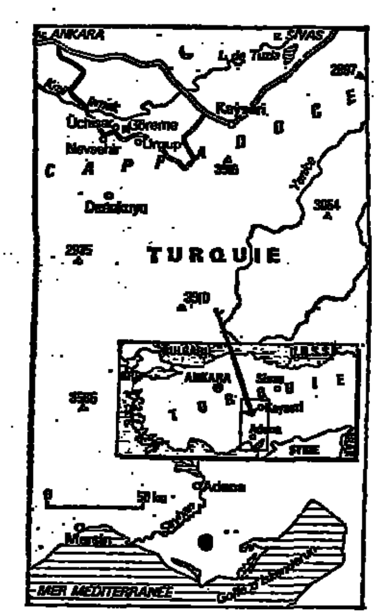
Tout le monde se promène, décidément, avec en poche l'adresse de quelque cousin tourneur à Boulogne-Billancourt ou pompiste à Ménilmontant. Ces expatriés n'habitent jamais l'avenue Mac-Mahon, Passy ni Auteuil. Mais les tristes quartiers du travail où ils vivent n'ôtent rien à leur enthousiasme. Au restaurant, le voisin de table annonce justement qu'il arrive de la porte Saint-Martin, à Paris, avec une précieuse information météorologique : *« Il pleuvait avant-hier boulevard Sébastopol ! »* A ces mots, le serveur annonce qu'il vécut six mois à Strasbourg, chez des parents. Il a visité Versailles et garde encore l'or des lambris dans les yeux : *« La France, Monsieur, c'est la démocratie, la culture et la liberté ! »*

Tandis qu'au dehors les femmes voilées passent entre leurs papiers, au petit trot des ânes, ces phrases-là se prononcent encore d'une voix émue, les yeux ardents d'émotion. En hommage à la patrie des droits de l'homme, quelques compères, réunis au fond de la salle avec des instruments de musique, attaquent un allègre *« Alouette, gentille alouette »*, puis continuent par *« Si je meurs, je veux qu'on m'enterre dans une cave où il y a du bon vin... »*. De rencontres en conversations, la Cappadoce prend jour après jour un vague air de banlieue parisienne. Puis, un soir, quelqu'un vous glisse dans l'oreille : *« A Urgup, quinze hommes ont épousé des Françaises ! »* Eh oui ! Sous les apparences de l'inaltérable, la Turquie se métamorphose désormais chaque jour presque davantage qu'elle se transformait naguère en cent ans.

Le grand bazar

Dès Kaisery, à une heure d'auto d'Uchisar, la vieille terre ottomane frémit jusqu'à Istanbul sous le grondement des bulldozers. A Denizli, naguère pauvre bourgade anatolienne assoupie dans une insondable torpeur, de larges avenues ouvertes parmi les ruelles tortueuses découpent géométriquement une ville remplie d'échafaudages, dans la rumeur d'une circulation intense. A Brousse, jadis romantique et gracieux sanctuaire, un capitalisme non pas sauvage intégralement et systématiquement criminel a saccagé le miracle d'une incomparable harmonie. Là où des maisonnettes gaiement colorées s'accordaient par centaines aux contreforts des montagnes, de lourds immeubles aux silhouettes de banlieues allemandes ferment et endeuillent à jamais l'horizon. Jusqu'à mi-chemin de la mer Noire, le Bosphore lui-même s'enfonce entre deux rives dévorées par la pierre.

Ces profanations n'épargnent pas la Cappadoce. Jusqu'à l'année dernière, aucune réglementation ne protégeait le site d'Urgüp. Grâce au mutisme des lois, une banque se construisit tranquillement un immeuble de trois étages sous une splendide falaise



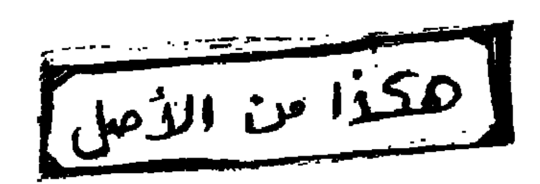
peuplée de cavernes et d'habitations, sans souci du dommage pour l'incomparable perspective. D'autres bâtiments la respectent mieux, mais des bulldozers creusent à grands fracas un vaste amphithéâtre sur la moitié d'une vieille place entourée, voici vingt ans, d'humbles gargottes et d'échoppes paysannes. Recouvert de béton, converti en centre commercial, l'enrecherecher. Vieux corans couverts les ventes de breloques, bijoux, bibelots d'onyx, tapis et carpettes destinées aux touristes. Vendre ! Vendre ! Au goutte à goutte, ce maître-mot de l'Occident pénètre peu à peu dans les âmes. Et sur cette terre, où la Grèce antique, Rome, Byzance et l'Islam semèrent les trésors et les traces de quatre civilisations. Dieu, qu'il en existe des reliques à monnayer !

Marbres contemporains d'Alexandre, bronzes anciens, pièces d'argent ou de cuivre aux effigies des basileus ou des Césars surgissent encore à l'improviste dans les champs, sous le soc des charrues à la saison des labours. Longtemps, les paysans jetèrent distraitement ces reliques par-dessus leurs épaules. Mais les étrangers les achetèrent. Ils se mettent donc à les rechercher.

Le faux se mêle au vrai dans toute cette pacotille. Sous la main d'habiles artisans, métaux et terres cuites apprennent à mentir. Mais d'authentiques chef-d'œuvres peut-être venus de familles rivales s'offrent ensemble sur les étalages, aux mains des touristes pressés, entre les cartes postales et les bracelets à deux sous. Bien qu'ils se tiennent déjà au bord de l'éternité, leurs prix montent, descendent d'un jour à l'autre, avec les caprices du change et les fluctuations du franc socialiste. Sans le savoir, M. Jacques Delors modifie, à 6 000 kilomètres, la valeur de pièces frappées sous l'empereur Constantin.

Prochain article :

L'AGE DE LA LIBERTÉ



politique

SELON UN SONDAGE DE L'IFRES

Les cent premiers jours du septennat de M. Mitterrand ont été positifs, estiment 44 % des Français

Le Journal du dimanche a publié, dans son édition du 16 août, un sondage réalisé par l'IFRES sur les cent premiers jours du septennat de M. François Mitterrand. Selon cette enquête effectuée entre le 11 et le 13 août auprès d'un échantillon représentatif de la population française, 44 % des Français ont une opinion positive de cette première période du septennat et 35 % une opinion négative. D'autre part, 43 % (contre 42 %) ont l'impression d'assister, depuis le 10 mai dernier, « *à un changement de société* ». Parmi ces personnes, 44 % estiment que M. Mitterrand « *met en place une société nouvelle basée sur une idéologie socialiste* », tandis que 32 % jugent cette idéologie « *sociale-libérale* » et que 16 % la qualifient de « *sociale-communiste* ».

Les appréciations des personnes interrogées sont positives sur la décentralisation (68 % contre 15 % d'avis contraires), la présence de ministres communistes au gouvernement (49 % contre 31 %), les projets de nationalisation (53-35), la politique nucléaire (40-32), les mesures sociales (76-10), telles que les augmentations du SMIC, des allocations familiales et du minimum vieillesse. Elles sont négatives sur l'action entreprise par le nouveau pouvoir pour défendre le franc (40 contre 23), lutter contre l'inflation (50-23) et le chômage (51-29). Provoquent également des réactions négatives, les libérations de détenus (60-35), le projet de suppression de la peine de mort (52-42) et le droit de vote éventuel pour les immigrés (68-21).

Dans la presse

« *Pas de rogne, pas de grogne* », remarque Michel Schifres dans *le Journal du dimanche*. « *Si une minorité reste inquiète et désemparée, la majorité de la France observe avec bienveillance cet homme qui s'est si calmement et si « naturellement » glissé dans la fonction présidentielle. Au point que ce changement, quand même d'importance, apparaît comme une mutation tranquille.* »

Dans *le Quotidien de Paris*, Jean-Yves Boulic écrit : « *Si les Français ne sont pas tous devenus socialistes du jour au lendemain, et n'ont pas forcément sombré dans l'inconscience béate, le sentiment général prévaut, depuis trois mois, qu'il faut que l'expérience en cours puisse se dérouler normalement, avant que ne sonne l'heure des comptes et des décomptes.* » Il remarque « *un certain flottement dans les directives gouvernementales* » à propos de la politique de l'énergie, de l'agriculture, des radios locales et du service militaire. Ce flottement, « *compréhensible* » selon lui, « *pourrait bientôt apparaître comme le signe d'une incompétence ou la marque d'une irrésolution que la nouvelle opposition ne manquerait pas, à juste raison, d'exploiter. Car, après tout, lorsqu'on dispose du nombre pour imposer et du temps pour mettre en œuvre, il serait affligeant de ne pas savoir décider... après vingt longues années de réflexion critique.* »

Le Matin de Paris souligne « *l'opposition ou l'incompréhension des Français devant les mesures touchant à la justice* » (libération de détenus, suppression de la peine de mort), estime que « *tout se jouera en définitive sur le chômage et l'inflation* », mais que les socialistes, « *qui se sont donné deux ans pour rétablir les grands équilibres économiques, ne peuvent pas, d'ici là, se permettre d'être incompris dans d'autres domaines* ».

François Hilsum enregistre « *avec intérêt et quelque satisfaction* », dans l'éditorial de *l'Humanité*, les résultats du sondage de l'IFRES, mais relève « *des réponses légitimement préoccupantes* ». « *Les Français estiment, à juste titre, que la lutte contre le chômage et contre l'inflation n'est pas encore couronnée de succès. L'indice des prix de juillet (+ 1,7 %), a certainement accru ces appréhensions* », écrit-il.

En 1974, le premier sondage IFOP publié par *France-Soir* un mois après l'élection de M. Giscard d'Estaing sur la cote de popularité du président de la République indiquait que 44 % des Français étaient satisfaits du nouveau chef de l'Etat et 24 % mécontents. En septembre 1974, quatre mois après l'élection, 47 % étaient satisfaits et 29 % mécontents, selon le même institut.

LE P.C.F. SOULIGNE LE CARACTÈRE MONDIAL DU MOUVEMENT DE PROTESTATION CONTRE LA BOMBE A NEUTRONS.

L'Humanité du 17 août rappelle en tête de sa première page la manifestation organisée le 18 août, de 17 heures à 19 heures, devant l'ambassade américaine à Paris pour protester contre la décision des Etats-Unis de produire des bombes à neutrons. C'est l'union régionale de la C.G.T. d'Ile-de-France qui a, officiellement, pris l'initiative de cette manifestation qui a, ensuite, reçu le soutien des fédérations du P.C.F. de la région parisienne, du Mouvement de la jeunesse communiste et du Mouvement de la paix.

L'Humanité publie une déclaration de M. Claude Poperen, membre du bureau politique du P.C.F., qui souligne le caractère mondial de la protestation provoquée par la décision du président Reagan.

M. Poperen appelle les travailleurs de la région parisienne à se rassembler devant l'ambassade américaine et demande que « *de toute la France monte la protestation populaire par des messages, pétitions, délégations, à l'ambassade et dans les consulats. Non à la bombe à neutrons !* »

L'Humanité fait une large place aux diverses manifestations d'inquiétude ou de protestations qui s'expriment dans le monde et cite, notamment, un appel d'intellectuels et un texte du poète grec Yannis Ritsos.

● *Deux mille personnes* ont manifesté le samedi 15 août à Rotterdam contre le projet de déploiement en Europe de nouveaux missiles de l'OTAN et contre la bombe à neutrons. D'autre part, cinq bateaux occupés chacun par une vingtaine de militants anti-nucléaires circuleront jusqu'au 25 août sur les principales artères fluviales des Pays-Bas. — *(A.F.P.)*

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

MOSELLE : Grosbliederstroff (2e tour) :

Inscr., 2 280 ; vot., 1 053 ; *suffr. expr.*, 1 017. Liste d'union démocratique (P.C., P.S.) : MM. Daniel Pontus, 600 voix et Armand Ammer, 504. *2 sièges* ; liste d'action communale (sans étiq.) : MM. Lucien Metternich, 296 et Francis Thiry, 208 ; liste d'union locale soutenue par le conseil municipal (sans étiquette) : MM. Jean-Claude Karmann, 209 et Robert Allmang, 183 ; divers : 3.

[Il s'agissait de pourvoir deux sièges, dont l'un était détenu par le maire, récemment décédé, Francis Hammer (sans étiqu.), et l'autre par un conseiller municipal (sans étiqu.), démissionnaire pour raisons professionnelles.

Au premier tour, les deux candidats de gauche étaient arrivés en tête, M. Pontus avec 447 voix et M. Ammer avec 392. MM. Metternich et Thiry, qui avaient constitué la liste d'action communale, avaient recueilli respectivement 325 et 253 suffrages. MM. Karmann et Allmang, qui bénéficiaient du soutien du conseil municipal, en avaient obtenu respectivement 284 et 257. Quatre voix s'étaient portées sur divers autres noms. Il y avait eu 1 000 suffrages exprimés et 1 073 votants sur 2 280 inscrits.]

En bref

● *M. Mitterrand en Tunisie en 1982.* — M. Pierre Bérégovoy, secrétaire général de l'Elysée, a eu un entretien, samedi 15 août, avec le président Bourguiba sur les problèmes du Maghreb et de l'équilibre en Méditerranée. A l'issue de la rencontre, il a annoncé que M. Mitterrand se rendra en visite officielle en Tunisie, vraisemblablement en 1982. — *(A.F.P.)*

● *Attentat contre la permanence du R.P.R. à Limoges.* — Des inconnus ont tenté, au cours de la nuit du 15 au 16 août, d'incendier l'immeuble où se trouve le siège du R.P.R., 44 *bis*, rue de Châteauroux à Limoges. Il s'agit d'une maison de trois étages où demeurent plusieurs locataires. Vers 1 h. 15, un bidon contenant un liquide inflammable a été déposé devant la porte d'entrée au rez-de-chaussée de l'immeuble. Un habitant de l'immeuble en face a vu les flammes et alerté les pompiers qui ont maîtrisé l'incendie qui a détruit complètement la porte de l'immeuble et endommagé l'entrée du couloir. — *(Corresp.)*

● *Le cabinet de M. Michel Crépeau.* — Ont été nommés au cabinet de M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement (*Journal officiel* du 6 août) : M. Lucien Kalfon (directeur de cabinet), Mme Catherine Barbaroux (chef de cabinet), Mme Sabine Baietto (conseiller technique chargé de la recherche et du bruit), M. François Letourneux (conseiller technique chargé des parcs, sites et paysages), M. Philippe Vesseron (conseiller technique chargé des pollutions industrielles et des études d'impact), M. Henri de Lassus (chargé de mission s'occupant des rapports avec les associations), Mme Françoise Audouard (attachée de presse) et Mlle Catherine Guitton (attachée parlementaire).

● *Au ministère du temps libre*, M. Jean-Claude Champin est nommé chargé de mission au cabinet du ministre du temps libre. Il y sera chargé du tourisme social, du loisir social et de la vie associative. Administrateur de la Ligue française de l'enseignement et P.-D.G. du Groupement central des fonctionnaires, il figurait parmi les membres militants du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.).

● *M. et Mme Giscard d'Estaing* sont revenus à Paris dimanche 16 août après avoir passé des vacances dans un ranch dans le sud de l'Etat d'Alberta (Canada).

Officiers ministériels et ventes par adjudication

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE

L'heure de la synthèse

(Suite de la première page.)

Le scrutin puis les débats du congrès national déterminent ensuite les contours de la nouvelle direction, et l'organisation du parti : direction commune autour d'une motion de synthèse, ou bien, comme ce fut le cas *constamment depuis* le Congrès constitutif d'Epinay-sur-Seine en 1971, affrontement d'une majorité et d'une minorité. Celle-ci a été constituée par les Molettistes jusqu'en 1975, par le CERES de 1975 à 1979, et elle l'est par les *courants Mauroy et Rocard* depuis 1979.

Pour le Congrès de Valence, il va de soi que la réflexion sur la ligne *politique ne conduira pas* à sa redéfinition. Cette ligne est désormais celle du président de la République : *il ne s'agit plus* de la proposer à l'opinion, mais de l'appliquer, tous les courants s'étant ralliés, pendant la campagne électorale, au programme du candidat Mitterrand. En outre, tous sont représentés au gouvernement. Quant au programme sur lequel le *premier ministre* a engagé la responsabilité du gouvernement, à l'ouverture de la session parlementaire, *il* constitue sans nul doute la meilleure des synthèses, tant il est vrai que chacun a pu aisément s'y reconnaître.

Dans ces conditions, il serait difficile d'expliquer à l'opinion que, solidaires au sein du gouvernement, les socialistes sont divisés au sein de leur propre parti. Nul ne saurait donc douter vraiment que le congrès de Valence puisse être autre chose qu'un congrès de synthèse. La question décisive du point de vue des rapports de forces internes est donc celle du moment de la synthèse.

Ce moment peut être le congrès *lui-même, c'est-à-dire après que* les courants auront mesuré l'audience de leurs contributions respectives. *Ce* peut être également le comité directeur du 12 septembre : la direction, composée autour de M. Lionel Jospin, serait alors la résultante des courants. Dans l'une et l'autre hypothèse, le « courant Mitterrand » entend marquer son avantage. Pour être *majoritaire*, celui-ci avait dû nouer une alliance avec le CERES, après le congrès de Metz, en 1979. Désormais, ses responsables considèrent que ceux qui se sont toujours réclamés du chef de l'Etat sont, à eux seuls, *majoritaires dans le parti. Leur* contribution, signée de tous les membres du bureau exécutif, insiste précisément *sur le fait que le parti doit* ses succès électoraux à l'action de la direction sortante. Celle-ci a su appliquer « la ligne de Metz » malgré « les pressions » de la droite et celles de la gauche, qu'il s'agisse du parti communiste ou des socialistes *minoritaires*.

Les « erreurs d'appréciation » du « courant Rocard » sont d'ailleurs inventoriées, qu'il s'agisse du nom du candidat socialiste, de la date de sa candidature ou de la discussion sur le caractère automatique (point de vue de M. Mitterrand) ou non automatique (point de vue de M. Rocard) de la dissolution de l'Assemblée *nationale qui devait suivre la victoire* à l'élection présidentielle.

Il ne saurait être question cependant, aux yeux des *mitterrandistes*, de renoncer à l'existence des courants : s'il est vrai que le jeu de ces courants a atteint ses *limites* pendant *toute* la phase de préparation à la candidature, ils considèrent que ce jeu doit être codifié et maîtrisé. *Ils affirment également que* l'existence des courants est l'expression d'une démocratie interne et doit favoriser un parti *qui est ainsi capable de couvrir* un terrain plus large.

« Rupture graduée avec le capitalisme »

La contribution du « courant A » (1) évoque également les problèmes de la transition au socialisme et se prononce pour une « rupture graduée avec le capitalisme », avant de reprendre une formule déjà utilisée par le chef de l'Etat : toute nouvelle avancée par rapport au programme présidentiel *tel* qu'il est devra être soumise aux électeurs.

Le langage des mitterrandistes est donc simple : le congrès de Valence doit être celui de la victoire d'un courant qui a qualité pour être le meilleur interprète de la ligne politique du parti socialiste, parce qu'il présente *un bilan exceptionnel. C'est* par rapport à cette ligne que les autres courants doivent se déterminer. Ils attendent donc du *congrès de Valence qu'il soit* l'occasion pour M. Lionel Jospin de structurer la direction selon ses propres conceptions.

M. *Jospin sait toutefois* qu'il lui faudra composer avec son allié d'hier, le CERES, comme avec son allié d'aujourd'hui, le *courant Action socialiste* de M. Mauroy. Le CERES peut se prévaloir d'avoir pesé d'un poids décisif en faveur de M. Mitterrand, au moment où celui-ci était contesté. Lui aussi peut donc affirmer, et il ne manquera pas *de le faire : nous sommes* la majorité du parti, et devons le rester, cas nos thèses l'ont emporté.

La contribution présentée par les amis de M. Chevènement (et signée par Mme Chepy, et MM. Motchane, Guidoni, Charzat, Sarre, Besse et Coffineau) insiste, *d'une part, sur le fait que* la victoire est l'aboutissement d'une politique entreprise il y a plus de quinze ans — le CERES s'est *constitué* en 1966, la première candidature de M. Mitterrand *date de 1965* — et, d'autre part, sur l'idée qu'il existe une profonde cohérence entre le projet socialiste (dont M. Chevènement *avait été l'un des princi*paux rédacteurs) et le programme présidentiel de M. Mitterrand.

Cette contribution du CERES est *le fruit d'une double nécessité* : affirmer son loyalisme à l'égard du gouvernement, sans renoncer à ce qui fait l'identité *du courant. Le premier souci per*met d'expliquer, par exemple, que la partie consacrée à la politique étrangère soit rédigée en termes très généraux. Le CERES y réaffirme ses préférences pour les thèses de M. Willy Brandt en matière de relations Est-Ouest, au moment où M. Mitterrand soutient la politique de M. Helmut Schmidt, mais cette prise *de position est corrigée par l'af*firmation que les socialistes devron « *comprendre et soutenir* » la politique extérieure de leur *gouvernement*.

L'essentiel de la contribution du CERES se présente comme le catalogue des orientations et des *décisions nécessaires pour* assurer la réussite d'une véritable politique « *anticapitaliste* ». L'accent est mis sur la nécessité de mettre en œuvre une grande politique d'offensives et de changements technologiques, axée sur la *reconquête du marché* intérieur, ainsi que sur les droits des travailleurs, facteur essentiel de leur mobilisation autour du gouvernement.

Enfin, la contribution du CERES est en parfait accord avec *l'état d'esprit* qui prévaut dans le parti, et qui procède de la conscience que le P.S. est devenu le grand parti de la gauche.

Un accord Mauroy-Jospin

Cet état d'esprit convient également à M. Mauroy et à ses *amis, groupés au sein du courant* Action socialiste. Il leur convient d'autant mieux que le leitmotiv du maire de *Lille* depuis deux ans la « *synthèse* », est en passe de se réaliser. En outre, Action socialiste doit pouvoir tirer profit de la situation de son chef de file à la tête du gouvernement. Sa contribution (que M. Mauroy *ne signera pas*) *met l'accent sur* l'unité du parti et récuse toute démarche ou analyse qui pourrait lui nuire, notamment l'idée, chère à *M. Rocard, qu'il existe « deux cultures »* dans le parti.

Depuis l'automne 1980, le maire de *Lille avait pris ses distances* avec M. Rocard, *pour se rappro*cher de M. Mitterrand. Il est clair aujourd'hui que le congrès de Valence dépendra, *pour l'essentiel, de l'accord que devront conclure* MM. Jospin et Mauroy. La contribution d'Action socialiste ne renonce pas *cependant au rappel de son principal point d'accord* avec les amis de M. Michel Rocard : la nécessité d'une stratégie autonome pour le P.S. Le premier *ministre considère* en effet que M. Mitterrand a triomphé parce qu'il a eu une démarche autonome vis-à-vis du parti communiste.

A la veille du congrès de Valence, le parti socialiste se trouve donc dominé par une masse *compacte, représentant au moins* 80 % de ses militants, et groupant autour du courant Mitterrand le CERES et Action socialiste, tandis que les rocardiens *apparaissent quelque peu margi*nalisés. Certes, leur chef de file est aujourd'hui ministre d'Etat, *mais d'un point de vue* strictement interne au P.S., cela ne saurait le garantir contre une sorte d'exil intérieur. Pour tenter de prévenir une réelle marginalisation, les amis de M. Rocard tiennent *le langage suivant* : l'unité du parti s'est refaite au moment de la campagne présidentielle. Tous les courants et tous leurs chefs de file ont contribué à la victoire. Tous doivent donc être associés à la nouvelle *direction*. Seule l'unanimité permettra au parti d'épauler efficacement le gouvernement, dans les *épreuves* qui l'attendent. Ils *affirment* que les courants ne peuvent plus se développer sous leur forme présente.

Les rocardiens ont donc décidé *de ne pas présenter* de contribution proprement *dite*, non seulement afin de ne pas apparaître comme d'éventuels diviseurs, mais aussi afin d'éviter que, par un biais ou par un autre, l'actuelle direction ne les oblige à *se « compter » sur un* texte. Leurs interventions seront donc limitées à tel ou tel sujet, à savoir les rapports avec le tiers-*monde*, les *droits des travailleurs* ou bien encore le rôle du parti.

Ce dernier point devrait constituer l'un des temps forts du congrès. M. *Paul Quilès*, responsable des fédérations, avait proposé de réfléchir autour de deux notions : indépendance et solidarité. *Le CERES propose* : autonomie et cohésion. Dans tous les cas, on cherche à éviter la répétition des erreurs de 1936 et de 1956, *époques où le parti était* devenu le simple relais du gouvernement, quand il ne se confondait pas avec lui. *Mais* en 1936 et en 1956, le programme du gouvernement n'était pas *stricto sensu*, celui de la S.F.I.O.

D'autre part, les moyens du P.S. en 1981 sont, les *institutions aidant, beaucoup plus* considérables que ceux de la SFIO. La question ne se pose donc pas *dans les mêmes termes. D'autant que chacun* est bien conscient que la prééminence que les institutions accordent au président de la République, vaut également désormais pour la vie interne du parti.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Les socialistes identifient leurs courants de la manière suivante : le courant est le courant Mitterrand ; le courant B, celui de M. Mauroy ; le courant C, celui de M. Rocard ; le courant D était celui de *M. Defferre* au congrès de Metz ; le courant E est le CERES, et le courant F était celui des amis de M. Christian Pierret en 1979.



Le Monde

société

A BELLEVILLE

La révolte des «Vilins»

Le numéro 1 de la rue Vilin, à Belleville : un haut lieu du « squat » parisien. Depuis des mois, ils vivent ici, végètent là, un peu bruyants, un peu provocateurs, avec leur sono « à tout berzingue » derrière des murs de papier et des fenêtres mal jointes. Les voisins les supportent malgré tout : « Puisque la maison est vide, on ne voit pas pourquoi on mettrait les jeunes dehors. »

Le couple du deuxième étage les trouve plutôt gentils, plutôt inoffensifs, même s'ils leur ont changé leur décor familier. Partout, ils ont joué sur les mots : « Les Vilins », ont-ils écrit sur la façade. Ils ont donné la parole à ces cloisons et à ces portes condamnées : « Inutile de passer facteur », « Devant les belles il n'y a pas d'Eros », « Vive le squatt ! Vive la guerre populaire ! », et, preuve de leur esprit taquin, « Mi-mythe, mi-rang ». Des slogans au goût libertaire auquel, sur la porte du quatrième, répond le dazibao d'une locataire : « J'ai le droit au repos, je suis titulaire d'un engagement de location. »

Depuis huit mois, la police est passée à l'offensive pour déloger le groupe fluctuant et insaisissable des occupants « sans droit ni titre » de Belleville. On bétonne les fenêtres : ils passent par les portes barricadées. On crève les planchers : ils s'arrangent pour vivre au bord du trou.

Samedi 15 août, vers 18 heures, les policiers du commissariat du vingtième arrondissement en patrouille tombent sur les squatters, qui, une fois de plus, enlevaient les parpaings qui bouchaient les ouvertures. Le ton monte, on échange des coups, on lance des pierres — les projectiles ne manquent pas dans ce quartier en ruine. Les forces de l'ordre, débordées, appellent des renforts. Les C.R.S. arrivent toute sirène hurlante, les squatters rameutent leurs amis et se rangent en ordre de bataille. La vitrine d'un magasin Darty vole en éclats. Plus loin, une épicerie, la Parisienne, est à son tour un peu saccagée et pillée.

Il faudra cinq heures d'échauffourées pour que le calme revienne. Deux policiers blessés, une dizaine d'interpellations, cinq personnes mises à la disposition de la police judiciaire, deux « pilleurs » déférés au parquet. Au lendemain de l'engagement le trottoir était jonché de pauvres meubles brisés et, dans la maison des « Vilins », ne dormait plus qu'un squatter de passage. Autour de lui les graffiti étaient devenus plus agressifs : « Défense d'entrer, inutile d'insister sinon ça finira à coups de barre de fer ». « Vive la zizanie, les flics hors de nos vies ». Le patron du bar-hôtel Méditerranée où ils viennent boire leur « petit noir » après leurs nuits frileuses, expliquait : « Ils sont gentils, ils ne provoquent personnes ; mais les flics, ça les rend fous. »

LES PROJETS DE Mme ROUDY

Le ministère des droits de la femme veut s'attaquer aux causes sociales de la prostitution

Mme Yvette Roudy, ministre chargé des droits de la femme, a reçu récemment des associations humanitaires et de défense des prostituées, en particulier l'amicale du Nid, l'Association nationale d'action et de défense des prostituées, le mouvement Cri et le Comité permanent de liaison pour l'abolition du proxénétisme. A l'issue de ces entretiens, le ministère a publié un communiqué définissant les grands axes de sa politique pour lutter contre la prostitution.

Le premier point porte sur la répression du proxénétisme. Mme Roudy entend distinguer les « grands » proxénètes, trafiquants internationaux, contre lesquels une action doit être engagée à l'échelle européenne, conformément aux positions déjà adoptées par le Parlement européen, et les proxénètes « moyens », ceux qui font « travailler » trois ou quatre femmes, et contre lesquels il faut trouver d'autres moyens d'action, car ceux qui sont actuellement utilisés se retournent presque toujours contre les prostituées.

Le communiqué de Mme Roudy précise à ce sujet qu'elle s'engage à « étudier les revendications des femmes prostituées, aux droits à la vie privée en leur permettant de vivre avec un homme sans que celui-ci soit systématiquement accusé de proxénétisme ». Cette disposition du code pénal a pour conséquence de condamner les prostituées à la solitude et à la marginalisation, et de les rendre dépendantes d'hommes qui, prétextant de la loi pour ne pas vivre avec elles, sont d'autant plus libres d'en « faire travailler » plusieurs.

Certaines idées de M. Pinot

Le second point de l'action gouvernementale porte sur la réinsertion. Mme Roudy a retenu de nombreux aspects du rapport de M. Guy Pinot, commandé à ce magistrat en 1975 par M. Giscard d'Estaing, et qui n'a pas eu de suites (*le Monde* du 26 mars 1976). Mme Roudy souhaite *revoir* la répartition actuelle des crédits alloués aux différents organismes de réinsertion des femmes prostituées. Cent postes de femmes ayant rang d'inspecteur vont d'autre part être créés avant la fin de l'année 1981, dans les commissariats ; elles auront, entre autres missions, la tâche d'accueillir et d'aider les prostituées. « *Pour qu'une prostituée puisse redémarrer une autre vie*, dit-on au ministère, *il faut qu'elle ait d'abord quelqu'un à qui parler.* »

Mais pour que la réinsertion soit possible, il faut aussi, selon Mme Roudy, qu'on cesse de les « *acculer* » ; il faut que les amendes et les impôts cessent d'être exigibles d'une femme qui a arrêté de se prostituer. Il faut faire en sorte qu'une femme prostituée puisse elle-même louer un appartement sans avoir à dépendre d'une tierce personne ; lui permettre de faire une déclaration de revenus, ce qui ne signifie pas pour autant reconnaître la prostitution comme un métier — le ministère le précise — mais, comme ce qu'elle est, une source de revenus.

Le ministère des droits de la femme souhaite surtout s'attaquer aux racines sociales du mal. « *Tant que 60 % des chômeurs seront des femmes*, explique Mme Simone Iff, chargée de mission, *tant qu'il n'y aura pas une politique cohérente de préformation et de formation des femmes, on pourra dire que, dans bien des cas, la prostitution n'est pas un choix.* »

Pour mettre en pratique les mesures proposées et coordonner l'action en faveur des prostituées, une commission interministérielle sera bientôt réunie. Elle rassemblera des fonctionnaires des ministères des droits de la femme, de l'intérieur, de la justice et des finances.

JUSTICE

Après la remise au juge d'instruction des archives de Jacques Massie

L'avocat de M. Debizet minimise le rôle du SAC

Après la remise au juge d'instruction chargé du dossier de la tuerie d'Auriol de documents sur les activités du SAC marseillais, l'avocat de M. Pierre Debizet a allumé, *dimanche 16 août*, un contre-feu. Dans une déclaration à l'agence France-Presse, Mᵉ Denise Mialou-Marsh-Felley affirme que Jacques Massie, l'inspecteur stagiaire assassiné « *avait monté un réseau parallèle du SAC* ». L'avocat du secrétaire général du service d'action civique croit savoir qu'un témoin a déclaré au juge d'instruction, Mme Françoise Llaurens-Guérin, que Jacques Massie émettait pour cette organisation parallèle des cartes ressemblant à celles du SAC.

Les autres déclarations de Mᵉ Mialou à l'A.F.P. portent sur les points suivants : 1) Les allégations selon lesquelles Jacques Massie se serait livré à des chantages et à des rackets dans la région marseillaise (*le Monde* du 11 août), sont, selon Mᵉ Mialou, « *très sérieuses* » ; 2) L'attentat dont Jacques Massie affirmait avoir été victime le 26 avril, aurait été « *monté de toutes pièces* », selon l'avocat de M. Debizet, par l'inspecteur stagiaire pour « *redorer son blason* ». Le secrétaire général du SAC aurait rencontré Jacques Massie plusieurs fois à Paris pour parler de cette affaire ; 3) Du temps où il dirigeait le SAC marseillais, l'inspecteur stagiaire avait enfreint les directives de M. Debizet sur le recrutement des adhérents.

Les déclarations de Mᵉ Mialou à l'A.F.P., qui tendent à minimiser le rôle du SAC en tant que tel, interviennent alors que M. Debizet doit être entendu par Mme Llaurens-Guérin, mardi 18 août après-midi. La remise au juge d'instruction des archives de l'inspecteur assassiné — ou d'une partie d'entre elles — met néanmoins le SAC et son secrétaire général de nouveau sur la sellette. Mᵉ Mialou le reconnaît, qui déclare que la remise de ces documents à Mme Llaurens-Guérin pourrait l'amener à différer la demande de mise en liberté de son client.

MÉDECINE

APRÈS DEUX DÉCÈS DUS A LA MALADIE DU LÉGIONNAIRE

Le système de climatisation de l'hôpital Bichat devra être modifié

Le jeudi 6 août, l'*Assistance publique de Paris* (A.P.) annonçait la suspension temporaire de toutes les admissions au centre hospitalier Bichat (« le Monde » du 7 août). Cette décision faisait suite au décès d'une malade hospitalisée. On soupçonnait alors la présence au sein du bâtiment de « legionella pneumophila », bactéries responsables d'une infection connue sous le nom de « maladie du légionnaire ». L'A.P. annonçait, d'autre part, sa décision de faire procéder à « une désinfection complète de l'établissement ». La mauvaise connaissance de l'écologie de ces bactéries, identifiées voilà seulement quelques années, la dimension de l'hôpital, et surtout son architecture complexe et ultra-moderne, font que cette désinfection se révèle beaucoup plus difficile que prévu. On sait maintenant qu'elle nécessitera la modification de certains éléments du système de climatisation, qui semblent être à l'origine de la présence et de la prolifération des bactéries pathogènes. Au total, le fonctionnement de l'hôpital Bichat restera ralenti durant plusieurs semaines.

A ce jour, sur une dizaine de cas diagnostiqués de « maladie du légionnaire », on sait que deux décès peuvent effectivement être reliés à la présence des *legionella pneumophila*. L'un est survenu le 11 juillet, l'autre le 3 août. L'hôpital Bichat a en *effet été touché en deux vagues*. Déjà en juillet, les admissions avaient été interrompues depuis une dizaine de jours, pendant que certaines mesures d'hygiène étaient prises. Elles ne furent pas suffisantes : en août, on assistait à la réapparition des mêmes symptômes chez plusieurs malades. Après le second décès (celui d'une femme sous médicaments immunosuppresseurs) (1) survenu dans des circonstances troublantes (atteintes pulmonaires aiguës, avec fièvre, immédiatement suivies de troubles digestifs), le corps médical et l'*administration* de l'AP jugeaient utile de prendre des mesures importantes et d'en informer le public.

Le 6 août, était annoncée la désinfection complète de l'établissement. *Les malades « à risques »* (malades traités par immuno-suppresseur ou insuffisants rénaux chroniques sous rein artificiel) furent transférés dans d'autres hôpitaux parisiens et toutes les admissions furent suspendues.

Ce n'est pas la première fois que les *legionna* font parler d'elles. A Philadelphie, en juillet 1976, au « Bellevue Stratford », un gigantesque hôtel, près de cinq mille membres de l'American Legion s'étaient donné rendez-vous pour célébrer le bicentenaire de l'Indépendance. Dans les semaines qui suivirent, deux cents des participants étaient hospitalisés ; vingt-neuf décédèrent. Dans tous les cas le tableau clinique évoquait une « grippe intestinale » : signes *respiratoires* (toux, essoufflement, douleurs thoraciques) accompagnés de fièvre et de troubles digestifs. Malgré un lourd dispositif de recherches, mis en place dès les premiers jours, ce n'est que *six mois plus* tard qu'un biologiste du *Center for disease control* (C.D.C.) d'Atlanta parvenait à identifier l'agent responsable : une bactérie que l'on baptisait, compte tenu de ces circonstances *legionella pneumophila* (2).

Depuis cette date, de très nombreux travaux ont été consacrés à cette bactérie. et quelques éléments positifs ont été enregistrés : on a découvert qu'elles étaient sensibles à certains antibiotiques et on a observé que la « *maladie du légionnaire* » n'était pas contagieuse. Plusieurs formes épidémiologiques de cette affection ont été identifiées (forme épidémique, hyperépidémique et sporadique), ainsi que plusieurs variétés du germe.

Pourtant, de multiples points d'interrogation subsistent concernant surtout l'écologie de cette famille bactérienne. Longtemps on a pensé que seuls les systèmes de conditionnement d'air pouvaient être incriminés. Les légionelles ont en effet une *forte* propension à y trouver refuge, à s'y multiplier et, de là, à contaminer les êtres humains. En réalité, des légionelles ont aussi été retrouvées dans divers endroits (eaux de lacs, de rivière, canalisations, robinetteries, etc.). si bien qu'on perçoit mal encore quels peuvent être tous ses « réservoirs naturels ».

On reste aussi dans l'ignorance des mécanismes qui font que ce germe est pathogène. Une seule certitude : la population « à risques » est composée de personnes (des hommes surtout) âgées de plus de cinquante ans, grandes consommatrices de tabac, et des malades « immunodéprimés » ou sous rein artificiel. Chez ces personnes, la mortalité varie de 5 % à 10 % (avec traitement), de 15 % à 20 % (sans traitement).

Depuis 1977, le diagnostic de légionellose a été porté à plusieurs centaines de reprises, souvent dans des collectivités (hôpitaux et hôtels surtout). Selon certaines estimations les légionelles seraient responsables pour tout ou partie, de plusieurs dizaines de milliers de décès chaque année aux Etats-Unis. On sait aussi *que le contact* avec ces bactéries ne déclenche pas obligatoirement l'apparition de la maladie du légionnaire. En raison de toutes ces incertitudes, la présence de légionelles dans une collectivité pose *toujours de difficiles* questions sur la meilleure conduite à tenir. comme le montre l'exemple de l'hôpital Bichat.

La première difficulté consiste à établir le diagnostic avec certitude. Or, peu de laboratoires sont suffisamment armés en tests bactériologiques pour répondre rapidement de manière fiable. L'isolement de la souche responsable est difficile à réaliser chez les malades suspects (il faut faire un prélèvement bronchique par aspiration) et le meilleur examen — la mise en évidence d'anticorps dans le sérum — demande un trop long délai pour que des mesures préventives soient mises en œuvre suffisamment tôt. « *Dans ce domaine*, explique le professeur Jean Fleurette (Centre national de légionellose, laboratoire de la *santé, Lyon*), *les techniques se cherchent.* »

Le problème est encore plus complexe quand on se trouve dans un hôpital. Les malades ont-ils été contaminés avant leur admis*sion ? L'ont-ils été* au sein même de l'établissement hospitalier ? Dans ce cas, où se trouve le « réservoir des germes » ? Faut-il faire évacuer tous les malades ? Surtout comment désinfecter les locaux contaminés ? Un mois après l'indentification des premiers cas, les responsables de Bichat possèdent enfin quelques éléments de réponse. Ils ont notamment acquis la certitude que les malades avaient bien été contaminés à l'intérieur du bâtiment hospitalier. Ils ont aussi identifié l'une des sources possibles de contamination : un cais*son du système de climatisation* dans lequel la concentration de l'eau constitue un milieu de culture idéal. Les bactéries étaient ensuite disséminées par voie aérienne dans les chambres des malades.

Après plusieurs tâtonnements, dus en particulier au manque de coordination des recherches (l'A.P. a, en définitive, fait appel à deux spécialistes américains du C.D.C.), on s'est rendu compte que la désinfection serait longue, coûteuse et difficile ; le système de climatisation de Bichat ne *comporte pas moins de vingt-*sept caissons du même type et chacun d'eux nécessite soixante heures de travail pour être démonté et nettoyé. L'entretien régulier de ces éléments n'avait pas été prévu. L'affaire actuelle implique que l'on modifie un tel système, afin que ces caissons soient plus accessibles. De plus, le meilleur désinfectant — l'eau de Javel utilisée à forte concentration — ne peut être utilisé à cause de la nature des composants du système de climatisation.

Au-delà des difficultés actuelles, le véritable problème posé est celui de la conception même des hôpitaux modernes du type Bichat. Bâtiment ultra-moderne construit sur 2,3 hectares tout en hauteur (70 mètres), le nouveau Bichat a été inauguré l'an dernier. Il a coûté au total 569 millions de francs, un coût proportionnellement plus élevé que celui des hôpitaux de même capacité : la proximité du périphérique nord et le niveau sonore environnant (72 décibels en moyenne) avaient contraint les architectes à climatiser la totalité du bâtiment.

Rien ne prouve aujourd'hui que la désinfection qui vient d'être mise en œuvre, *si elle est nécessaire*, sera à elle seule suffisante. Elle ne suffit pas en tout cas à faire disparaître tous les risques dans l'avenir. Une récente étude menée en Grande-Bretagne a démontré au sein *d'un même* hôpital que les légionelles étaient plus fréquemment retrouvées dans une aile récemment construite (avec air conditionné) que dans des bâtiments d'époque victorienne. Il est vrai que les légionelles ne sont connues que depuis peu : la construction de Bichat avait commencé en 1976, quelques mois avant que les membres de l'American Legion ne se retrouvent au Bellevue Stratford.

JEAN-YVES NAU.

1) Les médicaments immunosuppresseurs sont des substances qui abaissent le seuil de défense immunitaire de l'organisme, qui est alors plus sensible aux infections.

2) *Le Monde de la médecine* du 2 novembre 1977 avait consacré, sous la plume du docteur Jean-François Lacronique, un long article à cette affection.

● *L'Association nationale des médecins de protection maternelle et infantile* organise à Paris (Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg), le 16 octobre, un colloque consacré aux principaux problèmes qui se posent aux médecins de P.M.I. Les conférenciers traiteront notamment de la question des modes de garde, des certificats de santé, de l'épidémiologie infantile et de la prévention au cours de la grossesse.

(*) Beaumanoir, 2, allée des Lilas, 13100 Aix-en-Provence, tél. : 26-41-52, ou 124, rue Carnot, 93007 Bobigny, tél. : 830-12-12 (poste 34-93).

Faits et jugements

Sept morts dans les Alpes pendant le week-end du 15 août

Grenoble. — Sept alpinistes ont trouvé la mort pendant le week-end du 15 août dans les Alpes françaises, et une vingtaine d'autres ont été blessés plus ou moins grièvement. Les conditions météorologiques extrêmement favorables qui règnent depuis plusieurs jours en montagne incitent un très grand nombre de grimpeurs à s'engager dans des voies et dans des itinéraires d'ascension souvent très difficile.

Un alpiniste allemand a été étranglé par sa propre corde de rappel au moment où il effectuait la redescente des Droites (4 000 mètres) dans le massif du Mont-Blanc. La voie d'ascension du mont Blanc (4 807 mètres), qui emprunte l'aiguille du Goûter (3 835 mètres), constitue l'itinéraire le plus fréquenté des Alpes françaises et celui qui enregistre chaque année le plus grand nombre d'accidents mortels. On estime à environ quatre cents le nombre des *alpinistes qui ont atteint, pendant* les journées des 15 et 16 août, le sommet de l'Europe. Un alpiniste anglais et un autre, de nationalité allemande, ont dévissé à quelques heures d'intervalle en escaladant l'aiguille du Goûter. Ils ont été retrouvés morts au bas de la voie.

L'accident le plus dramatique s'est produit dans les Hautes-Alpes. M. Marc Certain, vingt-cinq ans, demeurant à Wittemheim (Haut-Rhin), a fait une chute dans une crevasse du glacier Seguret-Forent. Resté prisonnier de la glace pendant quatre heures, il fut dégagé par les sauveteurs de la C.R.S. de Briançon. La température de son corps était descendue à 24 degrés. L'alpiniste est décédé peu de temps après son admission à l'hôpital de Briançon. (Correspondance.)

● *Les associations et l'amnistie.* — M. Gérard Martin, conseiller général et maire (C.D.S.) de Viroflay (Yvelines), a écrit au garde des sceaux afin de lui demander d'« *amnistier les responsables d'associations aux prises avec l'administration pour non-paiement de charges sociales* ». « *Ces responsables bénévoles ne sont pas toujours au fait de la réglementation très complexe qui régit notamment le travail salarié* », plaide le maire.

● ERRATUM. — Un « mastic » a rendu incompréhensible un passage de l'article consacré dans *le Monde* daté 16-17 août à « Deux utopistes ». Le passage, tel qu'il aurait dû être imprimé, est le suivant : « *M. Valentini prône le désarmement universel — un préalable — et exige que tous les animaux soient juridiquement reconnus comme les égaux des hommes. Il suggère que l'ONU délivre à tous les « habitants de la Terre » un passeport-carte d'identité, valable sur toute la planète.* »

Un détenu amnistié pour acte de courage

Un détenu vient de bénéficier d'une mesure d'amnistie individuelle pour un acte de courage. Condamné, en 1978, à deux ans d'emprisonnement ferme pour vol, Michel Gravouil avait bénéficié d'une mesure de libération conditionnelle mais ne s'était soumis aux contrôles.

Le 1ᵉʳ mai, il sauvait de la noyade une fillette dans la Loire en crue. Quelques jours plus tard, sa photo paraissait dans les journaux. Reconnu, retrouvé, Michel Gravouil était de nouveau incarcéré. Il doit sa liberté retrouvée à ce sauvetage et à une décision du président de la République prise en application de l'article 12 de la loi d'amnistie. Cet article autorise le chef de l'Etat à amnistier ceux qui se sont distingués « de manière exceptionnelles dans les domaines humanitaires ».

RELIGION

JEAN-PAUL II SE REPOSE A CASTELGANDOLFO

Jean-Paul II s'est rendu dimanche 16 août dans l'après-midi par hélicoptère à sa résidence d'été de Castelgandolfo, où il devrait rester jusqu'à la fin de septembre pour achever sa convalescence. Un service de sécurité très important a été mis en place *dans cette petite localité qui sur*plombe le lac d'Albano, où la résidence du pape (50 hectares environ) a été entourée de trois cents nouveaux réverbères pour en faciliter la surveillance.

La veille, Jean-Paul II s'était montré, pour la première fois depuis sa sortie d'hôpital, à sa fenêtre. La place Saint-Pierre était noire de monde — fait inhabituel à la mi-août. Fidèles et touristes étaient venus voir le pape et écouter la courte homélie qu'il a prononcée lors de l'angélus de midi et de la fête de l'Assomption.

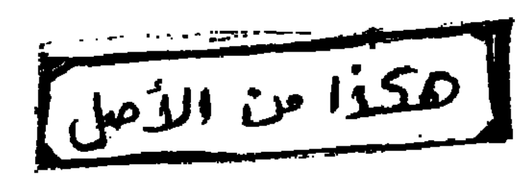
Le même jour, M. François Mitterrand avait adressé à Jean-Paul II un message, dont voici le texte :

« *Très Saint Père, en ce jour dont on sait l'importance pour la communauté catholique et à l'occasion du retour de Votre Sainteté au Vatican au terme d'une longue et douloureuse épreuve, il m'est agréable de lui exprimer toute la joie que j'éprouve à La savoir hors de danger et en mesure de reprendre Ses activités. Je renouvelle mes vœux pour un prompt rétablissement de Votre Sainteté et La prie de croire à l'assurance de ma très haute considération.* »

LE COMITÉ CENTRAL DU C.Œ.E. SE RÉUNIT A DRESDE

Le comité central du Conseil œcuménique des Eglises (C.Œ.E.) se réunit à Dresde, en République démocratique allemande, du 17 au 26 août. Sujet principal à l'ordre du jour : la préparation de la prochaine assemblée mondiale du C.Œ.E. qui aura lieu à Vancouver (Canada) en 1983.

Cinq cents délégués, représentant les trois cent treize Eglises membres du C.Œ.E., se retrouvent pour la première fois depuis vingt-cinq ans dans un pays socialiste. Outre les sujets habituels — œcuménisme, aide au tiers-monde, etc., — la religion dans les pays de l'Est figure parmi les thèmes. Une journée sera consacrée essentiellement à « une présentation des Eglises de la R.D.A. », et la discussion s'élargira vraisemblablement à d'autres Etats socialistes, la Pologne notamment.



Le Monde

sports

AUTOMOBILISME

Jacques Laffite vainqueur du Grand Prix d'Autriche

Grande première pour l'Association Talbot-Ligier

Zeltweg. — Vainqueur du Grand Prix d'Autriche, dimanche 16 août, à Zeltweg, Jacques Laffite *(Talbot-Ligier) ne compte plus que* onze points (34 contre 45) de retard sur l'Argentin Carlos Reutemann (Williams), leader *du championnat du monde.* A Zeltweg, *Laffite* a battu René Arnoux (Renault turbo), Nelson Piquet (Brabham), Alan Jones (Williams), Carlos Reutemann *et John Watson* (McLaren). C'est la première victoire de Guy Ligier en Grand Prix depuis l'association avec Talbot (1).

Quatre pilotes, Gilles Villeneuve (Ferrari *turbo*), *Alain Prost* (Renault turbo), René Arnoux (Renault turbo) et Jacques Laffite se sont relayés en tête du Grand Prix d'Autriche, soit trois pilotes disposant de voitures équipées *de moteurs turbo, et* Jacques Laffite dont la Talbot est propulsée par un moteur « atmosphérique » Matra. C'est, à coup sûr, une grande surprise que d'avoir vu une *Talbot-Ligier* remporter *une* épreuve convenant, en principe, aussi bien aux moteurs turbo, et c'est une plus grande surprise encore d'avoir constaté que le succès de Laffite a été obtenu de la *manière la plus régulière* qui soit. C'est la meilleure voiture sur la durée de la course qui l'a emporté.

De notre envoyé spécial

Dès le départ, la cause semblait pourtant entendue. Au premier passage, Villeneuve, Prost et Arnoux précédaient Laffite, auteur du quatrième temps des *essais, précisément derrière* ces trois pilotes, dans l'ordre : Arnoux, Prost, Villneuve. Même si, en effet, Laffite avait accompli la meilleure performance parmi les *conducteurs des voitures* à moteur atmosphérique, devant Reutemann, Jones et Piquet, 2 secondes le séparaient des deux Renault sur un tour, une énorme *différence.* C'est la *raison* pour laquelle, sur le rapide circuit de Zeltweg, situé en outre à *600* mètres d'altitude et donc tout à fait propice aux moteurs turbo, qui « respirent » normalement, quelle que soit la situation géographique du lieu, alors que les moteurs « atmosphériques » perdent progressivement de leur *puissance* dès que l'on quitte le niveau de la mer, personne ne croyait vraiment que *Laffite* pourrait en fin de compte s'imposer. Très optimiste de nature, il *affirme souvent : « Aujourd'hui, je vais gagner. »* Laffite exprimait d'ailleurs, dimanche matin, cette opinion. *« C'est une course pour les turbo,* disait-il. *Ils ont un trop grand avantage pour qu'on espère sérieusement quoi que ce soit. »* Boutade ? Assurément non. Laffite, en s'habillant dans son motor-home, espérait au mieux se classer comme il l'avait fait précédemment en Belgique *(2e),* à Monaco *(3e),* en Espagne (2e), en Grande-Bretagne (3e) ou, il y a quinze jours, *en Allemagne* (3e). En fait, depuis le début de la saison, depuis l'association avec Talbot, et le remplacement du moteur Cosworth par le moteur Matra, Laffite n'avait eu qu'une *occasion* franche de remporter un grand prix. C'était en Espagne, à Jarama, le 21 juin, où il avait réalisé le meilleur temps des essais et *raté son départ.* Laffite avait effectué toute la course dans les roues de la Ferrari turbo de Gilles Villeneuve, trop rapide en ligne droite pour qu'il ait une chance de la surprendre. Sa *chance, il l'avait en réalité laissé* passer à l'instant si important du départ.

A Zeltweg, le plus rapide à s'élancer avait encore été Villeneuve devant Prost, Arnoux et Laffite. *Feu de paille que* l'envolée de Villeneuve. Depuis quelques grands prix, les Ferrari ne sont plus *« dans le coup »,* affectées par de graves problèmes de tenue *de route* : ainsi Villeneuve et son co-équipier Didier Pironi l'ont encore démontré en Autriche en étant contraints de prendre plusieurs fois l'échappatoire, en *catastrophe.* Villeneuve ayant le premier rétrogradé, restaient les deux *Renault* turbo de *Prost* et Arnoux, et Pironi, qui avait quand même réussi à dépasser Laffite. Très vite, signe que Pironi constituait une gêne pour le groupe *de chasse et au premier chef* pour Laffite. Prost et Arnoux prirent le large au point qu'au neuvième tour Prost comptait dix-neuf secondes d'avance sur le pilote de *la Talbot-Ligier. Chez Renault,* à ce moment-là, on pouvait considérer que la course était bien engagée avec les deux voitures aux deux premières places et un *tel écart. L'inquiétude* ne perça qu'après le dix-neuvième tour — sur cinquante-trois tours en tout — dès lors que Laffite, débarrassé de Pironi le gêneur, commença à *grignoter ses secondes* de retard sur les deux Renault.

Alain Prost, bien renseigné par *son stand sur l'évolution* de la situation et surtout sur la remontée de Laffite, était cependant encore serein. *« Nous étions deux contre un,* dit-il par la suite, *et Laffite, pour peu qu'il nous rattrape, aurait eu bien du mal à nous dépasser l'un et l'autre... »* Deux contre un ? Voire ! Au vingt-sixième tour, Prost semblait bloquer *ses* freins juste avant l'échappatoire, en bout de ligne droite. En fait, c'était beaucoup plus grave et la Renault, en tête du grand prix d'Autriche depuis *pratiquement* le *départ,* abandonnait, suspension avant gauche cassée.

Arnoux en difficulté

Il n'y avait plus de tactique *d'équipe possible,* c'était désormais Arnoux contre Laffite, un contre un, une bagarre inter-marques, à armes égales, suivie avec d'autant plus d'attention qu'elle opposait les deux grands constructeurs français, Renault et le groupe Peugeot par *l'intermédiaire* de Talbot-Ligier. Piquet, Jones et Reutemann étaient loin ; la victoire se jouerait bien entre Arnoux et Laffite, entre Renault et Talbot-Ligier.

Juste après la mi-course, Laffite avait complètement comblé son handicap et se trouvait en position d'attaque. *« Je voyais bien qu'Arnoux était en difficulté,* confia-t-il après l'arrivée, *sa voiture sous-virait beaucoup, il était aussi obligé de freiner très tôt. Le tout était d'attendre la bonne occasion. »* De son côté, René Arnoux ne se faisait plus *guère d'illusions* et il avait du mal dans les zones critiques à contenir son adversaire qui envahissait ses rétroviseurs et qu'il voyait à tout moment à l'affût.

Laffite, qui s'attendait à une plus longue bagarre, porta l'estocade au trente-huitième tour. C'en était fait de l'espoir de la Régie d'enlever le grand prix d'Autriche ; c'était aussi une nouvelle désillusion après les déboires des grands prix de Grande-Bretagne et d'Allemagne que les Renault de Prost et d'Arnoux avaient dominés avant *soit* de casser, soit d'être rejointes ou dépassées. En revanche, Talbot-Ligier connaissait son premier jour de gloire, et l'on a beaucoup tremblé *dans le stand* durant les quinze tours qui restaient à boucler, l'oreille tendue vers le bruit *du moteur Matra,* un peu anxieux aussi à l'idée que la voiture viendrait à manquer d'essence. Dans ces circonstances, tout est passé en revue, et c'est seulement lorsque *Laffite franchit la ligne* d'arrivée avec cinq secondes d'avance sur Arnoux, l'inattendue voiture bleue devant la jaune et noir favorite, que tous laissèrent libre *cours à leur joie, toutes craintes* enfin enfuies.

Joie de Talbot de gagner son *premier* grand prix, satisfaction de Guy Ligier d'être revenu au premier plan, de Matra dont le moteur remportait son premier succès indiscutable (2), de Laffite, vainqueur de son cinquième grand prix, de toute l'équipe Talbot-*Ligier, qui avait été secouée* et sans doute un peu divisée par le récent « remerciement » de son directeur technique Gérard Ducarouge, passé consultant chez *Alfa-Romeo. Euphorie, enfin,* difficile à dissimuler d'avoir battu le grand rival Renault. Quoi de mieux qu'un succès pour resserrer les liens ? Mieux encore, Talbot-*Ligier pouvait désormais* entretenir l'ambition de se mêler à la course pour le titre mondial. Quatre grands prix — Pays-Bas, Italie, Canada, Etats-Unis (Las Vegas) — *sont encore* à disputer, et le tracé de trois circuits — à l'exception de celui de Monza en Italie — convient à la Talbot-Ligier de Jacques Laffite.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Guy Ligier, constructeur indépendant, avait déjà gagné six grands prix : Suède *(1977),* Argentine, Brésil et Espagne (1979), Belgique et Allemagne (1980).

(2) En 1977, Jacques Laffite avait gagné son premier grand prix en Suède avec une Ligier équipée d'un moteur Matra, mais ce succès n'avait été rendu *possible* que par l'abandon de Mario Andretti, tombé en panne d'essence presque en vue de l'arrivée.

RÉSULTATS

Automobilisme

RESULTATS

Grand Prix d'Autriche à Zeltweg : 1. Laffite (Talbot-Ligier) ; 2. Arnoux (Renault-Turbo), à 7 sec. ; 3. Piquet (Brabham), à 7 sec. 34 ; 4. Jones (Williams), à 12 sec. 04 ; 5. Reutemann (Williams), à 31 sec. 85 ; 6. Watson (Mac Laren), à 1 m. 34 sec. 14, etc.

Classement du championnat du monde : 1. Reutemann, 45 pts ; 2. Piquet, 39 pts ; 3. Laffitte, 34 pts ; Jones, 27 pts ; 5. Villeneuve et Watson, 21 pts ; 7. Prost, 19 pts ; 8. Arnoux, 11 pts, etc.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
DEUXIEME DIVISION
(troisième journée)

GROUPE A

*Marseille b. Blois	2-1
**Orléans et Toulon*	1-1
*Toulouse b. Fontainebleau	2-1
**Libourne b. Paris F.C.*	3-0
*Nîmes b. Grenoble	2-0
**Cannes* b. Ajaccio	2-1
*Thonon et Saint-Dié	0-0
*Culseaux-Louhans b. Béziers	2-1
*Martigues b. Gueugnon	2-0

Classement. — Marseille, 6 pts ; 2. Toulouse, Toulon et Cannes, 5 pts ; 5. Nîmes et Orléans, 4 pts ; 7. Fontainebleau, Libourne, Paris F.C. et Thonon, 3 pts ; 11. Béziers, Blois, Saint-Dié, Martigues, Ajaccio et Culseaux-Louhans, 2 pts ; 17. Gueugnon, 1 pt ; 18. Grenoble, 0 pt.

GROUPE B

*Reims b. Rennes	3-0
Rouen b. *Dunkerque	1-0
*Limoges et Mulhouse	1-1
*Besançon b. Montluçon	2-0
*Châteauroux et St. Français	1-1
*Guingamp b. Calais	6-1
*Nœux-les-Mines et Abbeville	0-0
*Le Havre b. Angoulême	2-0
*Angers b. Quimper	1-0

Classement. — 1. Guingamp, Reims et *Rouen, 6 pts ; 4. Nœux-les-Mines,* Limoges, Rennes et Le Havre, 4 pts ; *8. Besançon et Angers, 3 pts : 10.* St. Français, Angoulême, Mulhouse, *Châteauroux, Montluçon* et Abbeville, 2 pts ; 16. Dunkerque et Calais, 1 pt ; 18. Quimper, 0 pt.

MOTOCYCLISME. — *L'Italien Marco Luchinelli (Suzuki) s'est assuré le titre de champion du monde des 500 cm3 en terminant neuvième du grand prix de Suède, gagné par le Britannique Barry Sheene (Yamaha), le 16 août, à Anderstorp.*

SPORTS ÉQUESTRES

Les juniors français triomphent aux championnats d'Europe de concours complet

Saint-Fargeau (Yonne). — Les juniors français ont raflé *tous les* honneurs aux championnats d'Europe de concours complet d'équitation, disputés du 13 au 16 août dans le parc grandiose du château de Saint-Fargeau : victoire à titre individuel d'Olivier Guelin, dix-sept ans, de la ligue Poitou-Charentes et montant la jument « Isa-E », *sept ans,* aussi fraîche lors de l'assaut final *qu'aux premières passes d'arme ; victoire* par équipes, enfin, quarante-cinq concurrents se trouvant à pied d'œuvre *sous le pavillon de huit* nations : France, Pologne, Allemagne de l'Ouest, Italie, *Grande-Bretagne,* Autriche, Irlande et Pays-Bas.

De notre envoyé spécial

Infortune et succès mêlés dans le plus parfait esprit sportif, nous avons retrouvé avec un extrême plaisir les *jeunes amateurs* à 100 % du « complet », lequel réunit, comme son *nom* l'indique, les trois disci*plines du sport équestre : dressage,* fond, le cross en constituant la pièce maîtresse, la troisième et der*nière journée* étant *consacrée* au jumping. Quitte à radoter, nous ne nous lasserons pas de répéter *que le monde du « complet » est un* monde décidément à part. Ce qui frappe en effet chez ces jeunes *cavaliers comme dans* leur entourage, c'est leur touchante modestie, l'exceptionnel dévouement qu'ils *témoignent à leur monture dont* ils parlent non pas comme de mécaniques bonnes un jour, exécrables *le suivant, mais comme de personnes* humaines avec lesquelles il n'est pas toujours aisé de s'entendre *et qui n'en sont que plus attachantes.*

Ici, pas de courses effrénées aux *sponsors* ni de marchés entraînant *d'affreux micmacs. Quant au courage,* il occupe à lui tout seul le terrain. Car le cross, ne l'oublions *pas, c'est le parcours du combattant.* Le danger est embusqué à l'approche comme à la réception de *chaque obstacle (fixe) avec ces* risques corporels qui taraudent sans les fléchir les têtes les plus froides. *A titre d'exemple, chez les seniors,* le plus grand de tous par le talent, le Bordelais Dominique Bentejac ne *compte plus les fractures, les séjours* à l'hôpital. Son visage aux chairs boursouflées fait penser aux gueules *cassées de la première guerre mondiale.* Il n'en continue pas moins à chevaucher et à triompher flamberge *au vent.*

Les 13 et 14 août, sur un rectangle parfaitement dessiné, nous *avons assisté aux épreuves de dressage.* La reprise était un niveau de l'épreuve n° 3, simplifié toutefois par *la suppression du trot en extension.* Simplifié sur le papier, car on s'est aperçu à l'usage que le règlement posait un *faux problème. Demander* aux concurrents une allure soutenue au trot, c'est les inciter à briller dans cet exercice avec la tentation mal réprimée de tracer quelques foulées en extension, donc d'encourir inévitablement une mauvaise note. Les incidents de ce genre se multipliaient, plongeant dans l'embarras l'honnêteté scrupuleuse des juges, d'où des différences d'appréciation entre eux qui ont fait sourire l'amateur consultant en toute humilité ses *propres notes.* La Britannique Virginia Strawson, l'Allemande Susanne Offeney et le Français Olivier Gue*lin montrant* déjà le bout de l'oreille dans une spécialité où les Français n'excellent guère, prirent les trois *premières places, ces trois* concurrents réalisant une belle démonstration d'équitation précise, aisée et *vibrante.*

Obstacles dans l'eau

Le samedi 15 août, par une chaleur de fournaise tombée d'un ciel *radieux et en présence de plusieurs* milliers de spectateurs, a eu lieu l'épreuve de fond, 16 kilomètres à *couvrir compte tenu des deux routiers,* du steeple (2 240 mètres) et du cross (4 160 mètres) jalonné de *vingt obstacles. En ce qui concerne* le steeple, complètement dédaigné du public, l'observation d'une dizaine *de parcours a permis de constater* le peu de régularité de la plupart des concurrents, certains chevaux *terminant hors de souffle et blancs* d'écume. Un bon nombre de cavaliers n'ont pas appris à donner l'ap*pui franc* qui convient à ce genre d'épreuves en vue d'un galop étendu et coulant. C'est ainsi que les chevaux *franchissaient* leurs obstacles « creux » et brisaient leur cadence, bafouillant parfois dangereusement.

Des vingt obstacles du cross, œuvre de François Serrell, nous en sélectionnerons quatre, les premiers *inscrits en numéros* 7 et 8 d'une originalité foncière. Il s'agissait d'obstacles construits au milieu d'un *lac artificiel, l'ensemble reposant* sur une armature flottante. James Fillis, illustre écuyer de la fin du *dix-neuvième siècle,* qui avait poussé la perfection de son dressage jusqu'à faire galoper ses chevaux en arrière, *affirmait que l'eau calmait instantanément* les chevaux les plus ombrageux. *Il recommandait* aux cavaliers *raides emballés et en complète perdition* de jeter à l'eau leur monture si, par bonheur, il s'en présentait *sur leur trajet. Il avait raison.* Sur ces combinaisons spectaculaires à souhait, il n'y eut pas un seul inci*dent. En revanche, « l'évasion de* Jacques-Cœur », en numéro 15 du parcours, trois obstacles, deux contrebas, a *donné le frisson au* Normand le plus casse-cou, cette évasion-là stoppa un nombre appréciable de cavaliers. On y eut à *déplorer* une chute sévère, le jeune Patrick Monnier, atteint de plusieurs fractures, ayant dû être transporté *en hélicoptère* à Cosne pour y être hospitalisé.

A l'issue du cross, les Français *occupaient par équipes la tête du* classement, tandis que le futur champion d'Europe, à titre individuel, se classait en deuxième *position der*rière la Britannique Virginia Strawson.

Après avoir passé une partie de *la nuit les pieds dans la glace pour* lutter contre les courbatures, les chevaux se présentaient dimanche *16 août étonnants de fraîcheur et de* vitalité au départ du concours hippique, que le commissaire de piste *soucieux de la santé et de la conservation* du noble animal, avait construit en en tenant le plus grand compte. *Olivier Guelin ayant tourné* sans faute, les espoirs français reposaient sur une défaillance éventuelle de son intime rivale, la blonde Virginia. Son cheval, le bondissant *Greek Herb,* ayant accroché deux perches, la cause était entendue. Cette contre-performance la repoussait au septième rang, l'Allemand Thies Kapsareit se glissant à la deuxième place, le Français Christophe Pic se calant en troisième position. Le concours hippique ne *devait apporter aucune modification* au classement par équipes.

ROLAND MERLIN.

ATHLÉTISME

Doublé de la R.D.A. en Coupe d'Europe

Pour la quatrième fois consécutive, la République démocratique allemande a réussi le doublé en gagnant, les 15 et 16 août à Zagreb, les finales masculine et féminine de la Coupe d'Europe d'athlétisme. C'est au cours de la première journée que les Allemands de l'Est ont construit leur succès dans l'épreuve masculine avec six victoires pour Olaf Beyer (3 min. 43 sec. 68/100 sur 1 500 mètres), Werner Schilhauer (28 min. 45 sec. 89/100 sur 10 000 mètres), Volker Beck (48 sec. 94/100 sur 400 mètres haies), Uwe Lange (7,98 mètres au saut en longueur), Udo Beyer (21,41 mètres au poids) et Michel (90,86 mètres au javelot), ne laissant que quatre premières places au Britannique Allan Wells (10 sec. 17/100 sur 100 mètres), à l'Allemand de l'Ouest Hartmut Weber (45 sec. 32/100 sur 400 mètres), au Soviétique Valeri Sereda (2,30 mètres en hauteur) et au relais 4 × 100 mètres polonais (38 sec. 66/100).

La deuxième journée fut beaucoup plus équilibrée entre Allemands de l'Est et Soviétiques. Ces derniers remportaient en effet trois concours avec Constantin Volkov, ex aequo avec le Français Jean-Michel Bellot (5,40 mètres à la perche), Jaak Uudmae (16,97 mètres au triple saut) et Iouri Sedikh (77,68 mètres au marteau). Les Allemands de l'Est devaient se contenter de deux victoires pour Frank Emmelmann (20 sec. 33/100 sur 200 mètres) et Armin Lemme (64,06 mètres au disque).

Largement dominés dans les concours, les athlètes britanniques et italiens effectuaient une razzia sur les courses de la deuxième journée avec Sébastian Coe (1 min. 47 sec. 03/100 sur 800 mètres), David Moorcroft (13 min. 43 sec. 18/100 sur 5 000 mètres), Mark Holtom (13 sec. 79/100 sur 110 mètres haies), Mariano Scartezzini (8 min. 13 sec. 32/100 sur 3 000 mètres steeple) et le relais italien sur 4 × 400 mètres (3 min. 1 sec. 42/100).

Outre la victoire de Jean-Michel Bellot, les Français ont enregistré quelques belles satisfactions avec les troisièmes places d'Herman Panzo (10 sec. 29/100 sur 100 mètres), de Patrick Barre (20 sec. 60/100 sur 200 mètres) et du relais 4 × 100 mètres (38 sec. 83/100), les quatrièmes places d'Alex Gonzales (3 min. 44 sec. 46/100 sur 1 500 mètres), de Francis Gonzales (13 min. 44 sec. 11/100 sur 5 000 mètres) et de Luc Viudes (19 mètres 50 au poids) et les cinquièmes places de Philippe Dupont (1 min. 48 sec. 92/100 sur 800 mètres) et de Philippe Legrand (29 min. 18 sec. 30/100 sur 10 000 mètres). Deux dernières places sur 110 mètres haies et au triple saut la dernière journée ont relégué les Français à la septième place, sur les talons de l'Italie et de la Pologne.

Finalement, la R.D.A., avec 128 points, a devancé l'U.R.S.S. (124,5 pts), la Grande-Bretagne (106,5 pts), la R.F.A. (97 pts), l'Italie (75 pts), la Pologne (74 pts), la France (71 pts) et la Yougoslavie (41 pts).

Dans l'équipe féminine, où la Bulgare Antoaneta Todorova a amélioré le record du monde du javelot avec un jet de 71 mètres 88, la R.D.A., avec 108,5 pts, termine devant l'U.R.S.S. (97 pts), la R.F.A. (74 pts), la Grande-Bretagne (74 pts), la Bulgarie (72 pts), la Pologne (53,5 pts), la Hongrie (41 pts) et la Yougoslavie (20 pts).

RUGBY

Deux cents arrestations pour le test-match All Blacks - Springboks

Les incidents qui ont marqué les matches des rugbymen sud-africains, les Springboks, depuis le début de leur tournée en Nouvelle-Zélande ont pour l'instant provoqué un millier d'arrestations. Deux cents manifestants anti-apartheid ont encore été appréhendés samedi 15 août à Christchurch (le Monde des 16 et 17 août) avant le premier des trois tests-matchs que doivent disputer les Springboks. Rencontre enlevée par les All Blacks néo-zélandais (14 à 9). D'autres manifestants ont aussi envahi une autoroute à Auckland et un groupe s'est même emparé, sur l'aéroport de la ville, d'un avion des lignes intérieures. Une cinquantaine de protestataires ont contraint le premier ministre néo-zélandais, M. Robert Muldoon, à quitter sa résidence officielle de Wellington sous la protection de la police, qui l'a escorté jusqu'à Auckland.

VOILE

Une bonne préparation pour Sylvain Rosier avant la Half Ton Cup

Dans la course en solitaire du Figaro, Sylvain Rosier l'a emporté, le 15 août, sur le favori Gilles Gahinet. Il était difficile d'imaginer des compétitions plus dissemblables que les deux grandes épreuves disputées sur mer, à peu près simultanément, en Grande-Bretagne et en France : l'Admiral's Cup et la Course du Figaro. Tout les sépare, comme ici, au cœur de l'été. Elles tenaient à démontrer qu'une confrontation entre voiliers pouvait prendre des formes différentes à tous égards.

L'Admiral's Cup rassemble des bateaux de longueur — 12 à 16 mètres — et de vitesse très inégales, qui se mesurent en temps compensés. La Course du *Figaro* réunit des half-tonners auxquels la jauge attribue des possibilités identiques, et qui courent en temps réel : l'ordre d'arrivée détermine le classement.

D'un côté, on trouve seize nations. De l'autre, essentiellement, la France. Dans la première compétition, des équipes nationales de trois bateaux ; dans la seconde, des concurrents à titre individuel. En Grande-Bretagne, ces derniers ne reçoivent l'appui d'aucun commanditaire. En France, les voiliers portent presque tous le nom d'une firme commerciale. Enfin, la Course du *Figaro* est ouverte non à des équipages mais à des solitaires soumis à une épreuve *physique* et nerveuse épuisante, au fil des quatre étapes disputées comme des régates, sur une longueur totale de 1 370 milles, entre l'Irlande et l'Espagne, avec départ et arrivée en Bretagne.

Les navigateurs luttent sans cesse, et dorment peu, par tranches très brèves (presque tous, soit dit en passant, préfèrent le thé au *café*). La *fatigue* et l'insomnie vont jusqu'à provoquer des hallucinations. Plusieurs marins de renom internationa, comme Michael Birch, n'ont pu s'adapter au rythme de la course, qu'ils tiennent pour plus exigeante qu'une traversée de l'Atlantique.

Le *favori* était Gilles Gahinet, deux fois vainqueur de l'épreuve en 1977 et en 1980, premier (avec Eugène Riguidel) de la Transatlantique en double de 1979, devant Tabarly.

Devenu architecte naval, après avoir été professeur d'enseignement technique, ce Breton de trente-trois ans, habile et tenace, surnommé *« le Crabe », se montre,* comme le Cannois Jacques Fauroux, aussi à l'aise à la barre que devant une planche à dessin. Cette double compétence est rarissime, même à l'échelle mondiale.

A la *surprise générale,* Gilles Gahinet, troisième derrière Jean-François Fountaine, et le vainqueur Sylvain Rosier, qui, dans la dernière étape, La Corogne-Concarneau, a tiré parti d'une heureuse option de navigation. *Cet assureur de vingt-sept ans* consacre beaucoup de temps à la voile et avait déjà participé à la course en 1975 et en 1976.

Il a conduit cette fois au succès un *half-tonner dessiné* par Joubert et Nivelt, et portant le nom du chantier Pichavant, de Pont-l'Abbé, devenu spécialiste des coques de compétition en bois moulé, après avoir livré de nombreuses unités destinées à la pêche professionnelle. Sylvain Rosier *s'entraînait* depuis trois mois sur un bateau bien préparé, en pensant à la *Half Ton Cup,* qui se disputera bientôt en Grande-Bretagne, avec, en particulier, la participation des trois premiers de la Course du *Figaro.*

Sylvain Rosier était lui-même, l'an dernier, à côté de Jean-François Fountaine, équipier sur le voilier français *qui a remporté* la précédente édition de cette compétition internationale de haut niveau, véritable championnat du monde de la catégorie.

YVES ANDRÉ.

Le Monde
ECONOMIE

LE RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

Les femmes assurent le tiers du travail

Ils défraient la chronique à intervalles réguliers, au gré de la conjoncture. Mais qui *sont-ils, ces agriculteurs et leur famille ? Combien sont-ils* et que font-ils ? L'analyse du recensement général de l'agriculture (1), qui s'est achevé en 1980, permet de répondre à ces questions. La comparaison avec le précédent, dix ans auparavant, dessine l'évolution de l'appareil productif français : les *mouvements* de concentration, de spécialisation, se sont accentués, et ce n'est guère une *surprise*. Par contre, on retiendra que, calculée en temps de travail, l'activité agricole concerne pour un tiers environ des femmes.

En 1981, sur cent Français, huit travaillent ou vivent dans une exploitation agricole, *soit 4 327 000 personnes*, dont le plus gros est réparti à l'ouest d'une ligne Le Havre-Marseille.

Depuis 1971, cette population agricole a diminué de 3,5 % par an, c'est-à-dire à un rythme plus rapide qu'auparavant : 2,3 % entre 1963 et 1971 ; 1,9 % entre 1955 et 1963.

Comme le nombre des exploitations diminue plus lentement, la famille agricole type est aujourd'hui composée de 3,4 personnes contre 3,8 dix ans plus tôt.

Au *sein de cette* population, les moins de quinze ans sont moins nombreux (18 % contre 22,4 %) et les plus de soixante-cinq ans en légère augmentation (14 % contre 13,2 %).

Cette population se caractérise encore par une sur-émigration féminine (on compte en 1980 cent cinquante-trois hommes âgés de vingt à vingt-neuf ans pour cent femmes contre cent trente-trois en 1971), ce qui n'est pas sans influence sur le taux des mariages et celui de la fécondité.

Deux remarques toutefois : aujourd'hui un chef d'exploitation sur vingt est âgé de moins de trente ans ; près d'un chef d'exploitation sur dix (9 %) est une femme.

Quant aux unités économiques appelées « exploitations agricoles », on en compte 1 262 000, soit 320 000 de moins qu'en 1970.

Le taux de diminution annuel, 2,5 %, est moins élevé que lors des années précédentes (2,7 % entre 1963 et 1970). Ce taux est grossièrement plus élevé au sud d'une ligne La Rochelle-Strasbourg. Il atteint 4,3 % en Alsace, région où l'exode agricole est le plus prononcé, et 1,8 % en Picardie, où il est le plus faible.

Cependant, moins de sept exploitations sur dix (865 000 sur 1 262 000, soit 68,5 %) sont recensées comme étant des exploitations à temps complet, c'est-à-dire où il y a une quantité de travail égale à celle d'un travailleur à temps plein pendant un an (qu'on appelle UTA (unité de travail annuel).

Il ne faut donc pas confondre le nombre de ces exploitations à temps complet avec celui des exploitants qui déclarent travailler à temps plein sur l'exploitation et qui ne sont que 55 % ; ni avec celui des chef d'exploitation qui déclarent avoir pour profession principale celle d'exploitant agricole, lesquels représentent 68 % (857 000 sur 1 million 262 000).

On remarquera enfin que la diminution du nombre des exploitations ne *s'explique* pas seulement par la disparition des petites unités dites marginales, puisque de 1970 à 1979 la diminution du nombre d'exploitations à temps complet (utilisant donc une UTA) est sensiblement égale à celle du nombre total des exploitations (—2,6 % par an au lieu de — 2,5 %).

Les statisticiens ont encore calculé la répartition de la quantité de travail effectuée en une année dans la ferme France : elle *s'élève globalement* à 1 872 000 UTA, qui se divisent de la façon suivante : 49 % pour les chefs d'exploitation, 21 % pour les conjoints, 13,7 % pour les autres membres de la famille, 10,6 % pour les salariés permanents et 4,5 % pour les salariés occasionnels. D'où il ressort que la main-d'œuvre de la famille agricole assure plus des quatre cinquièmes du travail (83,7 %) et les salariés la différence. Mais on remarquera aussi que dans l'ensemble des catégories citées, hormis celle des salariés permanents, près du tiers (29,3 %) de la quantité de travail est assuré par des femmes.

Qu'est-ce que ces travailleurs, hommes et femmes, ont fait de ces exploitations agricoles en dix ans ? C'est le chapitre qu'on appelle structure des exploitations.

L'ensemble des unités agricoles se partageaient, en 1979, 29 496 000 hectares, soit une moyenne de 23,4 hectares par exploitation, contre 18,8 hectares en 1970. Cet accroissement correspond à la diminution du nombre des exploitants, mais il faut *retenir aussi que la surface* consacrée à l'agriculture a diminué de 40 000 hectares par an pendant dix ans, ce qui, à l'échelle de l'exploitation moyenne de 1970, correspond au départ de plus de 21 000 agriculteurs.

La concentration des terres se caractérise de diverses façons :

— En 1979, la moitié de la superficie agricole était détenue par des exploitations de plus de 44 hectares ; en 1975, par des exploitations de plus de 41 hectares ; en 1970, de plus de 35 hectares.

— *Stabilisation relative* des exploitations de moins d'un hectare, diminution de celles dont la taille est comprise entre 1 et 35 hectares, augmentation de la proportion d'exploitations de plus de 35 hectares. Pour fixer les idées, on retiendra que l'on compte 120 000 exploitations inférieures à 1 hectare (productions hors sol, petites unités de retraite ou de loisirs), 149 000 exploitations de plus de 50 hectares, 35 000 de plus de 100 hectares et 6 000 de plus de 200 hectares. Ces moyennes et ces classes par taille cachent des *différences régionales* impressionnantes, elles-mêmes exprimables en moyennes : ainsi l'unité agricole de Seine-et-Marne mesurera 69 hectares et celle des Alpes-Maritimes 4 hectares seulement.

Progression du fermage

Quant au mode d'exploitation, on constate en dix ans une relative progression du fermage (terres exploitées en location), qui passe de 45,9 % à 49 % des terres, au détriment du faire-valoir direct, diminuant de 51,8 % à 50 %, et du métayage, qui ne représente plus que 1 % contre 2,3 %.

Ici encore, les disparités régionales *sont fortes. En général, le* faire-valoir direct est plus fréquent sur les exploitations de faible taille, tandis que le fermage s'observe davantage sur les grandes exploitations, ce qui contredit l'image d'Epinal du « pauvre fermier ». Aussi l'exploitation directe est plus fréquente dans le Languedoc (70 %), en Aquitaine (75 %) ou dans le Limousin (66 %) qu'en Picardie (31 %), dans le Nord (26 %) ou en Haute-Normandie (34 %).

L'évolution de l'utilisation des surfaces (voir tableau ci-dessous) traduit assez bien l'orientation de la politique agricole suivie ces dernières années : ont particulièrement progressé les surfaces consacrées aux céréales *(notamment au blé tendre)* et aux betteraves. Les cultures d'oléagineux-protéagineux, dont la fonction, outre la production d'huile, est aussi de fournir des protéines nationales pour la nourriture du bétail, retrouvent à grand peine, et ce, grâce aux récentes années, les surfaces de 1970. De même les surfaces consacrées aux fourrages sont globalement en régression. C'est vrai pour les prairies naturelles mais aussi artificielles, c'est-à-dire qu'on cultive moins l'herbe en 1979 qu'en 1970. Par contre, la sole réservée au maïs-fourrage a été multipliée par quatre.

Si les surfaces consacrées aux légumes secs (avec une *forte* concentration) et verts progressent, celles des vergers, de la vigne, des cultures industrielles et des pommes de terre sont en régression.

On remarquera encore qu'en nombre d'exploitations celles qui ont des céréales (798 000) dépassent celles qui font de l'élevage bovin (73. 000), mais derrière, toutefois, les producteurs de volailles (884 000), et qu'arrivent en quatrième position les exploitations où l'on cultive la vigne (429 000). Dans cette *spéculation*, la concentration se fait aussi sentir puisqu'on passe de 1,8 hectare de vigne à 2,5 hectares en moyenne par exploitation. Ce mouvement s'observe aussi chez les betteraviers (de 7,2 hectares à 10,8 hectares) et les céréaliers (de 8,7 hectares à 12,2 hectares, toujours en moyenne par exploitation).

Ce phénomène de concentration est encore plus saisissant si l'on considère les produits animaux : le nombre d'éleveurs de bovins a diminué de 30 % alors que la taille du troupeau moyen progresse ; le nombre de producteurs de lait régresse de 27 %, mais, cette fois, si le troupeau moyen progresse, l'effectif global des vaches laitières est stable. Mais c'est surtout le nombre d'éleveurs de porcs qui diminue de moitié. La concentration est plus importante encore chez les naisseurs, qui diminuent de 60 % alors que l'effectif moyen est multiplié par trois.

JACQUES GRALL.

(Lire la suite parge 10.)

(1) Renseignements disponibles au service central des enquêtes et études statistiques du ministère de l'agriculture, 4, avenue de Saint-Mandé, 75570 Paris Cedex 12, tél. : 344-46-33, ou dans les observatoires *régionaux des directions régionales* de l'INSEE.

LA FAMILLE PAYSANNE ASSURE PLUS DES QUATRE CINQUIÈMES DU TRAVAIL AGRICOLE

Le travail des salariés des exploitations agricoles ne représente qu'un peu plus de 15 % des UTA (Unité de travail annuel) dépensées en agriculture. Dans l'ensemble des catégories, le nombre d'UTA mises en œuvre par des femmes représente 29,3 % du travail sur les exploitations et 33 % si l'on ne considère que le travail familial.

Trois cent mille producteurs de lait ont disparu en dix ans

PRODUCTIONS ANIMALES — EVOLUTION 1971-1980
(1 000 têtes — 1 000 exploitations)

	1971			1980		
	Nombre de têtes	Exploitations	Moyenne par exploitation	Nombre de têtes	Exploitations	Moyenne par exploitation
Bovins	21 480	1 052	20	23 219	736	32
— dont vaches laitières	7 280	816	9	7 281	520	14
— dont vaches nourrices	2 353	272	9	2 849	233	12
Porcs	10 703	656	16	11 134	319	35
— dont truies	1 132	230	5	1 288	93	14
Brebis mères	6 378	168	38	8 155	192	42
Volailles	134 175	—	—	186 739	884	—
Equidés	452	294	—	288	106	—

Les céréales progressent au détriment des fourrages

PRODUCTIONS VEGETALES
EVOLUTION 1970-1979
(1 000 hectares - 1 000 exploitations)

	1970		1979	
	Surface	Nombre d'exploit.	Surface	Nombre d'exploit.
Céréales (1)	9 201	1 052	9 745	798
Oléagineux (2)	377	65,8	376	///
Cultures industrielles (3)	498	124	479	96
Pommes de terre	311	///	204	///
Betteraves	400	55	534	49
Légumes secs	60	114	80	38
Légumes	214	///	237	///
Vignes	1 290	660	1 087	429
Vergers	261	156	215	122
Fourrages	17 311	—	16 545	—
Dont betteraves, choux	671	—	329	—
Dont maïs et autres annuels	378	—	1 412	—
Dont prairies artificielles	3 932	—	3 344	—
Dont surf. toujours en herbe	12 330	—	11 460	—

(1) Blé tendre et dur, orge, avoine, seigle, maïs-grain, sorgho-grain et riz.
(2) Colza, tournesol, soja, lin oléagineux.
(3) Lin textile, chanvre, houblon, tabac.
(///) Non disponible.

INCERTITUDES AMÉRICAINES

L'ECONOMIE américaine est peut-être entrée en récession. Elle a jusqu'à présent manifesté une telle résistance aux mesures draconiennes prises pour juguler l'inflation — notamment un renchérissement sans précédent des taux d'intérêt — qu'on reste incrédule à l'annonce d'un recul de l'activité aux Etats-Unis. Mais les faits sont maintenant là : le produit national baisse depuis le deuxième trimestre et les commandes dans le secteur de l'automobile sont les plus basses qu'on ait connues depuis vingt ans. Cette évolution n'est pas surprenante : depuis des mois, les prix augmentent plus vite que les salaires.

M. Murray Weidenbaum, principal conseiller économique de M. Reagan, n'a pas caché que, avant de *« récolter les fruits de l'effort »*, il faudrait traverser une période d'assainissement *« nécessairement pénible »*. M. Weidenbaum a employé pour la première fois le mot de *« récession »* — on se contentait jusqu'à présent de parler de ralentissement conjoncturel, — une récession qui risque fort d'aggraver le chômage et de le porter aux environs de 8 % de la population active d'ici à la fin de l'année, contre 7 % en juillet.

Voilà pour le présent. Reste à savoir ce que vont faire les autorités américaines. Il est intéressant de ce point de vue de rappeler certaines petites phrases de M. Donald Regan, secrétaire au Trésor, qui, dans une interview récente au *New York Times*, soulignait le fort ralentissement de la masse monétaire au premier semestre, un ralentissement de nature à entraîner — s'il se poursuivait au même rythme — une véritable récession. En s'exprimant ainsi, M. Regan s'était interrogé sur le bien-fondé des normes très sévères fixées par le Fed (Réserve fédérale) pour limiter la croissance de la masse monétaire.

M. Regan et ses proches ont, par la suite, clamé leur confiance dans l'action menée par M. Paul Volcker, le président du Fed). On peut tout de *même interpréter l'interview* de M. Regan comme une discrète — très discrète — mise en garde contre une politique monétaire trop sévère.

Tout cela peut faire espérer un relâchement de la politique anti-inflation menée aux Etats-Unis. Une baisse des taux d'intérêt apporterait un réel soulagement aux économies européennes *et notamment à l'économie* française. Reste à savoir si les Etats-Unis ont soigné en profondeur l'inflation qui a si fort perturbé la nation américaine depuis des mois. Peu de spécialistes le pensent. Il est donc à craindre que 1982, qui devait être *« l'année d'une forte expansion »*, soit à nouveau pour les Etats-Unis une période *de grandes manœuvres anti*-inflationnistes, avec toutes les conséquences extrêmement gênantes que cela entraîne pour l'Europe.

ALAIN VERNHOLES.

TÉMOIGNAGE JAPONAIS

Entretien avec... Konosuke Matsushita

Un hymne à la lumière

Poursuivant la série de nos entretiens (voir « le Monde » des 4, 7, 11 et 14 août), nous présentons aujourd'hui le témoignage d'un des plus grands industriels japonais, M. Konosuke Matsushita, dont le nom s'impose désormais *comme une* marque. Le prochain *témoignage* qui paraîtra le 21 août sera celui de M. Willard Butcher, président de la Chase Manhattan Bank.

CHAQUE matin, lorsque le soleil se lève sur la partie orientale d'un empire industriel et commercial qui s'étend aux quatre coins du monde, des dizaines de milliers d'ouvriers et de cadres, sagement alignés devant leurs machines et leurs bureaux, entonnent en chœur un hymne à la gloire de leur entreprise (Matsushita Electric), à celle de *Konosuke Matsushita*, son fondateur légendaire, et à celle du Japon éternel. C'est un hymne à la lumière. A celle, électrique d'abord, dont les multiples applications électroménagères et électroniques ont fait la fortune matérielle du groupe et de son animateur. A celle, spirituelle ensuite, que ce patriarche-patriote s'acharne à *diffuser dans* les esprits et dans les cœurs afin que le Japon, alliant la rigueur morale du passé à la puissance technologique, soit en mesure d'assumer ce *« leadership mondial »* qu'il lui prédit au vingt et unième siècle.

Que ce soit sous forme électrique, sous forme d'illuminations, d'éclairs de génie ou de foi dans une *« aube radieuse »*, la lumière éclaire, en *quelque* sorte, la carrière et les succès de Konosuke Matsushita (littéralement : l'homme heureux sous un pin), l'un des plus grands industriels du Japon, et, sans doute, de la planète. Un homme dont la vie se confond avec l'histoire du siècle, dans sa version japonaise. C'est à l'âge de quinze ans, alors qu'il est apprenti *chez un marchand* de bicyclettes d'Osaka, que la fée du progrès apporte sa première révélation à ce fils de paysans ruinés qui n'a pas dépassé l'école primaire. Dans une gerbe d'étincelles, l'apparition d'un tramway lui révèle l'avenir de l'industrie électrique. C'est du moins ainsi que débute, officiellement, sa légende. Il entre *donc* à la compagnie d'électricité d'Osaka, et c'est là que sept années plus tard il met au point une ampoule à double douille.

Il rêve d'en doter des millions d'obscurs foyers nippons. Mais le courant ne passe pas : ses supérieurs sont sceptiques. Il les quitte. A vingt-trois ans, avec un capital initial de 200 francs et deux employés, sa femme et son beau-frère (qui, après la guerre, fondera Sanyo Electric, le concurrent numéro un de Matsushita), il se lance en 1918 dans la production et la commercialisation de son invention, puis de celle des autres. En 1922 le nombre d'ouvriers passe à cinquante. Il lance sur le marché une lampe *« miracle »* (dix fois plus de longévité et un tiers moins chère que celles des concurrents). C'est le succès. A compter de cette époque, le développement de Matsushita Electric, la popularité de sa panoplie électroménagère au label *« national »* ne vont plus cesser. Il a le génie d'anticiper les besoins, et déjà de les stimuler par le recours à la publicité. Dans un Japon avide de modernisation et de puissance, il entame une marche triomphale vers la production et la consommation de masse.

Cependant, la production et le profit pour *eux-mêmes* ne le satisfont pas. Alors, après l'étincelle du tramway et l'ampoule bifide, qui ont déterminé sa vocation purement industrielle, le 5 mai 1932, une nouvelle « vision » va donner, dit-il, un sens profond à sa « mission ». Cette « révélation » est passée à la postérité sous l'appellation emphatique de « *philosophie de l'eau* ».

« *J'observais*, raconte M. Matsushita, *un clochard qui buvait de l'eau à un robinet public. Bien que l'eau ait été traitée puis distribuée, elle était si bon marché que chacun pouvait se servir sans même réfléchir. J'ai pensé à l'abondance. J'ai décidé ce jour-là que la mission d'un industriel était de rendre ses produits aussi largement accessibles et aussi bon marché que possible afin d'améliorer le sort de l'humanité (...). Au-delà du profit, c'est une mission qui consiste à éliminer la pauvreté et à rendre les gens heureux.* »

M. Matsushita « découvre », ainsi, les vertus de la société de consommation. « *Je suis convaincu*, dit-il, *que Matsushita Electric est ce qu'elle est aujourd'hui grâce à ce sens d'une mission et à cet idéal.* »

En 1937, sur le modèle du code rigoureux qui soude la société japonaise et l'assujettit corps et âme à la volonté divine de l'empereur, Matsushita formule les sept grands principes qui vont désormais régir (dans le travail, les loisirs, les relations et même dans les pensées) la vie des milliers de sujets de son propre empire : service par le travail, loyauté, harmonie et coopération, lutte pour le progrès, courtoisie et humilité, assimilation, gratitude.

La main-d'œuvre n'est pas chère et vient principalement des campagnes. Elle est docile, facile à organiser en vase clos.

R.-P. PARINGAUX.

(Lire la suite parge 10.)

L'INFLATION ET LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

Le S.M.E. place les cultivateurs européens en situation d'inégalité

Il est admis que l'un des avantages de la création du S.M.E. (système monétaire européen) a été de permettre une réorganisation des *montants compensatoires monétaires* ou M.C.M. (voir encadré) dont l'effet a été de favoriser l'essor de l'agriculture dans les pays à monnaie forte au détriment notamment de la France. Cependant les écarts de *taux d'inflation* restent *considérables* entre les pays membres de la C.E.E. participant à part entière au S.M.E. (c'est-à-dire tous, à l'exception de la Grande-Bretagne et de la Grèce). Il en résulte *que la fixation* des prix communs en ECU a pour conséquence de placer les agriculteurs des différents pays en situation d'inégalité dans la mesure où, dans ceux où l'inflation est particulièrement virulente, la revalorisation des prix agricoles apparaît insuffisante pour compenser la hausse des coûts. Tant qu'on pouvait jouer sur les M.C.M., cette inégalité pouvait être en bonne partie corrigée. Or ils ont été fortement réduits. Leur résorption demandée par la France soulève d'autres problèmes...

par DANIEL HASSAN et CLAUDE VIAU (*)

INDÉPENDAMMENT de la situation des monnaies nationales au sein du *système monétaire européen* (S.M.E.), il est nécessaire d'attirer l'attention sur les répercussions que l'instauration de ce système, en avril 1979, a eu sur l'évolution des prix agricoles dans les pays ayant une *forte* inflation.

Dans le domaine agricole, on attendait essentiellement de la stabilisation des taux de change entre les monnaies européennes *une plus grande facilité pour résorber* les montants compensatoires monétaires (M.C.M.). Cette résorption a ainsi pu être effectuée puisqu'il ne reste pratiquement plus de M.C.M. (*— 1 % pour l'Italie, + 3,2 % pour la R.F.A.*) — les forts et récents M.C.M. positifs (+ 12,9 %) du Royaume-Uni découlent de la remontée de la livre sterling en dehors du S.M.E. Toutefois, la *conjoncture de stabilité monétaire* qui prévaut depuis 1979 dans le cadre du S.M.E. (1) a créé un problème qui peut se révéler à terme plus grave pour l'agriculture des pays où l'infla*tion demeure forte* que *celui* posé par les M.C.M.

Ainsi, pour les décisions de cette année, malgré les corrections apportées au niveau de hausse des prix communs (+ 9,4 % en ECU) par les changements de parité de *l'ECU* et *de la lire italienne* et *par la diminution* des M.C.M. postifs en Allemagne et au Benelux, l'écart entre l'augmentation des prix agricoles et l'inflation prévue en 1981 va de — 8,6 points en Grèce à + 5,1 aux Pays-Bas (tableau 1).

Dans la situation de flottement *monétaire* qui a prévalu au cours de la période 1973-1979, la baisse continue des monnaies des pays à forte inflation a permis aux prix agricoles de ces pays de suivre relativement *facilement le niveau de l'inflation*, tout en respectant des pourcentages de hausses communes fixées à Bruxelles bien inférieurs aux taux inflationnistes.

Le pourcentage de hausse applicable aux prix agricoles dans les différents pays membres n'est pas, en effet, calculé à partir des prix communs exprimés dans l'unité de compte commune — actuellement l'ECU — mais à partir de ces prix communs *traduits* dans *chaque monnaie nationale*. Or, quand une monnaie se déprécie par rapport à l'unité de compte, l'expression des prix communs en est revalorisée d'autant, et inversement *quand une monnaie se* revalorise. En principe, donc, la hausse des prix dans un pays membre devrait purement et simplement cumuler la hausse commune et l'effet de la variation de sa monnaie par rapport à l'unité de compte. C'est pour éviter de trop brusques et trop *fréquentes variations des prix* agricoles induites par les fluctuations monétaires qu'ont été instituées les « monnaies vertes » et leur corollaire les M.C.M.

Une marge de manœuvre

Pour les pays membres ne pratiquant pas, ou très provisoirement, le système des M.C.M. (Danemark, *Irlande*), la revalori*sation des prix agricoles suivait* très rapidement les variations monétaires. Pour les pays ayant maintenu de forts M.C.M. négatifs (France, Italie, Royaume-Uni), cette *revalorisation était différée et laissée pratiquement* à l'appréciation des gouvernements nationaux : elle pouvait être échelonnée en cours de campagne, et quelquefois bien commode à *l'occasion* d'événements *de politique intérieure* (par exemple les élections législatives de mars 1978 ont été précédées par deux dévaluations du franc vert représentant une hausse des prix agricoles de 4 %) ; mais, *surtout, elle laissait une marge de manœuvre au moment* des négociations annuelles qui permettait d'obtenir pour ces pays des hausses de prix nominales substantiellement plus importantes que la hausse commune.

Cette latitude laissée aux gouvernements nationaux leur a permis dans une certaine mesure d'aller à l'encontre *de la politique de prix décidée* à Bruxelles. Ainsi en a-t-il été de la politique de stagnation du prix du lait menée depuis 1977 : par exemple, de mai 1977 à mai *1980, alors* que le prix indicatif *commun en unité de compte* n'était augmenté que de 2 % en une seule fois, le prix indicatif en francs français était augmenté de 25 % en huit fois.

Ainsi, seuls les trois pays où la monnaie s'est le plus dépréciée au cours des années 70 (Irlande, Italie, Royaume-Uni) ont connu une variation positive des prix *agricoles par rapport à l'inflation* ; en France, l'évolution a été la plus faiblement négative de tous les autres pays de la C.E.E. (tableau 2).

Le rattrapage du niveau commun par la résorption des M.C.M. négatifs a été d'autant plus bénéfique aux prix agricoles des pays *à monnaie faible* que deux facteurs *monétaires poussaient* à la hausse l'expression des prix agricoles communs dans les monnaies de ces pays.

Le premier de ces facteurs tenait à l'unité de compte qui servait, depuis 1973, à fixer les prix communs et à calculer les M.C.M. Au début du marché commun agricole (1962), l'unité de compte choisie avait été la *définition en poids d'or du dollar*. La crise du système monétaire international (S.M.I.), au début des années 70, s'est traduite par la suppression des liens entre le dollar et l'or et l'abandon des parités fixes des monnaies de l'ancien S.M.I., entre elles et vis-à-vis du dollar. En Europe, le « serpent monétaire » est né de la volonté de faire flotter les monnaies européennes de façon concertée. *Pour que l'unité de compte* utilisée dans la politique agricole commune ne soit plus influencée par les mouvements du dollar, elle a été rattachée, en 1973, au taux central du « serpent ». *Toutefois, les monnaies qui se dépréciaient* (franc français, livre sterling, lire) étant rapidement sorties du « serpent », l'unité de compte s'est retrouvée accrochée aux monnaies européennes fortes, principalement le *mark allemand*. Elle a *donc été* entraînée vers le haut ; de même en a-t-il été du niveau commun des prix agricoles exprimés en monnaie faible.

Le second facteur monétaire tendant à favoriser l'évolution *des prix agricoles par rapport* à l'inflation dans les pays à monnaie faible résidait dans la non-concordance entre les variations monétaires et les rythmes inflationnistes. En effet, le système de prix communs, en régime de change variable, ne peut être *neutre vis-à-vis de l'inflation* que si les variations des taux de change entre les monnaies de la C.E.E. reflètent les écarts entre les taux d'inflation nationaux. Or, avant *1979*, l'ampleur des *variations monétaires* dépassait la différence des taux d'inflation.

Une telle configuration monétaire entraînait automatiquement les prix agricoles communs exprimés en *monnaies* nationales à évoluer au-dessus de l'inflation dans les pays à monnaie *faible* (sous-évaluée) et inversement dans les pays à monnaie forte (surévaluée) (2).

Toutefois, en abaissant les prix agricoles *dans* les pays à monnaie faible et en les relevant dans les pays à monnaie forte, les monnaies vertes ont eu pour résultat de corriger l'effet précédent. C'est ce que montre l'exemple du prix indicatif du lait (tableau 3).

En l'absence d'une monnaie commune

On comprend ainsi qu'il ait été *infiniment plus facile de supprimer les M.C.M. négatifs que* les M.C.M. positifs. C'est notamment parce que la sous-évaluation du mark vert était nécessaire pour maintenir les prix agricoles allemands au niveau de *l'inflation* que les *milieux agricoles de ce pays, relayés par leur* ministre de l'agriculture, M. Ertl, ont toujours refusé une diminution de leurs M.C.M. positifs sans compensation pour une hausse des prix communs supérieure à *leur propre inflation — ce qui a pu se* produire cette année. De même il était illusoire de penser que le gouvernement britannique, qui, depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs, est plus soucieux *de faire bénéficier* son *agriculture des mécanismes* de la politique agricole commune, allait accepter une diminution volontaire de leurs récents M.C.M. positifs.

La mise en place du système *monétaire européen*, à partir de la *campagne agricole* 1979-1980, a modifié radicalement les conditions qui avaient permis jusque-là un assez bon ajustement des prix agricoles sur l'inflation dans tous les pays de la C.E.E. (3), *mettant ainsi en difficulté* les prix agricoles des pays où l'inflation demeure forte.

D'une part, l'utilisation de l'ECU (moyenne pondérée de toutes les monnaies de la C.E.E.) pour *la fixation des prix* à la place d'une *unité de compte* accrochée aux monnaies qui *s'appréciaient*, si elle fait disparaître un biais dans l'évolution des prix communs, supprime du même coup une facilité pour les pays à *forte inflation. La divine surprise* de la réévaluation de *2,5 % de l'ECU* qui a *facilité* le *compromis* de cette année *est*, en fait, dérogatoire d'un fonctionnement normal du S.M.E., puisqu'elle est due à la remontée de la livre sterling, qui est dans l'ECU sans être dans le S.M.E.

D'autre part, la *nouvelle conjoncture* monétaire qui accompagne le S.M.E. rend impossible la compensation d'une insuffisance des hausses communes pour les pays à forte inflation par une dérive monétaire. *Les premiers à avoir souffert de cet état de fait ont été* les Irlandais, qui, dès 1979, avaient résorbé tout leur stock de M.C.M. négatifs et n'avaient donc plus de réserve de hausse pour leurs prix agricoles. *Si le renversement des tendances monétaires* se maintient — et cela est nécessaire pour un bon fonctionnement du S.M.E. — alors que les inflations européennes restent plus divergentes que jamais, le *système des prix agricoles communs ne pourra qu'engendrer des* déséquilibres qui, pour être de nature différente de ceux de la période précédente, n'en demanderont pas moins à être compensés d'une manière ou d'une autre.

Trois voies sont *envisageables* pour assurer ces compensations :

1) Une aide nationale au revenu de l'agriculture. C'est la méthode qui a été adoptée en *France en 1980. Outre qu'elle a bénéficié d'une conjoncture* politique particulière (élection présidentielle), cette procédure est, c'est le moins qu'on puisse dire, peu en accord avec l'esprit d'une politique agricole commune ;

2) *Un réajustement annuel* des parités au sein du S.M.E. au moment de la fixation des prix agricoles : c'est le cas de cette année avec la dévaluation de la lire et la réévaluation de l'ECU. Une telle pratique, si elle *s'institutionnalisait, rabaisserait* considérablement la portée du S.M.E. en en faisant un simple instrument de la politique agricole commune ;

3) Enfin, l'instauration de montants compensatoires qui ne seraient alors plus *seulement* calculés sur une base monétaire mais à partir de critères économiques tenant compte de divers paramètres inflationnistes (prix du PIB, prix des consommations intermédiaires, etc.). *Il ne faut pas se cacher que cela aboutirait à revenir sur le « principe » d'unicité de prix. Mais ne serait-ce pas mettre en accord le droit avec les faits* : en *quinze ans d'histoire* des « prix communs », *ceux-ci n'ont été* réellement communs que pour deux campagnes (1967-1968 et 1968-1969) ?

La question de l'unicité des *prix agricoles dans* la C.E.E. est certes une question politique sur laquelle il faut se garder d'avoir un point de vue exclusivement « économiste ». Il n'en reste pas moins qu'en l'absence *d'une monnaie commune, ou* d'un système qui en tienne lieu, et avec le maintien des « prix communs » comme l'une des bases de la PAC, se posera en permanence le problème des correctifs nationaux à leur apporter.

(*) Chercheurs à l'INRA.

1. — HAUSSE MOYENNE DES PRIX AGRICOLES POUR LA CAMPAGNE 1981/1982, EN MONNAIES NATIONALES, ET TAUX D'INFLATION PRÉVUS EN 1981

	Hausse des prix agricoles	Taux d'inflation	Différence
Pays-Bas	10,3 %	5,2 %	+ 5,1
Belgique	11 %	6 %	+ 5
Danemark	12,6 %	8,3 %	+ 4,3
Allemagne	5,6 %	4,4 %	+ 1,2
France	12 %	11,3 %	+ 0,7
Irlande	13,8 %	14,1 %	— 0,3
Italie	15,9 %	17,7 %	— 1,8
Royaume-Uni	9,3 %	12,3 %	— 3
Grèce	12,6 %	21,4 %	— 8,8

Source : Commission des C.E.

2. — TAUX MOYENS ANNUELS DE VARIATION DES PRIX AGRICOLES RÉELS (DÉFLATÉS PAR LES PRIX DU PIB) ENTRE 1970 ET 1979

Irlande	+ 2,6 %	France	— 0,8 %
Italie	+ 1,0 %	Danemark	— 1,2 %
Royaume-Uni	+ 0,6 %	R.F.A.	— 1,6 %
		Belgique	— 1,9 %
		Pays-Bas	— 3,8 %

Source : d'après données Office statistique des communautés européennes.

3. — INFLATION ET INFLUENCE MONÉTAIRE SUR LES PRIX INDICATIFS DU LAIT EN MONNAIES NATIONALES

	TAUX ANNUEL MOYEN (%) DE VARIATION ENTRE 1969 ET 1979				
	Prix du P.I.B.	Prix indicatif commun exprimé en U.C.	Prix indicatif en monnaie nationale calculé à l'aide des taux *de change* courants	Prix indicatif en monnaie nationale calculé à l'aide des taux représentatifs (*taux verts*)	Prix effectif du lait à la production
R.F.A.	5,53	5,56	2,66	3,87	4,16
France	8,77	5,56	9,35	8,58	8,21
Pays-Bas	7,68	5,56	4,58	4,91	4,34

(1) Il est d'ailleurs indifférent de savoir si cette situation monétaire est le résultat du S.M.E. ou si c'est, au contraire, elle qui a permis un fonctionnement sans heurt de ce système depuis sa mise en place.

(2) Nous avons décrit ce mécanisme dans « Le comportement des prix agricoles dans l'inflation. Comparaison entre les pays de la C.E.E. », *Économie rurale*, n° 139, sept.-oct. 1980).

(3) Le cas des Pays-Bas, où la décroissance des prix agricoles par rapport à l'inflation est spectaculaire (— 3,8 % par an de 1970 à 1979), ne peut s'expliquer qu'en faisant intervenir le prix des consommations intermédiaires de l'agriculture. C'est, en effet, parce que dans *ce pays* l'évolution du prix de ces consommations intermédiaires est, elle-même, nettement décrochée de l'inflation que celle des prix agricoles peut l'être aussi.

Montants compensatoires monétaires et « taux verts »

Les Montants compensatoires monétaires (M. C. M.) ont été créés pour neutraliser dans les échanges agricoles les différences de prix qui, d'un Etat membre à l'autre, résultent des *variations monétaires. Ils résultent* de l'utilisation, pour la conversion en monnaies nationales (francs français, D.M., etc.) des prix communs fixés en ECU, de taux de change *spécifiques — appelés dans* le jargon européen « taux verts » — différents du taux de change officiel. On distingue les M.C.M. positifs, appliqués par les pays à mon*naie forte, qui jouent comme des* subventions à l'exportation et des taxes à l'importation, et les M.C.M. négatifs, appliqués par les pays à monnaie faible, qui *jouent en sens inverse comme des taxes à l'exportation et des* subventions à l'importation. Le système des M.C.M. était justifié à l'origine pour préserver la libre circulation des produits. *La revalorisation* en D.M., *par exemple, aurait dû avoir pour* effet d'abaisser les prix agricoles en Allemagne (parce que la hausse du mark se traduit par le fait qu'il faut désormais moins de marks pour exprimer la *même valeur* en ECU). *Pour sauter cet inconvénient, le mark* « vert » ne suit pas, ou suit imparfaitement, la hausse du D.M. Il en résulte que les agriculteurs allemands jouissent en quelque sorte de « surprix ». Cela facilite leur développement *et leur production, tandis que* les *montants compensatoires* leur évitent les inconvénients commerciaux de cette situation. C'est pourquoi le système des M.C.M. a été critiqué par la France, qui voyait un avantage *certain* pour les pays à mon*naie forte*.

Entretien avec... KONOSUKE MATSUSHITA

(Suite de la page 9.)

L'entreprise a créé sa propre école de formation, les syndicats indépendants sont interdits. *Matsushita* passe *pour un* « patron social ». Ses ouvriers sont mieux lotis que tant d'autres, et il sera le premier, en 1965, à introduire la semaine de cinq jours. Mais, pour l'heure, sur *cette toile de fond industrieuse* et paternaliste, le Japon s'achemine fébrilement vers la guerre. Matsushita met alors une partie de ses usines, de sa « *mission* » et de son « *idéal* » au service des militaires et de leurs *visées* expansionnistes.

Pudiquement, ses biographes *sautent une décennie. Le fil de* l'histoire et celui de sa vie reprennent en 1946, lorsqu'il a fondé, fort à propos, l'Institut pour la paix et le bonheur par la prospérité. Ce dessein pacifiste n'empêche toutefois pas les Américains, qui procèdent à la liquidation des trusts, de vouloir éliminer Matsushita. Il sera sauvé par le syndicat de son entreprise qui lance une campagne en sa faveur. Les Américains, qui favorisent l'activité syndicale dans le cadre *d'une démocratisation* de l'industrie nippone, cèdent. Son nom disparaît de la « *liste noire* ». Vingt ans plus tard, Matsushita Electric est coté à la Bourse de New-York, et l'empire industriel reconstitué, devenu l'un des géants mondiaux dans son secteur, *s'attaque au marché américain et figure* parmi les plus grands, qu'il s'agisse de télévisions, de stéréo, d'informatique, de télécommunications, d'électronique industrielle, de semi-*conducteurs, d'énergie solaire ou* de technologies de l'avenir.

L'homme qui rêvait de vendre dix moteurs électriques dans chaque foyer en produit annuellement *quatre-vingts millions*, pour dix mille articles *différents*. Il possède plus de cent cinquante usines, un réseau commercial tentaculaire, plus de cent vingt mille employés. Vingt-trois laboratoires, dix mille chercheurs. Dans cent trente pays, des millions de consommateurs, lorsqu'ils achètent National, Panasonic, Technics, Quasar, etc., achètent *Matsushita*. Il a débuté avec 100 yens en 1918, son chiffre d'affaires était en 1980 équivalent à quelque 30 milliards de francs, son bénéfice *net de 3 milliards et demi* : 27 % de plus qu'en 1979. Un de ses collaborateurs, M. Nagano, égrène des chiffres mirobolants. Ceux des magnétoscopes par *exemple* (V.H.S.) *dont la vente était, en 1979, de quelque deux* millions d'appareils et sera, cette année, de huit millions et demi, dont 80 % à l'étranger. L'Amérique et l'Europe ont du retard. *Comme le chantent les employés* de Matsushita, l'avenir de l'industrie électrique paraît radieux.

Du moins au Japon. En 1985 son chiffre d'affaires global *devrait être de 30 trillions de yens (quelque 800 milliards de* francs), et dépasser pour la première fois ceux de l'automobile et de la sidérurgie.

Une école de gouvernement

L'apprenti d'Osaka a de quoi être satisfait. Il ne l'est pas tout à fait : l'avenir spirituel du *Japon continue à le préoccuper* et à requérir *toute son énergie* depuis qu'il s'est retiré de la gestion directe des affaires. Il ne s'est jamais lassé de vouloir moraliser la société japonaise et de la gagner à ses vues conservatrices. *Les soixante livres dont il revendique* la paternité et son mensuel *(Peace Happiness, Prosperity)* tire à un million et demi d'exemplaires témoignent de cette obsession et de ses rêves de grandeur pour le Japon. N'avait-il pas proposé, en 1975, de raser 20 % des montagnes du pays et d'utiliser cette masse de pierres pour gagner sur la mer 10 millions d'hectares d'espace vital ? En épargnant le mont Fuji, symbole national, cela va sans dire.

Pour combattre la corruption politique et celle des mœurs, pour endiguer la montée d'un matérialisme dont il a, ironie, largement contribué à l'avènement, sa *dernière grande œuvre* a pris la forme, *en 1979*, d'une école de gouvernement et de gestion. Il veut en faire l'usine des leaders du Japon de demain, d'incorruptibles patriotes rompus à toutes les disciplines, des *plus modernes aux plus antiques*. Il a lui-même sélectionné *parmi* un millier de candidats les vingt-quatre premiers élus qui vont étudier, avec les arts martiaux, la méditation zen et la cérémonie du thé, « *l'enseignement des sages du passé, l'esprit et les idées traditionnelles du Japon* » et, si possible « *la nature profonde de l'homme* ». Ainsi rêve Matsushita.

R.-P. PARINGAUX.

Le recensement général de l'agriculture

(Suite de la page 9.)

L'élevage ovin échappe à ce mouvement de spécialisation : les troupeaux global et moyen augmentent ainsi que le nombre des exploitants. Enfin, on constatera la pauvreté de l'élevage chevalin qui, sous la rubrique des équidés, a perdu une petite moitié de ses effectifs.

A la concentration dans les exploitations correspond aussi une concentration géographique : les *Pays de la Loire* et la Bretagne confirment *leur position* pour ce qui regarde l'élevage bovin, tandis que d'autres régions de production importante, Haute-Normandie, Poitou-Charentes et *Aquitaine*, progressent moins vite que la moyenne. En élevage porcin, 44 % des truies sont localisées en Bretagne encore, et 13 % dans le Nord. L'élevage breton moyen est passé de trente-deux à quatre-vingt-dix-neuf porcs. D'aures régions connaissent une réduction d'effectifs : Haute et Basse-Normandie, Lorraine.

Le recensement général de l'agriculture apporte de nombreux autres enseignements, sur *les équipements* notamment. *Cette photographie* de l'agriculture à un instant donné (1979 pour les surfaces consacrées aux cultures, janvier 1980 pour les différents dénombrements) n'apporte pas d'éclairage économique, mais elle constitue un outil précieux pour ceux notamment qui *ont* l'ambition d'inverser *certaines* tendances constatées ici, en proposant une nouvelle politique agricole.

JACQUES GRALL.





Le Monde

culture

CINÉMA

« L'Homme de fer », d'Andrzej Wajda

Un grand film porté par l'histoire

Sans les grèves des chantiers navals de Gdansk, pendant l'été 1980, et le grand mouvement de démocratisation qui a éclaté en Pologne, Wajda aurait-il réalisé « l'Homme de fer » ? Il souhaitait, depuis un certain temps, donner une *suite* à « l'Homme de marbre » (tourné en 1976). La pression historique, l'enthousiasme collectif, ont hâté son projet. La relation entre les deux films s'est établie, en quelque sorte, *sur une actualité prenant une tournure exceptionnelle, sur une nécessité. Maciek* Tomczyk, le fils naturel de Birkut, « l'homme de marbre », s'est donc retrouvé aux premières lignes du mouvement de grève. Mais, comme nous avons pu le *constater lors de sa présentation* au Festival de Cannes, où il devait remporter la Palme d'or (cf. « le Monde » du 26 mai), « l'Homme de fer » n'est pas seulement un film « événementiel ». Porté par l'histoire, certes, il est aussi l'œuvre d'un grand cinéaste, qui a recomposé, *sur plus de dix années* aboutissant à l'été 1980, tout un paysage social, politique et psychologique selon le point de vue de ceux qui ont traversé, vécu, ces années. La forme narrative de « *l'Homme de fer* » est la même que celle de « l'Homme de marbre ».

Un journaliste de radio-télévision, Winkiel, est envoyé de Varsovie à Gdansk pour établir un dossier susceptible de compromettre un « meneur » dont il ne sait rien, Tomczyk. En remplissant — sans enthousiasme — cette mission, Winkiel *découvre le sens des luttes ouvrières et* l'histoire de Tomczyk, époux d'Agnieszka, cette fougueuse jeune fille qui voulut, en 1976, réaliser un film de télévision sur l'histoire de Birkut. La fiction romanesque, avec ses plongées dans le passé, s'intègre à l'événement contemporain par une *mise en scène* digne des plus beaux, des plus importants films de Wajda. La prise de conscience de Winkiel débouche — avec quelle puissance ! — sur l'émotion *lyrique d'un itinéraire accompli* par le fils de Birkut, avant Agnieszka, puis avec elle. Ces représentants d'une nouvelle génération que nous connaissions déjà (elle surtout) s'affirment à la fois dans l'amour, la politique, la solidarité avec un prolétariat porteur d'une victoire et d'une espérance pour l'avenir. Ce qui se passe, à présent, en Pologne, n'y change rien. La création de Wajda échappe aux circonstances. Aujourd'hui, le cinéaste nous parle de son film, qui va ouvrir cette semaine, la « saison » cinématographique.

— Qu'avez-vous ressenti en recevant, à Cannes, la Palme d'or pour l'Homme de fer *?*

— Il y a vingt-trois ans, j'étais monté sur ce même podium : *Kanal*, mon deuxième long métrage, avait eu le prix spécial du jury. Cette année, j'ai pensé surtout : c'est bien qu'il existe des institutions qui durent. Le Festival de Cannes en est une. Pour un metteur en scène comme moi, avoir attendu la Palme d'or vingt-trois ans, c'était naturel. Dans le domaine cinématographique, Cannes avait ses traditions. En décidant d'attribuer cette année le Grand Prix à *l'Homme de fer*, il me semble qu'on a fait une ouverture aux pays qui ne sont pas des « habitués » du palmarès. Certains ont dit qu'il y avait eu là un opportunisme politique, parce que les Français venaient d'élire un président de la République socialiste. Je ne le crois pas. Je connais le public de Cannes, j'ai vu ses réactions. Le jury a eu beaucoup de courage, d'indépendance et il a démontré qu'il ne s'agissait pas seulement d'une décision politique. Cette Palme d'or a été, évidemment, un *succès* personnel pour moi, mais c'est aussi un succès du Festival de Cannes.

— Y a-t-il beaucoup d'éléments documentaires dans le film ?

— J'ai commencé le tournage en janvier 1981. J'ai utilisé certains documents d'extérieurs et le reportage en noir et blanc des événements tragiques de 1970, qui n'avait jamais été utilisé par la *télévision polonaise*. C ereportage a été montré, pour la première fois, en décembre 1980, dans des actualités cinématographiques. Ce qui m'intéressait particulièrement dans ce matériel documentaire, c'est que les mots d'ordre de l'été 1980 étaient déjà inscrits sur les murs. J'avais vu, moi, ces images à l'époque. Je préparais un film sur les grèves de Szczecin (anciennement Stettin). Le ministre de la culture de l'époque me les avaient montrées, confidentiellement, pour me convaincre qu'on ne pouvait pas faire un film là-dessus. Le reportage avait été interdit, caché, mais pas détruit. Cela se passe toujours comme cela avec la censure, en Pologne. On garde un certain respect pour l'histoire et les faits, les gens et leurs idées, même si cela ne va pas dans le sens officiel.

» A part cela, j'ai tout reconstitué : la scène de la croix dressée, les grèves sur les chantiers. Nous avons eu un plaisir particulier à recréer, pour le cinéma, la scène de la signature des accords, où nous avons mis juste un ou deux documents. J'avais demandé par annonce, dans un journal de Gdansk, la participation des ouvriers, de la population. Cela s'était passé dans une *très grande salle. Les gens sont* venus en foule ; ils se sont assis, d'eux-mêmes, à leur place. Très rapidement, la salle est redevenue ce qu'elle avait été dans la *réalité*. Tous mes « *figurants* » sentaient qu'ils avaient appartenu à un événement historique. Mais avait-on chanté, là, l'hymne national ou pas ? Moi, cinéaste, cela m'aurait arrangé qu'ils le chantent. Nous avons fait des répétitions. Cela n'a pas marché. En fait, l'hymne national avait bien été chanté, après la signature des accords, mais par Lech Walesa, seul, dans une petite salle à côté.

La suite de « l'Homme de marbre »

— Le journaliste de télévision joue, en somme, le même rôle d' « enquêteur » qu'Agnieszka dans l'Homme de marbre. *Mais ce n'est pas un idéaliste. C'est une image inversée d'Agnieszka, et son importance tient à ce qu'il découvre et à ce qu'il fait découvrir aux spectateurs.*

— J'ai fait appel à la même équipe que pour *l'Homme de marbre*. Le personnage de Winkiel est une idée du scénariste Aleksander Scibor-Rylski. Winkiel est un produit de la nouvelle idéologie. Il fait tout ce qu'on lui demande sans bien savoir pourquoi. Il cherche à éviter les embêtements mais il finit par se rendre compte que l'on n'évite pas les gros problèmes. Le rôle de Winkiel était très difficile. Il n'y avait pas d'action expressément écrite, *mais beaucoup* de nuances floues, pas toujours saisissables. J'aurais voulu pousser Winkiel vers la même attitude de tension, d'obstination, qu'Agnieszka dans *l'Homme de marbre*. Il faut dire que *l'Homme de fer* a été réalisé sous une pression énorme de l'actualité historique.

» Nous avons découvert beaucoup de choses au moment de la réalisation. A peu près à la moitié du tournage, nous sommes arrivés à la conclusion, mes conseillers et moi, que le personnage de Winkiel tel qu'il était conçu était une erreur. Le journaliste aurait dû être un étranger, car un étranger cherche à comprendre ce qui se passe et *tout le monde* veut le lui expliquer. Mais quel étranger ? Un Français, bien sûr, un communiste venu en Pologne pour un reportage sur la grève des chantiers navals. Selon moi, un seul comédien français aurait été capable de tenir ce rôle : Yves Montand. J'ai eu, alors, l'idée d'un tout autre film, mais il était trop tard. Un film de ce genre, réalisé dans des conditions particulières, a quelque chose d'anormal, car on découvre, en le faisant, d'autres possibilités ; on ne sait pas quel sera le résultat final. Ce résultat, d'ailleurs, je n'ai pas lieu de m'en plaindre. L'acteur Marian Opania, qui est un grand comédien, intelligent, sensible, a donné à Winkiel, avec des moyens très fins, très subtils, une existence, une importance, qui n'étaient pas évidentes dans le scénario.

— La réapparition d'Agnieszka au milieu du film, le récit qu'elle fait à Winkiel de ses relations avec Tomczyk, donne lieu à des scènes chaleureuses, émouvantes, sur leur vie de couple et sur la naissance d'un syndicat libre.

— C'est une des choses les plus *curieuses* que nous avons découvertes. Jusqu'aux *grèves* de 1980 il n'y avait qu'une quinzaine de personnes militant pour un syndicat libre qui n'étaient pas capables d'animer *dix millions* de travailleurs. C'était une activité en apparence sans espoir profond ; personne n'envisageait, malgré les tracasseries policières, que cela puisse devenir un pouvoir. Nous avons tout concentré sur le couple Tomczyk-Agnieszka, sur le fils de l'homme de marbre et celle qui, en cherchant son père, l'avait trouvé, lui. Ce qu'on voit dans le film : la distribution de tracts à la sauvette pour rappeler les événements sanglants de 1970, pour demander plus de droits et de liberté syndicale, les petits comités d'entraide ; tout cela donc, a été la réalité d'avant l'été 1980. Dans le scénario, cela nous paraissait banal, même pris *en charge* par les *personnages* « romanesques » et attachants de Tomczyk et d'Anieszka. Nous estimions que la réalité était plus forte que la possibilité d'expression artistique. Telle est la situation de l'artiste polonais lorsqu'il veut recréer un phénomène de masse. Pour mois, c'était encore compliqué. J'étais responsable d'un film sur Gdansk que tout le monde avait envie de faire, que moi seul pouvait tourner et qui, se présentant comme la suite de *l'Homme de marbre* devait se mesurer au succès de cette œuvre réalisée dans des conditions totalement différentes. Je me suis senti l' « ombre » de *possibilités fantastiques me déléguant*, devant l'histoire, quelque chose d'infiniment plus fort à transmettre que l'art cinématographique en lui-même. »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

ARTS

Ancien directeur du Musée d'art moderne de New-York

Alfred H. Barr est mort

Alfred Hamilton Barr, le premier directeur du Musée d'art moderne de New-York est mort le samedi 15 août à Salisbury (Connecticut). Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

C'est « l'âme » du Musée d'art moderne de New-York, comme on l'appelait souvent, qui vient de s'éteindre avec la mort d'Alfred H. Barr : en 1929 il présida à l'ouverture de ce MOMA dont il devait inspira l'esprit et guida les destinées jusqu'en 1967, année de son *départ à la retraite*. Non seulement Alfred H. Barr fut l'organisateur d'expositions qui, pour avoir été « provocantes » en leur temps, et avant leur temps, marquèrent autant de jalons dans l'histoire de l'art contemporain : mais il fut aussi l'acquéreur avisé, le connaisseur talentueux qui fit entrer dans les collections du MOMA les œuvres qui font sa richesse. Son tempérament de « découvreur » se doublait d'une culture et d'une érudition rares : les *ouvrages* publiés par Alfred H. Barr font toujours autorité. Parmi ceux-ci figurent des études comme *le Cubisme et l'art abstrait* (1936), *Picasso, cinquante années de son art* (1946), *Matisse, son art et son public* (1951) sans parler de son guide de l'art contemporain *(Qu'est-ce que la peinture moderne ?)*, qui est devenu un classique. Les aléas de la carrière d'Alfred H. Barr au MOMA sont de ceux qui montrent qu'un trop grand talent parfois dérange. Mais s'il fut démis de son poste de directeur en 1943 pour avoir conçu des expositions jugées trop « frivoles », s'il fut vivement critiqué avant d'être nommé au poste de directeur des collections du musée, il resta sans nul doute l'un des piliers de l'institution MOMA, un *garant de l'esprit* d'innovation, ou d'avant-garde. Grâce à Alfred H. Barr, *les Demoiselles d'Avignon* (1907), œuvre du Picasso qui lança le cubisme, se trouvent à New-York. C'est lui qui fit entrer Jackson Pollock au musée, et lui encore qui sut convaincre les marchands européens de céder des œuvres signées Monet, Degas, Renoir, le Douanier Rousseau, Braque, Delaunay, Léger, Kandinsky...

Le MOMA, qui fêtait en mai 1980 son cinquantième *anniversaire* avec la rétrospective Picasso, le MOMA aggrandi de son « aile américaine », est redevable à Alfred H. Barr d'avoir été à la pointe de la muséologie moderne.

[Né à Detroit, le 28 janvier 1902, Alfred H. Barr commença très tôt d'étudier l'histoire de l'art, à l'université de Princeton où il entra à l'âge de seize ans. Il enseignerait ensuite cette discipline notamment au collège de Vassar, à Harvard, à Princeton puis au collège féminin de Wellesley où il inaugura, en 1926, le premier cours exclusivement consacré à l'art moderne incluant aussi bien le film, la photographie, que la mode et la création industrielle aux disciplines picturales. Il soulignait les liens entre les diverses formes d'expression. En 1927, Alfred H. Barr se rend en Allemagne, où il découvre l'école du Bauhaus et rencontre Walter Gropuis dont il partage les idées. Quand il rentre aux Etats-Unis, Abby Aldrich Rockefeller, Mary Sullivan et Lizzie P. Bliss l'appellent à être le premier directeur du musée d'art moderne qu'ils souhaitent créer. Celui-ci *ouvre*, le 9 novembre 1929, et attire tout de suite des foules pour qui Van Gogh et Gauguin n'étaient encore que des noms. Les toiles sont là. Comme seront là tout au long du « mandat » d'Alfred H. Barr les témoignages de toute nouveauté artistique, conceptuelle. Alfred H. Barr n'hésitait pas à mélanger les genres.]

■ Une exposition de céramique d'art rassemblant des œuvres d'une soixantaine d'artistes est ouverte à Vallauris, au Nérolium, jusqu'au 15 septembre.

ARCHITECTURE

Un ensemble H.L.M. de Gaudin

(Suite de la première page.)

Parmi eux, l'idée qu'une maison (ou bien une ville) pourrait être, comme au temps de l'Art nouveau, considérée comme un corps *plutôt* que comme une machine, un diagramme ou une abstraction logique ; un corps, avec sa vie et son usure, *ses cicatrices et sa mémoire : un* corps avec sa beauté et ses petitesses, sa façade-visage et ses intimités ; un corps propre et sale ; un corps avec son épaisseur et sa chaleur.

Faire un quartier plein, compact, protecteur et non plus ouvert à tous vents : c'est ce que tente Henri Gaudin, *dans un petit ensemble de logements* sociaux qu'il achève à Maurepas, quelque part dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. Dur pari, aujourd'hui ; les règles techniques et financières de la construction ont fait naître une sorte d'ascèse obligée, de dépouillement ; l'architecture a *été lessivée* tout au long du siècle et le vieux mot d'ordre de Mies Van der Rohe continue de planer sur les consciences : « *Less is more* », moins c'est plus... soyez sobres.

Gaudin, donc, est sobre, retenu, animé d'une « *volonté farouche d'être banal* ». Il résiste à la tentation d'en *trop dire, d'en trop mettre*, de déverser sur ces quelques dizaines de logements le torrent des choses accumulées après des années à plaffer, sans chantier. Car c'est sa première œuvre : à quarante-huit ans, cet architecte a connu la bourlingue (il a été officier dans la marine marchande), puis la longue impatience, la « *grande rumination* » de ceux qui désespèrent de pouvoir construire un jour.

Ce coup d'essai est un miracle de *maturité, alliant la plénitude et l'ampleur* des formes à une grande modestie d'expression, la force à la délicatesse.

C'est un petit groupe d'immeubles bas, resserrés sur eux-mêmes, et composant une rue souple, irrégulière, marquée de coudes. Pas de *perspectives* ouvertes mais des parcelles, des lieux intimes, des clos, de hauts murs au faîte arrondi ménageant des courettes, des endroits privés et secrets. Pas de théâtralité, d'axes volontaires, de frontons intempestifs mais un arrangement, un épaulement de formes simples, tendres et épaisses, rythmées par la masse cylindrique des cages d'escaliers qui leur confère une lente dynamique. Pas de discours, non plus, ni de ces *références pédantes* qui encombrent les architectures contemporaines, mais de l'indicible, de l'affectueux et du familier, des « *valeurs discrètes* ».

On est dans un monde confortable, au mouvement figé ; vastes hanches qu'on frôlerait. La logique du plan est commune : elle naît de multiples combinaisons d'un module répétitif. Celui-ci, étroit, haut de trois à quatre niveaux, est flanqué d'un escalier en façade, tour demi-ronde qui tempère *la rigidité relative du module et* ouvre à des variations diverses de la composition.

La nature présente partout

L'ombre que le soleil porte sur les cylindres, les curieuses intersections de leur surface avec la courbe des balcons, introduisent de gracieuses *géométries curvilignes* que scandent, au rez-de-chaussée, les pieds en hélice, dansants, des bas d'escaliers.

Et la nature sera là, partout, pour apprivoiser ces formes et s'y mêler : treilles au galbe élégant, belles tonnelles trapues accueilleront rosiers et chèvrefeuilles, parasitant la construction, tissant des passages, tentant l'impossible fusion organique du végétal et de ce grand corps bâti.

En plusieurs points, le plan ménage des placettes obliques au volume animé, anfractuosités cristallines que l'architecte nomme ses « *géodes* », serrées autour des rondeurs des cages d'escalier.

Là, les façades ont été revêtues de carreaux de grès blanc, mats, dont le quadrillage régulier épouse la *courbure des formes, la souligne, lui* donne une sorte de grain, une douceur d'épiderme.

Alors la peau blanche du bâtiment, verticale et plate, s'enfle comme une voile, s'anime, s'enroule autour du cylindre d'un escalier, puis de celui d'un balcon, puis d'un troisième encore, en autant de ressauts calmes comme un clapotement. Mouvement et silence : cette architecture respire ; elle vit avant même d'être habitée, simple et tranquille.

FRANÇOIS CHASLIN.

★ L'allée de l'Aube, rue de l'Oise, à Elancourt-Maurepas, ville nouvelle de *Saint-Quentin-en-Yvelines. Cent* trente-deux logements H.L.M. locatifs. Maître d'ouvrage OCIL. Architecte Henri Gaudin.



SPECTACLES

théâtres

Les théâtres de Paris

Comédie - Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée

Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 30 : les Bijoux de famille.

Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur

Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : Tranches de vie.

Essaïon (278-46-42), 20 h. 15 : Piège de méduse ; 21 h. 45 : Du bout du monde au cœur de Blaise

Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 21 h. 45 : On continue à l'appeler Pantalon.

Lucernaire (544-57-34). Théâtre rouge, 18 h. 30 : Quelqu'un ; 20 h. 30 : Douce. — Théâtre noir, 20 h. 30 : Marie la louve ; 22 h. 15 : Un oiseau dans le plafond. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.

Montparnasse (320-89-90) 21 h : Exercices de style

Nouveautés (770-52-76), 21 h : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.

[illegible] 20 h. 30 : Essayez.., c'est pas sorcières; 22 h. : Nous on fait où on nous dit de faire

Théâtre de l'Union (770-90-94), 21 h. : Festival Molière : les Fourberies de Scapin.

Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince

Le Fanal (233-91-17), 20 h. : Pourquoi ? ; 21 h. 15 : F. Blanche.

Petit Casino (278-36-50) I : 21 h. : Phèdre à repasser.

Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Florence Brunold ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : Il en est... de la police.

Tremplin de Paris (258-86-26), 20 h. 15 : 30 centimètres à l'ombre.

Les cafés-théâtres

Blancs-Manteaux (887-15-84) 20 h 15 Arrêt = MC ; 21 h 30 A Didier ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier — II . 22 h. 30 : Pik et Rik . 21 h 30 Attachez vos ceintures.

Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : la Jacassière ; 21 h. 45 : Mangeuses d'homme ; 22 h. 45 : Tiens voilà deux boudins. — II. 20 h 30 : Flurielle ; 21 h 45 : Lesler Family ; 23 h. : A. Agier ; 0 h. 15 : Electrochoc.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) 21 h. Sept ans de bail. bye bye.

Les concerts

Sainte-Chapelle, 18 h. 30 et 21 h. : Ars Antiqua.

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. : London all Stars.

Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : A. Conduant, A. Jeanmarie, M Gaudry.

Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : M. Slim, M. Denis.

Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Varina Michel.

New Morning (523-51-41), 21 h. : N. Simone.

Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : M Fosset, P. Caratini.

Piazza Beaubourg (272-45-58), 20 h. : Kirjuel, A. Kremski.

Festivals

XVIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (633-61-77)

Intercontinental, 18 h. 30 : H. Barda (Ravel).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : Films d'auteurs et films rares : Cœur fidèle, de J. Epstein ; 17 h. : les Deux Aventuriers, de R. Walsh ; 19 h. : Vingt ans de cinéma français (1937/1957) : le Dos au mur, d'E. Molinaro.

Les exclusivités

ALLEMAGNE, M È R E BLAFARDE (All., v.o.) Marais, 4e (278-47-86).

L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Ang.) v. ang., U G C Odéon, 6e (325-71-08) Normandie, 8e (359-41-18). V. fr., Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) Rex, 2e (236-83-93). Bretagne, 6e (222-57-97) U G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59). U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44). Mistral, 14e (539-52-43) Magic-Convention, 15e (828-20-64). Murat, 16e (651-99-75). Wepler, 18e (522-46-01)

L'ANNÉE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)

L'ANNÉE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-95). U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) Biarritz, 8e (723-69-23) U G C. Caméo, 9e (246-66-44) U.G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) U G.C Gobelins, 13e (336-23-44) Miramar, 14e (320-89-52) Mistral, 14e (539-52-43) Magic-Convention, 15e (828-20-64). Murat, 16e (651-99-75); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Clichy-Pathé 18e (522-46-01). Secrétan, 19e (206-71-33).

LES ANNÉES LUMIÈRE (Sui., v. ang.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25)

LA BOUM (Fr.) : Impérial-Pathé, 2e (742-72-52)

CHAMBRE D'HOTEL (It., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) Parnassiens, 14e (329-83-11)

LES CHARIOTS DE FEU (Ang., v.o.): Cluny-Palace, 5e (354-07-76)

CHARULATA (Ind., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)

CHASSE A MORT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Delta, 9e (878-02-18)

LE CHOC DES TITANS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : U G C -Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-95) ; Miramar, 14e (320-89-52) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)

DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)

LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln 8e (359-36-14).

LA DESOBEISSANCE (Fr., It.) (*) V. It. : Marignan, 8e (359-92-82) ; Vf : Montparnasse 83, 6e (544-14-27)

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04)

ELEPHANT MAN (A., v.o.) . Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Vf. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)

LES ENFANTS DU No 67 (All., v.o.) : Marais 4e (278-47-86)

L'EQUIPEE DU CANNONBALL (A., v.o.) U G C -Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Vf. : Maxéville, 9e (770-72-86)

EXCALIBUR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Vf Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)

FAME (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Lundi 17 août

FAUT PAS POUSSER (It., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Vf. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)

LES FRUITS DE LA PASSION (Fr.-Jap., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (742-69-23) — V.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

L'IMPLACABLE NINJA (A., v.o.) : U.G C -Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) . Magic-Convention, 15e (828-20-64)

IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) . Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37)

JAZZ SINGER (A., v.o.) Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46)

LABYRINTHE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47)

MALEVIL (Fr.) : U.G.C -Opéra, 2e 261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

MAUDITS JE VOUS AIMERAI (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).

MESSALINE IMPÉRATRICE ET PUTAIN (It., v.f.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44)

MOI, CHRISTIANE F. (All., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount - City, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). V.f : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

NEIGE (Fr) (*) : Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)

NEW-YORK 1997 (A.) (v.o.) : Paramount - Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte - Carlo, 8e (225-09-83) ; (v.f.) : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-20-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

PETROLE, PETROLE (Fr) : U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Maxéville, 9e (770-72-86).

LA PLAGE SANGLANTE (A.) (*) (v.f.) : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32)

LE POLICEMAN (A.) (*) (v.o) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

LA PORTE DU PARADIS (A.) (*) (v o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11).

PLUIES D'ETE (Brés.) (v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42)

QUARTET (Fr.) (V Ang.) : Quintette, 5e (354-35-40)

REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind.) (v.o.) : 14 - Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00).

SAN MAO LE PETIT VAGABOND (Chin.) (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

THE ROSE (A.) (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12)

TROIS FRÈRES (It.) (v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83 ; la Pagode, 7e (705-12-15) ; v.f. : Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) : Parnassiens, 14e (329-83-11)

UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR (A.) (v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46)

UN FILS POUR L'ETE (A.) (v.o.) . Gaumont - les Halles, 1er (297-49-70).

UNE LANGOUSTE AU PETIT DÉJEUNER (Fr. - It.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis - Champs - Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LES FILMS NOUVEAUX

UNE MÈRE, UNE FILLE, film franco-hongrois de M. Meszaros — Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70); Impérial-Pathé, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67); Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27); Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

HAUTE TENSION, film américain de R. Kramer. — V.o. : Paramount - Odéon, 6e (325-59-83) — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES FOLIES D'ÉLODIE, film français de A. Genovès. — U.G C -Danton, 6e (329-42-62); U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71); U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44); Maxéville, 9e (770-72-86); U. G C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37); Gaumont-Sud, 14e (327-84-50); Magic-Convention, 15e (828-20-64); Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

PRENDS TA ROLLS ET VA POINTER, film français de R. Balducci. — Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33); Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70); Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27); Marignan, 8e (359-92-82); Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01); Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JOUR SE LÈVE ET LES CONNERIES COMMENCENT, film français de C. Mulot. — U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62); U G C. - Normandie, 8e (359-41-18); U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44); Maxéville, 9e (770-72-86); U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59); U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44); Mistral, 14e (539-52-43); Montparnos, 14e (327-52-37); Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25); Secrétan, 19e (206-71-33).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (577-79-79) ; (v.f.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'AMOUR FOU (Fr.) : Action-République, 11e (805-51-33).

L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (*) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)

LES AMOURS D'UNE BLONDE (Tchéc.) (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) : Olympic - Entrepôt, 14e (542-67-42) : (v.f.) : 14 Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) : Fauvette, 13e (331-56-26) : Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

BABY DOLL (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA BATAILLE D'ALGER (It.-Alg., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Louxor, 10e (737-38-58).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Movies-les Halles, 1er (260-43-99) ; Studio Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; (v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

CARRIE (A., v.f.) (**) : Impérial-Pathé, 2e (742-72-52).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) . Champollion, 5e (354-51-60).

LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN (A., v.f.) : Images, 18e (522-47-94).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic Halles, 4e (272-34-15).

LE CUIRASSÉ POTEMKINE (Sov., v.o.) Templiers, 3e (272-94-56).

LA DERNIÈRE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f. : Nation, 12e (343-04-67); Parnassiens, 14e (329-83-11).

2001, ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17); Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) : Opéranight, 2e (296-62-56).

LE DERNIER TANGO A PARIS (A., v.o.) (**) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LA DÉROBADE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32); U.G.C Odéon, 6e (325-71-08); U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA DOLCE VITA (It., v.o.) (*) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70); Hautefeuille, 6e (633-79-38); Pagode, 7e (705-12-15); Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) . Templiers, 3e (272-94-56).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

LES ENCHAÎNÉS (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

EUGENIO (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

FILMING OTHELLO (A., v.o.) (*) : Action-République, 11e (805-51-33).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Vf. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

LA GRANDE MENACE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

HELZAPOPPIN (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

HAROLD ET MAUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Gaumont - les Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Banque de l'Image, 5e (326-12-39).

LES LUMIÈRES DE LA VILLE (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LA MALÉDICTION (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20).

LA MEILLEURE FAÇON DE MARCHER (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

MONSIEUR ARKADIN (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, (542-67-42).

MONTY-PYTHON (SACRÉ GRAAL et LA VIE DE BRIAN), (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS (It., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

LES OISEAUX (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

ORANGE MÉCANIQUE (Ang., v.o.), (**). Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70). Quintette, 5e (354-35-40). Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Capri, 2e (508-11-69). Berlitz, 2e (742-60-33). Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Nation, 12e (343-04-67).

PAIR ET IMPAIR (It., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PÊCHE MORTEL (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (272-34-15). Olympic, 14e (542-67-42).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LES VALSEUSES (Fr). (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).

TEX AVERY (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60). Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

TOMMY (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80). George-V, 8e (562-41-46). V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.): Lucernaire, 6e (544-57-34).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Athéna, 12e (343-00-65).







RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 17 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Cinéma (cycle Jean Gabin) : Rue des Prairies.
Film français de D. de La Patellière (1959), avec J. Gabin, C. Brasseur, R. Dumas, M.-J. Nat, P. Frankeur, R. Tréville, R. Laure (N. Rediffus.).
Un ouvrier, veuf, a élevé, en travaillant dur, ses trois enfants dont le plus jeune n'est pas vraiment son fils. Celui-ci lui témoignera plus d'affection que les deux autres, égoïstes et arrivistes.
Forte composition de Gabin, prolétaire au grand cœur, dans un mélodrame populiste fonctionnant parfaitement sur des situations et des sentiments qui émeuvent.

22 h 10 Demain, c'est aujourd'hui.
Domestiquer l'atome.
Réal. : J.-F. Chauvel et M. Boyer.
La recherche d'énergie nouvelle, aujourd'hui le nucléaire. Dans cette accumulation d'informations non digérées, l'émission apparaît comme un plaidoyer de l'E.D.F. pour le nucléaire, et il y a peu de place aux scientifiques opposés au projet.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Variétés : Charles Trenet tel qu'en lui-même.
Des extraits de films, d'émissions télévisées retracent le portrait d'un des maîtres de la chanson française.

21 h 40 Nocturnes : Autour de l'Opéra, de S. Barrouyer.
Réalisation : G. Thomas.
Jane Rhodes interprète des extraits de « Carmen » de Bizet, d'« Orphée aux enfers », de Gluck, etc.

22 h 40 Livre c'est vivre : George Sand.
Lettres au mari.
Emission de Pierre Dumayet.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 Cinéma (Hommage à W. Wyler) : Funny Girl.
Film américain de W. Wyler (1968), avec B. Streisand, O. Sharif, K. Medford, A. Francis, W. Pidgeon, L. Allen (Rediffusion).
Au cours des années 20, l'ascension fulgurante, dans le monde du music-hall, d'une jeune femme sortie d'un quartier populaire de New-York. Ses amours heureuses, puis malheureuses, avec un joueur invétéré.
Comédie musicale et dramatique sur la vie de l'actrice et chanteuse Fanny Brice. Wyler au service de Barbra Streisand, qui démontre son talent éblouissant et dévore tout autour d'elle.

22 h 50 Journal.

23 h 10 Prélude à la nuit.
Jane Rhodes chante Offenbach.

FRANCE-CULTURE

20 h, Fabuleuse mère océane, par M. Hospice.
21 h, Dernières conversations avec A. Malraux : L'irréel, *domaines italiens.*
22 h, New Wave : Enfants hybrides, musique mutante.
22 h 30, Les chemins de la connaissance : L'accord avec l'invisible dans les sociétés traditionnelles.
23 h, Patrimoine du XXe siècle : Les choix de la musique aujourd'hui (C. Chaynes).
23 h 25, Le trésor du peuple : Complaintes et refrains de la tradition orale.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Chasseurs de son stéréo : Magazine international de l'enregistrement d'amateur.
20 h 30, Concert : Festival du Marais 1981, Quintette à vent Moragues (Müller, Grieg, Hindemith, Ravel, Franck, Villa-Lobos).
22 h 15, Ouvert la nuit : Les grands orchestres américains, l'Orchestre de Saint-Louis (Rachmaninov, Dvorak, Beethoven).

Mardi 18 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 25 Série : Au nom de la loi.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14 h 35 Histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait.
Un art classique sous l'occupation et la libération.
15 h 30 L'été en plus.
16 h 55 Croque vacances.
Joe chez les abeilles ; variétés : Isidore ; Dincky Duck : Sébastien.
17 h 50 Génération 1 : Faites la cuisine facile.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
18 h 20 Document : Châteaux de France.
La Malmaison.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : Partie de dés dans l'Alpen Express.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : La Randonnée.
Réalisation : G. Regnier. Avec : F. Brion, A. Canovas, B. Chamarande...
Malgré le côté à la fois mélodramatique et simpliste de ces sept personnages en quête de nature et de sensations fortes, on éprouve un certain plaisir à regarder cette dramatique. La grande beauté des images et la majesté des paysages corses y sont certainement pour beaucoup.
22 h Profils : Nahum Goldmann.
Portrait par J.-F. Chauvel, de l'ancien président du congrès mondial juif.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Poigne de fer et séduction.
14 h Aujourd'hui madame.
Le musée Grévin.
15 h 5 Série : Racines.
15 h 55 Sports été.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 La commode.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : Monsieur Ripois.
Film français de R. Clément (1954), avec G. Philipe, G. Montero, V. Hobson, J. Greenwood, M. Johnston, N. Parry (N. Rediffusion).
Un Français établi à Londres, époux d'une riche Anglaise, veut séduire une amie de sa femme. Il prétend n'avoir jamais aimé avant elle et lui raconte ses aventures minables à la recherche du plaisir et de l'argent.
Tiré d'un roman de Louis Hémon, ce film porte en fait la marque de René Clément, auteur. La maîtrise d'une mise en scène reposant sur un récit subjectif conduit à une réflexion lucide et cruelle sur le tragique de la nature humaine. Avec Gérard Philipe dans son meilleur rôle au cinéma.
22 h Débat : Gérard Philipe.
Avec Mmes S. Monfort et G. Page, comédiennes ; MM. G. Wilson et F. Andrei, comédiens ; R. Clément, metteur en scène ; C. Roy, écrivain ; G. Salachas, journaliste, et P. Vellay, ami de Gérard Philipe.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Oum le dauphin : Les couleurs du temps été : Bateaux sur l'eau.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : le Convoi maudit.
Film américain de R. Rowland (1950), avec Mc Crea, A. Dahl, B. Sullivan, C. Jarman Jr, J. Whitmore (Rediffusion).
A la fin de la guerre de Sécession, trois prisonniers sudistes s'évadent d'un camp nordiste et se joignent à une bande d'aventuriers qui vont attaquer un convoi d'or.
Un western tellement traditionnel et banal qu'on peut, sans regrets, le laisser de côté.
22 h Journal.
22 h 20 Prélude à la nuit.
M. Beroff joue Stravinski ; Danse russe, Tango.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Colportages : Paris Connections, rencontre avec P. Bone.
8 h, Les matinées du mois d'août : Les animaux modèles (le corbeau freux) ; à 8 h 25, Le réveil de rêveur ; à 8 h 32, Actualité : Médecine occidentale et médecine traditionnelle en Afrique ; 9 h 7, Bibliopolis ; A Prague ; 10 h, Un mois en Bourgogne : A Cluny.
11 h 2, Les très riches heures du festival de Glyndebourne (et à 14 h).
12 h 5, Arts et métiers de France.
12 h 45, Panorama : Actualité de la province.
13 h 30, Feuilleton : Les chemins de la liberté, de J.-P. Sartre.
15 h, Globe-trotter : La superstition chez les malfaiteurs : Fakir enterré vivant ; La loi de Lynch.
16 h, Entretiens avec... P. Jamet.
16 h 30, Cinéma sous les branches : Le cinéma populaire italien (la besace aux dialectes).
18 h, Promenades ethnologiques en France : Tradition orale en Trégor.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Le théâtre en France : L'organisation du théâtre dans la décentralisation.
20 h, Fabuleuse mère océane, par M. Hospice.
21 h, Dernières conversations avec A. Malraux : *Florence.*
22 h, New Wave : Enfants hybrides, musique mutante.
22 h 30, Les chemins de la connaissance : L'accord avec l'invisible dans les sociétés traditionnelles.
23 h, Patrimoine du XXe siècle : Le choix de la musique aujourd'hui (J.-C. Risset).
23 h 25, *Le trésor du peuple : Complaintes et refrains* de la tradition orale.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Entrée des artistes : Purcell, Praetorius, Couperin.
7 h 30, Anthologie du mois : Les madrigaux de Monteverdi.
8 h 10, Kiosque.
9 h 30, Les grands de ce monde : Les pianistes du lied (Purcell, Britten, Bridge, Butterworth, Marx, de Falla).
11 h 30, Concerts (échanges internationaux) : Semaines musicales d'Ascona (Françaix, Glazounov, Moeschinger, Albeniz, Pierné, Rivier) ; Ensemble de l'Itinéraire, dir. C. Brück (Scelsi).
13 h, Jazz vivant estival : Ornettologie, au Festival d'Angoulême 1980.
14 h, Musique légère : A. Scotti, E. Tiel.
14 h 30, Le génie du lieu : Berlin et l'opéra Wozzeck ; Le théâtre à Londres à la fin du dix-septième siècle ; Londres 1695 : Purcell.
18 h 2, Repères contemporains : Tristan Murail.
18 h 30, Concert : Ensemble vocal M. Piquemal, avec J. Gomez, soprano, E. Razimovsky, soprano, J.-F. Heisser, piano (Schubert).
20 h 30, Concert (Festival estival de Paris, en direct de l'église Saint-Merri) : Ensemble musical Auréa (Schutz, von Biber, Telemann, Bruhns).
22 h, Ouvert la nuit : Les grands orchestres américains, l'Orchestre de Saint-Louis (Beethoven, Dvorak, Rachmaninov).

VU

Qui a tué King ?

On a beau dire, le coup de Ravaillac, l'assassinat politique, le fusil à lunette, la fenêtre propice ou bien la poche-revolver, l'arme soudain dressée dans la foule des badauds, ou encore le guet-apens, la mitraillette braquée sur le passage d'une voiture à cocarde... On a beau faire, on a du mal à croire qu'un acte aussi spectaculaire, aussi radical, n'ait pas été téléguidé, organisé, financé, préparé de longue main.

Surtout si l'on vient de voir ou revoir Chacal à la télévision, un film où la fiction rejoint et prolonge la réalité de l'attentat contre de Gaulle au Petit-Clamart. Dans certains cas, bien sûr, dans le cas du président Reagan par exemple, inutile de gamberger, le coupable agissait seul. C'est évident. Pour le pape, en revanche, rappelez-vous les gros titres de la presse italienne, on a tous immédiatement évoqué la possibilité d'un complot.

Alors quand, sur FR 3, samedi soir, on s'est perdu pendant près d'une heure dans les éléments d'un « dossier noir » intitulé « Qui a tué Martin Luther King ? » pour essayer de disculper James Earl Ray, tueur à gages notoire, et nous faire avaler sa propre version des faits, on a renâclé. Il a été — on en a vu des extraits — interviewé il y a quelques années dans sa cellule, par la B.B.C. je crois, ce n'était pas précisé à l'écran. Sensationnel, ce document. Sensationnel, mais pas convaincant. Difficile de croire qu'il est bien descendu le jour J, à Memphis, dans la pension de famille située précisément derrière le motel où le pasteur devait passer la nuit, mais que, à l'heure du crime, il était sorti faire des courses, à d'autres !

Son avocat peut raconter tout ce qu'il voudra, on reste persuadé que Ray a tiré, et bien tiré. Pour le compte de qui ? Ça, c'est une autre question. La seule question. Qui a obtenu que la protection de King soit pratiquement réduite à zéro ? Qui a versé les centaines de milliers de dollars destinés à faciliter la fuite de Ray, arrêté on s'en souvient, plusieurs semaines plus tard, à l'aéroport de Londres ? Oui, qui ? Eh bien, nous a-t-on dit trois minutes avant la fin de l'émission, ce pourrait être n'importe qui : le F.B.I., — Hoover avait une dent contre King ; le Klu-Klux-Klan, — dans le Sud, on n'aime pas les Noirs... Allez savoir ! Nous voilà bien avancés.

CLAUDE SARRAUTE.

« Le Chagrin et la Pitié » sur FR 3

Une question d'inertie

Tourné en 1969, « le Chagrin et la Pitié », de Marcel Ophuls, chronique d'une ville pendant l'occupation, va être diffusé en octobre prochain sur FR 3 (le Monde daté 16-17 août). Avec douze ans de retard, après une suite de polémiques qui en ont fait un symbole. Déjà, prenant la direction de l'O.R.T.F., M. Arthur Conte, en signe de changement et d'ouverture, promettait de le programmer. Sans suite. « Le Chagrin et la Pitié » sortait dans les circuits d'art et d'essai, y restait pendant plus d'un an. Le réalisateur était parti travailler en Allemagne et aux États-Unis. Selon lui, le film a bénéficié de ses difficultés et de l'« esprit des barricades » qui laissait des traces trois ans après 1968.

« *Le film a bénéficié*, dit Marcel Ophüls, *d'une exploitation démagogique, d'un malentendu délibéré à propos de sa portée politique. Il n'est antigaulliste que dans la mesure où il conteste le mythe de la « grandeur française » — tout le comme le mythe communiste du peuple en marche. Il propose une autre perception de l'histoire, celle qui m'intéresse, qui s'appuie sur des comportement individuels, qui s'interroge sur la mémoire collective.* Le Chagrin et la Pitié *prête à des polémiques moins par son contenu que par sa construction. Il ne s'agit pas d'un simple collage de documents et d'interviews, mais d'un récit dramatique, réalisé en salle de montage, à partir de ces documents et interviews. Je le revendique en tant qu'auteur, et si, après douze ans, sa diffusion fait événement, l'événement ne sera pas politique, mais culturel.* »

Selon le même principe, en 1980, Werner Schroeter réalisait, à partir du Festival de Nancy, une œuvre totalement personnelle, *Répétition générale*, présentée au Festival de Venise, de Mannheim, à Nanterre aussi, achetée par Antenne 2 et jusqu'à présent laissée dans un placard...

Pour sa part, Marcel Ophüls veut dédramatiser la prétendue interdiction du *Chagrin et la Pitié*, que l'O.R.T.F. s'est bornée à ne pas acheter.

« *Si censure il y a, elle est due à l'inertie. Georges Pompidou détestait le film. Jacques Chaban-Delmas l'appréciait. C'est même grâce à lui, à une projection à Matignon, qu'il a été vendu à la B.B.C., puis aux Etats-Unis. On a dit que M. Valéry Giscard d'Estaing n'en voulait pas, j'ai toutes les raisons de croire que c'est faux. Simone Veil avait juré, paraît-il, qu'il ne passerait pas sur le petit écran, parce que « tous les Français » étaient présentés comme des collaborateurs. Je n'ai pas montré « tous les Français », ce genre d'abstraction répugne à mes convictions de cinéaste, à mes ambitions d'artiste. J'ai filmé des individus, que j'ai laissé parler, qui parlent de ce qu'ils ont vécu, et il ne s'agit pas d'une enquête sociologique. Avec le recul, je pense avoir fait un hymne au courage quotidien. D'ailleurs, depuis, j'ai rencontré Simone Veil nous en avons parlé.* Le Chagrin et la Pitié *aurait été diffusé, c'est certain, quel que soit le gouvernement. Mais, sans doute, les trois chaînes n'auraient-elles pas monté les enchères pour l'avoir.* »

Il ne semble pas que la présence d'André Harris — l'un des producteurs avec Alain de Sedouy — désaccord avec la manière dont ils ont lancé et exploité le film. Claude Nedjar — autre producteur, — qui l'a remis sur le marché, espère que l'exemple sera suivi et débloquera la situation d'inertie. « *Il existe des films en attente, il faut les diffuser, rattraper le retard, nous laisser le temps d'oser aller plus loin, d'inventer* », dit-il.

Pourquoi les téléspectateurs britanniques ont-ils vu non seulement *le Chagrin et la Pitié*, mais le *Winnifred Wagner* de Syberberg, et, récemment, un cycle Fassbinder ? Pourquoi, dans « Bonjour, bonsoir la nuit » sur Antenne 2, le samedi 15 août, avoir passé une séquence sur les transexuels à 1 heure du matin, tout en souhaitant pouvoir aborder ce thème à 20 h. 30, heure de grande écoute ? *Est-il* interdit de l'aborder plus tôt ? Même au début de l'émission, vers 23 heures, par exemple ? Où se trouvent les racines de l'inertie ?

COLETTE GODARD.

PRESSE

LE PERSONNEL DU « PHILADELPHIA BULLETIN » ACCEPTE UNE BAISSE DE SALAIRE ET UNE RÉDUCTION DES EFFECTIFS

Devant le projet de cessation de paraître annoncé début d'août par le président du *Philadelphia Bulletin*, M. Hayden, les employés du quotidien du soir américain ont accepté, dimanche 16 août, une réduction de leurs effectifs et une baisse de leurs salaires.

Le plan de restructuration proposé par la direction permettra d'économiser 4,9 millions de dollars. Et la compagnie Charter, propriétaire du journal, a *déclaré* qu'elle était prête à investir jusqu'à 30 millions de dollars pour renflouer le quotidien, afin qu'il devienne bénéficiaire en 1984. Le *Philadelphia Bulletin* aurait perdu 23 millions de dollars au cours des dix-huit derniers mois.

Né il y a cent trente-quatre ans, à 160 kilomètres au sud de New-York, le *Philadelphia Bulletin*, avec un tirage de quatre cents mille exemplaires, subit, à l'instar du *Washington Star* ou du *Daily News* de New-York, la rude concurrence de la télévision qui menace presque tous les quotidiens de l'après-midi.

A « FRANCE-SOIR » LES ÉLUS DEMANDENT UNE RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ D'ENTREPRISE.

Reprenant à leur compte les rumeurs de vente de *France-soir*, étayées, disent-ils, par les diverses « *restructurations des journaux du groupe Hersant* », la nomination de Mme Winkler « *à la tête de la rédaction* » et l'éventuelle vente d'une rotative à un groupe anglais, les élus du comité d'entreprise du quotidien ont demandé la tenue d'une réunion extraordinaire du comité d'entreprise, avec à l'ordre du jour : « *les options pour la vente du titre* ». Ils devraient rencontrer les responsables de la direction technique au cours de l'après-midi du lundi 17 août.

Les élus déclarent « *qu'ils n'admettent pas, qu'à la faveur d'une transaction ou d'une restructuration, le personnel fasse les frais d'une opération portant atteinte à l'emploi et aux acquis* ». D'autre part, ils disent être décidés à s'opposer « *par la force, s'il le faut, au déménagement de la rotative « Goss » garante, de l'autonomie technique de* France-Soir *et capable, le cas échéant, de « tirer » le journal* », actuellement imprimé à Saint-Denis dans les ateliers du groupe Hersant.

LE « FINANCIAL TIMES » SERAIT EN DIFFICULTÉ

Le Financial Times annonce une augmentation de son prix de vente de 20 % pour la Grande-Bretagne. Le prix du quotidien britannique vendu à l'étranger resterait inchangé. D'autre part, la parution du journal serait menacée d'interruption à partir du 4 septembre, en raison d'un ordre de grève lancé par l'un des syndicats d'imprimeurs à l'appui de revendications salariales. De son côté, la direction se préparerait à soumettre aux syndicats un plan de réduction de 7 % des effectifs, à tous les échelons. La publication emploie environ mille cin cents personnes, dont six cents imprimeurs.

● *L'Association de recherches pour une télévision culturelle - Association d'usagers de la télévision* (A.R.T.C.-A.U.T.) vient de créer un centre de recherche et de diffusion, afin de définir ce que pourraient être aussi bien les structures administratives et financières que les programmes d'une chaîne de télévision culturelle indépendante (34, rue Villeneuve, 92110 Clichy, tél. 739-53-57).

● *Un gala*, qui réunira tous les anciens vainqueurs du Grand Prix de l'Eurovision depuis sa création en 1956, sera donné le 22 août à Mysen (Norvège), et retransmis en direct sur Antenne 2, à 22 h. 20, ainsi que dans vingt et un autres pays ; seize pays diffuseront ce spectacle en différé.

● *Plus de six mille habitants de la ville de Randers*, au Danemark, ont signé une pétition en faveur d'une chaîne de télévision pirate qui diffuse les programmes des télévisions ouest-allemandes et suédoises. Jusqu'à présent, le service des P.T.T., chargé de veiller au respect du monopole, n'a pu confisquer le matériel, grâce, pense-t-on, à la complicité de certains fonctionnaires. La station pirate et l'émetteur sont, en effet, constamment déménagés. Pour aider ce « mouvement populaire » et cette « alternative aux programmes servis par la télévision publique », un homme d'affaires local a créé une association de soutien à ce qui est désormais appelé la « chaîne 3 ».

● *M. Roland Gaucher*, animateur de la radio privée Canal 102,5, nous fait savoir qu'il n'est plus membre du Parti des forces nouvelles, contrairement à ce que nous avons indiqué (*le Monde* du 11 août). Il a, précise-t-il, démissionné de cette formation en septembre 1978.

ANCIENS COMBATTANTS

LES DROITS DES SURVIVANTS RÉPUBLICAINS DE LA GUERRE CIVILE ESPAGNOLE

Les Ligues des mutilés et invalides de la guerre d'Espagne (armée républicaine), parmi lesquelles la Ligue en France, qui groupe les mutilés, invalides et veuves de guerre exilés en France depuis 1939, et les associations de veuves de guerre, se sont réunies récemment en session plénière à Gijón (Espagne), et ont pris la décision de porter à la connaissance de l'opinion publique que le gouvernement espagnol ne leur a pas encore rendu toute la justice qu'elles sont en droit d'espérer. Elles ajoutent dans un communiqué :

« *Abandonnés à partir de 1939 et pendant quarante ans, les mutilés, invalides et veuves de guerre de l'armée républicaine font toujours l'objet de bon nombre de discriminations. Leurs pensions, surtout celles des veuves de guerre, sont loin d'être aussi élevées que celles qui sont accordées aux pensionnés de l'armée franquiste, qui pourtant en bénéficient depuis 1939.*

» *Bien que les premières lois aient été votées à partir de 1976, il y a environ vingt mille demandes qui sont toujours en attente, souvent depuis plus de deux ans. Les mutilés, invalides et veuves de guerre étant des personnes âgées, il va de soi que cette attente est inacceptable et qu'il s'agit d'une injustice qui va à l'encontre des espoirs démocratiques affichés par le nouveau régime.*

» *Par ailleurs, les lois en vigueur ne reconnaissent aucun droit aux mutilés, invalides et veuves de guerre des combattants qui pendant et après la guerre furent acculés à combattre dans les maquis, ce qui porte atteinte à l'égalité des droits qui doit exister entre tous les Espagnols et qui en aucun cas ne devraient être discutés, comme ils ne l'ont été nulle part ailleurs, à cette catégorie particulière de combattants et de veuves de guerre. (...)*

» *Il ne serait pas juste que seuls les droits des premiers combattants pour la liberté soient mis en cause ou oubliés.* »

★ Ligue des mutilés et invalides de la guerre d'Espagne 1936-1939 en France, 75, rue Matabiau, 31000 Toulouse. Délégation à Paris : M. Antonio Trabal, 27, parc du Moulin-Neuf, 93240 Stains.

INFORMATIONS « SERVICES »

Au sommaire des revues

— Dans *la Revue des Deux Mondes*, *Trois Etoiles s'attache* à une pesée équilibrée : « Changement et permanence ». On ne pouvait *s'attendre* que *le* changement né de mai soit considéré avec un total enthousiasme. Mais *la* « *permanence* », morte du même coup, est regardée d'un œil sévère. C'était plutôt cramponnement péremptoire à des erreurs et qui appelait la sanction : un président « ne prenant pas conscience *qu'il* était un continuateur » et qui s'« en prit à la fois aux fonctionnaires, aux élus et aux électeurs » fidèles aux principes de la Cinquième République ; enfin un « gouvernement gouvernant contre une part de sa majorité ». Restent donc, et tout de même, le changement « considérable » et la permanence, « *non moins réelle* ».

On s'éloigne de la politique avec l'éloge de la vertu, aussi plein de sérieux que d'humour — *et nullement académique* — de Jean Dutourd. (Août, 254 p., 17 F, 15, rue de l'Université, *Paris-7e*.)

— *Le Débat salue « une odeur* d'histoire, une résurrection de la politique, un retour de passion *générale pour* la *chose publique*... (Août, 32 F. Gallimard.)

— *L'Appel*, revue des gaullistes d'opposition, a voulu se maintenir dans sa forme *jusqu'aux élections*. Les *nécessités* économiques l'obligent non à renoncer, mais à enregistrer sa voix *sur une feuille pliée en* quatre. (Juin-juillet, 10 F. 89, rue de Lille, 7e.)

— *CoEvolution* traite de la *droite et de la gauche — mais* au sens total : physique, biologique, psychique, sociologique, politique, cosmologique, esthétique... etc. Pour G. Becker, chez l'être vivant *comme dans* l'architecture. « la symétrie, c'est la mort ». (Numéro 4, *illustré, 30 F. B.P.* 43-75661, Paris Cedex 14.)

— Thème ambitieux que celui du dernier numéro de *la Pensée : « Modes de connaissance »*. De la connaissance par l'oreille à la statistique, en passant par les *mathématiques grecques* et la connaissance de la nature. (Numéro 220, 38 F. 64, boulevard *Blanqui*, 13e. Vente : 24, rue Racine, 6e.)

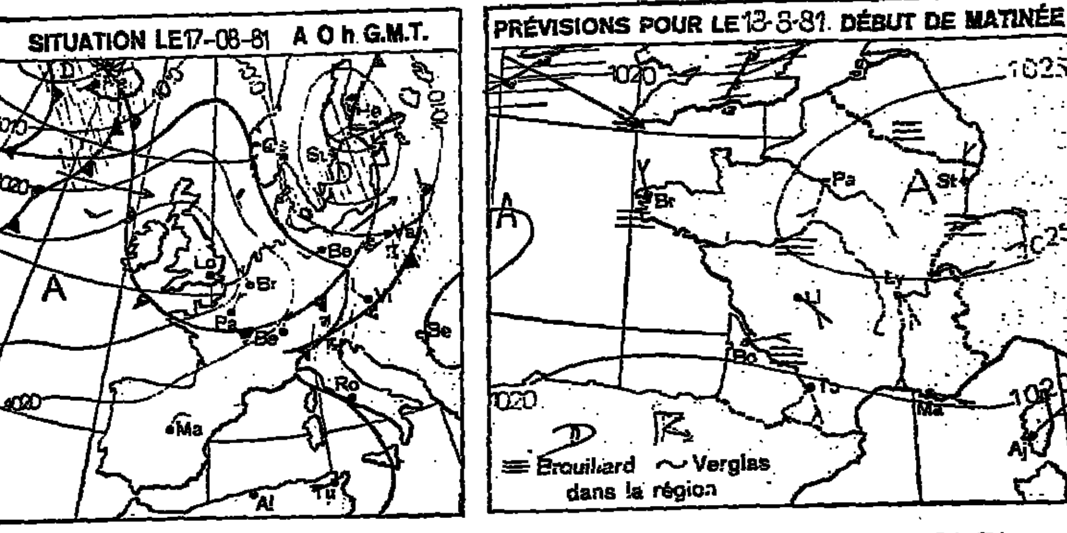
— *Les Cahiers de philosophie* traitent du droit : mythe ou réalité ; droit naturel ; droit *pénal et « philosophie* de la peine ». (Numéros 14-15 U.E.R. de philosophie de Lille-III, *59650-Villeneuve-d'Ascq.)*

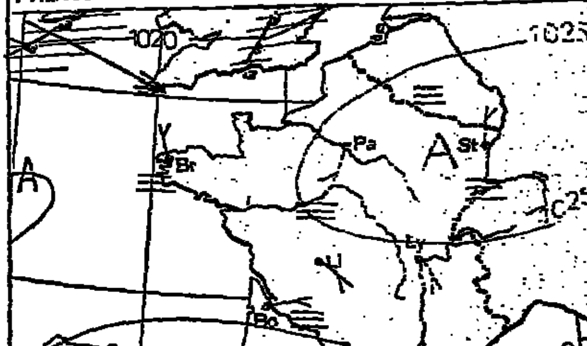
— *Question de...* allait au-devant *de l'actualité* en se préparant à ouvrir son « dossier » sur la franc-maçonnerie quand *éclatait l'affaire* de la loge P. 2. Celle-ci opérait contre les règles fondamentales du Grand-Orient, *selon Robert Amadou ; qui trace*, d'autre part, un portrait de la franc-maçonnerie en France et déroule aussi les annales maçonniques pour tous les pays, du treizième siècle à nos jours. (Juillet-août, 30 F, Retz, 2, rue du Roule, 1er.)

YVES FLORENNE.

● **Au sommaire des revues** (« le Monde » du 8 août). **Précision. — Somptueux numéro de Culture et communication sur la Franche-Comté. Photos, *reproductions de peintures*, dessins et documents. Nos 33/34, 160 p., 89 illustr. Abonnement, vente : Documentation française, 29, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07. *Prix : 30 F.***

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 17 août à 0 heure et le mardi 18 août à 24 heures :

Les hautes pressions qui s'étendent à nouveau du nord-ouest des Açores aux îles Britanniques vont s'affaiblir à l'ouest de l'Europe sous l'action de la nouvelle perturbation du sud de l'Islande. Un maximum s'isolera sur l'Europe centrale, permettant à des masses d'air instable de remonter d'Espagne vers nos régions de l'Ouest.

Mardi, le temps sera en général bien ensoleillé sur la France, après la disparition de quelques brouillards matinaux. Cependant, les nuages deviendront progressivement plus abondants l'après-midi et le soir par le sud, des Pyrénées à la Gironde où l'on notera des ondées et quelques nuages. Dans la nuit, ces derniers tendront à s'étendre en direction de l'ouest du Massif Central et du sud de la Bretagne. Les vents, *généralement faibles*, domineront du secteur sud-est sur nos *régions méridionales* : *de fortes* rafales sont probables sous les orages. *Après* un *début de* matinée un peu frais, surtout sur la moitié nord, les *températures maximales* seront en hausse, sauf dans le quart sud-ouest.

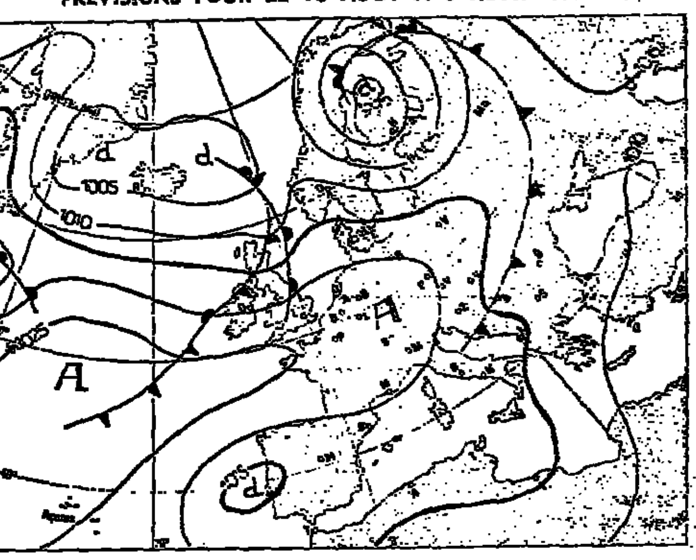
ques orages. Dans la nuit, ces

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 17 août à 8 heures, de 1 026 millibars, soit 769,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 août ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17 août) : Ajaccio, 27 et 14 degrés ; Biarritz, 23 et 20 ; Bordeaux, 31 et 18 ; Bourges, 26 et 13 ; Brest, 20 et 10 ; Caen, 19 et 8 ; Cherbourg, 18 et 11 ; Clermont-Ferrand, 30 et 16 ; Dijon, 29 et 12 ; Grenoble, 31 et 17 ; Lille, 20 et 7 ; Lyon, 31 et 15 ; Marseille-Marignane, 31 et 21 ; Nancy, 26 et 9 ; Nantes, 27 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 28 et 19 ; Paris-Le Bourget, 24 et 8 ; Pau, 25 et 19 ; Perpignan, 30 et 23 ; Rennes, 23 et 9 ; Strasbourg, 29 et 10 ; Tours, 29 et 12 ; Toulouse, 32 et 20 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 20 degrés ; Amsterdam, 19 et 12 ; Athènes, 31 et 21 ; Berlin, 23 et 11 ; Bonn, 21 et 7 ; Bruxelles, 19 et 10 ; Le Caire, 33 et 24 ; îles Canaries, 26 et 22 ; Copenhague, 20 et 11 ; Genève, 31 et 16 ; Jérusalem, 30 et 17 ; Lisbonne, 27 et 16 ; Londres, 21 et 9 ; Madrid, 34 et 18 ; Moscou, 24 et 15 ; New-York, 30 et 16 ; Palma-de-Majorque, 31 et 21 ; Rome, 30 et 17 ; Stockholm, 17 et 11.

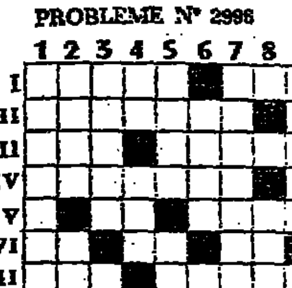
PRÉVISIONS POUR LE 18 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2996



HORIZONTALEMENT

I. Richesse *ou* pauvreté, selon la qualité des huîtres. Ferrat sur la Côte d'Azur, Ferret sur la côte d'Argent. — II. Lutter contre la prolifération des rossignols. — *III. Assistance reçue par d'anciens* mendiants. Monnaie d'échange ou pièce claudélienne. — IV Qui s'est montré objectif. — V. Copulative. Vieux maître *dans l'art du mètre.* — VI Personnel. Démonstratif. Note. — VII. Grecque. C'est dans une mauvaise que l'on juge les bons acteurs. — VIII. Agent auxiliaire du *nettoiement* à Rio. Argile. — IX. Exprimera une satisfaction gastronomique au cours d'une diffa. Note. — X. Qui en connaît manifestement un rayon. — XI. *Vieux guerriers américains* versés dans la réserve. Sombra dans la légende comme dans les flots.

VERTICALEMENT

1. Elle valut un fromage à un goupil louangeur. — 2. Division d'une addition. Mesure d'un esprit *qui en manque* par trop. — 3. On ne peut guère y pousser des pointes avec un clou. Auteur souvent cité mais généralement inconnu. — 4. Un canard l'est au *grand jour et un poulet* discrètement. Rassemble la foule faisant suite aux notables. *Pièces* d'échafaudage d'un bâtiment en construction. — 5. Héros d'une célèbre « *pantalonnade* ». *Annonça que* le compte était bon. — 6. Feu dans le maquis sicilien. Auteur magyar de *Sang et Or.* — 7. Bouches à feu. Terme de tennis. — 8. Oblige *tout le monde à descendre* avant l'arrêt prévu. — 9. La beauté en est un tendu à la raison. Tirer hors du cercle.

Solution du problème n° 2995

Horizontalement

I. Tricoteuses. Pré. — II. Rétine. Urinoir. — III. Ale. Tsé-tsé. Lai. — IV. I.N.R.I. Tua. Sète. — V. Team. Pô. Nu. En. — VI. Timidité. Taxe. — VII. Motte. Onéreuse. — VIII. Envahisseur. Sac. — IX. Etats. Député. — X. Ta. Irai. Miser. — XI. Etoile. Etire. — XII. Cran. Ire. Epoux. — XIII. Ris. Ré. Liseur. — XIV. Eu. Santon. Sel. — XV. Amants. Année. Tu.

Verticalement

1. Traitement. Créa. — 2. Reine. On. Aérium. — 3. Itérative. Tas. — 4. Ci. Imitation. Sn. — 5. Ont. Méhari. Rat. — 6. Testai. Italiens. — 7. Eu. Dossier. — 8. Tapins. Eloa. — 9. Sus. Otée. Me. Inn. — 10. Eres. Erudites. — 11. Si. En. Erésipèle. — 12. Tutu. Pérou. — 13. Pôle. Assureurs. — 14. Ria. Exeat. Et. — 15. Erigne. Cène. Elu.

GUY BROUTY.

CARNET

Décès

— *Mme Benazeraf, son épouse,*
Claude, Anita, Serge, Stéphane *Benazeraf,*
Les familles Benazeraf, Amiel, *parents et alliés,*
ont la douleur de faire part du décès de

M. YOM-TOB BENAZERAF,

survenu le 15 août 1981.
Les obsèques auront lieu le mardi 18 août 1981.
Réunion à 14 h 30 à la porte principale du cimetière de Bagneux parisien.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le comité directeur de l'Union des engagés volontaires anciens combattants juifs (1939-1945), 26, rue du Renard, 75004 Paris, a la douleur de faire part du décès de son secrétaire général

Isi BLUM-CLEITMAN,

survenu à Nice le 14 août 1981.
Les obsèques auront lieu le mercredi *19 août 1981 à 16 h* 15 au cimetière parisien de Bagneux. On *se réunira à la porte principale du* cimetière.

— On nous prie d'annoncer le *décès de*

M. Georges DUPONT,

survenu à Lure (Haute-Saône) le 13 août.
De la part de toute sa famille.
Lure,
Brest,
Saint-Mandé,
Paris.

— *L'abbé Jacques Houdart, curé de* Saint-Mammès,
Le professeur Raymond Houdart, neurochirurgien, et Mme, leurs *enfants et petits-enfants,*
M. et Mme Paul Houdart, leurs *enfants et petits-enfants,*
M. et Mme Pierre Rabourdin et leurs *enfants,*
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 11 août, à l'âge de soixante-dix ans, *de*

Pierre HOUDART,

leur frère, beau-frère, oncle et cousin.
Les obsèques ont eu lieu le 14 août dans la plus stricte intimité.

— Nous apprenons le décès, samedi 15 août, à Paris, du

général François LE MASSON.

[Né le 26 novembre 1907 *à Montpellier*, et ancien élève de Saint-Cyr, François *Le Masson a servi notamment en Algérie* et au Maroc, avant la seconde guerre *mondiale. Il participe à la libération de* la France avec la 5e division blindée. *Affecté après la guerre à diverses unités* et états-majors de l'arme blindée, il reçoit *les étoiles* de général *de* brigade en 1959 et commande, alors, l'aviation légère de *l'armée de terre.* Général de division en 1962, François Le Masson est nommé au commandement du corps d'armée d'Alger, puis de la 26e division. Il est placé en mai 1964, sur sa demande, dans le cadre de réserve.]

— Sousse, Paris.
M. et Mme Fernand Madar et leur fils,
M. et Mme Raoul Madar et leurs enfants,
M. et Mme Armand Madar et leur fille,
M. et Mme Paul Raccah et leurs enfants,
Mme Veuve Léon Chemla,
M. et Mme Albert Habib et leurs enfants,
Les familles Madar, Habib, Chemla, Liscia, Bijaoui, Naccache, Boutboul, Raccah, Rosilio Timsit Silvera Tubiana Yana, Cohen, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès subit de

Mme Veuve Elie MADAR,
née Rachel Habib,

survenu le 14 août.
Les obsèques auront lieu *le* mardi 18 août 1981.
Réunion porte principale du cimetière de Bagneux parisien à 11 heures.
51, rue *Dombasle,*
75015 Paris.

Remerciements

— Marseille-Paris.
Mme Baudoui - Saint-Pierre, son épouse, et ses enfants, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées *lors* du décès de

René BAUDOUI,
commissaire principal de police,

le 4 août 1981, *remercient tous leurs* amis, ses collègues, et les autorités civiles et militaires *de la région* et de Paris.

— *A l'occasion du décès de*

M. Jean DAFFIS,

ses amis et collègues de promotion ont spontanément organisé une collecte en faveur de la Ligue nationale contre le cancer. Leurs dons, regroupés, ont été adressés le 13 août 1981 à cet organisme, 13, avenue Stephen-Pichon, Paris-13e.
Qu'ils en soient ici remerciés.

Mme Dominique DESAIX,
Mme Boutellie-Desaix,
M. et Mme Pierre Suchet,
profondément touchés de la sympathie qui leur a été témoignée, expriment leur sincère gratitude à tous ceux qui se sont associés à leur peine.

— La famille Lawson et alliés, dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques d'amitié et de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du décès de

M. LAWSON TEYI Emmanuel,

ingénieur en statistiques,
survenu *le 3 août 1981 à Paris, dans* sa trente-septième année, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Erratum

— *Dans l'avis de décès de*

M. Isi CLEITMAN,
(Isi Blum)

concernant la date des obsèques, il fallait lire mercredi 19 août au lieu de mardi 18.

JEUX

« Les saints polysèmes »

Solution du problème n° 14

Les réponses, fondées sur la polysémie *des mots, font donc* appel aux calembours.

1. Saint *Gui*. — Le gui vit en parasite sur divers arbres, *dont* le pommier ; le paradis est une variété de pommier. — Saint Gui [*ou Guy, ou encore Guidon*] fut sacristain à Laeken, près de Bruxelles. Il est le patron des laboureurs, des carrossiers et des cochers. Il existe huit autres *saints de ce nom*.

2. Saint *Pancrace*. — Le pancrace est une sorte de lutte, où *l'on peut porter une cravate à* son adversaire. — Saint Pancrace fut martyrisé à Rome en 304. Un autre saint Pancrace fut évêque de Taormina.

3. Saint *Prudence*. — La prudence est la mère de la sûreté... nationale, dont Vidocq fut le *chef*. — *Prudence fut évêque de* Troyes au IXe siècle. Deux autres saints portent ce nom. — Fête locale le 6 avril.

4. Saint *Martial*. — Un individu martial doit aimer participer à des expéditions militaires, à des campagnes. — Saint Martial fut évêque *de Limoges*. Six autres saints portent ce nom. — Fête locale le 30 juin.

5. Saint *Maxime*. — Une maxime est une sentence, une réflexion, un jugement... [Eviter de parler du duc « Maxime de La Rochefoucauld », mais citer les *Sentences et maximes morales* de François de La Rochefoucauld !] — *Maxime le Confesseur (580-662)* fut persécuté : on lui coupa la langue et la main droite. Trente-quatre autres saints portent ce nom. — Fête locale le 13 août.

6. Saint *Lin*. — Le lin fournit *une huile siccative utilisée par* les peintres. — Saint Lin aurait *succédé à Pierre, et serait donc* le deuxième pape de l'Histoire (de 67 à 76). — Ancienne fête : le 23 septembre.

7. Saint *Léger*. — Léger, évêque d'Autun, subit les conséquences des rivalités entre rois mérovin*giens et maires du palais*, et fut atrocement torturé. Cinquante-cinq communes de France portent son nom. — Fête locale le 2 octobre.

8. Saint *Fructueux*. — *Fructueux* est *synonyme de « profitable »*, de « productif », d'« avantageux », etc. — Fructueux, évêque espagnol, fut martyrisé à Tarragone. Un archevêque de Braga *porte aussi ce nom*. — *Fête locale* le 21 janvier.

9. Saint *Arcade*. — Une arcade est une baie sans remplage. — Arcade vécut en Mauritanie Césarienne. — Fête locale le 12 janvier.

10. Sainte *Barbe*. — Le mot *barbe* (n.m. et adj.) désigne un *cheval de selle originaire* de Barbarie, c'est-à-dire d'Afrique du Nord. Un barbe peut donc fréquenter les hippodromes. — Sainte Barbe est la patronne des artilleurs, des artificiers, des pompiers (de tous ceux qui ont *à affronter* le feu) et des mineurs. — Fête traditionnelle le 4 décembre.

11. Saint *Béat*. — *Le* moine espagnol Béat de Valcarado vécut au VIIe siècle. On note également un saint Béat à Vendôme au VIe siècle et un ermite suisse semi-légendaire. — *Fête* locale le 19 février.

12. Saint *Eustache*. — En argot, *un eustache* est un couteau (d'après le prénom d'Eustache Dubois, fabricant de couteaux à Saint-Etienne, au XIXe siècle). — Avant de se faire baptiser, Eustache aurait porté le *nom de* Placidas et aurait été un des généraux de Trajan. Six autres saints et bienheureux portent ce nom. — Ancienne fête : le 20 septembre.

13. Saint *Corneille*. — La *corneille* est un passereau voisin du corbeau, dont le nom a été donné à un auteur de lettres anonymes. — Corneille *fut pape de* 251 à 253. Deux autres saints portent ce nom. — Fête le 16 septembre.

14. Saint *Loup*. — On appelle *loup* différents poissons voraces... dont le bar. — Loup (ou Leu), évêque de Troyes, tint tête à Attila et évita la dévastation à la cité champenoise. Treize autres *saints* portent *ce nom*. — Fête locale le 29 juillet.

15. Saint *Prix*. — Ce qui a du prix a de la valeur... — Prix fut évêque de Clermont au VIIe siècle. — Fête locale le 25 janvier.

16. Saint *Marin*. — On peut supposer qu'un marin digne de ce *nom s'occupera* d'abord des quilles... des bateaux ! — Tailleur de pierre à *Rimini*, Marin se serait réfugié sur le mont Titan pour échapper à une femme qui prétendait qu'il était son mari ayant fui le *domicile conjugal*. Son ermitage aurait donné naissance à un monastère, puis à une ville, et, enfin, à la République de Saint-Marin. Huit autres saints portent ce nom. — Fête locale le 4 septembre.

17. Sainte *Julienne*. — Une *julienne* est un potage de légumes. — *Julienne fut prieure du* monastère de Mont-Cornillon, près de Liège. Quatorze autres saintes et bienheureuses portent ce nom. — Fête locale le 5 avril.

18. Saint *Innocent*. — Son nom indique bien qu'il n'avait rien à avouer ! — Innocent Ier fut pape de 401 à 417. Neuf autres saints *portent ce nom*, dont deux papes. — Ancienne fête : le 28 juillet.

19. Saint *Richard*. — Ce que, populairement, l'on nomme un *« richard »* n'est donc pas dans la gêne... — Richard fut évêque de *Chichester*, au XIIIe siècle. *Dix*-neuf autres saints et bienheureux figurent au martyrologe romain. — Fête locale le 3 avril.

20. Saint *Serge*. — La *serge* est un tissu léger dont le nom vient du latin *serica*, « soie », « étoffe de soie ». — Serge Ier fut pape de 687 à 701. Quatre autres saints du même nom. — Fête locale le 8 septembre.

21. Sainte *Dévote*. — Dévote est la patronne de Monaco ; son culte est ancien en Corse. — Fête locale le 27 janvier.

22. Saint *Placide*. — Placide, donc pacifique. — Placide accompagna saint Benoît au Mont-Cassin. On note cinq autres saints de ce nom. — Ancienne fête le 5 octobre.

23. Saint *Méthode*. — Calem*bour sur Descartes et le Discours de la méthode.* — Méthode (d'abord : Michel) et son frère Cyrille (auparavant : Constantin) sont les deux apôtres des Slaves. *Ils ont eu une importance* considérable dans l'histoire des nations slaves, entre autres par la création de l'écriture glagolithique, qui devait devenir le « cyrillique ».

34. Sainte *Claire*. — Une claire est un bassin peu profond, une sorte de grand bac où l'on engraisse les huîtres, d'où le nom de « fines de claire ». — *Claire fut* la fondatrice des Pauvres Dames, ou Clarisses.

25. Saint *Casimir*. — Le mot *casimir fut fréquemment utilisé* au XIXe siècle pour désigner un tissu. C'était tout bonnement une altération de *cachemire* (ou *cashmere*). Le casimir de qualité doit être *fabriqué* avec *d'excellentes* fibres (fils). — Casimir, fils du roi Casimir III, est le patron de *la Pologne*. — Fête le 4 mars.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 19 AOUT

« L'île de la Cité », 11 h., métro Cité, Mme Allaz.
« *Notre-Dame* », 15 h., métro Cité, Mme Allaz.
« *L'hôtel de Sully* », 15 h., 62, *rue* Saint-Antoine, Mme Brossais.
« Siège du parti communiste », 15 h., métro Colonel-Fabien, Mme Oswald.
« Quartier latin », 15 h., hall de la Sorbonne, rue des Ecoles, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).
« Musée Victor-Hugo et place des Vosges », 15 h., 6 bis, place des Vosges (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (*Mme Ferrand*).
« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., *métro Mabillon (P.-Y. Jaslet)*.
« Le Val-de-Grâce », 15 h., 277 bis, rue Saint-Jacques (Paris et son histoire).
« Hôtels du Pré-aux-Clercs », 14 h. 30, métro Solférino (Paris pittoresque et insolite).
« Le Marais », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).
« Les Halles », 14 h. 30, 16, rue Etienne-Marcel (le Vieux Paris).

Immobilier

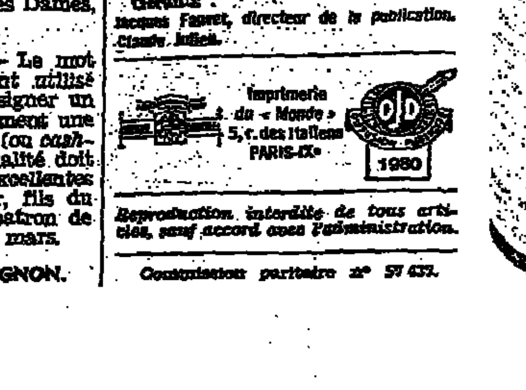
ACHAT D'UNE MAISON : L'ASSURANCE SUIT

L'assurance souscrite par l'ancien propriétaire d'une maison est automatiquement transférée à l'acheteur. Autrement dit, celui-ci bénéficie de toutes les garanties du contrat déjà souscrit (incendie, vol, dégât des eaux...). Il lui appartient, bien sûr, de payer les cotisations à l'assureur et de le prier d'apporter à ce contrat les modifications qu'il juge nécessaires.

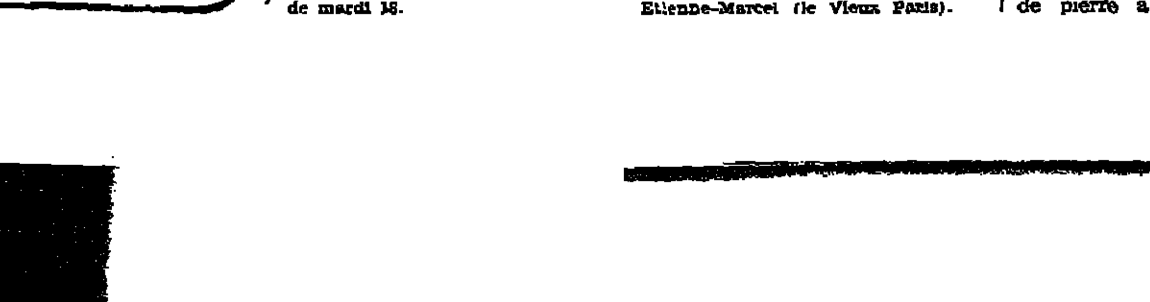
Mais l'acheteur peut souhaiter être garanti par son assureur per*sonnel. Dans ce cas*, il faut qu'il demande la résiliation de la police en cours (il sera peut-être réclamé une indemnité de résiliation dont le montant ne pourra *toutefois* excéder le montant d'une année de prime).

Le contrat de vente peut prévoir que « l'acheteur s'engage à continuer les assurances en *cours* ». Si l'acheteur désire rompre avec l'assureur de l'ancien propriétaire, il faudra qu'il attende l'échéance prévue au contrat pour obtenir la résiliation. (*Centre de documentation* et d'information de l'assurance.)

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Commission paritaire n° 57 437.



Le Monde

régions

Ile-de-France

A COUTENÇON, DANS LA SEINE-ET-MARNE

Le maire sonne le tocsin pour sauver l'église

Au beau milieu de l'après-midi, le village semble dormir. Aucun bruit, personne dans la rue principale, pas le moindre signe d'activité. Coutençon, cent six habitants, paraît plongé dans la léthargie. Le café est fermé depuis plus de dix ans, aucun service de transport en commun ne dessert la commune, et le boucher ambulant lui-même a dû cesser ses tournées pour cause de maladie. Pour pallier ce bel isolement, la municipalité fait ce qu'elle peut. Elle a ainsi instauré un système de remplacement. Les habitants déposent chaque semaine dans la boîte aux lettres de la mairie leurs commandes qui sont ensuite portées chez le boucher par le garde-champêtre. Un pis-aller qui est loin de satisfaire tout le monde...

L'arrivée de nouveaux habitants, attirés par le mythe de la petite maison à la campagne, a pourtant redonné ces dernières années un certain élan à la commune. Mais cet apport de population nouvelle ne s'est pas fait sans problèmes. Il a fallu rouvrir l'école et organiser un regroupement pédagogique avec le village voisin de Villeneuve-lès-Bordes. Coutençon accueille les élèves de la maternelle et Villeneuve ceux du primaire. Le système fonctionne grâce au ramassage scolaire qui fait la navette entre les deux villages. « *Mais les parents travaillent presque tous à l'extérieur puisqu'il n'y a rien à faire ici,* précise le maire, M. Lucien Delattre (modéré). *Ils vont à Melun, Paris et même Créteil, partent tôt le matin et rentrent à la nuit tombée. Ils habitent à la campagne, mais n'en profitent vraiment que pendant le week-end. Quant aux enfants, la majorité est placée en garde chez des amis ou voisins dès 6 heures du matin...* »

La municipalité n'échappe pas aux difficultés qui affectent les petites communes, et elle se débat entre plusieurs problèmes à la fois. Il faut faire face à des réalisations indispensables, comme le réseau d'eau et d'assainissement, avec un budget qui plafonne à 370 000 F. « *Un tiers de cette somme est destiné au transport scolaire,* souligne le maire, *et la plus grosse partie de ce qui reste sert à payer le personnel communal. Nous n'employons pourtant qu'une secrétaire de mairie, un ouvrier d'entretien-garde champêtre et une auxiliaire de service ; mais cela nous coûte 140 000 F par an. Avec une telle situation financière, le moindre projet constitue pour nous un véritable casse-tête.* »

Malgré cette situation qui semble vouer le village à la stagnation, M. Lucien Delattre ne se laisse pas abattre. Et il a décidé de relever un défi : sauver l'église de Coutençon. Depuis quatre ou cinq ans, en effet, le curé de Donnemarie-Dontilly a renoncé à y célébrer la messe. Le bâtiment menace ruine et les risques sont trop grands : un plafond qui tombe en morceaux, une toiture en partie éventrée, sans oublier le pignon ouest qui risque de s'effondrer.

L'an dernier, le maire a pensé que l'église, *une fois restaurée*, pourrait être ouverte à l'ensemble de la population, croyants et non-croyants. Pourquoi ne pas transformer le bâtiment en salle polyvalente de loisirs ? L'idée présentée au conseil municipal a reçu des avis partagés. Certains élus imaginaient mal comment Coutençon trouverait les fonds nécessaires à une opération de cette envergure. Sans être opposé au projet, on rechignait un peu dans les rangs de la municipalité. Alors M. Delattre a fait son « coup de force ». *Puisqu'il était impossible de réparer* l'église, il n'y avait qu'à la démolir !

Et le maire a aussitôt pris contact avec un homme d'affaires belge spécialisé dans ce genre d'opération qui consiste à récupérer les vieilles pierres des monuments historiques français pour construire du « faux-vieux » en Allemagne de l'Ouest et aux Pays-Bas. Les conseillers municipaux ne sont sans doute pas près d'oublier la visite du spécialiste. Il a examiné l'édifice et royalement offert 15 000 F de l'ensemble. Précisant que, pour ce prix, il entendait bien récupérer une partie des boiseries intérieures ! La réaction des collègues de M. Delattre ne s'est pas fait attendre, et c'est un conseil municipal unanime qui a décidé de tout tenter pour restaurer la petite église.

Au début, la commune a fait appel à l'assistance technique des services de la direction départementale de l'agriculture et de la direction départementale de l'équipement pour réaliser gratuitement une étude préalable. Mais on lui a appris que la loi sur l'architecture lui imposait de recourir à un architecte. « *Son intervention n'était pas bénévole, évidemment,* constate le maire, *et si ses plans correspondaient tout à fait à ce que nous désirions, le chiffrage nous a fait reculer. Les travaux s'élevaient à plus de 1 million de francs, et nous ne pouvions compter que sur une subvention du conseil général basée sur 80 % d'une somme plafonnée à 800 000 F... Il nous a alors fallu abandonner l'idée d'adjoindre deux salles supplémentaires qui auraient été construites sur les flancs du bâtiment principal, pour nous replier vers une solution plus raisonnable et moins glorieuse.* »

Formalités

Coutençon n'aura donc pas de salle-polyvalente et de loisirs, mais, plus modestement, une église rafistolée. Les travaux, pour lesquels un organisme privé, la Sauvegarde de l'art français, a déjà versé 50 000 F, devraient être menés à bien cette année. Ils porteront essentiellement *sur la consolidation du pignon ouest* et de la toiture. A l'intérieur, un grand rideau séparera le chœur, qui sera laissé dans son état actuel, de la nef, où les jeunes de la commune pourront se réunir pour des animations théâtrales, des entraînements de gymnastique ou des projections du ciné-club. Car M. le maire ne désarme pas. Même réduit, son projet verra le jour !

Avant, il lui faudra compléter son dossier et établir un mémoire explicatif, un devis descriptif, un devis estimatif et un plan de masse des travaux prévus. « *Tout cela, simplement pour essayer de sauver un monument en péril,* soupire-t-il. *Les formalités administratives qui s'attachent à ce genre d'opération sont souvent trop compliquées. Dans le cas de mon église, je crois que la garantie de l'artisan qui va se charger du travail aurait été suffisante. Or on nous demande de nous conformer à des textes précis et rigides qui ne nous facilitent pas la tâche. Notre système manque de souplesse et ne tient pas assez compte des désirs et des besoins des gens qui vivent au village. Par ailleurs, nous ne sommes pas assez informés. La plus grande partie des élus de petites communes, comme la mienne, ignore quels sont ses droits, de quelles subventions elle peut bénéficier le cas échéant. Si j'ai pu m'occuper des affaires de Coutençon, c'est parce que je suis retraité et que je consacre beaucoup de mon temps aux affaires du village. Je me demande comment font les autres...* »

La volonté de M. Delattre, son *énergie déployée pour tenter de* réveiller cette commune perdue dans *la campagne seine-et-marnaise,* se sont révélées communicatives. A tel point que, pendant trois ans, de 1978 à 1981, maire et adjoints ont renoncé à leurs indemnités de fonction « *parce que les finances étaient à sec* ». Le maire compte beaucoup sur le sentiment de solidarité qui règne chez certains habitants. C'est *même une des bases de son raisonnement :* « *Si chacun participe un peu, nous pourrons faire quelque chose.* » Pour le moment, l'employé communal a déjà fait preuve de ses talents de bricoleur en colmatant les plus grosses brèches du plafond de la sacristie. En attendant les gros travaux, on pare au plus pressé. Toujours dans le même esprit inspiré par le système D, on utilise les voitures personnelles pour rapporter de la ville les sacs de ciment ou de plâtre nécessaires.

Les mains dans les poches M. Lucien Delattre, « *athée et libre penseur* », arpente la petite place qui sépare la mairie de l'église, en rêvant tout haut à une église-maison pour tous susceptible d'accueillir aussi bien des sportifs que le curé *et ses fidèles.* « *L'église doit être à tout le monde,* affirme-t-il avant d'ajouter, replongé dans ses pensées, *quand la toiture sera terminée, on pourrait peut-être casser le plâtre qui recouvre la voûte et le remplacer par des planches jointives, comme à l'origine...* »

CHRISTIAN-LUC PARISON.

Centre

A Saint-Laurent-des-Eaux, commerçants et industriels souhaitent la construction d'une troisième centrale nucléaire

De *notre* correspondant

Blois. — En décidant de continuer la construction de cinq centrales nucléaires et de « geler » les chantiers de cinq autres, le gouvernement de M. Pierre Mauroy a relancé le débat sur l'énergie nucléaire. A Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher), où la construction de deux centrales a été vécue par la population *avec fatalisme, sinon* indifférence, les commerçants, les artisans et les industriels sont aujourd'hui inquiets. La fin du chantier de Saint-Laurent « B », au printemps, leur a été, *disent-ils,* dommageable. Ils viennent de s'organiser en union commerciale et artisanale et n'hésitent pas à demander la construction *d'une troisième centrale* nucléaire.

En réduisant progressivement le nombre des personnes employées à la centrale de plus de deux mille à moins de cinq cents, l'arrêt du chantier a eu, en effet, *quelques répercussions.* M. Philippe Lanzeray, boulanger à Saint-Laurent et président de l'Union commerciale et artisanale, se plaint, comme l'ensemble *de ses collègues,* d'une baisse sensible de son chiffre daffaires. Un restaurateur parle même d'une chute de 80 % de ses recettes.

Mais les entrepreneurs locaux sont les plus touchés. Ainsi l'entreprise Sofither (isolation), qui employait deux cents personnes sur le chantier, n'en a plus aujourd'hui que soixante-douze. L'entreprise Sociel (chaudronnerie et tuyauterie) vingt-cinq au lieu de soixante-dix. Les autres entreprises sont dans la *même* situation. Heureusement, certaines travaillent sur d'autres chantiers de centrales et ont eu la possibilité de déplacer une partie de leur personnel. M. Lepareux, patron de Sofither, résume l'opinion générale : « *Si on a la certitude qu'il n'y aura plus jamais rien à Saint-Laurent, on partira complètement.* »

La chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher et son président, M. Pierre Trouset, qui est aussi président du Comité économique et social de la région Centre, ont demandé que l'entretien de la centrale soit confié par E.D.F. à des entreprises locales. La *maintenance* crée en effet pendant la durée de vie d'une centrale (vingt ans minimum) 80 000 heures de travail par an et par tranche d'exploitation. Dès 1982, *pour* Saint-Laurent « B », les révisions nécessiteront la présence de quatre cents personnes pendant deux mois chaque année.

La chambre régionale de commerce et d'insdustrie et les six chambres départementales de la région Centre, avec le concours du ministère de l'industrie, ont d'ailleurs mis dans leur programme d'action la création d'une structure commune aux entreprises *régionales.* Il s'agit d'un « Groupement d'entreprises régionales maintenance-entretien », qui rassemble une vingtaine d'entreprises, soit deux mille *salariés.* Ce *groupement* fera sa première expérience à l'automne prochain lors de l'arrêt de la première tranche de la centrale de Dampierre (Loiret).

Il ne faudrait pas en déduire pour autant que tout le monde à *Saint-Laurent-des-Eaux* appelle une troisième centrale nucléaire de ses vœux. Les agriculteurs qui cultivent 1 300 hectares de terre répartis en quarante exploitations ne sont pas décidés à voir celles-ci sacrifiées une nouvelle fois au *nucléaire.* Quant au maire de Saint-Laurent, M. Manuel Rubline, proche des socialistes, sans être membre du P.S., il redoute de voir l'identité de sa commune *disparaître* peu à peu au profit d'E.D.F.

Toutefois, les *rumeurs vont bon train :* on murmure qu'E.D.F. envisagerait de construire sur le site deux prototypes de 300 mégawatts chacun (chaque tranche de Saint-Laurent *« B » est de 900* mégawatts). de tels prototypes seraient ensuite construits pour l'exportation. S'il est exact qu'E.D.F. réfléchit actuellement sur la possibilité de mettre au point de tels prototypes, rien ne permet d'affirmer que ceux-ci pourraient être expérimentés à Saint-Laurent-des-Eaux.

BÉATRICE HOUCHARD.

PAS DE CENTRALE A FRONTIGNAN

Après les différents articles que nous avons publiés sur le gel de certaines centrales nucléaires, nous recevons de M. Philippe Chappotin, maire de Frontignan (Hérault), conseiller général et conseiller régional du Languedoc-Roussillon, les précisions suivantes :

Par délibération en date du 19 *février* 1975, *mon* assemblée municipale avait fait connaître son opposition au projet de construction d'une centrale nucléaire à Frontignan. Depuis, par lettre, M. *le préfet de région,* préfet de l'Hérault, m'a informé que ma commune, qui était incluse initialement dans la liste des sites proposés au ministère de l'industrie, ne serait pas retenue. Sur ce même courrier du 26 janvier 1981, M. le *préfet ajoutait* de sa main : « *Comme je l'ai indiqué devant le conseil général, le projet de construction d'une centrale nucléaire à Frontignan est abandonné.* »

TRANSPORTS

Le conflit de la navigation aérienne aux États-Unis

De nouvelles perturbations pourraient avoir lieu la semaine prochaine sur l'Atlantique-Nord

Réuni à *la fin de la semaine* dernière à Amsterdam, le bureau de la Fédération internationale des contrôleurs du trafic aérien (IFATCA) a recommandé aux adhérents qu'elle possède *dans* soixante pays de n'assurer le guidage des avions se rendant aux Etats-Unis que jusqu'à la frontière de l'espace aérien de ce pays (dégageant du même coup leur responsabilité sur la partie strictement « amécricaine » des vols). Une autre recommandation, prévoyant un boycottage complet des vols vers les *Etats-Unis* et des avions américains dans leur ensemble, a, en revanche, été repoussée.

En même temps, l'IFATCA a *lancé un avertissement au* président Reagan dans le conflit qui l'oppose à douze mille « aiguilleurs du ciel » américains : si, au cours de la semaine, la situation *ne se débloque pas sous forme* d'ouverture de négociations entre les deux parties, elle réunira, le 22 août à Amsterdam, une assemblée générale extraordinaire pour décider d'éventuelles actions internationales, auquel cas de nouvelles perturbations seraient à redouter sur l'Atlantique Nord.

En attendant, les contrôleurs portugais sont les seuls à observer encore, depuis ce lundi — ver encore. depuis ce lundi à 0 heure G.M.T., et pour deux jours, un boycottage de solidarité des vols à destination ou en provenance des Etats-Unis. La coupure de la route transatlantique « sud », proviquée par la fermeture du centre de contrôle de Santa-Maria des Açores, ne *dvrait avoir que* peu de répercussions sur les vols entre l'Europe et les Etats-Unis : l'administration américaine de l'aéronautique (F.A.A.) prétend pouvoir acheminer la cinquantaine de liaisoss empruntant habituellement cette route par trois autres routes ouvertes plur la circonstance sur la marge méridionale de la route « nord », laquelle dépend de la juridictiin des contrôleurs canadiens. En revanche, la durée des vols partant d'Europe à destination de l'Amérique latine pourraient, du fait de l'attitude des contrôleurs portugais, être sensiblement allongés.

Aux Etats-Unis mêmes, où le *ministère* des transports affirme que 75 % du trafic antérieur à l'arrêt de travail des contrôleurs continue d'être acheminé — les retards éventuels n'excédant plus une heure et demie, — M. Robert Poli, président du syndicat des « aiguilleurs » (PATCO, a déclaré, dimanche 16 août, à la chaîne de *télévision* C.B.S., que le président *Reagan* avait été, *dans cette* affaire, « *mal conseillé* » par le ministère des transports et qu'il pouvait prochainement « *changer d'avis* » en demandant à son gouvernement de reprendre les négociations.

Offensive des industriels contre les tracasseries administratives

Les industriels de la région Ile-de-France ont fait part de leur « *grand pessimisme* » dans les réponses qu'ils ont données à l'enquête mensuelle de conjoncture, *effectuée* au *mois de juillet* dernier par la direction régionale de l'INSEE. La revue *Aspects économiques de l'Ile-de-France* précise que « *ce pessimisme est plus marqué dans le secteur des biens de consommation* ». La grande majorité des industriels jugent en effet la demande inférieure à la normale et prévoient, *de ce fait,* « *une baisse de leur production dans les mois à venir* ». L'enquête souligne d'autre part que ce secteur « *avait été jusqu'à présent largement épargné par la récession dans notre région* » mais que « *depuis quelques mois la situation se détériore* ».

Inquiétude également à la chambre de commerce de Paris qui, dans une étude publiée récemment, demande la mise en place d'une nouvelle politique d'aménagement du territoire « *intermédiaire entre le libéralisme intégral et l'interventionnisme généralisé* » pour lutter contre la désindustrialisation de la région parisienne. Il faut permettre, précise la chambre *de commerce,* aux firmes dont la localisation en Ile-de-France constitue un « *impératif* » de s'y établir. L'agrément nécessaire lors de la création d'une *entreprise* (1 500 mètres carrés de plancher pour les locaux industriels, 1 000 mètres carrés pour les bureaux et 5 000 mètres carrés pour les entrepôts) devrait être accordé avec plus de souplesse et la redevance payée (25 à 50 francs par mètre carré pour les locaux industriels et de 100 à 400 francs par mètre carré pour les bureaux) lors de cette opération devrait être supprimée, estime la chambre de commerce. Elle précise « *le dynamisme des entreprises implantées en région parisienne contribue pour une part importante au développement des régions, grâce aux retombées économiques de leur activité. Tout frein à la création d'emplois en Ile-de-France est donc contraire à l'accroissement du potentiel national de production et à l'amélioration de la compétitivité internationale de la France* ».

[Pour lutter contre la désindustrialisation en Ile-de-France, la chambre de commerce demande donc de revoir toute la politique mise en place par la DATAR. Le maire de Paris, M. Jacques Chirac, et le président du conseil régional, M. Michel Giraud (R.P.R.), ont, également, demandé avant le 10 mai, et à de nombreuses reprises, au gouvernement d'assouplir l'agrément et de supprimer la redevance (le Monde du 11 août). En fait, dans le cadre du débat sur la décentralisation, cette offensive des responsables de la région parisienne est compréhensible. Ils essaient d'attraper la balle au bond pour tenter d'arracher aujourd'hui aux pouvoirs publics ce qu'ils n'ont pu obtenir hier pour tenter d'enrayer la récession économique en Ile-de-France.

Les industriels seront d'autant plus sensibles à ces revendications que M. Claude Quin, le nouveau président du conseil d'administration de la R.A.T.P., envisage de faire participer plus « activement » les entreprises au financement des transports en commun de la région parisienne.]

L'AVENIR DES COMITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Dans une interview accordée à l'édition dominicale de *Nord Eclair*, M. Pierre Mauroy remarque « *la trop faible représentation des syndicats, la limitation de fait imposée à la représentation des mouvements associatifs, l'absence fréquente de secteurs comme la coopération, l'épargne ou la consommation* » dans les comités économiques et sociaux régionaux. Il *souhaite* donc que la composition de ceux-ci soit modifiée.

Dans cette même interview, le premier ministre estime à propos des *rapports entre les régions* françaises et étrangères : « *Ce n'est pas remettre en cause l'unité nationale que d'envisager des contacts entre régions limitrophes afin de confronter les calendriers de réalisations d'infrastructures, de comparer des projets d'aménagement ou de résoudre les problèmes touchant à la vie quotidienne des habitants.* »

● *Festival interceltique : succès.* — Deux cent soixante mille spectateurs ont participé cette année, à Lorient, au onzième Festival interceltique qui, du 7 au 16 août, a réuni des représentants *de sept pays :* la Bretagne, la Galice, l'Irlande, le pays de Galles, l'Ecosse, les Cornouailles et l'île de Man. Durant dix jours, cent cinquante spectacles ont été présentés simultanément. — *(Corresp.)*

LA RÉFORME DES COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES DES SITES EST REPORTÉE D'UN AN.

L'application de la réforme des commissions départementales des sites et de l'urbanisme est reportée au 1er *juillet 1982* par un décret du 12 août, publié au *Journal officiel* du 13 août.

Pour prolonger, à l'échelon *départemental,* la fusion en un seul ministère de l'environnement et du cadre de vie des questions d'urbanisme, d'architecture, de sites et de pollution, le précédent gouvernement avait décidé de grouper différentes commissions où siègent des fonctionnaires, des élus et des personnalités et des représentants d'associations.

Le décret signé le 12 mai 1981 (après l'élection de M. François Mitterrand) et publié au *Journal officiel* le 15 mai créait ainsi les commissions départementales des sites et de l'environnement. Elles auraient donné des avis sur certains permis de construire, à la fois du point de vue de l'urbanisme et de la protection des sites (loi du 2 mai 1930), ou sur l'ouverture de carrières. Présidées par le préfet, elles auraient rassemblé sept représentants de l'administration, cinq élus et neuf personnalités (dont quatre représentants d'associations).

Ce *décret devait* s'appliquer trois mois après sa promulgation, soit le 15 août. Le report de son application au 1er juillet 1982 est en fait une suspension de ses effets, dans l'attente des réflexions plus générales sur la décentralisation. Le nombre d'élus siégeant dans la commission aurait notamment semblé trop restreint. — M. Ch.

CIRCULATION

LES « VICTIMES » DE LA CEINTURE DE SÉCURITÉ

Saint-Etienne. — Mouvement de défense des usagers de la route, dont le secrétaire général et fondateur est un Stéphanois, M. Francis Rongier, Auto-défense veut engager la responsabilité de l'État sur l'usage de la ceinture de sécurité et « *obtenir réparation pour les « victimes » des dommages résultant d'une obligation réglementaire à l'instar de ce qui a été obtenu pour les accidents post-vaccinaux* ».

Selon Auto-défense, « *brûler vif comme M. Marc Florès, le 31 juillet dans l'Allier, étranglée comme Mme Marie-José Moogin, le 3 août, dans les Pyrénées-Orientales ou encore noyés comme MM. Denis Messier et Claude Legendre, le 18 juillet, dans la Meurthe-et-Moselle, tels sont les choix offerts à ses victimes par la ceinture dite de « sécurité », qui n'a pas tué moins de quatre personnes en dix-huit jours. La ceinture et elle seule — les témoins sont formels — porte la responsabilités de ces morts* ». — *(Corresp.)*

● *Retours du 15 août.* — Pour le 15 août, les retours des automobilistes en direction des grandes agglomérations *se sont* effectués normalement, signale-t-on au Centre national d'informations routières de Rosny-sous-Bois.

Les seuls « bouchons » se sont produits *entre* les côtes et les grandes villes, lorsque les estivants ont quitté le littoral pour regagner l'intérieur, notamment sur la côte basque et dans le Midi à l'entrée de Sète et de La Ciotat.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)



CAP SOGETI EXPLOITATION

recherche

POUR LA COTE D'IVOIRE

UN RESPONSABLE DE CENTRE

équipé d'un CII-HB 64/60

Ce poste conviendrait à un INGENIEUR ayant plusieurs années d'expérience de l'exploitation de ce type de matériel, bonne pratique des procédures et du logiciel TDS.

Sa mission consistera à :

- Constituer et gérer une équipe de travail
- Développer sur place les activités technico-commerciales du centre

Durée : un an renouvelable

Envoyer C.V. et délais de disponibilité, 107 rue Réaumur 75002 PARIS - Tél. 233 10 47

University of Queensland *(Australie)*

Department of French

recherche

1 CHARGÉ DE COURS

(N° 32181)

Spécialiste de didactique du français pour anglophones

Il/Elle assurera un enseignement de 12 à 15 heures hebdomadaires et s'intégrera à l'équipe *responsable de l'organisation des* cours de langue française dans le département.

Recherche en cours en théorie et pratique de la didactique des langues particulièrement appréciée. Expérience des méthodologies audiovisuelles et de l'enseignement supérieur souhaitée.

Titulaire d'une maîtrise minimum. Contrat garanti pour deux années *seulement (à partir du* 1er janvier 1982).

Salaire : entre aust. $ 19,821 $ 26,037 p. a.

Anglais courant très utile.

Les personnes intéressées devront faire parvenir lettre de candidature et curr. vitae avant le 20 septembre 1981. Elles devront obtenir trois références que leurs auteurs adresseront directement à : l'Université du Queensland.

Candidature et demandes d'informations complémentaires, écrire : The Staff Officier *University of Queensland,* St-LUCIA, Brisbane, 4067 Australie.

Cette offre est faite sous réserve de fonds adéquats.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

OFFRES D'EMPLOIS

beicip

BUREAU D'ETUDES INDUSTRIELLES PETROLE, PETROCHIMIE, ENGRAIS

recherche

CANDIDAT(E)

Niveau : Licence, maîtrise ou équivalent
Option : Génie chimique et/ou chimie industrielle

Le candidat sera intégré dans une équipe d'ingénieurs d'études *où il réalisera des enquêtes documentaires,* techniques et économiques. Le poste offre des perspectives réelles de responsabilité et de promotion. Il exige à la fois méthode, sens critique et goût *pour la synthèse et demande une* solide maîtrise du français et de l'anglais.

Les candidatures et curriculum-vitae devront être *envoyés au :*

Chef du département des relations sociales du BEICIP — 232 avenue Napoléon Bonaparte BP 213 — 92505 RUEIL-MALMAISON cédex
sous référence 07.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche

MÉDECIN DU TRAVAIL

A temps plein (CES exigé) pour usine de 3.000 personnes dans le bassin de la Sambre (Nord). Logement assuré.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions sous n° T 028.531 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

OFFRES D'EMPLOIS

IBM

recherche

jeunes ingénieurs
grandes écoles

Débutants ou possédant 2 à 3 années d'expérience dans les domaines suivants :

- CONSTRUCTION D'EQUIPEMENTS
- TRAVAUX NEUFS - ENTRETIEN

A des degrés divers, selon les postes offerts, il est nécessaire d'avoir des connaissances de base en Electricité, Mécanique, Electronique et Automatismes.

Ces postes de début de carrière peuvent évoluer selon aptitudes et goûts vers des fonctions industrielles différentes et permettre de déboucher sur un intéressant développement de carrière.

Anglais souhaité. Possibilités de séjours aux Etats-Unis.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature à :
IBM France - Service Recrutement
Usine de Corbeil-Essonnes
224, Boulevard John Kennedy
91102 CORBEIL-ESSONNES CEDEX



emplois régionaux

Scholtès

FABRICANT FRANÇAIS D'ÉLECTROMÉNAGER

recherche

UN CHEF DES VENTES EXPORTATION

Ce poste s'adresse à un homme de terrain, véritable praticien de l'exportation, âgé de 30 ans au moins, de formation supérieure commerciale ou technico-commerciale et pouvant justifier d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle acquise dans des responsabilités similaires.

Des qualités de négociateur et de gestionnaire ainsi que l'anglais et l'allemand parlés et écrits sont indispensables.

Il n'hésitera pas à se déplacer à l'étranger.

Cette fonction implique :

- *l'animation d'une équipe de vente.*
- *l'assistance technique.*
- *les études de marché.*

Envoyer lettre de candidature manuscrite, photo, C.V. et prétentions à la Direction Générale
Etablissements Eugène SCHOLTÈS
BP 48 - 57101 THIONVILLE CEDEX

blou

Notre entreprise leader de son marché pour la réalisation d'ensembles industriels clés en main, recherche

INGENIEUR DE CHANTIER

pour organiser, mettre en place et diriger sur les sites (Europe principalement) le suivi d'opérations de montage et d'entretien.

C'est un ingénieur de formation mécanique, 35 ans au moins, avec une première expérience de chantier et des capacités à l'encadrement du personnel.

Notre établissement est situé à LYON.

Les déplacements sur sites vont de 2 à 6 mois.

Ecrire sous référence 6390 M avec CV et lettre manuscrite à rscg carrières 48 rue Saint Ferdinand - 75017 PARIS qui transmettra rapidement.

rscg carrières

- URGENT -

HABIA

Vous avez une formation technique d'Ingénieur ou B.T.S.,
un début d'expérience, vous parlez quelques mots d'anglais et vous êtes dynamique.

Nous sommes une société en pleine expansion et nous avons à pourvoir immédiatement 2 postes :

d'INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour vendre nos produits dans les industries de pointe (aéronautique, électronique, mécanique).

Nous vous formerons à nos produits.

Téléphoner vite au
(26) 42-22-10 - M. PUZO
HABIA S.A. - 51210 MONTMIRAIL

P.M.E. de 150 personnes (NORMANDIE)
intégrée dans un groupe agricole français
recherche

RESPONSABLE DE LA FABRICATION

Directement rattaché au directeur d'usine, le candidat, qui remplacera le titulaire actuel après son départ en retraite, dirigera et coordonnera l'ensemble de la fabrication.

Ses responsabilités comprendront outre la supervision d'une centaine de personnes, l'organisation du travail, *l'amélioration de la productivité, le respect de la qualité et* des délais.

Nous souhaitons un ingénieur A.-M. ou équivalent ayant 30 ans minimum et pouvant justifier d'une expérience acquise en production, et principalement en chaudronnerie moyenne.

Envoyez C.V. et prétentions à : LORIN S.A.
Z.I. BP 42, 27130 VERNEUIL-SUR-AVRE.

Le Directeur Administratif et Financier d'un Important Groupe de Spiritueux

recherche son Adjoint

CONTROLEUR DE GESTION

Profil souhaité :

- âge 30-35 ans environ ;
- formation DUT Comptabilité ou ESCAE ;
- *expérience professionnelle souhaitée 5 ans dans ces* fonctions proches.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions sous n° 8903, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

- URGENT -



Société en pleine expansion recherche un

COMPTABLE

diplômé B.T.S. et D.E.C.S. pour seconder notre Directeur Financier

Adr. votre C.V. à HABIA - Service du Personnel 51210 MONTMIRAIL
ou téléphoner au :
(26) 42-22-10 à M. PUZO.

La Ville de **BESANÇON** recrute *pour renforcer la section études* de son service informatique (4341 LO 1, 40 terminaux, DL 1, VM/CMS) :

UN ANALYSTE

Niveau MIAGE, école d'ingénieurs, etc.

UN PROGRAMMEUR

Niveau DUT, etc.

La connaissance des produits CIDS, DL 1, VM serait souhaité.

Les candidatures, avec C.V., copie des *diplômes et prétentions*, sont à adresser à Monsieur le Sénateur-Maire, Service du Personnel, 2, rue Mégevand, 25034 BESANÇON, Cedex, avant le 15 septembre 1981.

Cabinet spécialisé Commissariat

recherche

présentation clientèle, départements Sud-Est, 73, 83, 84, 30 *et l'Hérault.*

Ecrire s/n° 8912 *le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

Atelier de JOAILLERIE à Aix-en-Provence recherche Technicien de micro-fonderie OR et ARGENT. 10 ans min. *d'expérience de la technique de* fonte centrifuge (moulage, revêtement), fonte par cire perdué et de la technique de découpage des moules et vulcanisation.

Salaire : 9 à 10.000 F à débattre selon qualification.

Téléphoner à l'ANPE d'Aix-en-Provence (42) 59-06-02.

Importante banque

recherche pour différents services des

Jeunes Gens

(libérés O.M.), titulaires de l'un des diplômes suivants :

- **Bac G2**
- **BTS Comptabilité**
- **BTS de Commerce International**
- **DUT de Gestion des Entreprises**
- **DEUG d'Economie**

Le lieu de travail sera le **quartier de la Bourse.**

Ecrire avec C.V. en précisant sur l'enveloppe la référence 916 M à **MEDIA PA** 9 Bd des Italiens 75002 Paris.

MEDIA PA

INFOGEM

SOCIETE DE DEVELOPPEMENTS INFORMATIQUES

recherche

pour compléter ses équipes et participer à d'importants projets sur mini ou gros systèmes des

Ingénieurs-Analystes-Programmeurs

Les candidats retenus devront :

- être diplômés d'études supérieures (Ecole d'ingénieurs, MIAGE)
- avoir une solide expérience en informatique (travail en temps réel, utilisation de base de données)
- aimer les déplacements France et Etranger
- *maîtriser la langue anglaise.*

Une formation complémentaire leur sera assurée.

Possibilité d'évolution.

Lieu de travail : PARIS ou LA DEFENSE.

Adresser C.V. et prétentions, à :

INFOGEM - *Service du Personnel*
BP 26 — 75562 PARIS Cédex 12

MINISTÈRE DES PTT

DIRECTION DU PERSONNEL

recrutement par concours

130 INSPECTEURS-ÉLÈVES DES SERVICES ADMINISTRATIFS

épreuves les 1er et 2 octobre 1981
inscriptions jusqu'au 25 Août 1981
(moins de 30 ans - Etudes supérieures)*

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

PARIS
Direction des Postes de Paris
140, bd du Montparnasse
75675 PARIS CEDEX 14

PROVINCE
Direction départementale des Postes
du chef-lieu du département

* *reculs de limite d'âge possibles*

ÉTUDIANTES MÉDECINE

5e à 7e ANNÉE
PARIS-PROVINCE
TÉL. : 16(1)293-36-90.

Administration recherche

INGÉNIEUR

pour négociation rédaction de *marchés de l'Etat* *Domaine industriel.* Ecrire à S.C.C. *46, bd Bessière, 75017 PARIS.*

CENTRE D'ÉTUDES BANLIEUE OUEST

recherche

UN INGÉNIEUR

diplômé grande école (chimie, électrochimie) ou docteur ès-sciences (sciences des matériaux), de préférence 2/3 ans d'expérience pour études de protection contre la corrosion d'installations industrielles se rapportant à l'ensemble des domaines pétroliers.

Envoyer curriculum vitae et prét. n° 5.197 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cédex 01, qui transmettra.

SIETAM

importante société Sud Paris recherche

INGÉNIEUR TRAVAUX ÉLECTRICIEN

diplômé de préférence pour une mission en Arabie Saoudite longue durée.

Anglais lu, parlé et écrit.

Adr. C.V. dét. et prét. à SIETAM, 42-48, avenue du Président-Kennedy, 91170 Viry-Châtillon.

Nous recherchons collaborateurs commerciaux. H. ou F.

- contacts à haut niveau ;
- rémunération importante ;
- possibilité de carrière ;
- formation assurée.

Tél. pr R.V. 553-20-00, P. 209.

P.M.E.

recherche

ADJOINTE

DIRECTION DU PERSONNEL

- Bonnes connaissances Droit du travail.
- Age minimum 25 ans.
- Bonne présentation.

Envoyer curriculum vitae, photo à A.M.P., référence n° 3270/AT 40, r. Olivier-de-Serres, Paris 15e qui transmettra.

Un important organisme public recherche pour son *Centre d'Economie appliquée*

1 Statisticien confirmé avec compétences informatiques pour le calcul et le suivi d'indicateurs.

Formation E.N.S.A.E.

Ecr. s/n° 102.515 à Régie-Pr. 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.



Le Monde

économie

Champ d'application, indemnisation, filiales stratégiques

L'essentiel des dispositions concernant les nationalisations devrait être arrêté cette semaine

Les prochains jours devraient être décisifs pour la mise au point des textes de la loi de nationalisation. Plusieurs réunions interministérielles sont prévues cette semaine afin d'arrêter définitivement un certain nombre de dispositions.

Au-delà du mutisme officiel ou des propos lénifiants de circonstances, une certaine irritation se fait jour dans les cabinets ministériels, au P.S. et parmi les syndicats, sans parler des entreprises ou des milieux d'affaires concernés. Apparemment, les choses traînent un peu en longueur, et on a pu avoir ces dernières semaines une impression de « flottement ».

Certes, même réduite à quelques jours pour les ministres et les membres des cabinets, il y a eu les vacances. Certes, de multiples réunions se sont tenues où ont été débattues entre les ministères concernés d'innombrables hypothèses, et le secrétariat d'État chargé de l'extension du secteur public s'est déjà attelé à la rédaction des textes de la loi..., mais en laissant bien des passages en blanc, voire en écrivant des versions alternatives pour certains paragraphes. Car force est de constater que la plupart des questions que l'on se posait à la fin du mois de juillet (*le Monde* du 28 juillet) n'ont pas encore reçu de réponse.

● *Le champ exact de la nationalisation n'est pas fixé.* — Pour les banques, on hésite toujours sur le critère à retenir (total du bilan, des dépôts, des crédits ?) et sur le « *seuil de déclenchement* ». Selon les hypothèses en présence, de quinze à quarante petites banques échapperaient à la nationalisation. Une décision à ce sujet pourrait être prise mardi.

Pour l'industrie, outre le cas de Matra, toujours pendant, le débat se poursuit sur le sort des « filiales stratégiques » des groupes nationalisables. Il s'agit essentiellement de CIT-Alcatel, dont la C.G.E. détient 60 % du capital, et de Thomson-C.S.F., dont Thomson-Brandt possède 41,14 %. Le P.S. et les syndicats souhaitent, *on le sait*, leur nationalisation. On s'orienterait vers un compromis. Pour CIT-Alcatel, les choses resteraient, dans un premier temps, en l'état. Pour Thomson-C.S.F., la question est *un peu plus complexe* en raison des activités de la société (notamment l'armement), et du fait que la maison mère n'en a pas le contrôle. On pourrait donc, avant la loi de nationalisation, trouver un moyen pour que Thomson-Brandt reprenne la majorité dans le capital de sa filiale. Avec les quelque 7,70 % détenus actuellement par des *établissements* financiers nationalisés, l'État serait ainsi assuré d'avoir un étroit contrôle de Thomson-C.S.F.

Dans une seconde étape — on parle du printemps 1982 — une *fois la nationalisation* des maisons mères assurée, rien n'interdirait aux nouvelles équipes dirigeantes qui seront *à leur tête*, de réexaminer le cas de Thompson-C.S.F. et de CIT-Alcatel. A l'occasion, par exemple, d'une réorganisation interne ou d'une restructuration du secteur.

Il paraît aujourd'hui acquis *que la* nationalisation touchera bien les holdings financiers (Paribas et Suez). Mais le principe de la *rétrocession des participations* industrielles qu'elles détiennent dans des sociétés non nationalisables constitue un véritable casse-tête. Pris par le temps, le gouvernement aurait donc décidé « *de tout prendre* ». Ce n'est, on le reconnaît, que déplacer le problème dans le temps. Mais on espère ainsi se *donner* un *délai* de réflexion permettant d'échafauder des solutions et de faire le tri dans ces participations.

● *Le calcul et le mode d'indemnisation* ont donné lieu ces *dernières semaines à de belles* empoignades. D'autant que c'est sur ce thème que la contestation juridique risque d'être la plus forte. Pour schématiser, deux thèses s'affrontent.

Au ministère de l'économie et des finances, préoccupé de « *sauver le marché boursier* », on a travaillé sur des formules plus ou moins complexe visant à « *ne pas trop perturber les règles du jeu* », comme l'a expliqué M. Delors. D'où les *idées de lier* les nouveaux titres (et les revenus qui y seraient attachés), *remis en échange des actions des* sociétés nationalisables, à l'activité de ces entreprises.

Ailleurs, on estime au contraire qu'il faut « *aller au plus simple* ». Tous les actionnaires concernés recevraient donc une obligation d'État amortissable : durée — quinze ou vingt ans — et indexation restant à déterminer. De même, on discute encore du sort réservé aux actionnaires étrangers. A ce sujet, un certain nombre de banques allemandes, *actionnaires de société* nationalisables, viennent de demander à leur gouvernement d'intervenir *auprès de son homologue français* afin d'obtenir « *un traitement équitable* ».

Un débat occulté

Ces difficultés à mettre au point les textes de la loi de nationalisation résultent en partie du traditionnel clivage entre deux conceptions de la conduite de l'économie. L'une donne la primauté aux aspects financiers, aux grands équilibres macro-économiques, à la gestion immédiate. L'autre privilégie la notion de stratégie industrielle. On retrouve là l'éternel affrontement entre les grandes technostructures. Entre, d'une part, une Rue de Rivoli appuyée sur une toute-puissante direction du Trésor, et, d'autre part, les autres *ministères* et les « politiques ». Avec, pour toile de fond, un enjeu : qui assumera la tutelle réelle de ces nouveaux secteurs nationalisés ?

Enfin, le fait que, sur le plan doctrinal, il n'ait pas été répondu clairement à la question : « Pourquoi nationalise-t-on ? » n'a fait qu'accroître les malentendus.

Contrairement à ce qui s'était passé en 1977-1978, il n'y a pas eu en 1980-1981 de large débat sur les nationalisations. Ni à l'intérieur du P.S. ni à l'extérieur. Sans doute, le Projet Socialiste donnait-il un début de réponse, mais le P.S. avait alors d'autres problèmes à résoudre. De plus, peu nombreux étaient ceux qui croyaient, il y a quelques mois encore, à la victoire. Certes, le candidat François Mitterrand avait repris dans son programme la « liste » des entreprises nationalisables... sans entrer dans les détails. Jamais cependant au cours de la campagne, la discussion ne *s'est réellement engagée* sur le « pourquoi et le comment des nationalisations ».

Ce *débat, occulté*, ne pouvait donc que ressurgir dès l'élection de M. Mitterrand. Par deux fois *déjà, le président* de la République a dû trancher. Lorsqu'il s'est agit de répondre à la question : « Faut-il aller vite ou prendre son temps ? ». Lorsqu'il a fallu choisir entre les tenants d'une simple prise de contrôle de l'État et ceux de la nationalisation à 100 %. Sans doute, pour les initiés, ces *arbitrages indiquaient-ils la ligne* politique. Mais la logique et la stratégie qui sous-tendent ces nationalisations n'ayant toujours pas été cairement exposées au pays, les clivages ne pouvaient que réapparaître, entre ceux, toujours peu convaincus de la nécessité de cette opération, qui cherchent à en atténuer la portée, et *ceux qui pensent*, au contraire, que la nationalisation est un outil indispensable pour faire une « autre politique ».

Pour ces derniers, les nationalisations sont un acte décisif. « *Trop de gens croient, à tort, que l'on veut nationaliser pour une question de symbolique, parce qu'il faut tenir un engagement*, explique un des dirigeants du P.S. *Si nous voulons étendre rapidement le secteur public, c'est pour que ces entreprises jouent, le plus vite possible, ce rôle pilote, qui doit être le leur, en matière de politique industrielle, et non pas pour tenir un engagement synmbolique.* »

Créations d'emplois ; reconquête d'une partie du marché intérieur ; réanimation du tissu *industriel par la sous-traitance* ; investissements productifs ; recherches à long terme, poursuite du redéploiement à l'étranger dans le cadre d'une stratégie nationale, voire européenne, et non plus en fonction des seuls intérêts de ces groupes. Tels sont quelques-uns des objectifs que l'on voudrait voir assigner à ce nouveau secteur public.

Curieusement, cette vision du problème, qui semble ne pas faire l'unanimité dans les différentes enceintes ministérielles, trouve un écho parmi des personnes (notamment des cadres de entreprises concernées) qui n'étaient pas, loin de là, favorables aux nationalisations.

« *A partir du moment où la décision est prise, il faut aller jusqu'au bout*, explique-t-ils. *Si les nationalisations permettent de redonner un second souffle à l'industrie, de rénover les structures de direction de certains de ces groupes, d'introduire, comme cela se pratique d'ailleurs aux États-Unis, une véritable planification d'entreprise, de ne plus être bridés par des impératifs de gestion à court terme, la « dictature » du bénéfice net et la sacro-sainte image de marque boursière... Alors, pourquoi pas ? Mais la pire des choses serait de nationaliser à la petite semaine, de vouloir concilier les contraires... et de cumuler les inconvénients des deux systèmes.* » Un sentiment que n'est pas loin de partager tel ministre, qui ironise : « *S'il s'agit de nationaliser pour mener la même politique que précédemment, autant faire l'économie des nationalisations !* »

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

ÉNERGIE

DEUX GROUPES DE TRAVAIL VONT PRÉPARER LE DÉBAT SUR LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Deux groupes de travail, l'un sur les procédures, l'autre sur la recherche du principe de cohérence entre niveau de croissance et besoins énergétiques et sur les implications générales de la volonté d'indépendance, vont aider M. Edmond Hervé, ministre délégué chargé de l'énergie, à préparer un rapport qui sera remis au premier ministre pour préparer le débat parlementaire sur l'énergie.

La présidence du premier groupe de travail a été confiée à M. Maurice Bourjol, doyen de la faculté de droit et de sciences économiques de Tours, membre du parti communiste. La présidence du second sera assurée par M. Jean-Pierre Hugon, ancien élève de l'École polytechnique et de l'École nationale supérieure des mines. *Agé de quarante et un ans*, M. Hugon a été responsable du service de la géologie, des minerais, métaux et matériaux de construction à la direction des mines du ministère de l'industrie avant d'entrer, en mai 1980, à la Société générale.

En liaison avec le cabinet de M. Hervé, M. Hugon organisera les consultations préalables à la rédaction du rapport, *travail auquel* seront associés syndicats et associations diverses.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U....	6,0390	6,0460	— 110	— 60	— 195	— 140	— 570	— 490
$ can.....	4,9220	4,92[illegible]	— 175	— 130	— 380	— 340	— 960	— 810
Yen (100).	2,6039	2,6105	+ 230	+ 270	+ 430	+ 475	+1210	+1315
D M	2,3875	2,3930	+ 95	+ 120	+ 175	+ 210	+ 500	+ 585
Florin ...	2,1510	2,1550	+ 70	+ 95	+ 110	+ 140	+ 360	+ 435
F.B. (100).	N. C.		N. C.		N. C.		N. C.	
F.S.	2,7620	2,7670	+ 210	+ 250	+375	+ 420	+ 990	+1105
L (1 000)..	4,7975	4,8050	— 700	— 560	—1310	—1180	—3060	—2770
£	10,8740	10,8930	+310	+ 460	+ 620	+ 770	+1510	+1875

TAUX DES EURO-MONNAIES

D M	11 5/8	12	12 3/8	12 5/8	12 1/4	12 5/8	12 3/8	12 3/4
$ E.-U....	18	18 1/2	18 1/2	19	18 11/16	19 1/16	18 3/4	19 1/8
Florin ...	13	13 1/4	13 1/2	14	13 1/2	14	13	13 3/4
F.B. (100).	N. C.		N. C.		N. C.		N. C.	
F.S.	2 5/8	3 1/8	8 1/8	8 1/2	8 9/16	8 15/16	9 1/4	9 5/8
L (1 000)..	N. C.		32	35	32	35	30	33
£	12 3/8	13 1/8	13 1/16	13 3/4	13 5/16	14	13 7/8	14 5/8
F. français	N. C.		32	36	25	29	21	24

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

« Derrière les viticulteurs il y a tout le Sud »

(Suite de la première page.)

Les amis communistes de M. Maffre-Baugé hésiteront sans doute devant cette manifestation de supranationalité. Il reste que le problème est posé : si l'Italie maîtrisait sa production, gérait ses excédents comme le lui permet le règlement communautaire, les négociants auraient-ils autant de facilités pour importer la crise en France ?

Les importations ! Pomme de discorde éternelle, née de ce paradoxe étrange qui veut que le premier port français par où rentre chaque année entre 400 000 et 500 000 tonnes de vins de la Méditerranée, soit celui de Sète, créé en 1666, aujourd'hui en plein cœur d'une grande région de vignes. *« Nous sommes pris en otage »*, déclare M. Lasserre, directeur adjoint de la chambre de commerce et d'industrie, qui gère l'enchevêtrement de quais, de docks et de grues enserrant *« ce toit tranquille où marchent des colombes »*.

« Les gars sont clairs »

« Quand les vins du Midi se vendent bien, personne ne regarde ce qui se passe ici », affirme-t-il. Comment donc se vendent en cet été 1981 les vins du Midi ?

Pas trop mal, en ce sens que les cours sont remontés au niveau de ceux du premier semestre 1979. Mais, pendant ce temps, les charges, sous l'effet notamment de la libération des prix, se sont envolées.

Quelques chiffres : le centre de gestion et de comptabilité agricole de l'Hérault a estimé à 1 250 francs les coûts de production pour 1 hectare, et à moins de 1 000 francs le prix de vente du vin produit sur cet hectare. Entre 1973 et 1980, les charges sociales ont progressé de 182 %, celles des fournitures agricoles de 110 %, les coûts de production en général, sans les salaires, de 144 %, et le prix du vin ramené à 10° de 18,51 % seulement. En 1979, par rapport à 1978, le revenu brut d'exploitation moyen a diminué dans l'Aude de plus de 20 %, dans l'Hérault de plus de 31 %, dans le Gard de plus de 30 %. Et s'il y a *« quelques gros bourgeois viticoles »*, comme les qualifie M. Huillet, 60 %, six sur dix, des viticulteurs de l'Hérault gagnet le SMIC et moins.

Comment fait-on, dès lors, pour sortir du déficit ? M. Huillet, encore : *« On trouve des pis-aller. Ma femme est devenue secrétaire, on joue sur la retraite des parents et des grands-parents, Castera (ancien leader du comité d'action) retire ses bons du Trésor. On peut faire une sorte d'hypothèque sur le sol : moi, j'ai droit à 6 millions (anciens) de découvert à 12 % à peu près. On tourne en bouffant le capital. »* Sur le même sujet, Maffre répond encore : *« On vend 1 hectare ou 2 pour la construction, on n'investit plus, on ne cultive plus, d'où une baisse des rendements. »* On peut aussi, et *a contrario*, indique M. Dubin, *« compenser par la productivité, qui amène une surproduction »*.

Ces difficultés ne sont pas l'apanage des vignerons : *« Le négoce traditionnel ne se porte, hélas ! pour les viticulteurs, pas bien »*, estime M. Maffre-Baugé, qui ajoute aussitôt : *« Mais pour les importateurs, c'est différent ; ils sont privilégiés. »*

De fait, au Crédit agricole de Montpellier, on constate que le volume des traites déposées par les producteurs a augmenté de 10 millions de francs entre mai 1980 et juin 1981, traduisant bien la gêne d'une majorité de P.M.E. du négoce.

« Attention, prévient M. Huillet, *l'arrivée du nouveau pouvoir n'y est pour rien. »* Pas question pour le militant d'extrême gauche qui, dit-il, a plus fait auprès des indécis que bien des notables socialistes pour conforter la victoire de M. Mitterrand, de faire porter la responsabilité de cette *lente hémorragie de la vigne* au gouvernement actuel. Seulement, *la patience n'est pas le fort des* vignerons de l'Aude ou de l'Hérault, départements qui ont donné respectivement 63 % et 56 % à la gauche le 10 mai dernier. *Les importations, qui se sont multipliées* notamment pendant la période électorale, quand les esprits étaient occupés par d'autres chiffres, ont fait l'effet d'une provocation.

« Le gouvernement était prévenu, le secrétaire d'Etat, André Cellard, à trois reprises, le premier ministre lui-même quand il est venu inaugurer le V.V.F. de Besseville ; il y a eu des lettres des élus du P.S., du P.C., des interventions des parlementaires européens, Maffre et Sutra. Ils n'ont rien décidé à Paris. Le gouvernement du Nord a cru encore une fois que les gens du Sud étaient des galéjeurs. Alors on a fait ce qu'on a fait... » M. Huillet n'est pas tendre pour ce que, en militant de l'Occitanie, il appelle la surdité du pouvoir central parisien. Un autre observateur, *journaliste et fils de vigneron*, analyse quant à lui le comportement des élus *socialistes* : *« Il y a ceux qui faisaient rigoler le pouvoir précédent quand ils intervenaient. Ils ne sont pas plus écoutés aujourd'hui. Il y a ceux qui ont volontairement fait croire qu'ils maîtrisaient la situation, dans l'attente d'une reconnaissance, d'un poste, d'un titre. Quant aux communistes, contrairement à ce qui a été dit, ils ont freiné tant qu'ils ont pu. Ils avaient peur que le mouvement dérape. »*

C'est aussi, mais d'une manière différente, l'attitude des durs du Mivoc : *« J'ai voulu être le premier à vider les camions pour que les poujadistes ne passent pas devant*, explique M. Jean Huillet. *Une manifestation viticole, c'est comme le Tour de France : pour être vainqueur à l'arrivée, il faut une équipe qui contrôle la course et un maillot jaune. On a été sur la brèche tout le mois de juin. Le 28 juillet, à la réunion de Narbonne, on a ratissé plus large, et puis il y a eu le coup de* l'Ampelos, *et tout le monde s'est réveillé. Mais ce qui est plus important, c'est que politiquement, les gars sont clairs : quand on a décidé d'arrêter, ils ont arrêté. On ne bouge plus. »*

Frontière en gruyère

Cet *Ampelos*, quelle aubaine : tous les interlocuteurs rencontrés dans le Midi le confirment. L'opération est née au hasard, et c'est le hasard encore qui a fait que le chargement soit destiné au C.A.F., l'un des principaux importateurs du port de Sète, dont M. Jean-Baptiste Doumeng, le milliardaire communiste est actionnaire. L'hypothèse de la manipulation par le P.C. a fait long feu : huit gars sur dix, qui occuptaient *l'Ampelos* étaient proches du P.S. et il y en avait bien deux sur dix qui avaient leur carte en poche, affirme-t-on.

La cause est entendue. Ce sont bien les supporters de la majorité qui, en provoquant la jacquerie, ont évité qu'elle ne s'étende.

Maintenant, il convient de gérer la paix retrouvée. Tous sont d'accord, aussi bien le MIVOC que M. Maffre-Bauge, *que la Chambre d'agriculture de* l'Hérault, que les fonctionnaires locaux qui s'étonnent d'être mis entre parenthèses : il ne faudrait pas que le pouvoir socialiste *« fasse une opération politique monolithique, sinon il va au casse-pipe »*. Déjà, le fait que *« sur les six types de la cellule de gestion, cinq soient en carte »* et qu'on ait délibérément écarté le président *de la confédération* générale des Vignerons du Midi, M. Jean-Baptiste Benet, passe mal. *« O.K., le pouvoir politique ne se patrage pas*, estime M. Huillet, *mais au niveau économique, il faut savoir prendre un type compétent, même s'il est de droite »*. Les voilà donc encore une fois prévenus les barons du Nord.

Pour le reste, l'annonce d'une politique viticole qui avancerait sur deux jambes, la qualité et l'office est plutôt bien reçue.

Ce problème de la qualité des vins du midi demeure bien l'objet *des controverses. De l'affirmation* des négociants selon *laquelle* les importations sont nécessaires, car une bonne part de la production française n'est pas consommable en l'état, à celle de certains dirigeants qui avancent *qu'on* peut d'ores et déjà se contenter d'assemblages régionaux pour parvenir à une production de vin de table de qualité, il y a une vérité qui se situe sans doute au milieu. La qualité moyenne a progressé, de même que le degré moyen qui tourne autour de 10,5-11. Les producteurs de bibine qui font pisser la vigne jusqu'à 200 hectolitres par hectare ne sont pas légion affirme-t-on d'un côté, tandis que de l'autre, on rétorque que les viticulteurs sont bien contents que *« le commerce de Sète achète des vins de certaines plaines qui ne titrent pas plus de 7 »*.

Pour insuffisantes qu'elles soient, les moyennes de productivité ne sont pas moins des indications précieuses : ainsi dans le département de l'Hérault, qui fournit bon an mal an 11 millions d'hectolitres, la moyenne de production par hectare tourne autour de 75 hectolitres. D'autres chiffres sont à *verser encore*, dans le débat européen cette fois : quand un hectare de vigne français *donne en* moyenne toujours 56 hectolitres, l'hectare italien en fournit 63 hectolitres, l'allemand 104 et le luxembourgeois 122...

« Jusqu'alors on a refusé de s'autolimiter, explique Jean Huillet, *car avec une frontière en gruyère, c'était faire la place aux autres. Mais si on contrôle les importations, en fonction de la production nationale, alors oui, nous sommes pour une production maximale de 70 à 80 hecto par hectare. Dès lors on peut faire une gestion prévisionnelle du marché. Autrement dit, l'office doit d'abord maîtriser les importations, tout part de là. Ensuite, on détlrminerait par zone de production un quota à prix garanti, qui assure une rémunération normale pour un travailleur. Si je fais moins de mon quota, c'est mon problème. Si je fais plus, je vends au prix du marché mondial (...). »*

Deux problèmes dès lors se posent. Celui du prix et celui des double actifs. A la Chambre d'agriculture de Montpellier, on réfléchit au calcul suivant : sachant qu'un homme peut cultiver huit hectares produisant 80 hectolitres, soit une production par unité de travailledr de *840 hectolitres, à quel prix devra* être payé le vin pour garantir un revesu normal du travail ? Et, question subsidiaire, ce prix-là permettra-t-il de passer sur le marché ?

Autre difficulté, celle que pose le cas des vignerons qui ont une autre activité. Difficulté de taille, compte tenu de la fréquence des cas, très différente selon les communes. Par *exemple*, explique M. Jean Huillet, dans la coopérative de Pézenas, sur six cents adhérents il y a peut-être cent cinquante vrais viticulteurs; dans celle de Valras, il y en a bien deux cents sur deux cent cinquante-trois. *« Nous, nous proposons que les double - actifs donnent leur terre en fermage à un viticulteur de métier. On peut envisager aussi pour eux un quota de prix garanti, inférieur au nôtre. »*

L'office devra encore être complété par une réforme foncière. *« Au moment où le monde ouvrier réclame les trentecinq heures*, continue le leader de l'Hérault, *nous, on en ferait soixante. Il faut arrêter la course à l'agrandissement et poser le problème du temps libre et celui de la culture du monde agricole. Quand on est crevé après une journée passée sur le tracteur... on n'a pas envie de prendre un bouquin, ou d'aller au théâtre. D'où le quota de production. »*

Le système est complet : vivre au pays de son travail en ayant le temps de se *cultiver*. Mais il n'est pas simple à mettre en place. *Conciliant, M. Huillet* préfère qu'on prenne son temps pour avoir un bon office, puis, de nouveau péremptoire : *« Qu'ils n'oublient pas, à Paris, que derrière les viticulteurs, il y a tout le Sud ! »*

JACQUES GRALL.

SOCIAL

La circulaire sur la régularisation de la situation des immigrés clandestins préconise la « plus extrême bienveillance »

Une circulaire interministérielle, datée du 11 août et signée par les ministres de l'intérieur *et de la décentralisation*, de la *solidarité* nationale, du travail, et par le secrétaire d'Etat chargé des immigrés, précise les conditions et les procédures de régularisation exceptionnelle instaurées en faveur des travailleurs clandestins et des autres immigrés en *situation illégale*. Les immigrés « régularisés » se verront accorder, d'ici à la fin de l'année, une carte de travail et de séjour valable un an (trois ans et trois mois pour les Algériens).

L'entrée en vigueur de cette circulaire est prévue pour *les derniers jours d'août*.

C'est avec « bienveillance », mais refus du laxisme, que le gouvernement tente de mener la délicate réinsertion des « sans-papiers ». La circulaire définit plusieurs garde-fous : preuve de la présence en France depuis le 1er janvier *1981* ; occupation d'un emploi *stable* d'une validité d'un an, pour éviter l'afflux soudain de nouveaux immigrés. Mais elle fait surtout preuve d'un *esprit* humanitaire et d'une volonté de concertation, puisqu'il est prévu, entre autres, la présence de syndicalistes et d'associations de défense des travailleurs étrangers aux côtés des intéressés lorsqu'ils seront amenés à présenter leur dossier. Ne s'agit-il pas, d'ailleurs, de tirer certaines *catégories* d'immigrés de situations souvent inextricables, tolérées, sinon voulues, par le pouvoir précédent ?

Cependant, *des ombres subsistent*, qui suscitent quelques craintes parmi les « sans-papiers ». La situation de l'emploi « demeure *opposable* » aux requérants. Qu'adviendra-t-il de ceux d'entre eux dont la démarche n'aura pas reçu un avis *favorable* ? Seront-ils, comme par le passé, expulsés du territoire ? On assure, au secrétariat d'Etat aux immigrés, qu'il n'en *sera rien, qu*'il n'y aura pas d'expulsions, comme l'avaient d'ailleurs proclamé MM. Pierre Mauroy et Gaston Defferre. On parle simplement de « reconduire aux frontières » les personnes qui n'auront pas été jugées récupérables : *libre à elles de revenir en France* — et c'est là que se situe la différence — lorsque la conjoncture sera plus favorable... Entre-*temps*, un *projet* de loi sera déposé, à la rentrée, devant le Parlement, qui anéantira les effets de la loi Bonnet de triste mémoire.

Il reste à souhaiter que ces dispositions soient appliquées, sur le terrain, avec le même doigté que celui *dont font* preuve les *juristes*, partagés entre les principes socialistes et les contraintes économiques. — J. B.

Pour pouvoir obtenir leurs documents de travail et de séjour, les étrangers en situation irrégulière devront être arrivés en France avant le 1er janvier 1981 et en fournir la preuve : timbre apposé sur leur passeport à leur entrée en France, carte de Sécurité sociale, quittance de loyer, de gaz ou d'électricité à leur nom, bulletin de paie, correspondance reçue en France, etc. Une absence provisoire du territoire français (congé annuel, visite à des parents malades, *déplacements pour affaires*) n'entraîne pas la perte du droit ouvert par la présence en France au 1er janvier 1981.

Pourront notamment bénéficier de la régularisation les étrangers se trouvant dans l'une des *catégories suivantes :*

● *Etrangers, quelle que soit leur nationalité, en situation irrégulière* du point de vue du séjour et — ou — du travail, à condition qu'ils *puissent* justifier de leur identité par une pièce *officielle* ;

● *Etrangers expulsés du territoire* pour infraction à la législation en matière d'immigration (article 23, paragraphes 2 à 6 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 modifiée) ;

● *Etrangers expulsés pour motif d'ordre public*, à condition d'avoir obtenu avant la décision finale de régularisation l'abrogation de l'arrêté d'expulsion ;

● *Jeunes étrangers* ayant atteint l'âge de 16 ans alors qu'ils demeuraient en France, mais qui n'ont pas demandé en temps utile le titre de séjour ;

● *Etrangers s'étant vu refuser la qualité de réfugiés* dont ils s'étaient indûment prévalus, et qui sont demeurés irrégulièrement sur notre territoire.

Présenter un contrat de travail d'un an

Pour bénéficier de la régularisation, ces diverses catégories d'étrangers devront normalement présenter un contrat de travail d'une validité d'un an ou plus. Cependant, si le requérant, bien qu'il n'ait pu obtenir un tel contrat de son employeur, offre d'apporter la preuve qu'il occupe *en fait un emploi stable*, il pourra obtenir une régularisation de *situation* après avis d'une commission départementale *ad hoc*.

La demande doit être déposée à l'un des guichets uniques (commissariat de police, mairie, sous-préfecture, préfecture) du département du lieu de résidence, laquelle doit être établie *« par tous moyens de preuve »*. Cependant, dans chaque département, des fonctionnaires de la préfecture recevront dans un bureau du réseau d'accueil les demandes de ceux qui estimeraient préférable de ne pas se présenter à un *service de police. Ce « guichet unique exceptionnel »* sera mis sur pied d'un commun *accord* entre le préfet et l'organisme intéressé (service *social* d'aide aux émigrants, office national d'immigration, *etc.*). De même, diverses associations participant à l'accueil pourront désigner des délégués habilités à aider les étrangers lors des formalités nécessaires, et, éventuellement, fournir un interprète. Il est alors délivré un récépissé de première *demande de carte* de séjour (ou de certificat de résidence pour les Algériens), *valable trois mois*. Le dossier complet est adressé à la direction départementale du travail et de l'emploi (sauf dans le cas des ressortissants algériens, pour lesquels la décision, même en ce qui concerne l'emploi, relève de la préfecture).

La circulaire précise que, *« quoique la situation de l'emploi demeure en principe opposable »*, il conviendra d'examiner ces demandes *« avec la plus extrême bienveillance »*, notamment les éléments du contrat de travail, quitte à inviter l'étranger et son employeur à procéder à une révision des clauses qui ne seraient pas satisfaisantes, en vue de présenter un nouveau contrat. Si rien ne s'oppose à la régularisation, la direction départementale du travail et de l'emploi invite alors le requérant à passer une visite médicale auprès de l'ONI. Elle établit ensuite la carte de travail, la transmet à la préfecture, *qui* la remet à l'intéressé en même temps que la carte de *séjour*.

Une commission de recours

Dans l'hypothèse où la direc*tion départementale* du travail et de l'emploi estime ne pas pouvoir délivrer la carte de travail, le préfet saisit une commission département *ad hoc* (1). Les instances départementales des organisations professionnelles et syndicales représentées au *conseil* d'administration du Fonds d'ac*tion sociale pourront* assister aux délibérations de cette commission de recours, et y donner leur avis. L'immigré, lors de sa comparution devant cet aréopage, *« devra pouvoir bénéficier d'un interprète et se faire accompagner d'une personne de son choix, française ou étrangère, par exemple un membre d'associations d'immigrés ou de solidarité avec les immigrés, ou un syndicaliste »*.

L'étranger, dont il est décidé de régulariser la *situation*, recevra dès lors une carte temporaire de travail valable un an et, par les soins des services préfectoraux, une carte de séjour de résident temporaire valable pour la même période. En cas de refus, il est délivré à l'intéressé une autorisation de séjour valable un mois. Des *précisions* seront données *« ultérieurement »* sur les mesures *à prendre à l'égard de ceux qui* se maintiendraient en France.

Pour les ressortissants *algériens*, qui ne sont pas tenus de produire un contrat de travail, mais une *« déclaration d'engagement »*, le certificat de résidence qui sera dité de trois ans et trois mois, et devra comporter la mention « travailleur salarié ». Des dispositions similaires s'appliquent aux Africains ressortissants d'un Etat au sud du Sahara anciennement sous administration *française*, *sous réserve* des règles particulières découlant des *conventions liant* ces Etats à la France.

Dès la mise en application de la présente circulaire, vraisemblablement fin août, indique-t-on au *secrétariat d'Etat, « il n'y aura plus lieu de délivrer les autorisations provisoires de séjour »*.

Enfin, un décret en cours d'application exonérera partiellement de la contribution forfaitaire les employeurs qui consentent à souscrire un contrat en faveur des étrangers qui bénéficient de la mesure de régularisation *exceptionnelle*. Les conditions de l'intervention de l'ONI (paiement de la redevance, visite médicale), dans le cas où l'employeur ferait des difficultés, seront réglées par des instructions ultérieures. Cependant, aucune poursuite ne sera entreprise contre les patrons *contrevenants*, s'ils *acceptent* de profiter de la période de régularisation exceptionnelle pour délivrer un contrat de travail à ces salariés (2). Dans le cas contraire, les sanctions contre l'employeur auront *« toute la rigueur prévue par la loi »*.

Il est précisé que, passé le 31 décembre 1981, la lutte contre l'emploi clandestin sera intensifiée. A cette fin, des projets de loi seront incessamment déposés au Parlement, visant à aggraver les peines, *« y compris de prison »*, contre les employeurs faisant ou ayant *fait* travailler des clandestins.

Cette circulaire interministérielle devrait paraître incessamment au *Journal officiel*.

(1) La circulaire précise que cette commission, présidée par un magistrat de l'ordre administratif ou judiciaire avec voix prépondérante en cas de partage, sera composée d'un représentant du préfet ou son suppléant, du directeur départemental du travail et de l'emploi ou son représentant, de deux élus désignés par le conseil général ou, à défaut, par la commission départementale ou leurs suppléants ; d'un représentant du réseau national d'accueil ou son suppléant.

(2) En annexe, dans un *« avis aux employeurs »*, il est précisé que l'employeur ne sera pas inquiété, c'est-à-dire qu'il ne fera pas l'objet de poursuites, qu'aucun arriéré de Sécurité sociale ne lui sera *demandé* et que sa contribution à l'office national d'immigration sera *limitée à 800 F*, s'il *accepte* avant le 31 décembre prochain d'accorder à son salarié un contrat de travail d'un an, de procéder à toutes les démarches administratives permettant le retour à une situation juridique normale pour lui-même et son employé.

● *La production française d'acier* a diminué de 15,4 % au cours des sept premiers mois de l'*année*. Selon les *statistiques* publiées par la Fédération de la *sidérurgie*, la *production* d'*acier* atteignait à fin juillet 12 765 000 tonnes. *Celle de fonte* a régressé de 16,5 % par rapport à 1980 et totalisait 10 370 000 tonnes pour les sept premiers mois de 1981.

ÉTRANGER

EN R.F.A.

Le chômage s'accroît et le déficit budgétaire se creuse

Les commandes à l'industrie ouest-allemande se sont accrues au mois de juin par rapport au mois précédent, et ont enregistré *une progression de 3 % par rapport* à juin 1980, note le dernier rapport de la Bundesbank, qui souligne que cette progression a été sensible aussi bien pour les commandes intérieures que pour l'exportation.

La production industrielle, bâtiment non compris, a, pour sa part, enregistré une baisse sensible au mois de juin par rapport à mai. Dans l'ensemble, la production du secteur industriel s'est toutefois maintenue au *deuxième trimestre au niveau* atteint au cours du trimestre précédent.

Abordant le problème du marché du travail, le rapport de l'institut d'émission *note une* nouvelle dégradation de la situation au *mois de juillet*, le nombre de sans-emploi enregistrant une progression beaucoup plus sensible qu'habituellement à pareille époque. Le *chômage touchait* 1,3 million de personnes à la fin *de juillet*.

La tendance du déficit fédéral à s'accroître constatée au cours des mois précédents *s'est confirmée* en juillet. Pour les sept *premiers mois de l'année*, le déficit s'établit à 27,29 milliards de DM (65 milliards de francs), contre 21,67 milliards (52 milliards de francs) au cours de la période correspondante de l'année dernière.

Les dépenses de l'Etat ont progressé de 8,5 % entre janvier et juillet, ce qui représente une hausse plus importante que celle qui avait été prévue dans le budget fédéral pour l'ensemble de l'année (+ 7 %). En revanche, *les revenus de l'Etat ont progressé* de 5 %, ce qui correspond aux prévisions officielles. — *(AGEFI.)*

MONNAIES

REDRESSEMENT DU FRANC FRANÇAIS

Le « chaud » week-end du 15 août passé *sans* qu'intervienne le moindre réajustement monétaire, le franc français a opéré un net redressement, ce lundi matin, au sein du S.M.E. A Paris, le deutschemark subit un tassement à 2,3880 F contre 2,3900 F précédemment, s'éloignant *de son cours plafond* (2,4093 F). De son côté, le dollar fait preuve d'une relative *stabilité à 6,0250 F, puis* 6,0350 F, contre 6,0300 vendredi matin, le marché ayant fermé ses portes à midi.

Le raffermissement du franc contre le deutschemark est également sensible à Francfort, où il se *négocie* entre 41,60 et 41,70 DM contre 41,505 DM vendredi après-*midi, la devise américaine* s'appréciant également contre le mark, à 2,5290/5300 DM, alors qu'il clôturait la séance de vendredi à 2,5230/5240 deutschemarks.

Les cambistes ne signalent aucune intervention des banques centrales ce lundi *matin*, de part et *d'autre* du Rhin, le volume des transactions sur le *dollar étant* jugé « relativement peu important » à Francfort.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Un arrêt rendu par la Cour d'appel de Rouen, le 20 novembre 1979, contradictoirement entre le Ministère public, a condamné le sieur Charprenet Michel et la dame Charprenet Marthe née Collin, présidente directeur gén. demeurant ensemble à Rouen, 5, rue L.-Ricard, chacun à la peine de 18 mois d'emprisonnement av. sursis et 5 000 F d'amende, pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures comptables. La société Bocquet, prise en la personne de M. Jojon Jacques, 5, rue L.-Ricard à Rouen, a été déclarée civilement responsable de ses préposés.

Pour extrait, le Greffe en chef.



LES MARCHÉS FINANCIERS

FORTE AUGMENTATION DE LA MASSE MONÉTAIRE PENDANT LA PREMIÈRE SEMAINE (BANCAIRE) D'AOUT

New-York *(Agefi)*. — La masse monétaire est, à nouveau, en pleine *effervescence. Elle a* fortement augmenté pendant la première semaine (bancaire) d'août, ruinant les espoirs d'une prochaine détente des taux d'intérêt que sa modération antérieure avait suscités.

Pendant la période du 30 juillet au 5 août, la masse monétaire dans sa définition M-1B, considérée comme la plus fiable, s'est accrue de 5,1 milliards de dollars pour atteindre la moyenne quotidienne de 433,7 milliards de dollars, contre 428,6 milliards (après révision de l'estimation initiale de 428,4 milliards) pendant la semaine (bancaire) précédente.

Dans sa définition M-1A, la masse monétaire marque une augmentation de 3,4 milliards de dollars, à la moyenne quotidienne de 363,9 milliards de dollars, contre 360,5 milliards (après révision de l'estimation initiale de 360,3 milliards) précédemment.

Toutefois, les observateurs ne s'attendent pas pour autant à une politique du crédit encore plus restrictive de la part du Federal Reserve Board. Ils soulignent que la création de moyens monétaires, si on la considère sur une période de plusieurs semaines, reste bien en deçà des objectifs jugés souhaitables par les autorités de tutelle.

A plus long terme, tout peut être remis en cause par les projets de *M. Reagan dans le domaine* budgétaire. Le président veut procéder à une nouvelle compression du budget civil en 1982 et en 1983 mais, en même temps, il proclame sa volonté de rendre aux États-Unis leur supériorité dans le domaine des *armements nucléaires en 1990.*

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BOUYGUES. — Le groupe annonce, pour le premier semestre 1981, un chiffre d'affaires consolidé de 3,99 milliards de francs contre 2,91 milliards pour la période comparative du précédent exercice, soit une augmentation de 31 % à structures comparables, selon la firme, qui annonce, pour la société-mère, un chiffre d'affaires également en progression sensible à 1,48 milliard de francs, contre 1,08 milliard, durant la même période.

IMÉTAL. — Les revenus de la société pour le premier semestre 1981 se sont établis à 40,37 millions de francs contre 70,85 millions pour la période équivalente de 1980, ce dernier chiffre impliquant l'absorption de Mokta *« qui avait entraîné un accroissement exceptionnel et non répétitif du revenu des participations »*. Dans le même temps, le chiffre d'affaires réalisé par Penarroya a régressé à 1,37 milliard de francs contre 1,45 milliard, celui de la Société Le Nickel (S.L.N.), filiale commune d'Imétal et d'Elf Aquitaine, s'inscrivant à *923 millions* de francs contre 904 millions.

ALSTHOM ATLANTIQUE. — Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par le groupe au cours du premier semestre 1981 ressort à 5,96 milliards de francs contre 5,37 milliards pour la même période de 1980, le chiffre d'affaires enregistré par la société-mère seule se situant à 5,46 milliards de francs contre 4,65 milliards.

MICHELIN. — La Compagnie générale des établissement Michelin (Michelin et Cie) indique que les dividendes et redevances encaissés au cours du premier semestre 1981 ont atteint 353,6 millions de francs contre 273,9 millions pour la période identique du précédent exercice.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	13 août	14 août
Valeurs françaises	84,3	86,5
Valeurs étrangères	157,9	158,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	90,8	93,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 17 août ..... 17 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14/8	17/8
1 dollar (en yens)	233,75	232,75

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	7 août	14 août
Valeurs franç. à revenu variable	785,2	792,1
Valeurs étrangères	2034,0	2064,7
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	113,3	114,3
Assurances	209,4	204,3
Banques et soc. fin.	70,5	71,4
Sociétés foncières	116,0	117,0
Soc. investissem. portef.	103,4	103,6
Agriculture	143,9	144,7
Alimentat., brasser., distill.	158,9	162,0
Automob., cycles et leurs équipem.	54,7	53,9
Bâtim., mat. constr., trav. publics	199,6	200,5
Caoutchouc (industr. et comm.)	80,8	81,1
Carrièr. salin., charb.	118,4	118,1
Constr. mécan. et navales	93,6	89,9
Hôtels, casinos, thermal.	182,4	182,5
Imprimeries, papiers, cartons	102,4	105,3
Magasins, comptoirs d'exportation	106,1	108,9
Matériel électrique	96,1	96,5
Métallurgie com. des prod. métal.	29,9	29,6
Mines métalliques	154,1	158,5
Pétroles et carburants	118,6	119,3
Produits chim. et électro-métall.	117,1	114,4
Services publics et transp.	108,0	105,5
Textiles	78,6	78,4
Divers	141,0	142,4
Valeurs étrangères	276,2	278,0
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	80,9	81,2
Sociétés	92,0	86,3
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	91,3	90,8
Emprunts d'État	89,4	92,0
Emprunts garantis et assimilés	81,3	91,1
Sociétés	88,2	89,5
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	92,3	93,3
Produits de base	76,3	75,7
Construction	173,6	174,6
Biens d'équipement	76,1	79,0
Biens de consomm. durables	86,7	88,6
Biens de consomm. non durables	82,1	82,1
Biens de consomm. alimentaires	127,5	130,8
Services	165,4	166,0
Sociétés financières	87,9	88,3
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	218,5	218,4
Valeurs industrielles	82,5	83,7
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	116,1	113,2

BOURSE DE PARIS — 14 AOUT — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 95	2 614
5 %	48 50	2 671
3 % amort. 45-54	71	0 115
4 1/4 % 1963	92 30	4 138
Emp. N. Eq. 6 % 65	....	5 227
Emp. N. Eq. 6 % 67	....	1 233
Emp. 7 % 1973	7200	..
Emp. 8,80 % 77	99	2 025
Emp. 9,80 % 78	77 65	0 913
E.D.F. 7,8 % 61	117	4 317
E.D.F. 14,5 % 80-82	89 90	2 789
Ch. France 3 %	....	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	161	....
Aciers Peugeot	96	92 50
Actibail	121 10	121 10
Agence Havas	625	645
A.G.F. (St Cent.)	735	734
A.G.P. Vie	2440	2445

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agr. Inc. Madag.	35	35
Air-Industrie	16 60	....
Alfred Herlicq	70	69
Allobroge	310	310
Alsacienne Banque	269	269
Amrep	870	880
André Roudière	95	96 50
Applic. Hydraul.	217 60	219
Arbel	118	118 50
A. Thiery-Sigrand	40 70	....
Artois	257 40	259
At. Ch. Loire	35 60	35 40
Audedat-Rey	26 50	27
Bain C. Monaco	75	....
Bananie	294	....
Banque Hervet	151	151
Banque Hypoth. Eur.	221	223
Banque Nat. Paris	256	258
B.O.I.C.	19	19
Banque Worms	165	165
Bénédictine	850	850
Bernard-Moteurs	50	50
Biscuit (Génér.)	430	430

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bongrain S.A.	785	796
Bon-Marché	93	96 80 d
Borie	410	439 d
Bras. Glac. Int.	456	468
Bretagne (Fin.)	72	72
B. Scalb. Dup.	83	83
B.S.L.	104	103
Cambodge	141	138
C.A.M.E.	81 50	81 50
Campenon Bern.	283 50	295
Caout. Padang	260	261
Carbone-Lorraine	48	47
Carnaud S.A.	70 50	72 10
Caves Roquefort	581	580
Cedis	830	836
C.E.G.Frig.	142	142
Centen. Blanzy	375	390 d
Centrest (Ny)	115	114
Cerabati	142	....
C.F.F. Ferrailles	200	201
C.F.S.	439	445
C.G.I.B.	9 25	13 50 d
C.G.Maritime	13	15 50 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.G.V.	159	165 30
Chambon (M.)	197	197
Chambourcy (M.)	600	624
Champex (Ny)	103	104
Chim. Gde Paroisse	106	100 10
C.I. Maritime	235	240
Ciments Vicat	223 90	224 50
CIPEL	96 50	....
Citram (B)	141	142
Clause	390	390
Cl. MA (Fr.-Bail)	250	253
CMM-Mar Madag.	36 20	35 90
Cochery	68	70
Cofradel (Ly)	466	484
Cogifi	175 50	178 40
Comindus	324	317 50
Comiphos	124	122
Comp. Lyon-Alem.	165	165
Concorde (La)	252	250
C.M.P.	29 80	20 80 o
Conte S.A. (Li)	35	33 o
Crédit (C.F.B.)	120	....
Créd. Gén. Ind.	185	182

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Crédit Lyonnais	271	271
Crédit Univers.	280	275
Crédical	91	90
C. Sabl. Seine	146 50	152 d
Damart-Servip	1051	1083 d
Darblay S.A.	27 60	....
De Dietrich	385	388
Degremont	124	124
Delalande S.A.	146	150
Delmas-Vieljeux	350	350
Dév. Rég. P.d.C (Li)	116	....
Didot-Bottin	298	285
Dist. Indochine	390	374 d
Drag. Trav. Pub.	187 70	192
Duc-Lamothe	325	348
Dunlop	8 70	8 10
Eaux Bass. Vichy	1097	1044
Eaux Vittel	450	450
Ecco	782	813 d
Economats Centre	440	440
Electro-Banque	105	105
Electro-Financ.	230	253
Eli-Antargaz	230	232
E.L.M. Leblanc	340	354
Entrepôts Paris	160 50	....
Epargne (B)	1050	1040
Epargne de France	387	387
Ernault-Somua	16	16 60 d
Escaut-Meuse	177	180
Eurobail	129 60	129 60
Euromarché	821	840
Europ. Accumul.	90	92
Félix Potin	927	937
Ferm. Vichy (Ly)	245	247
Files-Fourmies	5 70	5 95 d
Finalens	64 10	65
FIPP	168	....
Fnac	292	292
Focep (Chât. eau)	1280	1280
Foncière (Cie)	151 10	151 10
Fonc. Agache-W.	342	180 d
Fonc. Lyonnaise	1185	....
Foncina	114 20	115 20
Forges Gueugnon	26 80	26
Forges Strasbourg	128	128 50
Fougerolle	154 60	156
France I.A.R.D.	128	127
France (La)	447	457
F.B.M. (Li)	70	....
Frankel	328	341
Fromageries Bel	320	320
From. P.-Renard	507	....
GAN	696	688
Gaumont	390	390
Gaz et Eaux	656	640
Genvrain	189	....
Gér. Arm. Hold.	21 80	21
Gerland (Ly)	305	305
Gévelot	53 10	55 20
Gr. Fin. Constr.	175	177 10
Gds Moul. Corbeil	113	112
Goulet-Turpin	169	169
Gds Moul. Paris	270	267
Gds Trav. de l'Est	23 30	24
Groupe Victoire	240	241
G. Transp. Ind.	96	96
Huard-U.C.F.	85 70	89
Hutchinson Mapa	25 40	26 40
Hydro-Energie	71	71
Hydroc. St-Denis	95 80	106 50
Immindo S.A.	158 50	147 50 o
Imminvest	118 10	118 10
Immobail	188	184
Immobanque	211	212
Immob. Marseille	1238	1231
Immofice	240	242
Imp. G.-Lang	5 95	5 30
Industrielle Cie	210 50	210 50
Interbail	198	203
Intertechnique	898	919
Jaeger	95 20	102 d
Jaz S.A.	33	35 50 d
Kinta S.A.	255	255
Lafitte-Bail	136 20	136 20
Lambert Frères	83 20	82 50
Lampes	112	112
La Brosse-Dupont	90 80	94 40
Lebon Cie	333	330 50
Leroy	53 50	53 80
Lille-Bonnières	250	250
Locabail Immob.	230	239 d
Loca-Expansion	110	112 10
Locafinancière	140	138
Locatel	310	302
Lordex (Ny)	93	93 10
Louvre	219	216
Luchaire S.A.	125	126 10
Lyonnaise Immob.	110	105 50
Magasins Uniprix	59 60	59 80
Magnant S.A.	47 50	47 80
Maritimes Part.	80	83 20
Marocaine Cie	22 20	22 50
Marseille Créd.	232	232
Maurel et Prom.	26 50	28
Merlin-Gerin	377	377
Métal Déployé	292	287
Mic	176 60	183 50 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mokta	495	....
Mors	125	130
Nadella S.A.	14 50	....
Naval Worms	108	112 30
Navig. (Nat. de)	58 20	60
Nicolas	445	445
Nodet-Gougis	285	290
Ocean. F. Paris	645	645
OPB Paribas	101 50	....
Optorg	140	142
Origny-Desvroise	149 90	150
Palais Nouveauté	240	240
Paris-Orléans	84 80	81 50
Paris-Réescompte	290	294
Part. Fin. Gest. Im.	145	155 50 d
Pathé-Cinéma	68	70
Pathé-Marconi	20	....
Piles Wonder	148 20	137 80
Piper-Heidsieck	301 60	....
Porcher	280	287
Profils Tubes Est	12 35	12 80 d
Promodès	1115	1150
Prouvost ex-Lain.R.	22 10	22 10
Providence S.A.	272	275
Publicis	538	530
Radiologie	80	....
Raff. Souf. R.	177	184 d
Ratier-For. G.S.P.	7 50	....
Ressorts Indust.	137 90	....
Ricqlès-Zan	118 50	....
Ripolin	77 50	80
Risle (La)	15 60	....
Rochefortaise S.A.	215	215
Rochette-Cenpa	27 75	....
Rosario (Fin.)	150	150
Rougier et Fils	69 90	75
Rousselot S.A.	135 20	198 50 d
Secer	38	....
SAFAA	41 60	39
Safic-Alcan	173	180
SAFT	874	900
Sainrapt et Brice	90	93 60
Saint-Raphaël	106	106
Salins du Midi	287	281 50
Santa-Fé	146 20	141
Satam	119	115
Savoisienne (M)	90	....
SCAC	215	209
SCDB (Cent. B.)	74 10	74 30
Sellier-Leblanc	237	221 o
Semelle Maubeuge	85	87
S.E.P. (M)	72	68 40 o
Séquanaise Banq.	193	195
Serv. Equip. Véh.	20 20	20
Slim	895	880
Sicli	60	61
Scotel	129	....
Sintra	575	580
Sinvim	110 40	114 80 d
Siph (Plant. Hévéas)	124	137 d
S.K.F.	40	....
Sliminco	245	245
SMAC Acieroid	154	154
Société Générale	254	254
Sofal financière	387	388
Soffo	129 50	128 70
Soficomi	222 80	222 80
S.O.F.I.P. (M)	100 50	....
Sofragi	369	386
Sogepal	409	....
Souture Autog.	129 10	130 10
Sovabail	278 50	275 50
S.P.E.G.	155	156
Speichim	154 20	154
S.P.I.	128	127
Spie Batignolles	118	118
Stemi	340	335
Synthelabo	102	105
Taittinger	330	393 50
Testut-Aequitas	110	....
Thann et Mulh.	55	56
Tissmétal	53	51 50
Tour Eiffel	175	180
Trailor S.A.	230	232
Ufimeg	83	85
Ufiner S.M.D.	91	90 10
Ugimo	125	126 60
Unibail	260	270 50
Unidel	83 50	85
U.A.P.	552	553
Union Brasseries	59 80	59 70
Union Habit.	214 50	215 20
Un. Imm. France	200	203
Un. Ind. Crédit	208	208
Union Ind. Ouest	236	235
Unipol	95	....
Vincey Bourget (Ny)	14	....
Virax	55	53
Waterman S.A.	209	201
Brass. du Maroc	171 80	179
Brass. Ouest-Afr.	22 40	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
A.E.G.	155	....
Akzo	65	64
Alcan Alum	188	182 10
Algemeine Bank	800	790
Am. Petrofina	375	375
Arbed	166	....
Asturienne Mines	66	65
Bco Pop Espanol	135	140
B. N. Mexique	32 10	31 35
B. Régl. Internat.	62000	62500
Barlow Rand	58	....
Bell Canada	113 20	....
Blyvoor	96 50	100 50
Bowater	33 20	34
British Petroleum	45	43 25
Br. Lambert	190	....
Caland Holdings	98	105 d
Canadian-Pacific	294	291 10
Cockerill-Ougre	20 30	....
Cominco	369	370
Commerzbank	418	....
Courtaulds	7 90	....
Dart. and Kraft	359 80	....
De Beers (port.)	50	....
Dow Chemical	236	232
Dresdner Bank	482	....
Est-Asiatique	65	65
Femmes d'Auj.	80 10	72 d
Finoutremer	150	148
Finsider	0 30	....
Foseco	26 50	27 30
Gén. Belgique	169 90	163
Gevaert	239	238
Glaxo	56	60
Goodyear	140	140
Grace and Co	383	380
Grand Metropolitan	28 10	28 50
Gulf Oil Canada	173 50	180
Hartebeest	390	397 80
Honeywell Inc.	631	....
Hoogovens	36 50	....
I. C. Industries	273	270
Int. Min. Chem	323	304
Johannesburg	490	....
Kubota	11 35	11 60
Latonia	133 50	170 d
Mannesmann	478	478
Marks-Spencer	16	17 d
Matsushita	60	60 50
Minéral-Ressourc.	84 50	86 80
Nat. Nederlanden	319	315
Noranda	190 10	....
Olivetti	15 90	16
Pakhoed Holding	112	....
Petrofina Canada	508	....
Pfizer Inc.	355	368
Phoenix Assuranc.	24 50	31 d
Pirelli	12 50	....
President Steyn.	238	240
Procter Gamble	500	520
Rolinco	725	707
Robeco	681	676
Shell fr. (port.)	53 20	54 50
S.K.F. Aktiebolag	194	....
Sperry Rand	309 50	305
Steel Cy of Can.	194	....
Stilfontein	110	....
Sud. Allumettes	155	....
Tenneco	322 10	326 50
Thorn EMI	47	....
Thyssen c. 1 000	166	180 d
Val Reefs	465	473
Vieille Montagne	220	....
Wagons-Lits	142	140
West Rand	18	....

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	173	174
Sarakreek N.V.	223	220 20
Sicomer	139 50	139 50
Sofibus	220	....
Rodamco	317 50	318

Autres valeurs hors cote

Alser	140	....
Cellulose du Pin	27 80	27 80
Coparex	575	....
Iena Industries	13	....
La Mure	70 20	....
Métallurgique Minière	135	138 50
Océanic	26 80	....
Petrofigaz	421	....
Pronuptia	210	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	85	....
Ulinex	196	188
Voyer S.A.	2 40	....
Rorento NV	373	374 50

SICAV

14/8	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	8595 21	8205 45
Actions France	150 89	144 14
Actions-Investiss.	196 12	187 23
Actions sélectives	224 20	214 03
Aedificandi	239 26	228 41
A.G.F. 5000	172 88	165 04
Agfimo	273 92	261 50
Altefi	172 98	165 14
A.L.T.O.	162 90	155 51
Amérique Gestion	353 50	337 47
Bourse-Investiss.	186 14	177 70
C.I.P.	641 95	612 84
Convertimo	215 09	205 34
Cortexa	712 84	680 52
Credinter	281 81	269 03
Croiss. Immobil.	255 55	243 96
Drouot-France	203 74	194 50
Drouot-Investiss.	510 13	487
Energie	236 57	225 84
Epargne-Croiss.	1038 76	991 66
Epargne-Industr.	313 87	299 64
Epargne-Inter	500 31	477 62
Epargne-Oblig.	138 07	131 81
Epargne-Unie	580 19	553 88
Epargne-Valeur	265 30	253 27
Euro-Croissance	268 43	256 26
Financière Privée	617 22	589 23
Foncier Investiss.	447 68	427 38
France-Épargne	303 13	289 38
France-Garantie	233 63	229 05
France-Investiss.	286 38	273 39
Fr.-Obl. (nouv.)	323	308 35
Francic	175 31	167 36
Fructidor	167 07	159 49
Fructifrance	306 94	293 02
Gestion Mobilière	379 71	362 49
Gest. Rendement	373 67	356 73
Gest. Sél. France	254 89	243 33
I.M.S.I.	258 71	246 98
Indo-Suez Valeurs	457 41	436 67
Interoblig.	6643 48	6342 23
Intersélect France	187	178 52
Intervaleurs Indust.	298 99	285 43
Invest. St-Honoré	480 17	458 40
Laffitte-France	148 96	142 21
Laffitte-Oblig.	124 31	118 67
Laffitte-Rend.	164 04	156 60
Laffitte-Tokyo	524 81	501 01
Livret portefeuille	335 13	319 93
Multi-Obligations	365 59	349 01
Multirendement	123 17	117 58
Mondial Investiss.	230 97	220 50
Natio.-Inter.	603 43	576 07
Natio.-Valeurs	367 79	351 11
Oblisem	130 79	124 86
Pacifique St-Honoré	306 57	292 67
Paribas Gestion	356 38	340 22
Pierre Investiss.	290 29	277 13
Rothschild Expans.	579 70	553 41
Sécur. Mobilière	338 55	323 20
Sélec. Mobil. Div.	261 52	249 66
S.P.I. Privinter	187 85	179 33
Sélection-Rendem.	128 51	122 68
Sélect. Val. Franç.	146 27	139 64
S.F.I. fr. et étr.	303 26	289 51
Sicavimmo	340 50	325 06
Sicav 5000	146 04	139 42
S.I. Est	741 07	707 47
Slivafrance	242 98	231 97
Slivam	224 62	214 43
Slivarente	159 78	152 53
Slivinter	264 28	252 30
S.I.G.	524 07	499 73
S.N.I.	798 25	762 05
Sogepargne	265 25	253 22
Sogevar	624 98	596 64
Sogister	765 79	731 06
Soleil Investiss.	348 79	332 97
U.A.P. Investiss.	240 57	229 66
Unifrance	165 88	158 36
Unifoncier	453 82	433 24
Unigestion	426 70	407 35
Uni-Japon	710 44	678 22
Unirente	1312 85	1269 68
Valorem	280 83	268 10
Worms Investiss.	488 09	465 96

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs *ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette* raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2320	4,5 % 1973	2458	2465	2420	2410
3148	C.N.E. 3 %	3177	3190	3192	3129
420	Air Liquide	483	501	501	492
325	Als. Superm.	350 50	352 50	352 50	352 50
92	A.L.S.P.I.	94	95 50	95 50	95
111	Alsthom-Atl.	101	104	104	102
186	Applic. gaz	179 80	180 50	183 10	177
93	Arjom. Prioux	89 10	89 10	89 60	89
670	Aux. Entrepr.	677	685	685	672
400	Av. Dass.-Br.	600	598	610	598
139	Bail-Equipem.	135	140	140	142 80
187	— (obl.)	187 20	189 90	189 90	189 90
290	Bail-Investiss.	279 80	279 50	279 50	278 50
158	Cie Bancaire	143 80	150	150	150
107	B. Rothschild	110	110	110	107 80
118	Bazar H.-V.	117	118	118	120
80	B.C.T. Midi B.	88	88	90	89
166	Béghin-Say	206	210 10	211	210
530	Bic	535	539	538	530
250	B.I.S.	230 10	246	249	246
770	Bouygues	910	912	920	894
1070	B.S.N.-G.D.	1095	1121	1130	1121
1050	— (obl.)	1089	1125	1125	1105
1630	Carrefour	1680	1704	1700	1696
295	— (obl.)	304	314	314	314
1260	Casino	1240	1280	1280	1280
124	C.C.F.	117	117 20	117 20	116
775	— (obl.)	790	780	780	780
29	CEM	29 80	29 50	29 50	28 90
108	Cerabati	108	112	112	110
525	C.F.A.O.	557	585	588	559
40	C.F.D.E.	45 50	47	47	47 90
130	Charg. Réunis	155	164	166	160 80
10 50	Chiers-Châtill.	10 30	10 70	11 10	10 50
150	C.I.A.L.	140	137	137	137
106	C.I.C.	98	98	98	97
188	Ciments franç.	159 50	163	164	160
160	— (obl.)	160 50	163	163	163
90	C.I.O.	87	87	87	87
780	C.I.T. Alcatel	712	713	713	720
510	Club Méditerr.	499 90	500	491	500
93	Codetel	90 90	91 50	91 80	90 60
120	Cofimeg	122	121 50	121 50	121 50
315	Coles	337	337	337	339
90	Compt. Entrepr.	92 20	91	92	90 70
380	Compt. Mod.	405	400	400	398
325	Créd. Foncier	325	327	327	321
187	Crédit F. Imm.	179	179	179	177 10
300	Crédit Nat.	291	297	297	291 50
60	Crédit Nord	49	51	51 50	50
44	Creusot-Loire	46	46 70	48 30	46 50
280	Crouzet	240	241	241	236 50
250	C.S. Saupiquet	254	254	254	254
680	Darty	690	687	684	675
820	Docks France	844	860	863	860
25	D.M.C.	26 50	26 50	25 80	26 20
1100	Dumez	1260	1270	1271	1270
275	Eaux (Gén.)	270	270	274	265
275	Electricité (Cie)	258 50	267 10	268 50	261 90
330	— (obl.)	338 20	339	339	345 60
810	Elf-Aquitaine	885	910	905	920
182	— (certific.)	173	182	182	178 40
375	Essilor	410	418	418	410
171	Esso S.A.F.	168	179 20	182	175 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
260	Eurafrance	249	252	252	263 50
745	Europe n° 1	730	725	725	735
475	Facom	538	545	550	545
137	Finextel	140	141	141	140
129	Fives-Lille	130 10	131	131	129
105	Fonderie (Gén.)	97	98 50	98 50	98 80
61	Fraissinet	61 20	61 20	61 20	61 20
116	Gal. Lafayette	111	115 50	116 50	113 30
225	Gén. d'Entrep.	264	265 80	265 80	260 50
500	G.T. Mars.	501	520	519	510
425	Guyenne-Gasc.	421	430	429	421 40
285	Hachette	282	281	281	280
265	Hénin (La)	260	264	264	264
99	Imétal	109 80	115	115 50	112 70
145	Ind. et Particip.	143 50	146	146 80	147
610	Inst. Mérieux	770	775	775	760
106	J. Borel Int.	121 90	122 90	124 50	121 90
240	J. Lefebvre	282	257	288	259
153	Jeumont Ind.	178	179	179	176 50
40	Kléber-Colombes	33	33	33	32 50
285	Lab. Bellon	320	320	318	314
290	Lafarge-Coppée	283	298	297 50	298
300	— (obl.)	298	298	300	299
1430	Legrand	1422	1430	1440	1430
2020	— (obl.)	2222	2235	2236	2279
710	Lesieur	740	745	745	745
153	Locafrance	152	152	152	149 10
310	Locindus	336	330	330	327
385	Lyonn. Eaux	370	376	376	376
35	Machines Bull	36 50	36 60	36 90	35
385	Mais. Phénix	389	382	385	375
1100	Majorette (Ly)	1130	1150	1156	1141
285	Manurhin	350	369	370	365 10
36	Mar. Wendel	34	34	34	34
45	Mar. Ch. Réun.	42	41	41 10	41
785	Martell	795	850	850	850
745	— (obl.)	770	818	818	807
870	Matra	950	970	950	970
19 50	Mét. Nav. D.-N.	21 10	21 95	21 95	22 10
790	Michelin	835	860	860	865
570	— (obl.)	571	580	580	580
685	Midi (Cie)	698	698	722	693
114	Mines Kali (Sté)	92 50	98	98	96 10
60	M.M. Penarroya	70	73	73 80	71 55
505	Moët-Hennessy	578	606	598	594
655	— (obl.)	725	745	745	745
370	Mot. Leroy-S.	392	405	413	413
54	Moulinex	61 10	63 80	63 80	63 80
390	Mumm	441	441	441	440
180	Navig. Mixtes	158	158	158	155
28	Nobel-Bozel	24	24 50	24 70	25
33	Nord-Est	32 20	32 20	32 50	31 60
65	Nouvelles Gal.	82 50	65	65	63 70
485	Occident. (Gén.)	475	480	484	488 90
235	Olida-Caby	236	240	240	236
83	Opfi-Paribas	88 40	89 80	89 80	88 40
705	Oréal (L')	767	774	775	774
3100	— (obl. conv.)	3120	3100	3100	3100
82	Paper. Gascogne	79 50	79	79	78 10
95	Paris-France	97 50	96 40	96 40	96
175	Paris P.-B. (Fin.)	188	174	176	173
205	— (obl.)	207	230	224	226
98	Pechelbronn	100 10	101	101	99 50
73	PUK	69 60	70 60	70 60	69 40
113	— (obl.)	116 50	116	116	115 10

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
280	Penhoet	282	289	283 20	283 20
270	Pernod-Ricard	301	318 50	315 50	312 30
120	Pétroles (Fse)	117 50	118 80	119	118 70
165	— (obl.)	162	166 80	166 80	163 50
34	— (certific.)	31 40	31 40	32	31
82	Pétroles B.P.	58 50	61 50	61 80	62 70
165	Peugeot S.A.	159 80	160 50	161	160
290	— (obl.)	289	289 10	289 10	290
61	P.L.M.	61 10	63	63	63 90
145	Poclain	158	170	171	170
375	Poliet	391	395	395	392
95	Pompey	99 90	97	97	96
179	P.M. Labinal	172	176	176	172 50
430	Presses Cité	454	500	490 50	500
415	Prétabail Sic.	420	420	420	420
130	Pricel	161	167	167 50	163 70
255	Primagaz	288	290	290	287 50
102	Printemps	107 50	109	110 50	107
420	Radar S.A.	472	482	482	482
465	— (obl.)	470	467	467	462 10
220	Radiotechn.	241	252	254	247
96	Raffin. (Fse)	93	94 50	94 50	93 80
725	Redoute	798	827	827	827
460	Réveillon	539	520	534	530
53	Rhône-Poulenc	47 40	47 50	48 40	47 80
198	Roussel-Uclaf	188 50	196	200	193
790	Rue Impériale	859	830	830	825
9	Sacilor	8 85	10 50	10 50	10 50
120	Sade	132	134	134	134
770	Sagem	738	760	765	749
98	Saint-Gobain	91 30	95	96 10	93 30
164	St-Louis B.	175	178	178	175
375	Sanofi	397	412	412	405 20
510	— (obl.)	562	578	578	578
42	Saulnes	40 10	40 10	40 10	40
71	Saunier-Duval	77 50	77 50	77 50	76 50
89	Schneider	95 10	93 10	95	91 30
49	S.C.O.A.	56 90	57 90	57 90	57
83	— (obl.)	82 50	82 10	82 10	82 10
120	S.C.R.E.G.	124 20	124 40	124 50	122
125	— (obl.)	125 90	126	126	126
165	Seb	171	178	178	174 50
150	Sefimeg	170	173 50	173 50	172 50
370	S.I.A.S.	378	390	390	390
470	Sign. Ent. El.	409	416	416	419 50
295	Silic	251	250	250	253
230	Simco	222	226	226	228
107	Simnor	100	100	100	100
410	Skis Rossignol	520	530	536	530
124	S.L. (Sté lyonn.)	116	116	118	116
140	S.N.V.B.	139 60	140	140	140
320	Sogerap	404	420	419	426
141	Sommer-Allib.	139	139 80	139 80	137 60
147	Source Perrier	176 80	182 90	185	180
240	Suez	230	230	232	225 40
250	Talcs Luzenac	249	250	250	248 50
255	Télécommunic.	302	290	290	295
1000	Tél. Elect.	950	965	965	945
121	— (obl.)	125 60	125 60	125 60	125 60
160	Thomson-Br.	160	158	158 10	158
193	— (obl.)	200	201	201	202
240	Thomson-C.S.F.	207 50	218	218 50	218
270	— (obl.)	231	248	248	243 20
760	T.R.T.	791	814	828	798
118	U.F.B.	103	104 80	106	102 80

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
280	U.I.S.	290 50	290	290	285
102	U.C.B.	104	106	106	108
5 50	Usinor	7 30	7 10	7 10	7 10
90	— (obl.)	91 60	91 60	91 60	91
128	U.T.A.	124	127	127	129 50
210	Valéo	254	254	254	249
355	— (obl. conv.)	386	388	388	384
44	Vallourec	49	50 10	50 10	49 10
1130	V. Clicquot-P.	1150	1170	1171	1155
640	Viniprix	635	635	615	636
1200	Elf-Gabon	1402	1398	1398	1370
390	Amax Inc.	469	474 50	468	465 50
295	Amer. Express	350	348	348	348 50
370	Amer. Teleph.	437 50	441 50	438 50	434
88	Anglo Amer. C.	92 60	97 20	97 90	97
535	Amgold	590	608	608	608
615	B. Ottomane	605	622	611	620
395	BASF (Akt)	442	445	440	450
380	Bayer	386	391	389	391
230	Buffelsfont.	247 90	260	257	256
29	Charter	34 85	37 90	37 70 c	36 75 c
340	Chase Manh.	392 50	389	389 10	390
200	Cie Pétr. Imp.	219 80	216	216	219 20
49	De Beers	52 60	54 10	53 90	54
810	Deutsche Bank	857	860	850	860
160	Dome Mines	184 50	183 50	178 20	184 80
186	Driefontein Ctd	210	217	217	217
300	Du Pont-Nem.	337 50	318	318	324
485	Eastman Kodak	535	528	528	526
74	East Rand	89 50	92 30	92	92 30
215	Ericsson	250 20	249 50	248	247
455	Exxon Corp.	265	268	263	268
148	Ford Motors	151	149 50	149 50	148 70
235	Free State	270	287	281	281 30
120	Gencor	139 50	142	142	142
410	Gén. Electr.	434 90	430 10	435	435

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
325	Gen. Motors	350	354	355	352
57	Goldfields	68 50	70 90	70 90	70
82	Harmony	97	103 60	102	101 60
22	Hitachi	27 75	28	28	27 65
360	Hoechst Akt.	376	379	379	379
35	Imp. Chemical	37	37 95	37 95	37 50
132	Inco. Limited	136	136 60	136 60	138 50
375	IBM	426 40	425 60	424	425 60
193	ITT	202	199	198 50	198 50
615	Merck	638	638	638	642
345	Minnesota M.	385	387	387	380
400	Mobil Corp.	464	460	462	463
10070	Nestlé	10980	10850	10850	11050
450	Norsk Hydro	565	559	565	551
605	Petrofina	695	701	694	698
320	Philip Morris	368	371 10	369	376
54	Philips	62 90	62	61 80	61 20
235	Pres. Brand	273	286	286	280 30
830	Quilmès	830	850	850	853
290	Randfontein	362	369	371	370
225	Royal Dutch	260	257 10	258 50	256
68	Rio Tinto Zinc	88 90	88 10	86 50	87
215	St Helena Co	238	248	248	248
440	Schlumberger	504	505	501	505
47	Shell transp.	55 30	55	55	54 60
710	Siemens A.G.	675	679	674	681
135	Sony	158 50	160	159 50	160
365	Unilever	394	389	392	....
96	Un. Min. 1/10	109	110	109	111 90
335	Unit. Techn.	384	387 90	390	393
270	West Deep	298 50	300	296	300
540	West Drief.	579	603	596	595
340	West Hold.	415	425	423	425
335	Xerox Corp.	350	351 50	351 50	358 50
3 12	Zambia Corp.	3 62	3 70	3 68	3 63

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 013	....	6	6 260
Allemagne (100 DM)	239 720	....	235	247
Belgique (100 F)	14 645	....	13 100	14 200
Pays Bas (100 fl.)	216 120	....	210	221
Danemark (100 krd)	75 800	....	73	78
Norvège (100 k)	96 700	....	95	100
Grande-Bretagne (£ 1)	10 835	....	10 600	11 200
Grèce (100 drachmes)	9 807	....	....	....
Italie (1 000 lires)	4 825	....	4 600	5 150
Suisse (100 fr.)	278 800	....	277	290
Suède (100 krs)	113 070	....	109 500	115
Autriche (100 sch)	34 070	....	33 200	34 800
Espagne (100 pes.)	5 987	....	5 850	6 250
Portugal (100 esc.)	9 030	....	8 700	9 600
Canada ($ can 1)	4 888	....	4 840	5 070
Japon (100 yens)	2 596	....	2 520	2 630

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/8
Or fin (kilo en barre)	92700	93000
Or fin (en lingot)	92500	92000
Pièce française (20 fr)	949 90	932
Pièce française (10 fr)	510	501
Pièce suisse (20 fr)	839	810
Pièce latine (20 fr)	750 10	750 10
Souverain	865 10	846
Pièce de 20 dollars	4200 40	4204
Pièce de 10 dollars	2100	2000
Pièce de 5 dollars	950	.....
Pièce de 50 pesos	3900	3650
Pièce de 10 florins	775	759 90

هكذا من الاصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Demain

Le Monde

publiera :

- IDÉES : Mode de scrutin.
- SCIENCES : La planète Saturne sous l'œil de Voyager-2.
- RÉGIONS : Les associations en butte aux « féodalités » municipales.

Le numéro du « Monde » daté 16 - 17 août 1981 a été tiré à 488 304 exemplaires.

A B C D E F G

LA CONFÉRENCE DE L'ONU A NAIROBI

Les pays industrialisés ne souhaitent pas créer des institutions spécifiques aux énergies nouvelles

De notre envoyé spécial

Nairobi. — *L'énergie n'est qu'un moyen. Mais de quelle importance !* M. Saouma, directeur général de la F.A.O., le rappelait la semaine dernière au cours de la conférence des Nations unies sur les énergies nouvelles et renouvelables : *« Pour quatre-vingt-dix pays en développement, la communauté agricole d'énergie commerciale devra passer de 35 à près de 160 millions de tonnes d'équivalent-pétrole entre 1980 et l'an 2000, selon le scénario le plus optimiste. Si ces pays n'y parviennent pas, l'avenir de l'alimentation de la population mondiale — surtout dans les pays les plus pauvres — sera extrêmement sombre. »*

S'il est un consensus qui a été obtenu à Nairobi depuis une semaine, c'est bien sûr ce défi auquel doit faire face la communauté internationale *« de mener méthodiquement et pacifiquement à bien une transition qui mènera de l'économie actuelle, essentiellement fondée sur les hydrocarbures, à une économie qui reposerait de plus en plus sur les énergies nouvelles et renouvelables »*. Même si tout le monde est conscient, comme l'a dit M. Lantzke, directeur de l'Agence internationale de l'énergie, que *« la plupart des pays en développement requerront plus — et non moins — d'énergie conventionnelle, et en particulier de pétrole et de charbon, pour développer leurs économies »*.

Pour que l'avertissement de Nairobi soit suivi d'effets, deux commissions préparent un programme d'action et tentent de traduire dans des institutions cette volonté de promouvoir les énergies nouvelles. Mais elles se heurtent à un scepticisme grandissant des pays payeurs — les industrialisés mais aussi certains membres de l'OPEP — quant à l'efficacité de cette multiplication d'organismes « onusiens » aux dépenses de personnel et de fonctionnement bien peu productives.

L'idée de créer une institution spécifique aux énergies nouvelles, à l'échelon international sera donc sans doute abandonnée au profit du renforcement des attributions du comité des ressources naturelles. Actuellement restreint, cet organisme devra cependant, pour avoir l'assentiment du groupe dit des « 77 », être élargi à l'ensemble des membres de l'Organisation. Le rattachement direct de ce comité à l'Assemblée générale des Nations unies — il dépend actuellement du comité économique et social — sera aussi réclamé par les pays en développement.

Les pays payeurs ne désirent pas plus un nouveau fonds de financement. *« Beaucoup peut être fait avec les structures actuelles de la Banque mondiale »*, précisait le chef de la délégation américaine, M. Anderson. Et M. Shihata, directeur général du fonds de l'OPEP pour le développement international, parlait de *« renforcer les institutions existantes »* plutôt que d'en ajouter de nouvelles.

La Communauté européenne, qui supporte avec les « 77 » non-exportateurs de pétrole, la création d'une filiale « *énergie* » de la Banque mondiale, estimait pourtant possible de parvenir à un accord — d'ici le 20 août — qui envisagerait la recherche de tous les moyens de financement « *additionnels* » — c'est-à-dire qui ne seraient pas divertis d'autres projets, tous les grands pays industrialisés ayant annoncé une augmentation de leur aide — et demanderait la poursuite de l'étude d'une filiale de la Banque mondiale. Mais les Européens pas plus que les Américains ne semblaient vouloir accéder à la demande des « 77 » d'une « *enveloppe précise* » destinée aux seules énergies nouvelles, la politique énergétique ne pouvant être que globale.

Les difficultés, à la veille de la seconde semaine de la conférence, semblaient donc plutôt venir de la rédaction difficile des actions d'urgence à entreprendre. Sans parler des inévitables querelles d'ordre politique : condamnation par un très grand nombre de pays du projet israélien de canal entre la Méditerranée et la mer Morte, de l'action israélienne contre le réacteur irakien de Tamuz, de l'Afrique du Sud à propos de l'uranium namibien ; différend frontalier entre le Venezuela et la Guyana à l'occasion d'un projet hydroélectrique.

Certaines de ces querelles, tant institutionnelles que politiques, si elles devaient compromettre un accord final, apparaîtraient parfois quelque peu dérisoires au regard du problème posé par l'avenir énergétique de la planète. La conférence de Nairobi n'en a pas moins démontré, à plusieurs reprises, se nécessité. Un responsable du Kenya raconte que son pays ne connaissait pas l'ampleur de la destruction des arbres dans l'ancienne colonie britannique. Un recensement effectué pour préparer cette conférence a prouvé que le rythme de consommation de bois était six fois supérieur à celui de la reproduction. N'est-il pas plus facile de guérir un mal que l'on a diagnostiqué avec précision ?

BRUNO DETHOMAS.

Avant la conférence de l'OPEP

L'ARABIE SAOUDITE, LE KOWEIT ET LE VENEZUELA RECHERCHENT UN COMPROMIS SUR LE PRIX DU PÉTROLE

Le comité de stratégie à long *terme de l'OPEP, qui réunit sous* la présidence du ministre saoudien Cheikh Yamani des représentants du Koweït, des Emirats arabes unis, de l'Irak, du Venezuela, de l'Algérie et de l'Iran, s'est réuni, le 17 août, à Genève. Le comité avait été *chargé lors de la précédente conférence de l'Organisation, à la fin du mois de mai, de remettre en chantier* le rapport sur la stratégie à long terme qui n'avait pu être adopté en raison de la guerre entre l'Iran et l'Irak. Ce rapport prévoit, notamment, un système d'indexation du prix du pétrole et une augmen*tation de l'aide aux pays en dév*eloppement.

En *marge de ce comité,* les ministres d'Arabie Saoudite, du Koweït et du Venezuela tentent d'élaborer un compromis qui serait acceptable pour tous les pays membres lors de la conférence extraordinaire du 19 août.

*Il reste à savoir si, malgré la dé*tente actuelle sur le marché, la majorité des pays de l'OPEP dont les tarifs sont fondés sur un prix de référence accepteront de baisser leurs prix officiels (plusieurs membres offrant déjà des rabais pour pouvoir écouler leurs productions). A Nairobi, les ministres d'Algérie et de Libye, *présents à la conférence des Nations* unies sur les énergies nouvelles et renouvelables, semblaient exclure une baisse de leurs prix en l'absence de concessions nouvelles de l'Arabie Saoudite. Et l'Irak, pourtant proche de Ryad depuis le début de son conflit avec l'Iran, a dénoncé, le 15 août, *« cette déplorable situation sur le marché du pétrole qui résulte d'un manque de coordination et de planification dans le domaine de la production entre les pays membres de l'OPEP »* et qui rend *« un grand service aux monopoles pétroliers internationaux »*. M. Calderon Berti enfin, le ministre vénézuelien, s'est prononcé pour un compromis sur un prix de référence de 36 dollars le baril, un niveau qui ne semble pas *pouvoir être accepté par Ryad.*

« La France respectera ses engagements internationaux en matière de retraitement des déchets nucléaires »

déclare M. Chevènement

La sixième conférence internationale sur la mécanique des structures appliquées à la technologie des réacteurs nucléaires s'est ouverte ce lundi 17 août au Palais des congrès de Paris par une allocution de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie. Environ 1 100 participants sont attendus, venant d'une trentaine de pays.

Le ministre a voulu « dissiper quelques idées fausses qui pourraient traîner ici ou là » sur la politique française. Rappelant *qu'il y a des choix à faire et que* ceux-ci doivent être démocratiquement débattus, dénonçant *l'« autoritarisme du gouvernement précédent »*, il a justifié les décisions récemment prises *de continuation des centrales en* cours de construction et l'arrêt n'est pas irréversible, affirmant que *« la démocratie vaut bien quelques mois de délai »*.

Le vrai problème n'est pas, selon M. Chevènement, le débat entre pro-nucléaire et anti-nucléaire ; *mais de savoir quelle* doit être la place du nucléaire *dans la production d'énergie*, place qui évoluera au fur et à mesure de la *disparition* de certaines ressources et du développement des énergies nouvelles. *Affirmant, citation de Pascal à* l'appui, que le gouvernement n'était pas tenté par l'angélisme *(qui veut faire l'ange fait la bête »)*, il s'expliqué qu'il *« assumerait la condition humaine faite de risques limités autant que possible mais assumés »*.

Sur des points plus précis, il a renvoyé à l'avenir le problème des surgénérateurs, aucune décision ne devant être prise avant l'étude du fonctionnement de Super-Phénix, qui sera mis en service en 1984. En matière de retraitement, on poursuivra la recherche, on améliorera les installations existantes à la Hague, si le débat de l'Assemblée en fait apparaître la nécessité et *« la France respectera ses engagements internationaux, ceux qu'elle a pris dans le passé et ceux qu'elle pourrait prendre à l'avenir »*.

En Afghanistan

Le président Karmal appelle l'armée à « combattre avec vigueur » les opposants

Le président Karmal a lancé, *dimanche 16 août*, un appel aux forces armées afghanes pour qu'elles *« combattent avec vigueur »* les opposants au régime, annonce Radio-Kaboul captée à Islamabad.

Au cours d'une réunion à Kaboul du personnel de la défense à laquelle ont pris part des généraux de l'armée, des représentants de la police et des officiels du parti au pouvoir, le président afghan les a appelés à *« unifier leur combat »* pour mettre un terme à l'insurrection.

M. Karmal a ajouté que le but de son régime était de défendre la révolution et d'établir un système fondé sur la justice en éliminant les ennemis du pays. *« Aucune force au monde ne saura nous empêcher de réaliser ces objectifs pour lesquels nous avons le soutien de l'U.R.S.S. »*, a-t-il dit.

Il a encore affirmé que les forces armées avaient le contrôle du pays avec le soutien du peuple et du parti. Il a ajouté qu'un grand nombre d'ennemis de la révolution avaient été arrêtés et que *« plusieurs d'entre eux ont fait serment d'allégeance au régime alors que les autres ont été liquidés »*.

Un haut fonctionnaire afghan, M. Ghulam Hussain Safi, directeur du budget et du plan, qui vient de passer au Pakistan a, cependant, révélé que les gouverneurs de vingt-neuf des provinces de son pays avaient franchement reconnu, lors d'une conférence organisée secrètement cet été à Kaboul, leur incapacité à faire face à la guérilla. La plupart se sont plaints de l'état des moyens de communications entre leur quartier général et la capitale afghane, en soulignant que les insurgés pouvaient, en revanche, très bien communiquer, et assure que 90 % des trois cents districts et comtés étaient sous le contrôle des insurgés. — *(A.F.P., A.P.)*

Le conflit du Sahara

LE POLISARIO ACCUSE RABAT DE PROCÉDER A DES TRANSFERTS DE POPULATIONS

Le Front Polisario a publié ce lundi 17 août un communiqué précisant que ses troupes *« continuent à avancer vers le centre de la ville de Lemseyed* (M'Sied pour les Marocain), après avoir détruit et occupé la quasi totalité des positions défensives avancées de l'ennemi et en dépit des renforts marocains dépêchés de Tamtam ». Le texte annonce la mort de quatre cents soldats marocains. Le Polisario avait confirmé, samedi, la neuvième attaque, annoncée par Rabat (*le Monde* du 15 août). Le Maroc précise également ce lundi qu'un assaut important, le 11 août, avait précédé des attaques les trois jours suivants et annonce que les assaillants se sont repliés vers l'est.

M. Brahim Hakim, *« ministre sahraoui des affaires étrangères »*, a été reçu samedi par son homologue kényan, M. Robert Ouko, dans le cadre de la préparation de la réunion du « Comité des sept » sur le Sahara occidental, qui se tiendra du 21 au 25 août à Nairobi (et non à partir du 17, comme nous l'avions annoncé). Il a souligné qu'*« il n'a a pas eu de cessez-le-feu au Sahara occidental après le sommet de l'O.U.A., en juin, parce que le Maroc a refusé d'en discuter les conditions avec le Front Polisario »*.

M. Hakin a accusé le Maroc de procéder à des transferts de populations marocaines dans la région de Gararet Lahmir (la plaine des ânes) entre Boujdour et El Aïoun, *« en vue d'entraver l'action des organisations internationales »* qui doivent contrôler le référendum dont le principe a été accepté par Hassan II à Nairobi.

D'autre part, en dépit de l'opposition du Maroc, le Comité de décolonisation de l'ONU vient d'organiser à New-York un débat auquel a participé le représentant du Front Polisario, M. Abdullah Majid. Ce dernier a réclamé le retrait des troupes marocaines du Sahara occidental et le stationnement de « casques bleus » le long de la frontière maroco-sahraouie, afin que le référendum soit organisé sous la surveillance d'une administration provisoire de l'O.N.U. et de l'O.U.A.

Enfin, cinq archipels du Pacifique : Kiri-Bat, Nauru, Papouasie-Nouvelle-Guinée, les îles Salomon, et Tuvalu ont reconnu la République arabe sahraouie démocratique proclamée par le Front Polisario en février 1976, à annoncé un communiqué publié à Alger. (Vanuatu avait reconnu la R.A.S.D. le 26 novembre 1980.) Cette décision porte à cinquante, dont vingt-six Africains, le nombre des pays qui reconnaissent la R.A.S.D. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

En Centrafrique

LEVÉE DE L'ÉTAT DE SIÈGE

Bangui (A.F.P.). — Le président *Dacko* a levé, *dimanche 16 août*, l'état de siège en Centrafrique. Il a *cependant demandé* aux *forces* armées « de demeurer en état *d'alerte et de poursuivre leur mission de surveillance et de sécurité* ». *L'état de siège avait été décrété* le 21 juillet, après l'attentat perpétré *dans la nuit du 14 juillet dans* un cinéma de Bangui, qui avait fait trois *morts — dont un coopérant* français — et 27 blessés. La levée de l'état de siège avait été *précédée* le 10 août par la levée des mesures d'interdiction frappant le Front patriotique oubanguien-parti du travail (F.P.O.-P.T.) de M. Goumba, et de suspension du Mouvement de libération du peuple centrafricain (M.L.P.C.) de M. Patasse. Vendredi, six militants du F.P.O.-P.T. ont été libérés par les services centrafricains de sécurité. Il s'agit de MM. Abel Zoungoula, François Molondoko, Cyriaque Bomba, Abel Magbotiade, Michel Ngouandjia et Marcel Yondo.

LES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DES PAYS D'AMÉRIQUE CENTRALE LANCENT UN APPEL A LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Tegucigalpa (A.F.P.). — Les *ministres des affaires étrangères* des pays d'Amérique centrale ont demandé aux *« pays industrialisé »* d'améliorer « l'accès à leurs marchés pour les produits d'Amérique centrale », dans un communiqué publié dimanche 16 août.

Les ministres du Costa-Rica, du Nicaragua, du Salvador, du Honduras, de Panama et l'ambassadeur du Guatemala à Tegucigalpa, réunis depuis samedi dans la capitale hondurienne, ont appelé la communauté internationale à « collaborer à l'élimination des obstacles au développement des pays d'Amérique centrale » et à « faciliter l'échange des marchandises à des conditions stables et rémunératrices ».

Le président du Honduras, M. Policarpo Paz Garcia, a demandé à la *communauté internationale, et notamment aux États-Unis*, une aide de 29 milliards de dollars (120 milliards de francs) pour l'Amérique centrale.

La « déclaration de Tegucigalpa » doit être communiquée aux États-Unis, au Mexique, au Canada et au Venezuela, a indiqué le ministre des affaires étrangères du Costa-Rica, M. Bernd Niehaus.

● *L'aide islamique aux pays du Sahel.* — Le Comité de solidarité islamique avec les huit pays du Sahel victimes de la sécheresse (Cap-Vert, Gambie, Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) leur a affecté une première aide d'un montant de 210 millions de dollars, principalement financée par l'Arabie Saoudite, l'Irak, le Koweït et les Emirats arabes unis. Le Comité, constitué par l'Organisation de la conférence islamique, s'est réuni à Tunis la semaine dernière et a affecté 30 % de cette somme à l'assistance alimentaire et 70 % à des projets d'hydraulique et de développement rural. — *(A.F.P.)*

